Pierre Lepape

…ventriloque

…éros de « Possession ».

Compte à rebours pour l'agriculture européenne page 29

Le Monde

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15123 7 F

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Israël et l'OLP se sont mutuellement reconnus

- *L'organisation de M. Arafat est qualifiée de « représentant du peuple palestinien »*
- *L'accord sur l'autonomie de Gaza et Jéricho sera signé lundi à Washington*

L'étape capitale que connaît la paix au Proche-Orient est marquée par trois actes majeurs. Jeudi soir 9 septembre, à Tunis, Yasser Arafat a signé la reconnaissance de l'Etat d'Israël et son renoncement au terrorisme. Vendredi matin, à Jérusalem, Itzhak Rabin, le premier ministre de l'Etat juif, a, pour sa part, signé la reconnaissance de l'OLP comme « représentant du peuple palestinien ». Lundi 13 septembre, à Washington, en présence de Bill Clinton, les deux parties doivent parapher la déclaration de principes sur l'autonomie de Gaza et de Jéricho. Si ces accords, secrètement négociés et approuvés à l'arraché, ont suscité la satisfaction, voire l'enthousiasme dans de nombreux pays occidentaux, ils ont été accueillis avec retenue en Israël et avec une certaine amertume dans les milieux palestiniens.



Le « nerf de la paix »

AU Proche-Orient, la paix se gagnera largement, au bout du compte, « par le haut ». *Au fil des prochaines années,* Israéliens et Palestiniens mèneront à bien leur rapprochement s'ils savent d'abord partager leurs ressources économiques et *utiliser au mieux – en privilégiant* l' « avantage commun » – le pactole que devrait leur valoir, selon un scénario optimiste, l'attention bienveillante de la communauté internationale.

L'argent étant, ici comme ailleurs, le « nerf de la paix », il est plutôt de bon augure que la promesse, fût-elle encore lointaine, *d'une réconciliation durable entre* les frères ennemis d'hier, rencontre d'emblée l'intérêt bien compris – empreint parfois d'enthousiasme – de tous ceux dont *dépend* amplement la future prospérité de cette région du monde : hommes d'affaires, banquiers, experts en tout genre. Venant d'hommes peu enclins à *prendre des risques,* c'est la meilleure preuve que le Proche-Orient s'engage enfin sur la bonne voie.

COMME s'ils s'étaient sentis *frustrés d'avoir trop attendu le signal décisif,* investisseurs et techniciens redoublent soudain d'initiatives. Ils ressortent de leurs tiroirs des projets *ficelés de longue date,* renouent des contacts, préparent des rencontres, souvent israélo-arabes. Les financiers, qui ne s'y trompent pas, emboîtent le pas. Ainsi *la Bourse de Tel-Aviv a-t-elle* grimpé de 10 % en une semaine.

Tous ont du pain sur la planche. Depuis près d'un demi-siècle, les guerres entre Israël et ses voisins ont, *cela tombe sous le sens,* entravé le développement régional et retardé l'indispensable modernisation des infrastructures. Sans attendre *l'épilogue politique du processus* en cours, la paix israélo-palestinienne qui s'esquisse permet d'entrevoir, à terme, l'avènement, jusqu'alors utopique, d'un *marché commun proche-oriental* où les frontières seraient ouvertes aux hommes, aux marchandises et aux capitaux.

CE projet, cher au ministre israélien des affaires étrangères Shimon Pérès, donne l'espoir à l'Etat juif non seulement de sortir enfin de sa longue solitude, mais de prétendre jouer le *rôle d'un leader régional. En paix* avec ses voisins, et délesté, grâce à cela, d'une partie de son *fardeau militaire,* Israël pourrait alors consacrer toute son énergie *à l'essor d'une région* encore largement sous-développée.

On n'en est pas là. Dans l'immédiat, il faut aider en priorité les habitants des territoires occupés – *à Gaza, Jéricho et ailleurs* – à améliorer leur existence quotidienne. En proie à la pauvreté et au chômage, nombre de Palestiniens attendent de la paix des bienfaits concrets. Ce serait une grave erreur politique de les décevoir. Leur apporter rapidement une aide matérielle constituerait, en revanche, la réponse la plus efficace à la propagande des islamistes. *Puisque là* comme ailleurs la misère et le désespoir sont les plus sûrs levains de la haine et du fanatisme.

Sans passion

JÉRUSALEM

de notre correspondant

De toute évidence, ni les Israéliens ni les Palestiniens qui vaquaient tranquillement, jeudi soir 9 septembre, à leurs occupations comme si de rien n'était, n'avaient encore réalisé l'étape capitale pour la paix qui venait d'être franchie.

Quand on leur pose la question, quand on insiste : *« Alors? Qu'en pensez-vous? La reconnaissance mutuelle, l'échange de lettres entre Rabin et Arafat... Incroyable, non? »* Alors oui, ils répondent. Ils disent leurs espoirs ou leurs craintes, du bout des lèvres : *« C'est une bonne chose »,* ou bien : *« C'est une grave erreur, lourde de conséquences pour notre peuple. »* Rien de plus. Pas d'excitation, pas d'emphase, pas de réjouissance particulière, aucune oreille collée aux transistors, pas d'affluence notable devant les récepteurs de télévision.

Sur le réseau câblé, les médias internationaux font du direct à tout va, les présentateurs parlent d'un des *« plus importants événements de cette fin du siècle »,* s'emmêlent le verbe dans les sigles palestiniens, posent des questions parfois ridicules à leurs invités.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 3

Avec amertume

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Une immense amertume était perceptible, jeudi soir, à Tunis, alors que le comité exécutif de l'OLP venait d'approuver à la fois l'accord israélo-palestinien sur l'autonomie des territoires occupés et la lettre de reconnaissance de l'Etat d'Israël. Cette double approbation – formelle, puisque les jeux étaient faits après cinq heures d'une réunion *« houleuse »* selon un participant – n'a toutefois été acquise que par huit voix contre quatre et une abstention, sur les seize membres que compte le comité exécutif.

Ce n'est qu'à l'issue de cette réunion, à 23 heures locales, que Yasser Arafat a signé officiellement, et à l'écart des caméras, devant le ministre norvégien des affaires étrangères, Johan Joergen Holst, arrivé en fin d'après-midi à Tunis, le texte de sa lettre portant reconnaissance d'Israël par l'OLP. Intermédiaire actif de toute la négociation, le chef de la diplomatie norvégienne, qui avait dîné avec son homologue tunisien en attendant la fin des débats palestiniens, paraissait bien le seul satisfait à son retour, vers minuit, dans un grand hôtel de Tunis, porteur *« dans son attaché-case »* de la précieuse missive, qu'il refusait de montrer.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 2

Inverser la fatalité

par Bruno Frappat

L'imprévisible est advenu. Les représentants de deux peuples dont le combat se justifiait, aux yeux de chacun, par le déni de l'autre, se sont reconnus. Le réel rejoint le souhaitable. C'est le premier partage : celui de l'existence. Yasser Arafat, Itzhak Rabin et Shimon Pérès offrent à notre incrédulité la perspective – encore fragile – d'une inversion de la fatalité, en bousculant l'Histoire. A eux d'abord, on doit reconnaissance.

Quarante-cinq années de conflit, de haine, de tueries. Cela pouvait continuer. L'abcès pouvait très bien suppurer jusqu'à la fin de ce siècle, et au-delà. Cette région mythologique, lieu de rencontre des trois religions monothéistes, entretient avec le temps – et donc le passé – des liens tels que la durée y *légitime les affrontements,* les identités rivales, et sanctifie, en quelque sorte, les fanatismes et la violence.

Il fallait rompre, faire céder les verrous, lever des tabous. Mais surtout choisir le moment. Tout, au fond, tournait, du point de vue d'Israël, autour de l'appréciation que l'on portait sur l'état des forces chez l'adversaire.

Lire la suite page 2

Du rêve au destin

par Jean-Pierre Langellier

« Nous ne pouvons pas interdire à nos adversaires leurs rêves dangereux », constatait naguère Yehoshafat Harkabi, un ancien général israélien devenu « colombe ». Quelques années plus tard, un écrivain de Jérusalem, David Grossman, observait pareillement : *« Les Palestiniens ferment les yeux à la dure réalité. Ils s'inventent leur Terre promise. Et c'est toujours la même exigence absolue : tout. »*

Entre les *« rêves dangereux »* et la *« dure réalité »,* il y a place pour le destin. Jeudi 9 septembre, les Palestiniens ont enfin saisi le leur. Ce destin, qu'après tant de chimères et de drames, ils envisagent dorénavant dans les limites du réel. Finie, l'*« exigence du tout ».* En renonçant à leur *« part du rêve »,* ils renaissent du coup à la politique, cet art du possible. Ils *« entrent »* en géographie par crainte, à force d'attendre, d'être exilés une fois pour toutes de l'Histoire. Voilà bien une date-clé de cette fin de siècle dans l'interminable affrontement en Palestine.

Cette mue existentielle du peuple palestinien, initiée par une minorité, il y a une quinzaine d'années, et poursuivie par la direction de l'OLP il y a cinq ans à Alger, est d'autant plus douloureuse aujourd'hui pour certains qu'elle les a pris à froid, en s'accélérant brutalement. Yasser Arafat et ses amis l'ont imposée « à la hussarde » par l'entremise d'un exécutif largement à leur dévotion. En témoigne le trouble de certains intellectuels palestiniens, la démission du poète Mahmoud Darwiche ou l'inquiétude exprimée par l'écrivain Edouard Saïd.

Pour beaucoup, c'est même sans doute un déchirement. Plusieurs générations de Palestiniens n'ont-elles pas baigné dans cette « culture du refus », le refus de l'autre, le juif sioniste, d'autant plus perçu comme un usurpateur qu'il était, pour sa part, si sûr de son *« bon droit »?*

Lire la suite page 2

M 0147 - 0911 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



ISRAËL-OLP : LA RECONNAISSANCE MUTUELLE

Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, a signé, vendredi 10 septembre, à Jérusalem, au cours d'une cérémonie retransmise à la télévision, la lettre adressée à Yasser Arafat, dans laquelle il reconnaît, au nom de l'Etat juif, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme *«le représentant du peuple palestinien»*.

Lors de cette cérémonie qui a eu lieu à la présidence du conseil, M. Rabin avait pris place sur une estrade parée aux couleurs bleue et blanche de l'Etat juif. Il avait, à sa droite, Johan Joergen Holst, ministre norvégien des affaires étrangères, qui a servi de médiateur dans les négociations secrètes entre Israël et l'OLP, et, à sa gauche, Shimon Pérès, chef de la diplomatie israélienne. *«Il s'agit d'une importante occasion de changer les relations entre Palestiniens et Israël, mais aussi d'aboutir à une solution au conflit entre Israël et les autres pays arabes,* a déclaré, à cette occasion, le premier ministre. *Il s'agit d'un changement radical qui ouvre la voie à la réconciliation et à la paix. Il s'agit du premier accord entre Israéliens et Palestiniens depuis la création de l'Etat* [d'Israël, en 1948].» Dans la nuit de jeudi à vendredi, Yasser Arafat avait signé, au siège de l'OLP, à Tunis, deux lettres dans lesquelles la centrale palestinienne reconnaissait l'Etat d'Israël et s'engageait *«à renoncer à recourir au terrorisme et à tout autre acte de violence»*.

Porteur de ces documents, le chef de la diplomatie norvégienne, qui avait assisté à la fin du comité exécutif de l'OLP au cours duquel ces accords de paix avaient été avalisés par huit voix contre quatre et une abstention, avait aussitôt quitté la capitale tunisienne pour se rendre directement en Israël.

Cet accord de reconnaissance mutuelle, prélude à la signature, lundi 13 septembre, à Washington, de la Déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés, a été accueilli sans enthousiasme dans les milieux palestiniens à Tunis, voire avec une franche hostilité par certaines organisations. C'est ainsi que le FPLP et le FDLP, deux des composantes de l'OLP, ont dénié à Yasser Arafat le droit de reconnaître l'Etat juif, tandis qu'Ahmed Jibril, chef du FPLP-Commandement général, a assuré que *«le peuple palestinien ne permettra pas* [au signataire des accords] *de rester en vie»*.

C'est un sentiment de grande satisfaction qui a accueilli, à travers le monde, cette paix entre Israël et l'OLP. Bill Clinton s'est dit *«enthousiasmé»*. Londres a salué *«une avancée majeure»*. Madrid parle d'un *«nouvel élan»* donné aux négociations. Le porte-parole du Vatican a rappelé *«le fort désir»* de Jean-Paul II de se rendre au Proche-Orient. Le secrétaire général de l'ONU a annoncé la création d'un groupe de travail pour préparer des propositions, destinées à *aider au développement de «Gaza et Jéricho d'abord»*.



Du rêve au destin

Suite de la première page

Dès la naissance de l'Etat hébreu, ressentie comme illégitime, les Arabes avaient nié aux Juifs le moindre droit, non pas, *«sur la Palestine»*, mais même *«en Palestine»*.

Aux yeux des Palestiniens, crispés dans leur refus, enfermés dans le cercle vicieux du *«tout ou rien»*, la moindre concession était *impensable, puisque forcément* injuste. Cette intransigeance était *le meilleur alibi* des sionistes les plus conquérants. Au fil des ans, et *des défaites arabes*, une majorité de Palestiniens en vinrent à se résigner au fait accompli, mais en continuant à lui dénier toute légitimité.

En somme, à leurs yeux, et pour reprendre un distinguo sartrien, Israël *«existait»* – comment ne pas le voir? – mais n'*«était»* pas. En Terre sainte, l'Arabe de la rue parlait d'ailleurs plus souvent des «Juifs» que des «Israéliens». Sur la carte de Palestine qui ornait les murs de sa maison, l'Etat hébreu *était invisible, comme* sur les badges ornant les vestons de Yasser Arafat. Même un intellectuel comme Ibrahim Souss, écrivant il y a seulement cinq ans un petit livre à l'intention des Israéliens, préférait l'intituler : *Lettre à un ami juif.*

Ce refus de reconnaître l'*«existence légitime»* de l'Etat *hébreu explique pourquoi lorsque* l'OLP accepta à Alger en novembre 1988 la résolution 242, clef de voûte de toute négociation au Proche-Orient garantissant la sécurité d'Israël – en même temps qu'elle *«proclamait»* un Etat palestinien indépendant – Yasser Arafat et ses amis donnèrent l'impression de franchir le Rubicon sur la pointe des pieds, de s'être résolus à contrecœur à une concession exigée de manière pressante par les Etats-Unis.

«Je n'ai qu'une carte, la reconnaissance d'Israël, avait déclaré le chef de l'OLP dans une interview au *New York Times* en 1984. *Je ne l'abattrai que si j'obtiens quelque chose de substantiel en retour. Je ne suis pas Sadate. Lui s'est suicidé. Je dois être prudent.»* Se voyant enfin offrir *«quelque chose de substantiel»* – la reconnaissance de l'OLP assortie d'une promesse d'autonomie à «Gaza et Jéricho d'abord», – Yasser Arafat a donc abattu sa dernière carte.

La «paix des braves»

En admettant officiellement aujourd'hui le droit à l'existence d'Israël, quarante-cinq ans après sa naissance, l'OLP perd forcément une partie de sa raison d'être. N'avait-elle pas été créée en 1964, avec *pour mission, comme son* nom l'indique, de libérer la Pales*tine, toute la Palestine?* Cette reconquête fut l'objectif avoué, ou *secrètement nourri*, de plusieurs générations. Depuis près d'un *demi-siècle, elle* jalonne les discours, ponctue les slogans, inspire les poèmes. Pas facile d'y renoncer au profit d'une «paix des braves» plus réaliste, qui garantira au moins un *«noyau de patrimoine»*, mais bien moins exaltante. Certains mirages sont longs à se dissiper.

Et d'abord l'illusion du *«retour à Jaffa»* entretenue par les réfugiés de 1948 et leurs descendants. En s'engageant à *«invalider»* les articles de sa Charte qui appelaient implicitement à anéantir l'Etat hébreu, l'OLP fait définitivement son deuil, dans la pratique, du *«droit au retour»*, cette version palestinienne du *«rassemblement des exilés»* revendiquée au profit des victimes de la première guerre israélo-arabe.

Ce thème central des campagnes *d'explication que mènent* actuellement les chefs palestiniens «de l'*intérieur*» auprès des habitants des camps de Cisjordanie et Gaza *reste sacrilège aux yeux des* adversaires de l'OLP, qui entretiennent *le projet d'ériger, sur les décombres* de l'Etat juif, une Palestine, soit *«laïque et démocratique»*, soit, plus souvent, islamiste.

La conversion au réalisme du mouvement palestinien ne peut que rassurer la majorité des Israéliens, écartelés depuis toujours entre l'espoir et la crainte, dans un pays en quête perpétuelle de légitimité. Ils pourront, demain, envisager avec une relative sérénité de vivre aux côtés d'un ancien adversaire qui a reconnu – et admis – sans équivoque leur *«fait national»*.

En attendant, Israéliens et Palestiniens devraient trouver leur compte dans le caractère *«transitoire»* de l'accord qu'ils signeront lundi à Washington et dont les mécanismes visent à générer la confiance mutuelle indispensable à leur future cohabitation. Les premiers auront le temps de tester les intentions de leurs partenaires, et la possibilité, en cas de malheur, de crier : «Pouce!»

Au cours de ce purgatoire de cinq ans, les seconds pourront veiller au développement harmonieux de leur «fœtus d'Etat», en attendant l'heure de l'accouchement, mais sans trop proclamer à l'avance l'heureux événement, par crainte de le compromettre. Les uns et les autres apprendront à se parler et à se connaître. Pour tous, cet accord de transition aura une valeur *pédagogique*.

Pour la première fois, les deux peuples se regardent en face et se reconnaissent. Pour la première fois, ils apportent la même réponse aux deux questions centrales du conflit israélo-palestinien : Avec qui négocier? Sur quoi négocier? A eux d'imaginer enfin comment vivre ensemble.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Les lettres officielles

Voici les textes des lettres de Yasser Arafat, le président de l'OLP, et du premier ministre israélien Itzhak Rabin portant reconnaissance mutuelle entre la centrale palestinienne et l'Etat d'Israël, telles qu'elles ont été rendues publiques, jeudi 9 septembre, par le gouvernement israélien.

Le texte de M. Arafat

Monsieur le premier ministre

La signature de la Déclaration de principes marque une ère nouvelle dans l'histoire du Proche-Orient. Avec cette ferme conviction je voudrais confirmer les engagements suivants de l'OLP :

L'OLP reconnaît le droit de l'Etat d'Israël à vivre en *paix et dans la* sécurité.

L'OLP accepte les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies.

L'OLP est attachée au processus de paix au Proche-Orient et à une solution pacifique du conflit entre les deux parties et déclare que toutes les questions en suspens relatives à un statut permanent seront réglées par la négociation.

L'OLP considère que la signature de *la Déclaration de principes* constitue un événement historique inaugurant une époque nouvelle de coexistence pacifique, sans violence *ni acte qui pourrait mettre en danger* la paix et la stabilité. En conséquence, l'OLP renonce à *recourir au* terrorisme et à tout autre acte de violence et *assumera sa responsabilité* sur tous les membres et personnels *de l'OLP afin de garantir* leur acceptation, prévenir les violations [*de cet engagement*] *et sanctionner* les contrevenants.

Dans la perspective d'une ère nouvelle et de la signature de la Déclaration de principes, dans le cadre de l'acceptation palestinienne des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, l'OLP affirme que les articles et les points de la Charte palestinienne niant le droit d'Israël à exister ainsi que les clauses de la Charte qui sont en contradiction avec les engagements de cette lettre sont désormais inopérants et non valides. En conséquence, l'OLP va soumettre à *l'approbation formelle* du Conseil national palestinien [CNP-Parlement en exil] les modification nécessaires *dans la Charte palestinienne.*

Sincèrement
Yasser Arafat
Président de l'Organisation
de libération de la Palestine.

∴

Cher ministre Holst,

Je voudrais vous confirmer qu'à la signature de la Déclaration de principes, j'inclurai les éléments suivants dans mes déclarations *publiques :*

A la lumière de l'ère nouvelle marquée par la signature de la Déclaration de principes, l'OLP encourage et appelle le peuple palestinien de Cisjordanie et de la bande de Gaza à prendre part aux mesures conduisant à la normalisation, rejetant *la violence et le terrorisme*, contribuant à la paix et à la stabilité *et participant activement* à la reconstruction, au développement économique et à la coopération.

Sincèrement
Yasser Arafat
Président de l'Organisation
de libérération de la Palestine

Le texte de M. Rabin

Son Excellence

Johan-Jorgen Holst

Ministre des affaires étrangères de Norvège

9 septembre 1993

Monsieur le Président,

En *réponse à votre lettre du* 9 septembre 1993, je souhaite vous *confirmer qu'à la lumière des engagements* de l'OLP qui y figurent, le *gouvernement d'Israël a décidé de* reconnaître l'OLP comme le *représentant du peuple palestinien et* d'engager des négociations avec l'OLP dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient.

Itzhak Rabin
Premier ministre d'Israël

Avec amertume

Suite de la première page

Pressé de questions par une centaine de journalistes, dont une quinzaine d'Israéliens, M. Holst déclarait : *«Ils ont pris une décision historique. J'ai la sensation d'avoir eu le grand honneur d'assister à la marche de l'Histoire. Je pense qu'il s'agit d'un événement capital pour le monde, pour le Moyen-Orient et pour nous tous.»* Le ministre indiquait alors qu'il quitterait Tunis dans la nuit pour être à pied d'œuvre, vendredi matin, à Jérusalem.

Côté palestinien, l'heure est au *bilan après une réunion* au cours de laquelle M. Arafat a vainement *tenté de convaincre ses opposants*, le principal d'entre eux, Farouk Khaddoumi, «ministre» des affaires étrangères de l'OLP et membre fondateur du Fath, ayant toutefois préféré boycotter les débats. Attendues, les défections d'Ali Ishaq (Front de libération de la Palestine, d'Aboul Abbas, qui réside à Bagdad), Mahmoud Ismaïl (Front de libération arabe, pro-irakien), Abdallah Hourani (indépendant, qui avait déjà rejeté l'accord à partir de Bagdad) et Jamal Sourani (indépendant, qui s'est abstenu) n'ont sans doute pas atteint de la même façon M. Arafat que celle de M. Kaddoumi, un compagnon de toujours, dont l'influence au sein du Fath ne peut être négligée.

Ont voté pour : Yasser Arafat (Fath), Abou Mazen (Fath), Yasser Abed Rabbo, *Mohammad Zobdi* Al Nachachibi (indépendant), Yasser Amro *(indépendant)*, Jawad Al-Ghossoin (président du Fonds *national palestinien*), *Samir* Ghoché (Front de lutte populaire palestinien), Soleïman Najjab (PC). Le Père Elia Khoury (indépendant chrétien), retenu pour cause de maladie à Amman, aurait donné son approbation par téléphone à M. Arafat. Selon des sources palestiniennes, ce vote ne pourrait toutefois être pris en compte.

Jours historiques

A peine terminée la cérémonie de signature, à laquelle il n'avait pas assisté, M. Kaddoumi est venu en personne signifier au chef de l'OLP son double «non» au texte proposé, avant de faire connaître publiquement sa position. *«Je considère que le projet d'accord sur l'autonomie et le texte sur la reconnaissance portent préjudice aux droits nationaux inaliénables du peuple palestinien»*, devait-il déclarer, avant d'ajouter : *«Aucune instance dirigeante n'a le droit d'obliger le peuple palestinien à renoncer à sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux, c'est-à-dire la libération de sa terre, son droit au retour et à l'établissement d'un Etat indépendant.»*

Les arguments de M. Kaddoumi, qui s'était déjà opposé au texte de *l'accord au sein du comité* central du Fath, s'articulent autour de *deux thèmes principaux : le manque* de garanties qu'offre aux *Palestiniens* un accord qui détermine leur avenir et le fait que l'OLP *n'a* pas, dans cette démarche, le soutien de ses partenaires arabes et a, au contraire, rompu l'accord de coordination avec la Syrie, la Jordanie et le Liban. Devant le refus de M. Kaddoumi, l'OLP devrait être représentée, lundi prochain à Washington, pour la cérémonie de signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie, par Mahmoud Abbas (Abou Mazen), l'architecte de cet accord. *Le chef de la diplomatie* norvégienne a laissé entendre que *Shimon Pérès signerait pour Israël.*

Dans la lettre de reconnaissance d'Israël par l'OLP, l'un des arguments les plus débattus a été l'engagement de la centrale palestinienne non seulement à renoncer à recourir à la violence, mais à *«prendre des mesures disciplinaires contre les contrevenants»*, c'est-à-dire, comme l'a dénoncé un membre du comité exécutif, *«à assurer la sécurité de l'occupation». «Nous ne sommes pas prêts à jouer le rôle de la police des occupants»*, devait ainsi protester Samir Ghoché, qui a toutefois voté en faveur de l'accord.

En s'engageant au nom de l'OLP, M. Arafat a pris le risque d'affronter sur le terrain deux autres composantes importantes de la centrale palestinienne, le FDLP de Nayef Hawatmeh et le FPLP de Georges Habache. Ces deux organisations, basées à Damas, qui ont boycotté les travaux du comité exécutif, ont dénié, jeudi, à M. Arafat le droit de reconnaître Israël. *«Cet accord*, ont-elles souligné dans un communiqué commun, *n'engage ni le peuple palestinien ni l'OLP en tant que cadre représentatif et que coalition regroupant les forces palestiniennes.»*

Annoncée dès le début de l'après-midi en Israël et confirmée peu après à Tunis par le porte-parole de l'OLP, Yasser Abed Rabbo, la reconnaissance mutuelle entre l'OLP et Israël avait, à quelques heures de la réunion du comité exécutif, jeté la plus grande confusion dans les rangs palestiniens. Interrogé sur cette annonce, M. Khaddoumi affirmait *«ne pas être au courant»*, alors qu'un autre responsable de haut rang démentait purement et simplement.

Quelques heures plus tard, dans ce qui ressemblait à une tentative de sauver des apparences démocratiques qui n'ont plus lieu d'être compte tenu des faits, Bassam Abou Charif, conseiller de M. Arafat, se jetait à l'eau pour affirmer : *«Les discussions se poursuivent et il faut attendre la fin des débats et du vote du comité exécutif.»* Celui-ci n'avait pas commencé sa *réunion*, pourtant avancée de deux heures, que les textes qui lui *étaient soumis étaient publiés* à Jérusalem et que le cabinet restreint israélien donnait le feu vert à M. Rabin pour reconnaître l'OLP. Difficile d'imaginer un tel geste sans une garantie absolue que les textes ne seraient pas modifiés.

Nul ne parlait toutefois à Tunis, sans doute encore une fois par ignorance, de l'*engagement donné* à M. Arafat par M. Holst d'un *appel à la population des territoires occupés «à prendre part à la normalisation»*. Un tel appel, qui laisse sous-entendre, même si le mot n'est pas prononcé, la fin de l'Intifada, risque cependant de radicaliser une opposition qui, pour la première fois, se manifeste durement dans les rangs du Fath.

Yasser Arafat pourrait peut-être s'en expliquer au cours d'une conférence de presse. *Attendu jusqu'au milieu de la nuit par les journalistes, le chef de l'OLP n'a* fait, jeudi soir, aucune apparition *publique. Il ne fait pas de doute* que l'on était bien loin de connaître l'ambiance qui régnait à Alger, en un autre jour «historique», celui du 15 novembre 1988, au cours duquel fut proclamé l'indépendance de *«l'Etat de Palestine»*.

FRANÇOISE CHIPAUX

Inverser la fatalité

Suite de la première page

L'OLP et Yasser Arafat étaient encore assez forts pour représenter leur peuple et suffisamment affaiblis pour ce consentement. Il est clair qu'à trop attendre le pouvoir israélien se serait retrouvé face à des courants radicaux s'enflant de jour en jour, dans les territoires occupés, de la réelle détresse de ses habitants.

Ce qui s'est noué, les 9 et 10 septembre, avec la reconnaissance *mutuelle, ce qui se* nouera le 13, à Washington, avec l'accord sur l'autonomie de Gaza-Jéricho, c'est l'ouverture d'une porte donnant sur un vaste chantier, celui de la paix. Un «processus» est enclenché – dont on s'étonne qu'il étonne, tant la sagesse le réclamait, – et il faut aujourd'hui se souvenir de l'étymologie de ce mot venu du latin *procedere* qui signifie : avancer progressivement.

∴

La paix et la guerre ont en commun un même péril mortel : l'enlisement. Chacun devine qu'un conflit comme celui qui s'éclaire aujourd'hui d'une vraie espérance ne s'achèvera pas dans les textes, mais dans les cœurs et sur le terrain. Un coin *vient d'être enfoncé dans le* mur de la haine, mais il faudra *sans doute des années de* volonté et de courage – et *hélas! de violences prévisibles* – avant que deux peuples ne consentent à cohabiter en toute légitimité partagée dans une région qui serait apaisée.

Cette fin de siècle aura été riche en événements inouïs qui auront vu se succéder l'euphorie et l'inquiétude : chute du mur de Berlin et effondrement du système et de l'empire soviétiques, fin de l'apartheid en Afrique du Sud, aujourd'hui éclaircie au Proche-Orient. Chaque étape franchie introduit dans l'histoire humaine des complexités inattendues, de nouvelles inconnues, des périls inédits, des désordres. Il faut le savoir, pour doser ses enthousiasmes, et se préparer, ainsi, à l'idée que le plus dur reste à faire quand le plus dur est fait!

BRUNO FRAPPAT



…ISSANCE MUTUELLE ET L'ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS DE PAIX

de la diplomatie … a fin du comité … ces accords de … paix contre quatre … mité la capitale … ant en Israël.

… mutuelle, prélude … à Washington. … l'autonomie des … sans enthou… à Tunis, voire … taines organisa… FDLP, deux des … Yasser Arafat le … ndis qu'Ahmed Jibril, chef du FPLP-Commandement général, assuré que « le peuple palestinien ne permettra [au signataire des accords] de rester en vie ».

C'est un sentiment de grande satisfaction accueilli, à travers le monde, cette paix entre … et l'OLP. Bill Clinton s'est dit « enthousiasmé » … Londres a salué « une avancée majeure », … parle d'un « nouvel élan » donné aux négociations. Le porte-parole du Vatican a rappelé « le … de Jean-Paul II de se rendre au Proche-Orient ». … secrétaire général de l'ONU a annoncé la … d'un groupe de travail pour préparer des … tions, destinées à aider au développement … « Gaza et Jéricho d'abord ».

Les lettres officielles

Voici les textes des lettres de Yasser Arafat, le président de l'OLP, et du premier ministre israélien Itzhak Rabin portant reconnaissance mutuelle entre la centrale palestinienne et l'Etat d'Israël, telles qu'elles ont été rendues publiques, jeudi 9 septembre, par le gouvernement israélien.

Le texte de M. Arafat

Monsieur le premier ministre

La signature de la Déclaration de principes marque une ère nouvelle dans l'histoire du Proche-Orient. Avec cette ferme conviction je voudrais confirmer les engagements suivants de l'OLP :

L'OLP reconnaît le droit de l'Etat d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité.

L'OLP accepte les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies.

L'OLP est attachée au processus de paix au Proche-Orient et à une solution pacifique du conflit entre les deux parties et déclare que toutes les questions en suspens relatives à un statut permanent seront réglées par la négociation.

L'OLP considère que la signature de la Déclaration de principes constitue un événement historique inaugurant une époque nouvelle de coexistence pacifique, sans violence ni acte qui pourrait mettre en danger la paix et la stabilité. En conséquence, l'OLP renonce à recourir au terrorisme et à tout autre acte de violence et assumera sa responsabilité sur tous les membres et personnels de l'OLP afin de garantir leur acceptation, prévenir les violations [de cet engagement] et sanctionner les contrevenants.

Dans la perspective d'une ère nouvelle et de la signature de la Déclaration de principes, dans le cadre de l'acceptation palestinienne des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, l'OLP affirme que les articles et les points de la Charte palestinienne niant le droit d'Israël à exister ainsi que les clauses de la Charte qui sont en contradiction avec les engagements de cette lettre sont désormais inopérants et non valides. En conséquence, l'OLP va soumettre à l'approbation formelle du Conseil national palestinien [CNP, Parlement en exil] les modifications nécessaires dans la Charte palestinienne.

Sincèrement,

Yasser Arafat

Président de l'Organisation de libération de la Palestine.

Cher ministre Holst,

Je voudrais vous confirmer qu'après la signature de la Déclaration de principes, j'inclurai les éléments suivants dans mes déclarations publiques.

A la lumière de l'ère nouvelle marquée par la signature de la Déclaration de principes, l'OLP encourage et appelle le peuple palestinien de Cisjordanie et de Gaza à prendre part aux mesures conduisant à la normalisation, rejetant la violence et le terrorisme, contribuant à la paix et à la stabilité et participant activement à la reconstruction, au développement économique et à la coopération.

Yasser Arafat

Président de l'Organisation de libération de la Palestine.

Le texte de M. Rabin

Son Excellence

Johan Jorgen Holst

Ministre des affaires étrangères, Norvège.

9 septembre 1993

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 9 septembre 1993, je voudrais vous confirmer qu'à la lumière des engagements de l'OLP qui y figurent, le gouvernement d'Israël a décidé de reconnaître l'OLP comme le représentant du peuple palestinien et d'engager des négociations avec l'OLP dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient.

Itzhak Rabin

Premier ministre.

… tan, pour la cérémonie de signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie, par Mahmoud Abbas (Abou Mazen), l'architecte de cet accord. Le chef de la diplomatie norvégienne a laissé entendre que Shimon Pérès signerait pour Israël.

Dans la lettre de reconnaissance d'Israël par l'OLP, l'un des arguments les plus débattus a été l'engagement de la centrale palestinienne non seulement à renoncer à recourir à la violence, mais à « prendre des mesures disciplinaires contre les contrevenants », c'est-à-dire, comme l'a dénoncé un membre du comité exécutif, « à assurer la sécurité de l'occupation ». « Nous ne sommes pas prêts à jouer le rôle de la police des occupants », devait ainsi protester Samir Ghoché, qui a toutefois voté en faveur de l'accord.

En s'engageant au nom de l'OLP, M. Arafat a pris le risque d'affronter sur le terrain deux autres composantes importantes de la centrale palestinienne, le FDLP de Nayef Hawatmeh et le FPLP de Georges Habache. Ces deux organisations, basées à Damas, qui ont boycotté les travaux du comité exécutif, ont dénié, jeudi, à M. Arafat le droit de reconnaître Israël … [illegible] … le peuple palestinien et l'OLP en tant que cadre représentatif … [illegible] … palestiniennes. »

Annoncée dès le début de l'après-midi en Israël et confirmée peu après à Tunis par le porte-parole de l'OLP, Yasser Abed Rabbo, la reconnaissance mutuelle entre l'OLP et Israël avait … quelques heures de la réunion du comité exécutif, semé la plus grande confusion dans les rangs palestiniens. Interrogé sur cette annonce, M. Khaddoumi affirmait … [illegible]

… responsable … purement et simplement.

Quelques heures plus tard … [illegible]

FRANÇOISE CHIPAUX

Sans passion

Suite de la première page

« Ça vous fait quoi, M. Israël, de vous retrouver ce soir côte à côte avec M. Palestine ? » Rien, évidemment. Les invités des plateaux de télévision se voient régulièrement, depuis des années. Sur la première chaîne nationale israélienne, en revanche, la grand-messe cathodique de 21 heures a été avancée d'une heure pour faire place à un match de coupe de basket-ball. Les gens sont rentrés voir leur équipe. Beaucoup ont raté le journal. Quant à la deuxième chaîne, elle passe un film américain...

« Un pacte maudit »

Pas d'exaltation, sauf parmi les quelques centaines de colons hystérico-messianiques qui continuent, depuis deux jours, à camper devant les bureaux du premier ministre, à Jérusalem, et à l'abreuver d'insultes. Sans doute faudra-t-il attendre la future et encore éventuelle poignée de main historique entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat pour que les deux camps réalisent qu'aux environs de 17 h 30 heure locale, jeudi 9 septembre 1993, dans la salle de réunion du gouvernement, il s'est passé quelque chose de capital pour leur avenir. Le cabinet restreint – c'est-à-dire les huit ministres les plus importants parmi les dix-huit que compte l'équipe de M. Rabin – a donné son accord au premier d'entre eux pour qu'il engage l'Etat juif à reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine.

La cérémonie de signature proprement dite devait être retransmise en direct, vendredi matin, par la télévision israélienne. La lettre par laquelle le chef de l'OLP reconnaît l'existence d'Israël et annule tous les articles de la Charte nationale palestinienne qui contredisent l'accord de reconnaissance mutuelle avait été paraphée, la veille, par Yasser Arafat et apportée, de Tunis, par Johan Joergen Holst, ministre norvégien des affaires étrangères et parrain des tractations secrètes qui ont abouti à cet événement.

La droite et l'extrême droite elles-mêmes paraissent totalement abasourdies. Elles broient du noir, mais en silence. Seuls quelques ténors fatigués, que les journalistes sont allés déranger dans leurs foyers, ont consenti quelques commentaires convenus. *« Si j'étais encore premier ministre,* a révélé, hébérlué, Itzhak Shamir, *je n'aurais jamais signé un accord aussi périlleux pour Israël. »* De fait, a renchéri l'un de ses anciens ministres, Rehavam Zeevi, chef de file du Moledet, un parti d'extrême droite qui milite pour un transfert en masse des Arabes hors d'Israël et des territoires occupés, *« c'est un jour noir pour Israël »*. Oui, *« le jour le plus noir de toute l'histoire de notre pays »*, a doctement commenté Benyamin Netanyahu, jeune héritier de M. Shamir à la tête du Likoud et, à ce titre, chef de l'opposition.

Pour le parti national religieux – qui compte six élus à la Knesset – repaire d'extrémistes à kippa et matrice des mouvements d'ultras comme le Goush Emounim, ce « bloc de la foi » qui sème sporadiquement la terreur dans les villages palestiniens, l'accord de reconnaissance mutuelle est tout simplement un *« pacte maudit »*.

Bref, beaucoup d'invectives – *« un gouvernement de fous »*, s'est exclamé M. Netanyahu – mais peu de critiques sur le fond. Contre toute évidence, le Likoud, par la voix de plusieurs de ses chefs de file, continue d'affirmer que *« le gang de l'OLP »* trompe tout le monde et qu'il *« cherchera toujours à détruire l'Etat juif »*.

Une rapide lecture de la lettre de M. Arafat montre pourtant qu'au contraire c'est l'OLP qui se saborde virtuellement en renonçant à l'objectif qui avait motivé sa création, il y a vingt-neuf ans, à savoir la libération de l'ensemble du territoire de la Palestine. Qu'obtient Israël en *« décidant de reconnaître »*, en six lignes, *« l'OLP comme représentant* – non pas « unique », car M. Rabin a refusé de trancher dans les querelles intestines palestiniennes – *du peuple palestinien » ?* La réponse à cette question est dans le texte de la lettre adressée par Yasser Arafat au chef de l'exécutif israélien : *« L'OLP reconnaît le droit d'Israël à l'existence dans la paix et la sécurité »*.

La présence de l'Etat juif sur une partie de la vieille Palestine est ainsi formellement légitimée. Venant de ceux qui, originaires de la même terre, ont combattu son existence depuis sa création en 1948, ce n'est ni une mince victoire pour Israël ni la seule. Considérant que la Déclaration de principes sur l'autonomie, qui devrait être signée, lundi prochain, à Washington *« inaugure une ère nouvelle de coexistence pacifique »*, l'OLP *« renonce au terrorisme et autres actes de violence qui mettent en péril la paix et la stabilité »*.

Comment dire plus clairement, sans en prononcer le nom, que Yasser Arafat appelle à mettre un terme à une « Intifada » que son organisation n'avait, au reste, pas déclenchée, la « révolte des pierres » ayant été largement spontanée, et ensuite seulement, récupérée et encadrée par l'OLP ? Dans sa lettre au ministre norvégien, dont copie a été remise à Itzhak Rabin, le chef de l'OLP est plus explicite : *« L'OLP encourage et appelle le peuple palestinien de Cisjordanie et de Gaza (...) à rejeter la violence et le terrorisme, à contribuer à la paix et à la stabilité. »* Bref, non seulement la centrale palestinienne ne veut plus détruire l'Etat juif, mais aujourd'hui encore moins qu'hier elle n'en a les moyens.

PATRICE CLAUDE

La crise gouvernementale

Le parti Shass prêt à la défection mais « pas à l'opposition à la paix »

A la suite de l'affaire de corruption qui a éclaboussé son chef, le ministre de l'intérieur, Arieh Déri, le parti Shass, formation religieuse ultra-orthodoxe et sépharade, a annoncé, jeudi 9 septembre, qu'il s'apprêtait à rompre avec le gouvernement de M. Rabin.

A l'issue d'une réunion au domicile du guide spirituel du Shass, le rabbin Ovadia Yossef, le vice-ministre du logement, Arieh Gamliel, a annoncé que sa formation, qui compte six députés, était disposée à quitter la coalition gouvernementale. M. Gamliel a indiqué que le premier ministre allait rencontrer le rabbin Ovadia Yossef *« jeudi ou dimanche »* et qu'à l'issue de cette rencontre, le Shass déciderait *« s'il reste dans la coalition et s'il vote en faveur de l'accord avec l'OLP »*.

M. Yossef Azran, député du Shass, a affirmé, pour sa part, à la radio, que sa formation passera *« peut-être à l'opposition, mais pas à l'opposition à la paix »*. Le Shass dispose de six députés au Parlement. Sans son appui, M. Rabin aurait besoin des cinq parlementaires arabes et communistes – sur lesquels il refuse en principe de compter – pour réunir une majorité de 61 voix sur 120 (*le Monde* du 10 septembre). – *(AFP.)*

Négociations dans un palace

Les secrets bien gardés de l'hôtel Bristol

Les négociateurs israéliens et palestiniens ont-ils lu le guide Gault et Millau avant de choisir l'hôtel Bristol, à Paris, pour abriter la dernière nuit de leurs pourparlers secrets ? La notice du guide assure en effet que le grand hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré est *« le plus discret de nos palaces. Donc le plus attirant pour les grands de ce monde, vedettes du spectacle, de la politique et des affaires, qui recherchent un peu d'incognito et d'intimité, sans rien perdre de luxe et de raffinement. »*

Avec ses cent quatre-vingt-seize chambres, dont quarante-trois suites (de 2 450 francs à 20 000 francs la nuit), il est aussi, assure la direction, le moins cher des quatre palaces parisiens. Un bon choix, en somme. D'autant qu'il ne faut pas compter sur la direction de l'hôtel pour jouer les commères, fût-ce pour commenter un aspect même mineur d'un événement historique. Le Bristol n'aime pas le tapage, pas plus que l'air parfois un peu débraillé des journalistes qui font tâche dans le hall de marbre.

Le directeur de la clientèle, *Jean-Marie Burlet,* affirme n'avoir appris que par la presse la présence jusque-là confidentielle, dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 septembre, des négociateurs israéliens et palestiniens. Aucune agitation particulière n'aurait été décelée, hormis une réunion prévue de longue date de banquiers britanniques. Une enquête est en cours, assure la direction, *« mais on ne sait ni où, ni comment, ni si cela s'est passé ici »*. De toute façon, la tradition de discrétion de la grande maison interdirait d'en dire plus. Reste une unique preuve matérielle, une photo d'un négociateur israélien prise par un photographe de l'agence Reuter.

« L'univers de chacun de nos clients est son propre univers. Ils sont ici comme chez eux, et nous ne nous occupons pas de leur vie privée. » Ancienne résidence de la Pompadour, transformé en hôtel de luxe en 1924, le Bristol est *« une invitation au délassement et au rêve »*, son bar, *« instants privilégiés, propos chochotés, accueille toutes les confidences »*. Ses chambres, grâce à *« une installation judicieuse de portes et d'entrées indépendantes permettant d'isoler boudoirs et bureaux »* facilitent *« ainsi les activités professionnelles et mondaines »* des hôtes séjournant à Paris. Winston Churchill, Konrad Adenauer – qui appréciait, dit-on, de pouvoir se rendre à pied à l'Elysée voisin pour rencontrer le général de Gaulle, – faisaient partie des clients de marque du palace. Comme Ava Gardner, *Kim Novak ou Rita Hayworth.*

Flattée ou gênée d'une agitation qu'elle trouve un tantinet vulgaire, la direction du Bristol se serait volontiers passée de cette involontaire publicité, mais se félicite au moins de ce que l'honneur de la maison soit sauf : *« Personne n'a rien su et vous êtes tous en retard. »*

AGATHE LOGEART

Selon une journaliste française

Itzhak Rabin et Yasser Arafat se seraient rencontrés à Paris le 1er juillet

Une journaliste française a déclaré jeudi 9 septembre que le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et le président de l'OLP, Yasser Arafat, s'étaient rencontrés secrètement le 1er juillet vers 16 h 15 dans un grand hôtel parisien. Valérie Zenati, travaillant à Radio-Communauté judaïque-FM, a affirmé sur France-2 qu'elle avait vu Yasser Arafat devant la suite occupée par Itzhak Rabin à l'hôtel Crillon, place de la Concorde, lors de la visite officielle du chef du gouvernement israélien à Paris.

Elle a précisé que des responsables israéliens lui avaient demandé de garder le secret *« pour ne pas nuire »* à la politique d'Israël. Valérie Zenati, âgée de vingt-trois ans, a raconté qu'elle se trouvait au Crillon pour un rendez-vous avec un conseiller d'Itzhak Rabin quand elle a aperçu le chef de l'OLP. Entouré de gardes du corps, le dirigeant palestinien vêtu d'un costume civil avec cravate, portant des lunettes noires et tête nue, se dirigeait vers la suite de M. Rabin accompagné de son conseiller Bassam Abou Charif.

« J'ai formellement reconnu Arafat bien qu'il ne fût pas vêtu comme d'habitude », a-t-elle dit. Le porte-parole de M. Rabin a démenti, jeudi soir, que le premier ministre israélien ait rencontré le président de l'OLP à Paris

Un entretien avec la déléguée générale de Palestine à Paris

Leïla Shahid demande à la France d'aider les Palestiniens à réussir

La nouvelle déléguée générale de Palestine en France, Leïla Shahid, a pris ses fonctions à une période charnière, au moment où doit se mettre en place l'*« auto-gouvernement palestinien intérimaire »* en Cisjordanie et à Gaza. Et elle ne cache pas sa satisfaction de découvrir combien le gouvernement français est conscient de l'importance des enjeux et désireux d'apporter sa contribution au succès de cette première phase du processus de paix israélo-palestinien.

« Les différentes autorités gouvernementales françaises, tant au Quai d'Orsay qu'à Matignon, ont adressé des signes très clairs à l'OLP, lui signifiant qu'elles étaient disponibles pour aider les Palestiniens à mener à bien les négociations bilatérales directes avec Israël et à mettre en place les structures administratives et économiques nécessaires, afin d'assurer le succès de l'expérience de Gaza et Jéricho », nous a déclaré Mme Shahid, qui a déjà été reçue à Matignon, ainsi que par le ministre des affaires étrangères Alain Juppé – qui a également reçu, il y a quelques jours, le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès, l'un des principaux artisans de l'accord israélo-palestinien, – et par le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Valéry Giscard d'Estaing.

Edouard Balladur a adressé une lettre à M. Arafat, appuyant et saluant *« l'étape décisive que constitue ce développement dans le processus de paix »*. La France est *« disponible pour appuyer la poursuite du processus par tous les moyens dont elle dispose »*, ajoutait le premier ministre, qui soulignait que Paris avait décidé de *« provoquer une réunion des Douze au niveau des hauts fonctionnaires pour examiner l'appui que la CEE pourrait apporter à ce processus »*. M. Juppé, de son côté, avait tenu le même discours à son homologue israélien. *« La France parmi les Douze,* avait-il dit, *sera très active pour que la Communauté s'engage économiquement et financièrement. »*

Pour Mme Shahid, *« il est très important de réussir l'expérience de la gestion de Gaza-Jéricho, parce que c'est la seule garantie réelle, pour nous et pour Israël, de passage à la deuxième phase, celle du statut définitif des territoires occupés »*. Si c'est l'échec, l'OLP devra faire son deuil de Jérusalem-Est, voire du reste des territoires, mais le danger est aussi grand pour Israël, car l'Etat juif aurait l'anarchie à ses portes, souligne Leïla Shahid.

Economie et politique étroitement liées

« L'enjeu économique dans les territoires occupés est en réalité un enjeu politique, parce que nous sommes bel et bien dans un nouvel ordre mondial qui se met en place au Proche-Orient comme partout ailleurs. D'où l'accord conclu entre Israël et l'OLP, et qui est un peu le résultat de dix sessions de négociations bilatérales et de quinze réunions des différentes commissions multilatérales », insiste-t-elle, au moment où la surprise provoquée par l'annonce d'un accord entre les ennemis jurés d'hier risque de faire oublier qu'un travail de fourmi a été accompli pendant vingt et un mois, dont on a cru qu'il était stérile – en particulier les rencontres multilatérales qui ressemblaient davantage à une grand-messe qu'à un travail productif – mais qui a eu en fait un effet cumulatif.

« C'est pourquoi, explique Mme Shahid, *l'accord englobe les aspects économiques et politiques, palliant l'anomalie du processus de Madrid, qui établissait une nette séparation entre les deux. L'accord n'a été rendu possible que parce que les deux parties ont pu prendre conscience du fait que leurs intérêts respectifs se rejoignaient et que ces intérêts ne pouvaient être servis que dans une situation de paix, pour nous et pour les Etats arabes. »* En d'autres termes, Israël et l'OLP ont compris que la coopération régionale économique était tributaire d'une réelle coexistence politique.

Selon Leïla Shahid, *« les dirigeants français comprennent très bien que l'enjeu économique est la seule garantie face aux hésitations d'Israël, ou aux forces d'opposition palestiniennes, qu'elles soient de gauche ou islamistes »*. *« Il faut,* plaide avec fougue cette militante de longue date de sa « cause » et qui a mûri avec elle, *mettre en place des infrastructures, créer des emplois immédiatement et cela peut se faire en partenariat avec la CEE. »*

Mercredi 8 septembre, la Commission européenne a annoncé que pour garantir la paix et la sécurité au Proche-Orient, elle était disposée à accorder 100 millions d'écus supplémentaires par an, sur les cinq prochaines années, à l'ensemble des pays de la région (*le Monde* du 10 septembre). La Commission se propose d'inviter à Bruxelles des experts israéliens et palestiniens pour envisager les différentes options de coopération après la signature d'un accord de paix.

De la part des Français, l'OLP souhaite plus spécifiquement une contribution à la mise sur pied des *« institutions nationales palestiniennes »* et des *« structures de l'auto-gouvernement »*. A l'occasion de la visite de François Mitterrand en Israël en décembre dernier, un protocole financier d'un montant de 20 millions de francs a été conclu entre la France et les Palestiniens, qui prévoit, entre autres, la formation de cent cadres de l'administration publique. *« Treize membres du haut-conseil du logement* [pour les Palestiniens, les hauts-conseils sont les noyaux des futurs ministères] *se trouvent actuellement à Paris pour discuter avec le ministère de l'équipement de l'apport de la France au niveau de la formation. »*

Le « virus de la 242 »

Mais ce n'est pas tout. L'OLP souhaiterait que la France, en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, contribue à *« trouver un remède au virus de la résolution 242 du Conseil »*, dit Mme Chahid. Et ce *« virus »*, c'est la version anglaise de la résolution, qui parle *« de »* territoires occupés alors que la française parle *« des »* territoires.

« Tant que ce virus anglais existera, le programme de l'ordinateur sera faussé, dit-elle, *et on butera éternellement sur le même problème. »* Aussi suggère-t-elle que les membres du Conseil, *« qui sont après tout responsables de cet état de fait »*, en réfèrent à la Cour internationale de justice de La Haye. Pour souligner l'urgence d'une telle démarche, elle rappelle que la création de colonies de peuplement israéliennes autour de Jérusalem se poursuit à un rythme effréné. *« Bientôt Jérusalem-Est s'étendra jusqu'à Jéricho »*, s'indigne-t-elle.

« Le gouvernement français est conscient du fait que la poursuite de la colonisation autour de Jérusalem et une éventuelle tentative des Israéliens d'arrêter le processus de paix à l'option Gaza-Jéricho seraient un désastre et que ce ne serait pas non plus dans l'intérêt de l'Etat juif », affirme-t-elle. Leïla Chahid plaide enfin pour la francophonie, étant donné *« l'intérêt de plus en plus marqué des Palestiniens pour la langue française »*. Avec la nouvelle phase qui s'ouvre pour les Palestiniens, Leïla Shahid aura du pain sur la planche.

MOUNA NAÏM

Le délégué de l'OLP rencontre la communauté juive de Belgique

Pour la première fois en Europe, un délégué de l'OLP a pu rencontrer mercredi 8 septembre une communauté juive, en l'occurrence celle de Belgique, à l'initiative d'une radio juive de Bruxelles, qui a retransmis le dialogue en direct sur les ondes.

Chawki Armali, délégué de l'OLP à Bruxelles, qui s'est déclaré *« très ému par cette invitation »* de Radio judaïca, a déclaré que *« le grand voyage de la paix au Proche-Orient ne fait que commencer »*. Assis sous un immense portrait de David Ben Gourion, le délégué palestinien a invité la communauté juive *« à oublier les occasions de paix ratées et la haine accumulée pendant les années de confrontation »*. Puis il a exprimé le souhait de voir naître au Proche-Orient un *« modèle semblable à la Communauté Européenne »*, voire même *« une confédération entre les Etats futurs de la région »*. – *(AFP.)*

□ **Israéliens et palestiniens aux manœuvres de l'OTAN.** – Des observateurs israéliens et palestiniens assisteront les 22 et 23 septembre à des manœuvres de l'OTAN au Danemark. Au nom de la Communauté européenne, le Danemark a en effet invité les représentants de tous les participants aux négociations multilatérales, ainsi que ceux de tous les pays membres de la CSCE. – *(AFP.)*

ISRAËL-OLP : LA RECONNAISSANCE MUTUELLE

Axée sur des dénominateurs communs

La Déclaration de principes renvoie à plus tard les questions difficiles

La clef du texte – qui doit entrer en vigueur un mois après sa signature – est dans son préambule : elle tient en un membre de phrase, en six mots capitaux qui expliquent pourquoi la Déclaration commune de principes israélo-palestinienne est une date charnière dans l'histoire du conflit du Proche-Orient : les deux parties ont décidé *« de reconnaître leurs droits mutuels légitimes et politiques »*.

C'est le compromis que des circonstances internationales et régionales et d'autres propres à chacun des signataires ont rendu possible. Chacune des deux parties a donc cédé sur certains points importants ou de détail, mais l'essentiel des concessions semble avoir été fait du côté israélien.

Il s'agit seulement d'une Déclaration de principes qui définit les grandes lignes fondamentales de la conduite à suivre pour la période intérimaire de cinq ans prévue pour la Cisjordanie et Gaza. Plusieurs détails et modalités de *l'« accord intérimaire »* proprement dit devront être négociés ultérieurement.

Des questions litigieuses demeurent – et le sort de Jérusalem n'est pas le moindre de ces litiges. L'adresse des négociateurs a consisté à les renvoyer à plus tard – sans opposer de veto juridique ni politique – avec très certainement l'arrière-pensée que de premiers succès en faciliteraient le règlement.

Le texte comporte une bizarrerie : alors qu'il a été négocié entre l'OLP et l'Etat juif, il ne mentionne nulle part la centrale palestinienne, et fait référence, dans son préambule, à la *« délégation palestinienne représentant le peuple palestinien »*. Cela explique sans doute l'insistance mise par le chef de l'OLP, Yasser Arafat, à obtenir une reconnaissance mutuelle entre son organisation et l'Etat juif avant la signature de l'accord. Un tel préalable ferait en effet de l'OLP le mandant officiel de la *« délégation palestinienne »*.

■ **La négociation.** – Les Palestiniens ont été rassurés : même si, à ce jour, des divergences de vues concernant le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza les opposent à Israël, ce dernier a admis que les deux phases du processus de paix – la solution intérimaire et le règlement définitif – étaient liées, et que les négociations conduiraient *« à l'application des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU »*.

Des garanties pour les Palestiniens

Cela n'a l'air de rien, mais pour les Palestiniens c'est fondamental, dans la mesure où le principe directeur des résolutions 242 et 338 est l'échange de la paix contre les territoires – ce qui garantit déjà que l'accord définitif ira au-delà de la simple autonomie des personnes. Admettre le principe de l'unicité territoriale garantit en outre aux Palestiniens que la Cisjordanie et Gaza sont la base physique de l'exercice du pouvoir palestinien. La question est d'une importance telle pour eux que, dans le document qu'ils ont proposé en août dernier au secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, il était fait quatre fois référence aux résolutions 242 et 338 et au lien étroit existant entre les deux étapes de la négociation.

■ **Autorité palestinienne intérimaire.** – A mi-chemin entre la proposition initiale israélienne de mettre en place un organisme *« administratif »* dans les territoires occupés et l'exigence palestinienne d'une *« entité centrale et politique »*, l'organisme élu auquel se fera le transfert de pouvoirs détenu durant la période intérimaire s'intitulera le *« Conseil »*. Mais il s'agira d'un *« auto-gouvernement »* – et non d'une simple *« autonomie »*. – dont les pouvoirs devraient être étendus dans la mesure où, dès sa mise en place, *« l'administration civile israélienne sera dissoute et le gouvernement militaire se retirera »*.

Faute sans doute d'une entente sur l'étendue de ces pouvoirs, les deux parties n'ont d'ores et déjà spécifié que quelques champs d'activité, dont la *« taxation directe »*, l'un des attributs essentiels d'une autorité politique. Les discussions qui s'engageront sur *l'« accord intérimaire »* proprement dit permettront de délimiter *« le champ de son* [le *« Conseil »*] *autorité exécutive et législative ainsi que les organes judiciaires palestiniens indépendants »*. Il est toutefois d'ores et déjà prévu que le « Conseil » créera un certain nombre d'organismes, parmi lesquels les Palestiniens retiendront surtout une « autorité » chargée de la terre et une autre de l'eau, ce qui leur permettra un début de contrôle de leurs ressources.

■ **Le « retrait » ou le « redéploiement » des forces israéliennes.** – Dès l'entrée en vigueur de la déclaration de principes, un *« redéploiement »* des forces israéliennes commencera, dont l'objectif est d'évacuer les zones peuplées. En revanche, à Gaza et Jéricho – choisies comme zones pilotes, – il s'agira, en vertu d'un accord qui reste à conclure dans un délai de deux mois à dater de l'entrée en vigueur de la Déclaration de principes, d'un *« retrait »* échelonné sur quatre mois, mais – et c'est là une première limite – qui exclut les implantations israéliennes.

Le contrôle du pont Allenby

Le texte n'est pas non plus précis sur certains points : il n'indique pas, par exemple, s'il s'agit de la ville de Jéricho seulement, ou si la région alentour est incluse. Il ne précise pas non plus qui contrôlera le pont Allenby. Yasser Arafat a déclaré, mardi 7 septembre, que ce pont et les points de passage seront sous contrôle palestinien avec une *« supervision internationale »*, mais les responsables israéliens ont affirmé que le pont resterait sous le contrôle de l'Etat juif au cours de la période intérimaire.

■ **Les élections.** – Les Palestiniens ont obtenu que des élections *« politiques* – et c'est très important – *générales directes et libres aient lieu sous supervision mutuellement agréée et* – et c'est un autre acquis pour les Palestiniens – *sous observation internationale »*. Les Palestiniens ont par ailleurs obtenu une réaffirmation des termes de la lettre d'invitation américaine au processus de paix de Madrid, qui prévoyait, affirment-ils, que les habitants actuels de la Ville sainte *« auront le droit de* [participer] *au processus électoral »*.

L'accord israélo-palestinien précise que les modalités de cette participation feront l'objet d'un *« accord entre les deux parties »*. Ce qui signifie que les deux parties doivent encore déterminer si les habitants de la Ville sainte pourront à la fois être électeurs et éligibles. On est loin en tout cas du refus net de l'Etat juif d'accepter que les Palestiniens de Jérusalem soient assimilés au reste des habitants des territoires occupés.

■ **Jérusalem.** – Pour autant, le problème de Jérusalem n'est pas réglé. Il est renvoyé aux négociations sur le statut permanent des territoires. Au moins la question de Jérusalem n'est-elle plus taboue. Le gouvernement israélien accepte d'en débattre.

■ **Les colonies de peuplement.** – La discussion sur leur avenir, de même que sur les arrangements de sécurité et les frontières, est, elle aussi, reportée aux pourparlers sur le statut définitif. La Déclaration ne dit mot sur leur développement éventuel ou au contraire leur gel, en attendant cette deuxième phase.

■ **Les réfugiés.** – L'annexe I de la Déclaration de principes prévoit que le statut futur des personnes déplacées par la guerre israélo-arabe de 1967 ne sera pas lésé du seul fait qu'ils ne participeront pas aux élections pour le *« Conseil »*. Ils sont au nombre de 800 000 environ. Aucune mention n'est faite de tous les Palestiniens qui sont partis en 1948 et dont l'OLP a toujours revendiqué le droit au retour ou à l'indemnisation, ainsi que le prévoit la résolution 194 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Nombreux sont les Palestiniens, notamment parmi les opposants, qui affirment que quantité de questions relatives à la phase intérimaire et laissées en suspens ont déjà été réglées lors de négociations secrètes.

Hormis les zones d'ombre relatives à ces questions, la Déclaration de principes passe totalement sous silence des questions telles que la monnaie – ce sera vraisemblablement le dinar jordanien, selon un proche de Yasser Arafat – ou les passeports – mais cela devrait dépendre de la nature du statut défintif des territoires.

MOUNA NAÏM

Un scénario étalé sur cinq ans

Du jour de la signature de la « Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie », portant sur une période qui ne pourra excéder cinq ans, à compter du retrait israélien de la bande de Gaza et de Jéricho, le calendrier se présentera de la manière suivante :

• **Un mois après sa signature :**

– entrée en vigueur de la Déclaration.

• **Dès l'entrée en vigueur de la Déclaration :**

– transfert aux Palestiniens des compétences en matière d'éducation et de culture, de santé, d'affaires sociales, de taxation directe et de tourisme ;

– mise en place d'un comité d'arbitrage, d'un comité de liaison conjoint israélo-palestinien et d'un comité israélo-palestinien de coopération économique ;

– ouverture d'une négociation pour la conclusion, dans les deux mois, d'un accord sur le retrait échelonné – au maximum en quatre mois – des forces militaires isrPaéliennes, de la bande de Gaza et de la région de Jéricho ;

– mise en chantier du processus électoral qui doit conduire, dans un délai de neuf mois, à la désignation d'un « Conseil », l'autorité intérimaire palestinienne de l'autonomie.

• **« Dès que possible et au plus tard au début de la troisième année de la période intérimaire » :**

– démarrage des négociations sur le statut définitif et les questions en suspens.

• **Avant la mise en place du Conseil :**

– négociation sur le transfert d'autres pouvoirs et d'autres responsabilités.

• **Après la mise en place du Conseil :**

– dissolution de l'administration civile et retrait du gouvernement militaire israélien.

Les quinze derniers jours...

Deux semaines seulement se sont écoulées entre l'annonce d'un accord sur une déclaration de principes concernant l'autonomie des territoires occupés, en commençant par « Gaza et Jéricho d'abord », et celle d'un accord sur une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP.

■ **26 août :** le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, annonce qu'Israël est disposé à se retirer de *« Gaza et Jéricho d'abord »*. Cette déclaration fait suite aux négociations secrètes qui ont eu lieu, en Norvège, depuis le mois de janvier, entre responsables israéliens et palestiniens.

Le comité exécutif de l'OLP se réunit, à Tunis, pour discuter l'accord de principes sur l'autonomie des territoires occupés.

■ **28 août :** M. Pérès rencontre le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, à Santa-Barbara, en Californie.

■ **30 août :** le gouvernement israélien, réuni en session extraordinaire, approuve, à la quasi-unanimité, le projet de déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés.

Yasser Arafat entame une tournée d'explication au Proche-Orient qui le conduit successivement au Yémen, en Egypte et au Soudan.

■ **31 août :** la onzième session des pourparlers de paix israélo-arabes s'ouvre à Washington.

■ **1er septembre :** M. Pérès admet publiquement, pour la première fois, qu'Israël *« peut reconnaître l'OLP à condition que celle-ci renonce aux passages de sa charte qui appellent à l'extermination* [de l'Etat juif] *et renonce définitivement au terrorisme »*.

Le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, se rend à Jérusalem.

■ **2 septembre :** Yasser Arafat convoque, à Tunis, le comité central du Fath, la principale composante de l'OLP, afin de dissiper les inquiétudes provoquées par ses négociations secrètes avec Israël.

Le chef de l'OLP rencontre, à Casablanca, Hassan II.

M. Pérès se rend à Bruxelles pour discuter avec les responsables de la Communauté européenne du volet financier de l'accord israélo-palestinien.

■ **3 septembre :** M. Pérès est reçu, à Paris, par Alain Juppé, et par François Mitterrand, à Latche, dans les Landes.

Des milliers de réfugiés palestiniens, installés dans des camps en Jordanie et au Liban, protestent contre les négociations en cours, tandis qu'à Tel-Aviv plusieurs milliers d'Israéliens manifestent en faveur de la paix.

■ **4 septembre :** le comité central du Fath donne le feu vert à Yasser Arafat pour continuer les négociations avec Israël.

Le roi Hussein annonce le soutien de la Jordanie à l'accord israélo-palestinien, qu'il qualifie de *« tentative très sérieuse pour parvenir à une solution de paix juste et globale »*.

■ **5 septembre :** Yasser Arafat rencontre, à Damas, le président syrien, Hafez El Assad. Celui-ci déclare qu'*« il appartient au peuple palestinien et à ses institutions de prendre les décisions qui leur conviennent »*.

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui réunit l'Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, les Emirats arabes unis, Qatar et Oman, apporte son soutien à tout accord.

■ **6 septembre :** l'ambassadeur d'Israël aux Etat-Unis, Itamar Rabinovitch, déclare que la création d'un Etat palestinien demeure une *« question ouverte »*.

Le vice-ministre israélien des affaires étrangères, Yossi Beilin, suggère que *« le secteur arabe de Jérusalem pourrait être un jour considéré comme un quartier autonome »* .

■ **7 septembre :** la police disperse sans ménagement, devant la présidence du conseil, à Jérusalem, une manifestation d'environ soixante mille personnes qui protestent contre la signature d'un accord avec l'OLP.

Le département d'Etat américain annonce les débuts du processus de rétablissement du dialogue avec l'OLP.

Yasser Arafat se rend à Oman.

■ **8 septembre :** le comité exécutif de l'OLP se réunit, à Tunis, pour étudier la déclaration de principes sur l'autonomie et l'accord de reconnaissance mutuelle.

■ **9 septembre :** le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères annonce qu'un accord de reconnaissance mutuelle entre l'Etat juif et l'OLP a été négocié et conclu à Paris.

Abie Nathan, le précurseur

La reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP rendra un homme particulièrement heureux. Il s'agit d'Abie Nathan, le « croisé de la paix », qui consacre sa vie depuis un quart de siècle à essayer de rapprocher les Arabes des Israéliens.

Son premier coup d'éclat, cet ancien pilote d'El Al l'accomplit en 1967, lorsqu'il atterrit en Egypte avec l'intention de présenter ses propositions de paix à Nasser. Il sera accueilli en Egypte avec des sourires et des chocolats avant d'être obligé de repartir. Pour cette action audacieuse – et quelques autres tentatives, – il se retrouvera dans une prison israélienne.

Dialogue direct

En 1969, Abie Nathan inaugure un « bateau pour la paix » qui émettra au large de Tel-Aviv des programmes pacifistes et... de l'excellente musique pop. Ce Don Quichotte solitaire n'aura de cesse ensuite de prôner un dialogue direct avec l'OLP, adressant de nombreux télégrammes à Yasser Arafat.

En octobre 1989, il est condamné à six mois de prison ferme pour avoir rencontré l'année précédente le chef palestinien en violation d'une loi qui interdit tout contact avec l'OLP. Cela ne l'empêchera pas, une fois sa peine purgée, de récidiver deux fois en 1991. Il sera à nouveau condamné, et passera six mois supplémentaires en détention avant d'être libéré le 30 mars 1992. Abie Nathan ou le tort d'avoir raison trop tôt...

Les négociations multilatérales...

Pour faire avancer certains dossiers-clés dans la perspective de « l'après-paix », des négociations multilatérales ont accompagné les pourparlers bilatéraux. Outre la mise en place d'un « comité de suivi » qui a lancé, les 28 et 29 janvier 1992, à Moscou, ces pourparlers « techniques », cinq groupes *ad hoc* ont été formés : coopération économique régionale, environnement, ressources en eau, contrôle des armements et réfugiés. A l'exception de la Syrie – sur laquelle s'est aligné le Liban – qui s'en est tenue à l'écart aussi longtemps que des *« progrès tangibles »* n'auraient pas été faits dans les discussions bilatérales, ont assisté à ces réunions, non seulement les parties directement associées au processus de paix, à savoir Israël, les Palestiniens, la Jordanie, mais encore beaucoup d'autres parties prenantes – une trentaine – qu'elles soient ou non appelées à jouer, à l'avenir, le rôle de bailleur de fonds.

Il s'est notamment agi de l'Egypte, de l'Arabie saoudite au nom du Conseil de coopération du Golfe (CCG), et de la Tunisie au nom de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Sans compter les Etats-Unis et la Russie en tant que co-parrains des négociations, la Communauté européenne, le Canada et le Japon.

Certes, ces discussions multilatérales, qui étaient pilotées par Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, et par Aboul Alaa, chef du département économique de l'OLP – tous deux au cœur du dispositif qui a conduit aux accords de paix israélo-palestiniens –, n'ont pas apporté des progrès substantiels. Il n'empêche que ces nombreux contacts dont personne n'attendait, en l'état actuel du dossier, qu'ils débouchent sur des décisions spectaculaires, ont permis aux deux parties de mieux se connaître, pour mieux négocier ensuite.

■ **Coopération économique régionale.**

Trois sessions ont eu lieu : les 11 et 12 mai 1992 à Bruxelles, les 29 et 30 octobre à Paris et les 4 et 5 mai 1993 à Rome. Deux thèmes ont dominé les travaux de la dernière réunion : la demande palestinienne d'une aide d'urgence pour les territoires occupés et l'accent mis par la délégation israélienne sur le développement économique à plus long terme. Un geste concret : les Etats-Unis se sont engagés, aux côtés de l'Italie, de l'Espagne et de la CEE, à fournir une aide immédiate de 20 millions de dollars pour la création d'emplois dans les territoires.

■ **Environnement**

Trois sessions ont eu lieu : les 18 et 19 mai 1992 à Tokyo, les 26 et 27 octobre à La Haye et les 24 et 25 mai 1993 à Tokyo. Le rapport de synthèse de la dernière réunion fait allusion au *« besoin accru »* de la mise en œuvre d'*« institutions »* par les *« parties régionales »*, y compris la Cisjordanie et la bande de Gaza pour *« assurer la coordination et la mise en œuvre efficace »* des activivtés du groupe de travail.

■ **Ressources en eau**

Trois sessions ont eu lieu : du 13 au 15 mai 1992 à Vienne, les 15 et 16 septembre à Washington et les 28 et 29 avril 1993 à Genève. La dernière réunion s'est soldée par un échec total, les Palestiniens en rejetant l'entière responsabilité sur Israël pour avoir refusé de discuter du droit à l'eau du peuple palestinien dans les territoires occupés.

■ **Contrôle des armements**

Trois sessions ont eu lieu : du 11 au 14 mai 1992 à Washington, du 17 au 19 septembre à Moscou, et du 19 au 21 mai 1993 à Washington. Au cours de ces réunions ont été étudiées les mesures propres à rétablir la confiance ainsi que les moyens de renforcer la stabilité au Proche-Orient, à l'exemple de ce qui se fait dans d'autres régions.

■ **Réfugiés**

Deux sessions ont eu lieu : les 11 et 12 novembre 1992 à Ottawa, et du 11 au 13 mai 1993 à Oslo. Pour la première fois, Israël a accepté de discuter, au cours de la dernière rencontre, de la réunification des familles palestiniennes qui ont des liens avec les territoires occupés.

...et bilatérales

■ **Israël-Syrie :** l'autre dossier épineux du conflit israélo-arabe est le Golan syrien, à propos duquel les négociations sont pratiquement au point mort depuis un an, c'est-à-dire depuis que, le 10 septembre 1992, Itzhak Rabin a proposé pour la première fois explicitement à la Syrie une partie du Golan en échange d'un traité de paix et que, treize jours plus tard, Damas a renvoyé l'ascenseur en se déclarant disposé à conclure une *« paix totale »*, en échange d'un *« retrait total »* des territoires occupés.

Cette avancée, qui aurait dû débloquer les négociations, n'a fait que les compliquer puisque depuis lors, Israël exige de savoir si l'expression *« paix totale »* implique une normalisation totale et un échange de relations diplomatiques entre les deux pays, alors que la Syrie refuse de fournir une quelconque explication aussi longtemps que l'Etat juif ne se sera pas engagé, de son côté, à un *« retrait total »*. Il y a quand même eu un léger progrès dans l'intervalle, puisque le président syrien a admis publiquement, en mai dernier, que les quatre canaux de la négociation ne devaient pas nécessairement avancer au même pas, l'important étant qu'en définitive, aucun traité de paix séparé ne soit conclu avec l'Etat juif.

■ **Israël-Jordanie :** en principe, dès lors qu'entre Israéliens et Palestiniens les négociations se seront débloquées, les choses devraient aller vite entre Israël et la Jordanie. Depuis novembre 1992, en effet, les délégations des deux pays sont parvenues à un projet d'accord sur ce qui a été alors appelé « ordre du jour », mais qui est en fait une déclaration de principes détaillée sur les objectifs de la négociation. Des comités d'experts se sont même mis au travail, mais l'officialisation de ces travaux attendait une percée du côté des Palestiniens. Le roi Hussein a toutefois récemment exprimé des craintes que le projet « Gaza-Jéricho d'abord » n'entraîne une émigration de Palestiniens de Cisjordanie vers la Jordanie.

■ **Israël-Liban :** à la veille de la onzième session des négociations bilatérales de paix, Israël, par la voix d'un haut fonctionnaire, s'est déclaré disposé à retirer ses troupes du sud Liban, dans un délai de six à neuf mois après le déploiement de l'armée libanaise le long de la « zone de sécurité » – que l'Etat juif contrôle au sud Liban – et le désarmement du Hezbollah.

Cette proposition a été rejetée par Beyrouth. En réalité, il est difficile de prévoir une percée dans les pourparlers israélo-libanais, aussi longtemps que les choses ne se seront pas débloquées à propos du Golan syrien.

M. Na.

ACCÉLÉRATION DU P
hommes du secret
Quarante-cinq



1948-1949

…ISSANCE MUTUELLE ET L'ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS DE PAIX

…les questions difficiles

…cinq ans

…lations multilatérales…

…et bilatérales

Les hommes du secret

Outre Yasser Arafat, quatre personnes seulement, côté palestinien, ont suivi de bout en bout les négociations secrètes avec Israël :

■ **Mahmoud Abbas (Abou Mazen)** est le véritable artisan et le cerveau de l'accord. Parmi les proches de Yasser Arafat, Abou Mazen est le premier qui, en 1977, a défendu la thèse du dialogue avec Israël, convaincu dès cette époque que l'avenir passait d'abord par la reconnaissance mutuelle entre Palestiniens et Israéliens. Enseignant, grand travailleur, Abou Mazen est plutôt un homme de dossiers, à la nature réservée, ce qui le rend peu populaire auprès des masses qui ne le connaissent pas. Il a été partisan du Conseil national palestinien de 1988 (CNP, Parlement en exil) qui a reconnu l'Etat d'Israël à travers l'acceptation des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU. Depuis le début du processus de paix, il supervise toutes les négociations de Washington. Réfugié depuis 1948 – il est né voici cinquante-huit ans à Safed, au nord de l'Israël d'aujourd'hui, – il a rejoint le Fath de Yasser Arafat à sa fondation alors qu'il se trouvait dans les Emirats arabes unis. Abou Mazen est membre du comité exécutif de l'OLP au sein duquel il est responsable du département des relations nationales et internationales depuis plus de dix ans. Homme des missions délicates, rigoureux et droit, il jouit de l'estime de beaucoup de dirigeants arabes et entretient, à la fois, de bonnes relations avec la Russie et les pays du Golfe.

■ **Hamad Kreh (Abou Alaa)**, cinquante-trois ans, est le responsable des affaires économiques au sein de l'OLP. A ce titre, il avait présenté à la CEE, il y a un an, le document rédigé par des experts palestiniens sur la coopération économique au Proche-Orient, travail qui avait séduit le professeur israélien Hirschfeld, initiateur des contacts secrets. Originaire du village d'Aboudis dans la banlieue de Jérusalem, il a rejoint le Fath en 1968 mais n'est devenu membre de son comité central que lors du dernier congrès, en 1989 à Tunis. Avant de devenir responsable à Beyrouth de la SAMED, l'organisation chargée du développement de l'industrie légère et de l'artisanat, au sein de la communauté palestinienne, il travaillait à l'Arab Bank en Arabie saoudite. C'est un fidèle du chef de l'OLP, qui l'avait chargé, il y a plus d'un an, du suivi du dialogue franco-palestinien.

■ **Hassan Asfour**, quarante-trois ans, est un peu l'inconnu de ce groupe discret. Militant depuis l'âge de seize ans, il est membre du comité exécutif du Parti du peuple palestinien (ex-Parti communiste). Il a rejoint le bureau d'Abou Mazen à Tunis en 1987. Originaire de Khan Younès dans la bande de Gaza occupée, il se réfugie en Jordanie après la guerre de 1967. Diplômé du Collège d'agriculture et d'ingénierie de Bagdad, il a passé aussi deux ans à Moscou pour étudier la philosophie marxiste. Chassé du Liban par l'invasion israélienne de 1982, il est resté deux années en Syrie avant de venir à Tunis en 1984. Il a participé avec Abou Alaa aux quatorze missions secrètes en Norvège et, dit-il, aujourd'hui en souriant, *«le fait que nous ayons pu, pour une fois, garder le secret, prouve notre sérieux»*. C'est sa première mission politique d'importance.

■ **Yasser Abed Rabbo**, avec ses yeux bleu azur, son teint clair et son allure de jeune-cadre-dynamique, est l'un de ces «quadras» qui ont su les premiers négocier le virage pacifiste pris par l'OLP en 1988. Mal à l'aise avec l'esprit staliniste de son organisation-mère, le FDLP de Nayef Hawatmeh, il s'était déjà considérablement rapproché de Yasser Arafat à la faveur des réunions du comité exécutif de l'OLP, où il représentait le FDLP. Il n'en fallait pas plus pour le flair politique de M. Arafat, qui, dès l'ouverture par les Etats-Unis d'un dialogue avec l'OLP en décembre 1988, désigne cet homme ambitieux et doué. Il est l'un des trois membres de la délégation chargée des contacts avec les Américains. C'était aussi pour M. Arafat un moyen d'affaiblir le FDLP, dont la réthorique marxisante commençait à peser. Ce qui devait arriver arriva : en 1989, c'est la rupture entre M. Hawatmeh et son lieutenant ; s'ensuit une bataille passionnée pour la paternité du FDLP. C'est ainsi que M. Abed Rabbo et ses partisans créent l'Union démocratique palestinienne. Lors de la traversée du désert de Yasser Arafat, après la guerre du Golfe, Yasser Abed Rabbo a su rester fidèle. C'est sans doute cela qui lui a valu d'être l'un des négociateurs de l'accord qui vient d'être conclu entre l'OLP et Israël.

■ **Nabil Chaath** n'a pas fait partie de cette équipe, mais il n'en a pas moins joué un rôle important, car il jouit de la confiance du «Vieux». Ce quinquagénaire rondouillard, toujours souriant et à l'esprit vif, a été chargé de «piloter» pour le compte de «Tunis» la délégation palestinienne aux pourparlers bilatéraux de paix à Washington. Il pouvait d'autant moins être au four et au moulin qu'il a peut-être trop vite pris le pli que cette fonction d'officier de liaison exigeait : le contact avec la presse et le sens des relations publiques. Au cours des derniers mois, il a rencontré au Caire Yossi Sarid, le ministre israélien de l'environnement. Mais le tapage fait autour de cette rencontre visait sans doute à détourner l'attention des pourparlers secrets qui se passaient ailleurs. Originaire de Safed, lui aussi, il fait partie de cette «génération de 48» qui a connu l'exil en Egypte. C'est au Caire qu'il a fait ses études de «management» avant de les poursuivre aux Etats-Unis et de revenir au Liban pour être professeur à l'université américaine de Beyrouth. Membre du conseil révolutionnaire du Fath, il est également président de la commission politique du Conseil national palestinien.

F. C. et M. Na.

Johan Joergen Holst : discrétion et modestie

Ce grand gaillard aux allures d'éternel étudiant malgré ses cinquante-six ans est aussi un grand modeste. Et Johan Joergen Holst est sans doute le premier surpris de se voir propulsé sous les feux de la rampe, au premier plan de l'actualité mondiale. Pourtant, le ministre norvégien des affaires étrangères est un vieux routier de la scène internationale, fort connu dans les milieux spécialisés pour avoir notamment «colloqué» à grande échelle bien avant d'accéder à des responsabilités gouvernementales.

C'est, en effet, comme universitaire, spécialiste des relations internationales que Johan Joergen Holst, né à Oslo mais formé à l'université Columbia de New-York, a commencé sa carrière. En 1969, à trente-deux ans, il est directeur des recherches à l'Institut norvégien des affaires internationales, un institut dont il sera directeur de 1981 à 1986. Mais, dès cette période, celui qui est devenu le meilleur spécialiste norvégien en matière de stratégie et de sécurité internationale est appelé à des responsabilités gouvernementales : Johan Holst est nommé secrétaire d'Etat à la défense en 1976, chargé notamment de l'épais dossier des intrusions de sous-marins russes dans les fjords norvégiens. Trois ans plus tard, il est muté à un poste équivalent au ministère norvégien des affaires étrangères. Il revient à la défense en 1986, mais comme ministre de plein droit cette fois, et y restera jusqu'à cette année dans les divers cabinets de Mme Brundtland.

C'est, en effet, en avril seulement que Johan Holst est revenu aux affaires étrangères. Il fallait remplacer Thorvald Stoltenberg, qui venait de succéder à Cyrus Vance comme président, au nom de l'ONU, de la conférence sur l'ex-Yougoslavie. Autrement dit, c'est M. Stoltenberg qui a amorcé les conversations secrètes d'Oslo entre Israéliens et Palestiniens au début de l'année, mais c'est Johan Holst qui les a menées à bien, avec une discrétion que sa modestie naturelle ne pouvait que «verrouiller» encore plus. Lors d'une visite à Paris au début de juillet, il avait abordé avec ses amis français ses sujets favoris : la candidature norvégienne à la CEE, les nouvelles relations avec le voisin russe, etc. Pas un mot n'avait été dit sur le Proche-Orient, un «théâtre» décidément trop éloigné de la Norvège…

MICHEL TATU

De lord Balfour à Yasser Arafat

Florilège pour un conflit

Voici quelques morceaux choisis qui pourraient constituer un florilège du conflit entre Juifs et Arabes en Terre sainte.

«Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de ce projet; étant entendu clairement que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine, ou aux droits et au statut politique dont jouissent les Juifs dans tout autre pays» (lord Balfour, ministre britannique des affaires étrangères, 2 novembre 1917).

«Il se trouve (au Levant) *des populations qui n'ont jamais été satisfaites de rien, ni de personne, mais qui se soumettent à la volonté du plus fort pour peu qu'il l'exprime»* (Charles de Gaulle, 1931).

«Nous tendons une main de paix et de bon voisinage à tous les pays proches et à leurs peuples et nous les invitons à la coopération avec le peuple hébreu, indépendant dans son pays» (David Ben Gourion, 14 mai 1948).

«Quiconque ne reconnaît pas notre droit à la patrie tout entière ne reconnaît pas notre droit à l'une des parcelles qui la constituent» (Menahem Begin, 15 mai 1948).

M. Shamir, 1949 : «communauté d'intérêts»

«J'ai toujours été convaincu qu'il conviendrait d'affirmer le droit de ces réfugiés (palestiniens) *à réintégrer leurs foyers le plus tôt possible (…). Pour des motifs d'humanité, et parce que, en admettant d'une part le bien-fondé du principe, j'estime d'autre part que la sécurité de l'Etat juif ne serait pas gravement menacée»* (comte Bernadotte, médiateur de l'ONU pour la Palestine, 16 septembre 1948).

«Nous croyons qu'il y a une véritable communauté d'intérêts entre nous et le peuple arabe. Mais il est impossible de nous y consacrer entièrement. Nous devons d'abord développer notre mouvement» (Itzhak Shamir, 1949).

«Il faut tenir compte du fait incontestable que la population de la Palestine se compose de deux peuples : les Arabes et les Juifs (…). La création d'un Etat judéo-arabe unique avec droits égaux pour les Juifs et les Arabes peut donc être envisagée (…). S'il se trouvait que cette solution fût irréalisable en raison des relations de plus en plus tendues entre Juifs et Arabes (…) il faudrait alors étudier une deuxième solution (…) qui prévoit le partage de ce pays en deux Etats indépendants» (Andreï Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, 14 mai 1967).

«Jamais Israël ne sera une terre de paix tant que les Juifs y resteront (…). Ils seront tôt ou tard chassés comme l'ont été autrefois les croisés francs (…). Qu'ils quittent donc la Palestine pour regagner leurs pays d'origine» (Ahmed Al Choukeiri, président de l'OLP, 2 novembre 1967).

«Certains même redoutaient que les Juifs, jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles» (général de Gaulle, 27 novembre 1967).

«Les Etats-Unis sont fermement opposés à toute agression par qui que ce soit dans cette région, sous quelque forme que ce soit, ouverte ou clandestine. Cette ligne de conduite représente la politique des Etats-Unis sous quatre présidents – le président Truman, le président Eisenhower, le président Kennedy et moi-même – ainsi que la politique de nos deux partis politiques» (Lyndon Johnson, 23 mai 1967).

«Il y aura la paix. Mais qu'elle vienne maintenant, j'en doute (…). Je ne connais pas la date de la paix. Elle viendra lorsque les leaders arabes commenceront à s'inquiéter pour leur peuple, pas pour nous» (Golda Meir, mai 1969).

«Dans le conflit du Moyen-Orient (…), aucune paix n'est concevable sans la Syrie» (Hafez El Assad).

«A partir du moment où la communauté internationale reconnaît l'existence d'un peuple palestinien, quelle est l'aspiration naturelle d'un peuple? C'est de disposer d'une patrie» (Valéry Giscard d'Estaing, 24 octobre 1974).

«Il n'y a pas d'Etat palestinien» (Hafez El Assad, avril 1976).

«Il n'est pas admissible que vous demandiez pour vous-mêmes ce que vous refusez aux autres (…). En toute honnêteté, je vous dis que la paix ne peut être obtenue sans les Palestiniens. Ce serait une grossière erreur, dont les conséquences seraient imprévisibles, que de détourner nos yeux du problème ou de le laisser de côté» (Anouar El Sadate, devant la Knesset, 20 novembre 1977).

«J'invite tous nos voisins et je leur dis : «Ne dites pas qu'il y a aura quelque chose qui ne sera pas négociable.» Je propose, au nom de la majorité de ce Parlement, que tout puisse devenir négociable» (Menahem Begin, devant la Knesset, 20 novembre 1977).

M. Mitterrand, 1982 : «le droit des autres»

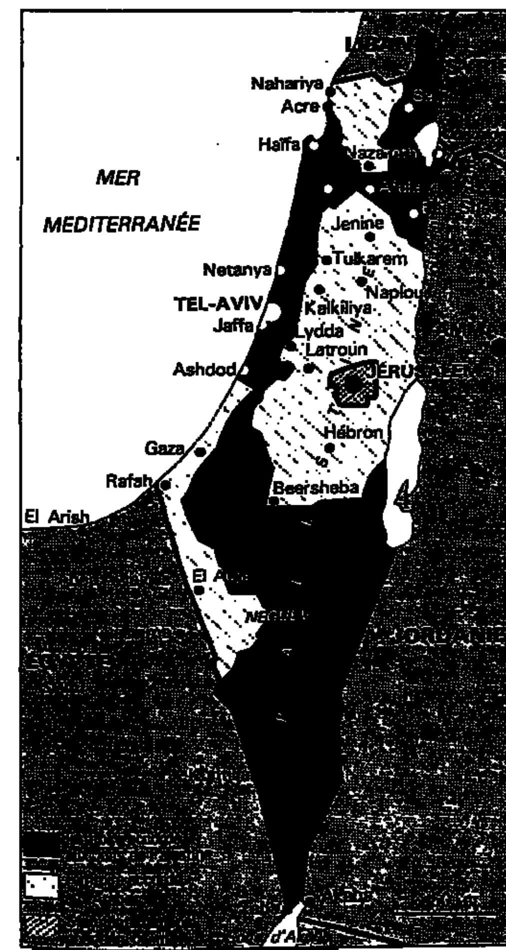
«Il appartient aux Palestiniens comme aux autres, de quelque origine qu'ils soient, de décider eux-mêmes de leur sort à l'unique condition qu'ils inscrivent leur droit dans le respect du droit des autres (…). Le dialogue suppose que chaque partie puisse aller jusqu'au bout de son droit, ce qui, pour les Palestiniens comme pour les autres, peut, le moment venu, signifier un Etat» (François Mitterrand, devant la Knesset, 3 mars 1982).

«Il importe (…) d'affirmer qu'il s'agit d'une décision (la proclamation de l'Etat de Palestine) *sur laquelle nous ne reviendrons jamais, et à la réalisation de laquelle nous n'arrêterons pas d'œuvrer, pour venir à bout de l'occupation et pour que notre peuple exerce sa souveraineté dans son Etat (…). Notre Conseil national a renouvelé son refus du terrorisme sous toutes ses formes, y compris le terrorisme d'Etat (…). Cette position est claire et sans équivoque»* (Yasser Arafat, devant l'assemblée générale de l'ONU à Genève, 13 décembre 1988).

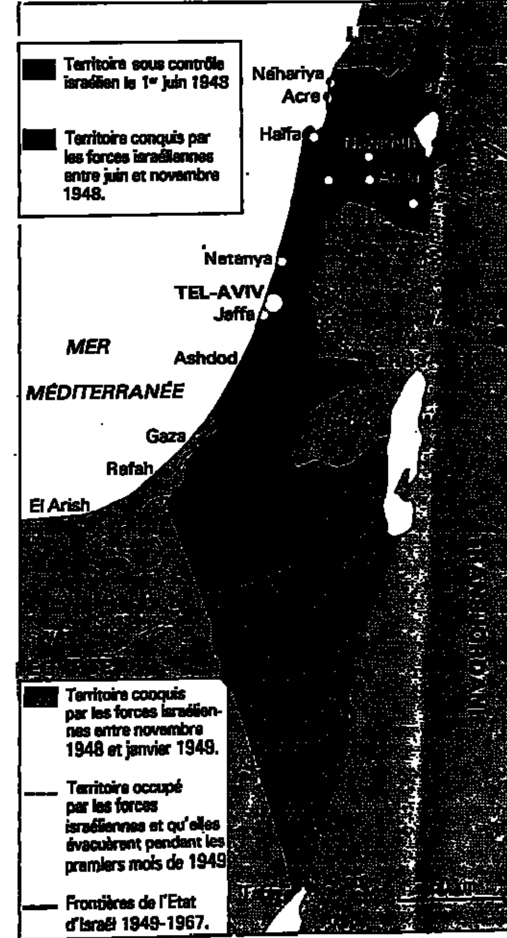
«Nous savons tous qu'il y a un puissant sentiment de peur dans la société israélienne. Mais je n'arrive pas à comprendre comment, avec l'armée qu'ils possèdent, ils peuvent avoir peur» (Fayçal Husseini, printemps 1989).

«Il n'y a pas d'échappatoire à la paix. La seule question est de savoir si nous l'acceptons maintenant ou après que des milliers de nos enfants auront été sacrifiés sur l'autel d'ambitions irréalistes» (Yasser Arafat, 17 février 1990).

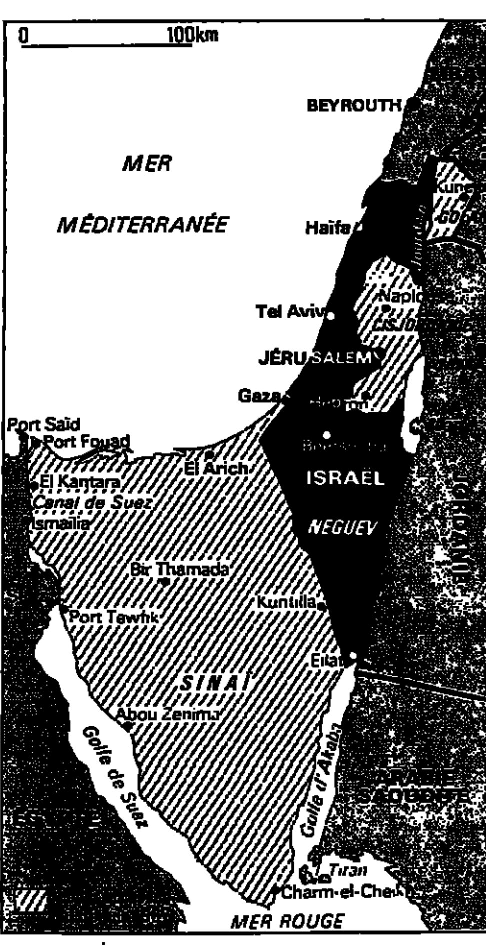
Quarante-cinq ans d'affrontements



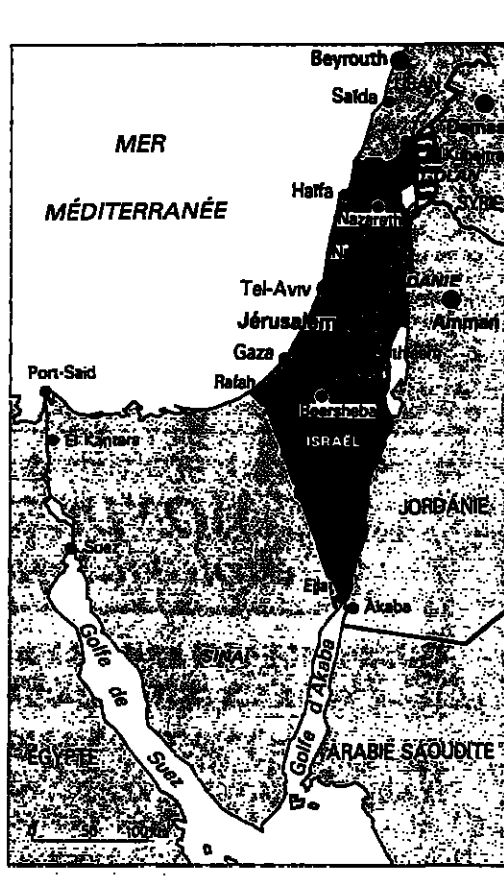
1947 - NOVEMBRE
LE PLAN DE PARTAGE DE LA PALESTINE



1948-1949
L'ÉTAT JUIF, AVANT ET APRÈS LA GUERRE D'INDÉPENDANCE



1967
LE "GRAND ISRAËL" APRÈS LA GUERRE DE SIX JOURS



1993
ISRAËL AVEC LES TERRITOIRES OCCUPÉS

ISRAËL-OLP : LA RECONNAISSANCE MUTUELLE

De sa création en janvier 1964 au soutien à Saddam Hussein lors de la guerre du Golfe

La longue et tortueuse marche de l'OLP

Avec la création de l'Etat d'Israël en 1948, la Palestine en tant qu'entité politique disparaît de la carte du globe. Dispersés aux quatre coins du monde arabe, les Palestiniens refusent obstinément le statut de réfugié et leur intégration dans les pays d'accueil.

La question palestinienne mise en veilleuse par l'exode refait cependant surface avec l'apparition d'une nouvelle élite politique formée dans l'exil. Les Etats arabes tiennent compte de cette nouvelle et parfois encombrante réalité en créant, au mois de janvier 1964, au Caire, au cours de la première Conférence au sommet des Etats membres de la Ligue arabe, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), alors instrument des pays arabes et enjeu de leurs rivalités.

La grande figure de proue de l'OLP est alors Ahmed Choukeiry, personnalité plus que controversée, dont les fanfaronnades ridicules et sottes sur le *«rejet des Juifs à la mer»* font un tort immense à la cause. Soumise à la pression d'autres organisations plus radicales – dont le Fath créé en 1958 par un jeune ingénieur palestinien, Yasser Arafat, – l'OLP change de nature. La défaite de 1967, en discréditant les Etats arabes et leur allié palestinien, permet aux différentes organisations armées de fedayins, avec à leur tête le Fath, de prendre le contrôle de la centrale palestinienne. Celle-ci durcit, au mois de juillet 1968, sa Charte nationale, avec, pour objectif, la reconquête de la Palestine.

Au mois de janvier 1969, Yasser Arafat est élu à la présidence du comité exécutif de l'OLP. Peu à peu, le Fath consolide son emprise en s'assurant le contrôle du Conseil national palestinien (CNP) qui fait fonction de Parlement, et du Comité exécutif, la plus haute instance de l'OLP. Celle-ci atteint alors rapidement l'apogée de sa puissance. Surtout en Jordanie, où elle fait figure d'un Etat dans l'Etat.

La centrale palestinienne est cependant loin de constituer une organisation homogène et les différents groupes de fedayins qui en font partie – une dizaine – conservent leur autonomie. C'est ainsi que le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache, en reprenant à son compte le mot d'ordre d'Ahmed Choukeiry *«la libération de Jérusalem passe par Amman»*, entraîne l'OLP dans une guerre sanglante contre la monarchie hachémite. La défaite des fedayins, au mois de septembre 1970, par l'armée du roi Hussein, marque le début d'un déclin qui ne prendra fin qu'au début de la guerre d'octobre 1973.

Soudain, l'OLP a le vent en poupe. Les sommets de Rabat, en 1973, et d'Alger, en 1974, lui reconnaissent la qualité de *«seul représentant du peuple palestinien»*. Le 13 novembre 1974, Yasser Arafat est accueilli au palais de verre de Manhattan comme un véritable chef d'Etat. Une semaine plus tard, l'OLP est admise à l'ONU avec le statut d'observateur. Le discours historique d'Arafat du 13 novembre ne dissipe pas certaines des ambiguïtés qui marquent déjà la politique de l'OLP.

Le chef palestinien y reprend à son compte l'objectif des «radicaux», en proclamant que la seule solution juste du conflit serait l'établissement d'une *«Palestine réunifiée et démocratique»*, ce qui présuppose le démantèlement de l'Etat d'Israël. Mais il relègue aussitôt cet objectif au domaine du fantasme, en affirmant qu'il avait bien le droit de *«rêver»* mais qu'il se contenterait bien, entre-temps, d'un *«pouvoir national»*, c'est-à-dire d'un mini-Etat palestinien au côté d'Israël.

L'idée d'un mini-Etat palestinien avait été avancée, pour la première fois, par le douzième congrès du CNP, réuni en juin 1974, au Caire. La résolution en dix points, adoptée à l'issue de cette réunion, n'abandonnait certes par le principe de la lutte armée, mais préconisait l'édification d'une *«autorité nationale indépendante et combattante du peuple sur toute partie du territoire palestinien qui sera libérée»*.

Cette formulation paraît impliquer que l'OLP estime désormais possible la présence sur le territoire historique de la Palestine de deux Etats, l'un juif, et l'autre arabe, modifiant ainsi *de facto* l'une des dispositions essentielles de la Charte nationale, qui stipule dans son article 21 que *«le peuple arabe palestinien rejette toute solution de remplacement à la libération totale de la Palestine»*.

En somme, si l'objectif final demeure toujours la création de l'Etat palestinien unitaire, l'accent est désormais mis sur le mini-Etat appelé à être édifié sur une portion de la Palestine historique, en l'occurrence la Cisjordanie et Gaza . Autre signe d'assouplissement de la politique de l'OLP : le mot d'ordre de la *«guerre populaire de libération»* disparaît progressivement du vocabulaire des dirigeants de l'OLP qui, dans leur grande majorité, entendent désormais tirer un profit maximal de l'action politique et diplomatique.

L'évolution de la stratégie de l'OLP, bien que comportant de nombreuses contradictions, semble irréversible. Un nouveau programme, adopté au mois de mars 1977, à l'issue du treizième congrès du CNP, réaffirme *«le droit à l'établissement de son Etat national indépendant sur son sol national»*, mais passe sous silence l'objectif stratégique, à savoir la création d'un Etat démocratique, tel que stipulé dans la Charte.

Le voyage de Jérusalem

L'ambiguïté n'est pas encore levée, puisque le programme réaffirme, dans son préambule, l'attachement des Palestiniens à la Charte nationale, dans laquelle cet objectif est inscrit en toutes lettres. Les quatorzième et quinzième sessions du CNP, réunies, aux mois de janvier 1970 et d'avril 1981, à Damas, réaffirment *«le droit à l'autodétermination et à l'édification, sous l'égide de l'OLP, d'un Etat indépendant sur son sol national»*, sans se référer cependant, d'une manière ou d'une autre, à la Charte palestinienne.

La querelle autour de l'amendement de cette Charte, réclamé avec insistance par les Israéliens, semble d'autant plus byzantine que les dirigeants du Likoud et ceux du Parti travailliste ont affirmé, jusqu'à tout récemment encore, à différentes reprises, n'être pas disposés à traiter avec les *«assassins de l'OLP»*, même si ceux-ci devaient éliminer de leur Charte toute référence à leur *«objectif stratégique»* de démantèlement de l'Etat d'Israël.

Au début d'octobre 1981, Itzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, affirme que son pays n'acceptera *«en aucune circonstance»* l'établissement d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Il déclare qu'un Etat palestinien, existe déjà en Jordanie, et ce point de vue n'est pas très éloigné de celui du Parti travailliste. La position israélienne n'est pas de nature à faire fléchir la détermination des dirigeants de l'OLP de ne pas abandonner sans contre partie concrète – l'acceptation par Israël d'un Etat palestinien – la seule carte dont ils disposent pour un éventuel marchandage.

Militairement et diplomatiquement parlant, l'OLP, malgré sa consécration internationale, connaît, à partir de 1976, une série de graves revers. D'abord, avec l'intervention syrienne au Liban contre les fedayins, alliés aux «progressistes» libanais contre les phalangistes chrétiens qui ont appelé Damas au secours. Les sommets arabes de Ryad et du Caire, qui approuvent, au mois d'octobre, l'action militaire de Damas, montrent, pour la première fois et d'une manière claire, que, si la quasi-totalité des pays arabes ne sont pas prêts à tolérer l'élimination physique des Palestiniens, ils souhaitent, pour faciliter les choses, ne pas les voir associés à la négociation d'un règlement global du conflit au Proche-Orient.

L'éventualité d'un tel règlement est cependant remise aux calendes grecques après le voyage du président Sadate à Jérusalem, au mois de novembre 1977, démarche qui aboutit, en 1978, aux accords de Camp David et, l'année suivante, à une paix séparée égypto-israélienne. La partie de ces accords qui offre aux Palestiniens un statut d'autonomie limitée ne verra jamais le jour, les Egyptiens étant accusés de faire «cavalier seul».

La défection du Caire dans le camp arabe provoque un certain désarroi au sein de l'OLP, en butte à l'hostilité feutrée de Damas, qui n'a pas pardonné aux fedayins leur action militaire au Liban. Le conseiller du président Jimmy Carter pour la sécurité nationale, Zbigniew Brzezinski, lance, un peu prématurément, son fameux *«Bye bye PLO»*.

Mais la centrale palestinienne dispose, pour surmonter la nouvelle crise, d'un certain nombre d'atouts, dont le plus important est son implantation politique et militaire au Liban où elle a créé, comme jadis en Jordanie, une structure quasi-étatique qui inquiète au plus haut point Menahem Begin. Ce dernier souhaite démanteler, une fois pour toutes, l'appareil administratif, militaire et politique palestinien, installé au pays des Cèdres.

L'opération «Paix en Galilée», déclenchée le 6 juin 1982, avec, apparemment, le feu vert de Washington, porte un coup mortel au mini-Etat palestinien de Beyrouth. En quittant la capitale libanaise après un siège de près de trois mois, Yasser Arafat défie le chef de l'Etat syrien en choisissant délibérément de se rendre à Tunis plutôt qu'à Damas où, pourtant, se trouvent le siège de l'OLP et ceux de la plupart des institutions palestiniennes.

Les conséquences sont particulièrement désastreuses pour la centrale palestinienne qui, désormais, n'est plus présente aux frontières d'Israël. Pour tenter de remédier à cette situation, Yasser Arafat se rend de nouveau à Damas, d'où il est expulsé en avril 1983 dans des conditions humiliantes. Il retourne, au mois de septembre, à Tripoli, pour y tomber dans un traquenard, savamment tendu par les forces de Damas et les dissidents du Fath du colonel Abou Moussa et dont il n'échappera qu'avec l'aide de la France.

C'est toute une phase de l'histoire de la centrale palestinienne qui s'achève ainsi, et l'OLP ne sera plus jamais ce qu'elle a été depuis l'arrivée au pouvoir du Fath. La lutte armée contre l'occupant israélien – la raison d'être des fedayins– est, dans la pratique, abandonnée avec la dispersion du gros de leurs forces dans des pays arabes éloignés du champ de bataille.

Avec la perte de son option militaire, l'OLP traverse une nouvelle et longue période de déclin, émaillée de vaines querelles entre ses différentes composantes, qui ont pour résultat de paralyser son action. L'ambiguïté est érigée en doctrine, mais elle permet la survie de la centrale palestinienne.

Yasser Arafat, qui continue de détenir seul le pouvoir de décision, multiplie les gestes de bonne volonté en vue de parvenir à une paix négociée avec Israël. Et ce, malgré la *«divine surprise»* de l'Intifada dans les territoires occupés qui, à partir de décembre 1987, remet en selle une OLP en perte de vitesse. Tous les espoirs d'amorcer un processus de paix dans des conditions assez favorables aux Palestiniens se révèlent illusoires.

Le faux pas irakien

Forte de sa nouvelle légitimité, résultat de la continuation de l'Intifada, l'OLP lance, au mois de novembre 1988, à Alger, une offensive de paix tous azimuts. Après avoir proclamé un «Etat palestinien indépendant» qui demeure, malgré tout, symbolique, le dix-neuvième CNP accepte finalement, sans exiger de contrepartie, les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, qui reconnaissent le droit de tous les Etats de la région, dont Israël, à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Il condamne en outre, en termes non équivoques, le terrorisme, tout en le distinguant de la lutte de libération nationale, c'est-à-dire de l'Intifada.

Une double concession d'importance majeure, réclamée à cor et à cri par Israël, qui pourtant la qualifie aussitôt de *«manœuvre tactique relevant de la propagande»*. Maigre consolation : les Etats-Unis, pour leur part, acceptent d'ouvrir un *«dialogue substantiel»* avec l'OLP après que Yasser Arafat eut reconnu publiquement, le 25 décembre, à Genève, le droit à l'existence d'Israël, condamné formellement toute espèce de terrorisme et affirmé ensuite, à Paris, que la Charte nationale palestinienne est «caduque».

La lune de miel avec Washington sera de courte durée. Le 20 juin 1989, les Etats-Unis mettent fin au dialogue après le débarquement, sur une plage israélienne, d'un commando du Front de libération de la Palestine d'Aboul Abbas, membre du comité exécutif de l'OLP.

Les concessions de l'OLP n'ont, en définitive, donné aucun résultat. En dehors de la considération internationale toute platonique, Yasser Arafat n'a rien obtenu, pas même la promesse d'une conférence internationale de paix, basée sur les résolutions 242 et 338, qu'il a pourtant reconnues, à Alger, au mépris de la sacro-sainte règle du consensus. Le désespoir et le désenchantement qui prévalent au siège de l'OLP à Tunis poussent Arafat et ses amis, tels des naufragés en perdition, à s'accrocher à la première branche qu'ils rencontrent : l'Irak de Saddam Hussein qui vient d'envahir le Koweït et qui promet monts et merveilles aux Palestiniens.

Mais il s'agit d'une branche pourrie, et ce véritable coup de poker de Yasser Arafat compromet tout ce que l'OLP avait acquis comme crédit moral dans la communauté internationale après son offensive de paix d'Alger. Elle perd surtout l'appui de ses banquiers du Golfe qui ne lui pardonnent pas son alignement sur Bagdad et lui coupent les vivres.

Une fois la fâcheuse parenthèse irakienne fermée, l'OLP reprend sa longue et tortueuse marche vers la paix. Elle semble, cette fois, prête à avaler bon nombre de couleuvres pour se faire pardonner et ne pas rater le train de la paix lancé à Madrid, dont elle est pourtant exclue par les Israéliens. Son prestige est cependant resté considérable dans les territoires occupés.

Les émissaires palestiniens, que l'on espérait indépendants, se révèlent être de fidèles et loyaux «arafatistes». La menace contre l'OLP vient plutôt de la détérioration sans cesse grandissante de la situation économique à l'intérieur des territoires occupés. Celle-ci fait le lit de la résistance islamique, qui commence à sérieusement contester à ceux de Tunis la direction du mouvement palestinien.

C'est probablement ce spectre – hantant aussi l'esprit des dirigeants travaillistes – qui a poussé l'OLP à abandonner ses derniers préalables, dont le plus important est le droit des Palestiniens à un Etat indépendant, et à se contenter, pour le moment du moins, d'une autonomie restreinte et hautement surveillée.

JEAN GUEYRAS

Les structures de l'Organisation

Mouvement de libération créé en 1964 à Jérusalem, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), dont Yasser Arafat est devenu le chef en février 1969, s'est transformée au fil des ans en un quasi-Etat aux structures bien définies :

■ **Le Conseil national palestinien (CNP).** Créé en 1964, il tient lieu de Parlement. Ses membres sont désignés et non élus en raison de la difficulté d'organiser un scrutin parmi une population dispersée. Au nombre de quatre cent quarante-huit actuellement, ils représentent toutes les composantes de la société palestinienne : mouvements et organisations combattantes (Fath, FDLP, FPLP, etc.), associations socioprofessionnelles (enseignants, étudiants, femmes, etc.), personnalités indépendantes membres de l'intelligentsia, notables expulsés et, enfin, délégués de l'intérieur des territoires occupés, dont les noms et le nombre sont gardés secrets pour des raisons de sécurité.

Selon son règlement intérieur, le CNP se réunit tous les ans. Sa dernière réunion remonte cependant à septembre 1991, quand il avait donné son accord à la participation palestinienne au processus de paix. C'est lors de son premier congrès qu'avait été adoptée la charte de l'OLP, modifiée ensuite en 1968, lors du quatrième congrès. Dans l'histoire du mouvement palestinien, toutes les décisions importantes et les changements de ligne politique lui ont été soumis. Le CNP a un président, Cheikh Abdelhamid Saeh, démissionnaire depuis le 22 mai 1993, et deux vice-présidents, Selim Zaanoun (Fath) et Tayssir Kouba (FPLP).

■ **Le conseil central.** Créé en 1973, c'est un organe intermédiaire entre le CNP et le comité exécutif, chargé de veiller à la bonne application des résolutions entre deux réunions du CNP. Son rôle est consultatif et il ne peut être saisi que par le comité exécutif, qui peut le consulter sur une décision capitale, en attendant la convocation du CNP. Ses quatre-vingt-dix membres, désignés parmi ceux du CNP, représentent les organisations politiques, les organisations de masse en la personne de leurs secrétaires généraux, des membres du conseil militaire et des indépendants.

■ **Le comité exécutif.** Présidé depuis 1969 par Yasser Arafat, il fait fonction de gouvernement. Depuis le dernier CNP, le nombre de ses membres a été porté à dix-huit : trois représentants du Fath : Yasser Arafat, Mahmoud Abbas (Abou Mazen) et Farouk Kaddoumi ; un du FDLP : Tayssir Khaled ; un de l'Union démocratique palestinienne (UDP, issue d'une scission du FDLP) : Yasser Abed Rabbo ; un du FPLP : Abdel Rahim Mallouh ; un du FLP : Ali Ishaq (représentant, depuis 1991, Aboul Abbas) ; un du FLA (pro-irakien) : Mahmoud Ismail ; un du FLPP : Samir Ghoché ; un du PC : Soleiman Najjab et huit indépendants, dont un, le poète Mahmoud Darouich, a démissionné et un autre, Chafic Al Hout, a suspendu sa participation. Les six autres sont : Abdallah Hourani, Mohamad Zohbi Al Nachachibi, Yasser Amro, le père Elia Khoury, Jamal Sourani et Jawad Al Ghossein, qui siège en tant que président du Fonds national palestinien. Chacune de ces personnalités est responsable d'un département, qu'on appellerait ailleurs ministère.

Depuis la proclamation, le 15 novembre 1988, par le CNP réuni à Alger, de l'«Etat palestinien», le comité exécutif tient lieu de gouvernement. M. Arafat en sa qualité de président du CEOLP, a été désigné président de l'«Etat» et M. Kaddoum «ministre des affaires étrangères». Dans les pays qui ont reconnu l'«Etat», les bureaux de l'OLP sont devenus des «ambassades».

■ **Le Fonds national palestinien.** Son siège est à Amman. Il reçoit les aides financières et est théoriquement chargé de gérer les fonds de l'OLP.

■ **Le conseil militaire.** Il dépend du comité exécutif. Présidé par Yasser Arafat, il est composé des responsables militaires des organisations combattantes. Il ne se confond pas avec l'Armée de libération de la Palestine (ALP), créée en 1964, soumise administrativement à l'OLP à Tunis mais dont les bataillons sont intégrés aux armées des pays qui les hébergent.

L'OLP est composée de neuf organisations, dont trois seulement ont une véritable influence. La principale est le Fath, fondé en 1959 à Beyrouth, et dirigé depuis par Yasser Arafat. Les organes dirigeants du Fath sont le Congrès (le dernier s'est tenu à Tunis en 1989), le Conseil révolutionnaire (65 à 70 membres élus par le Congrès) et le comité central de dix-huit membres. Les deux autres formations sont : le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), branche palestinienne du Mouvement national arabe présidé depuis sa fondation, en 1950, par Georges Habache ; le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), scission du FPLP, présidé depuis par Nayef Hawatmeh. Ces deux organisations sont présentes à la fois dans les camps de réfugiés et dans les territoires occupés.

F. C.

L'Armée de libération de la Palestine

Une force «régulière»

L'Armée de libération de la Palestine (ALP) doit être distinguée des différentes organisations de fedayins : l'ALP, ce sont les soldats «réguliers» palestiniens, dont le Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil), dès sa première session, a décidé de se doter.

Selon des sources palestiniennes, ce serait dans ses rangs que seraient puisés les premiers officiers appelés à assurer l'ordre public à Gaza et à Jéricho, une fois que l'accord sur un autogouvernement intérimaire conclu entre Israël et l'OLP sera entré en vigueur.

En vertu d'un amendement de la Loi fondementale de l'OLP en 1968, l'ALP fut ainsi présentée : *«L'OLP crée une armée des fils de la Palestine, qui porte le nom d'Armée de libération de la Palestine, avec un commandement indépendant ; elle est placée sous l'autorité du Comité exécutif, obéit à ses instructions, à ses décisions particulières ou générales. Sa mission nationale est d'être à l'avant-garde des combats pour la libération de la Palestine.»* Le nom de l'Armée de libération de la Palestine – laquelle a souvent eu des relations tendues avec les organisations de la guérilla – fut modifié à la seizième session du CNP à Alger en 1983. Elle devint l'Armée de libération nationale palestinienne (1).

Les effectifs de cette force régulière, dont les bataillons sont intégrés aux armées des pays arabes d'accueil, n'ont jamais été connus avec précision. Ils seraient actuellement quelque deux mille au Yémen – depuis l'évacuation par l'OLP du Liban, – cinq cents environ au Soudan et cinq cents autres en Libye. L'ALP a participé aux guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, mais elle a également pris part, aux côtés des fedayins, aux combats qui ont opposé les Palestiniens à l'armée jordanienne en 1970. Elle était présente au Liban du Sud ainsi que dans les camps de réfugiés de ce pays.

(1) Voir *le Dossier Palestine, la question palestinienne et le droit international*, aux éditions La Découverte/Documents.

…ISSANCE MUTUELLE

…ors de la guerre du Golfe

…e de l'OLP

différentes composantes, qui ont pour résultat de paralyser son action. L'ambiguïté est érigée en doctrine, mais elle permet la survie de la centrale palestinienne.

Yasser Arafat, qui continue de détenir seul le pouvoir de décision, multiplie les gestes de bonne volonté en vue de parvenir à une paix négociée avec Israël. Et ce, malgré la « *divine surprise* » de l'Intifada dans les territoires occupés qui, à partir de décembre 1987, remet en selle une OLP en perte de vitesse. Tous les espoirs d'amorcer un processus de paix dans des conditions assez favorables aux Palestiniens se révèlent illusoires.

Le faux pas irakien

Forte de sa nouvelle légitimité, résultat de la continuation de l'Intifada, l'OLP lance, au mois de novembre 1988, à Alger, une offensive de paix tous azimuts. Après avoir proclamé un « Etat palestinien indépendant » qui

…ctures de l'Organisation

diaire entre le CNP et le comité exécutif, chargé de veiller à la bonne application des résolutions entre deux réunions du CNP. Son rôle est consultatif et il ne peut être saisi que par le comité exécutif, qui peut le consulter sur une décision capitale, en attendant la convocation du CNP. Ses quatre-vingt-dix membres, désignés parmi ceux du CNP, représentent les organisations politiques, les organisations de masse en la personne de leurs secrétaires généraux, des membres du conseil militaire et des indépendants.

■ Le comité exécutif. Présidé depuis 1969 par Yasser Arafat, il fait fonction de gouvernement. Depuis le dernier CNP, le nombre de ses membres a été porté à dix-huit : trois représentants du Fath : Yasser Arafat, Mahmoud Abbas (Abou Mazen) et Farouk Kaddoumi ; un du FDLP : Tayssir Khaled ; un de l'Union démocratique palestinienne (UDP, issue d'une scission du FDLP) : Yasser Abed Rabbo ; un du FPLP : Abdel Rahim Mallouh ; un du FLP : Ali Ishaq (représentant, depuis 1991, Aboul Abbas) ; un du FLA (pro-irakien) : Mahmoud Ismail ; un du FLPP : Samir Ghoché ; un du PC : Soleiman Nagab et huit indépendants, dont un, le poète Mahmoud Darouich, a démissionné et un autre, Chafic Al Hout, a suspendu sa participation. Les six autres sont : Abdallah Hourani, Mohamed Zohdi Al Nachachibi, Yasser Amro, le père Elia Khoury, Jamal Sourani et Jawad Al Ghossein, qui siège en tant que président du Fonds national palestinien. Chacune de ces personnalités est responsable d'un département, qu'on appellerait ailleurs ministère.

Depuis la proclamation, le 15 novembre 1988, par le CNP réuni à Alger, de l'« Etat palestinien », le comité exécutif tient

ET L'ACCÉLÉRATION DU PROCESSUS DE PAIX

La bataille décisive de Yasser Arafat

Le « Vieux » est devenu un symbole. Mais il prend aujourd'hui la décision la plus risquée de sa vie

Une fois encore, le « Vieux », comme l'appellent familièrement ses compagnons, a surpris tout le monde. Les ors de la salle de conférence de Madrid où s'étaient solennellement ouvertes, il y a deux ans, les négociations de paix, Yasser Arafat avait dû les regarder à la télévision marocaine. Nombreux alors étaient ceux qui le vouaient aux oubliettes de l'Histoire.

Tous les regards étaient tournés vers ces Palestiniens de l'intérieur, ces « *gens raisonnables et seuls concernés* » avec lesquels Israël acceptait de parler. Mis sur pied par une Amérique triomphante au lendemain de la guerre du Golfe, le processus de paix n'était-il pas une manière d'écarter, à la plus grande satisfaction de tous, une OLP qui avait choisi le camp du vaincu ?

C'était sans compter sur les prodigieuses capacités de ce vieux renard de la politique de retourner les situations les plus désespérées. Qui eût pu croire alors qu'Israël, l'ennemi de toujours, pour lequel il n'était qu'un « *terroriste* », en viendrait, deux ans après, à accepter l'inexorable : il n'y avait pas de solution sans lui. Il avait la haute main sur la délégation palestinienne, et ne manquait pas de rappeler à ses membres : « *Qui vous a fait roi ?* » Il n'a donc pas hésité, le moment venu, à lui faire faire de la figuration quand ses proches négociaient dans le plus grand secret.

Apprendre à se distinguer

Pour ce militant de toujours, qui n'a pas passé plus de cinq ans de sa vie en « *Palestine* », pouvoir peut-être y mettre bientôt le pied est plus qu'un rêve, une revanche sur l'injustice d'une Histoire qu'il a faite sienne très tôt. Né au Caire, en 1929, sixième enfant d'une famille plutôt aisée, c'est là que Yasser Arafat étudie quand éclate la guerre de 1948 à laquelle il ne participe que modestement en livrant des armes aux combattants.

Le démon de la politique le tenaille déjà et il profite de la révolution de 1952 qui met fin à la monarchie égyptienne pour prendre, en compagnie d'Abou Iyad (assassiné, à Tunis, au mois de janvier 1991) le contrôle de l'Union des étudiants palestiniens, la première organisation nationaliste. Ses compagnons d'alors l'assurent : il sait déjà louvoyer pour s'imposer et imposer ses idées.

De taille moyenne, vif, les yeux toujours en alerte, rien ne lui échappe et il ne laisse rien au hasard. L'homme a du charisme, de l'autorité, du courage et son dévouement à la cause est sans faille. Sa connaissance des hommes – il a une grande mémoire des noms et des visages, – il l'utilise à son avantage, n'hésitant pas à les corrompre pour les avoir sous sa coupe. Comédien pour ses détracteurs, il a un sens immodéré de l'image et du symbole, qui se révèle, dès 1953, quand il présente au général Neguib, le nouveau chef de l'Etat égyptien, une pétition en lettres de sang avec ses simples mots : « *N'oubliez pas la Palestine* ».

Quelques années plus tard, à la surprise de ses compagnons de voyage, il arbore, sur le bateau qui les conduit à une conférence d'études, le keffieh. « *Manière de bien se distinguer* », leur dit-il. Depuis lors, il ne l'a plus quitté, et ce keffieh à damiers noir et blanc qu'il porte en permanence symbolisera, dans tous les coins du monde, l'errance palestinienne.

Ironie de l'Histoire, étant donné l'hostilité des islamistes aujourd'hui à son égard : au lendemain de la défaite de 1948, la lutte, en Egypte, ce sont les commandos des Frères musulmans qui la mènent et Yasser Arafat a ses premiers contacts de militant avec eux. Ce lien, sur lequel il reste discret, lui vaut de connaître les prisons de Nasser mais aussi, plus tard, les faveurs de l'Arabie saoudite qui, jusqu'à la brouille de 1990, ne versait de fonds qu'aux seuls Palestiniens du Fath.

L'étudiant est peu motivé et, plutôt que les ouvrages sur l'hydraulique des fluides qui le préparent à sa licence d'ingénieur, il préfère étudier l'histoire qui se déroule sous ses yeux. Il en tire quelques leçons qui guident encore aujourd'hui sa conduite : nécessité de préserver l'indépendance des décisions palestiniennes, car, comme il s'en rend compte, les régimes arabes ne se battront pas pour récupérer la Palestine, et nécessité de dépasser les idéologies pour tendre vers un seul but, la reconquête de la terre perdue.

Au Koweït, où il est venu s'installer en 1956, l'obsession de la Palestine ne le quitte pas. Avec quelques amis, parmi lesquels Abou Jihad, assassiné par Israël en 1988 et Khaled El Hassan, toujours membre des instances dirigeantes de l'OLP, il forme ce qui deviendra en 1959, à Beyrouth, le Fath (sigle inversé de Mouvement de libération palestinien en arabe, et qui signifie « conquête »). Il adopte alors, comme nom de guerre, « Abou Ammar », en hommage au premier martyr de l'Islam.

De solides inimitiés

Sa trajectoire est tracée et il n'aura de cesse d'imposer sur la scène arabe, plus que méfiante, la cause palestinienne. Il lui faudra attendre 1974 pour voir les Etats arabes reconnaître l'OLP, « *seul et légitime représentant du peuple palestinien* ». 1974, année faste puisqu'il monte à la tribune des Nations unies, à New-York. L'exercice ne convainc pas et le rameau d'olivier qu'il tend s'effeuille.

Chassés de Jordanie en 1970, par les Bédouins du roi Hussein, les fedayins se sont repliés au Liban, qu'ils quitteront en 1982 sous les coups de boutoir de l'armée israélienne. Un an plus tard, c'est l'armée syrienne qui, à Tripoli, assiégera les derniers fidèles qu'Arafat est venu retrouver clandestinement. Politicien retors, il joue à merveille des contradictions entre Arabes, désespérant parfois ses propres alliés par des retournements inattendus qui frôlent la déloyauté. Ces revirements lui valent de solides inimitiés parmi les dirigeants arabes qui, de leur côté, n'ont de cesse de tenter de noyauter l'OLP. Son différend avec le président Hafez El Assad est légendaire et, jusqu'à ce jour, les deux hommes se méfient au plus haut point l'un de l'autre.

De l'OLP, dont il s'est emparé en 1969 – au lendemain de la nouvelle catastrophe de la guerre de 1967, qui a grossi les camps de réfugiés –, il a fait, à travers le Fath, sa principale composante, l'instrument de son pouvoir politique et militaire. Mais plus encore, ce bourreau de travail a su avant tout le monde que les Palestiniens dispersés et pourchassés ont besoin d'une structure forte, capable non seulement de répondre à leurs besoins mais aussi de traduire leurs aspirations. Mouvement de libération, l'OLP se transforme en un quasi-Etat avec des structures ministérielles et une bureaucratie qui pèse aujourd'hui de tout son poids.

Pour prôner, le premier, la lutte armée, seule manière pour lui d'imposer l'identité palestinienne, Yasser Arafat n'en est pas moins pragmatique. Dès 1969, il a proposé un Etat démocratique en Palestine où vivraient ensemble chrétiens, juifs et musulmans. L'opposition de ses pairs arabes, comme celle d'Israël, a ruiné rapidement son projet. Allié de l'Union soviétique qui lui viendra plusieurs fois en aide, il n'en est pas son vassal et, très vite, c'est vers les Etats-Unis, meilleur soutien de l'Etat hébreu, qu'il tente de se tourner.

Marié à la révolution

En 1973, un premier contact a lieu sous les auspices du roi du Maroc. Il lui faudra attendre 1988 et l'acceptation officielle par le Parlement palestinien de l'existence d'Israël pour que Washington établisse un dialogue. Entre-temps, l'Intifada a redonné ses lettres de noblesse à la lutte qui, pour la première fois depuis 1948, embrase les territoires occupés. Dialogue de courte durée, qui s'achève en 1990, quand Yasser Arafat refuse d'exclure Abou Abbas du comité exécutif de l'OLP, après une tentative d'attentat sur une plage israélienne. Si, contrairement à d'autres dirigeants palestiniens, Yasser Arafat n'a jamais cautionné officiellement d'opérations terroristes, il ne les a pas non plus dénoncées. On lui en fait toujours grief et il n'aime pas qu'on lui en parle.

C'est pour s'être longtemps dit marié à la « révolution » que son mariage, en 1992, avec Soha Tawil, de trente ans sa cadette, jettera sur « le Vieux » une ombre persistante parmi la population palestinienne. Le mythe est égratigné. Car plus qu'un chef, Yasser Arafat est devenu pour tous, au-delà des critiques de plus en plus nombreuses et acerbes, le symbole de la Palestine. Au fil des années, n'a-t-il pas confondu la cause et sa personne ? Beaucoup en sont convaincus, même autour de lui, qui dénoncent sa manière de plus en plus autocratique de gouverner et sa faiblesse coupable devant des courtisans très éloignés de la base.

L'homme, c'est clair, n'aime pas la critique et a la colère facile. Depuis la mort d'Abou Iyad et d'Abou Jihad, ses vieux compagnons de lutte, nul n'a plus guère de prise sur lui. Il a tout fait pour cela. Il est indispensable. L'angoisse ressentie par tous, lors de son accident d'avion, au mois d'avril 1992, en Libye, en fut le révélateur. Brusquement, c'était la Palestine qui paraissait engloutie dans les sables du désert tant il est vrai que nul ne jouit de son aura et n'a la capacité d'imposer une décision contre vents et marées. Celle d'aujourd'hui est sans doute la plus risquée de sa vie et il lui faudra plus que de l'habileté pour la faire accepter.

Les contacts avec Israël ? Depuis longtemps, Yasser Arafat les souhaitait et encourageait en sous-main ses proches à en prendre, convaincu qu'il était, depuis 1974, du caractère inéluctable de l'existence de l'Etat juif. L'un des premiers à se risquer à ce jeu, Issam Sartaoui, le paiera de sa vie, assassiné par les hommes d'Abou Nidal, le 10 avril 1983, au Portugal. Dix ans plus tard, la reconnaissance paraît d'autant plus chèrement payée qu'elle est davantage imposée par les circonstances que librement consentie.

Dans cette partie de poker inégale, Yasser Arafat n'a pas en main les cartes maîtresses. Lui qui s'est toujours sorti de toutes les situations paraît d'autant plus vulnérable qu'aujourd'hui, « son » peuple hésite. Tacticien plus que stratège, saura-t-il triompher des pièges que ne manqueront pas de lui tendre ses adversaires de tous bords ? Son légitime désir de prendre pied en Palestine ne risque-t-il pas de se retourner contre lui ? En ce moment crucial, le malaise, qui confine à la crise de confiance au sein de l'OLP, ne met-il pas en doute le combat de cet homme qui n'a pas livré le plus gros de ses secrets ?

FRANÇOISE CHIPAUX

La Charte nationale palestinienne

La Charte nationale palestinienne, que Yasser Arafat avait déclarée « *caduque* » dès le mois de mai 1989 lors d'une visite officielle à Paris, avait été élaborée lors du Congrès constitutif de la centrale palestinienne, en mai 1964, à Jérusalem, puis révisée, au cours de son quatrième congrès, au mois de juillet 1968, au Caire. Comportant trente-trois articles, elle ne mentionne pas spécifiquement la destruction de l'Etat d'Israël, mais, jouant sur les mots, se prononce pour « *l'élimination de la présence sioniste et impérialiste* » de la Palestine (articles 15 et 22).

Considérant que « *la Palestine est la patrie du peuple arabe palestinien* » (article premier), et que, « *dans les frontières du mandat britannique* » (1922), elle « *constitue une unité territoriale indivisible* » (article 2), la charte rejette la déclaration Balfour de 1917 prévoyant l'établissement en Palestine d'un « *Foyer national juif* » : « *Le judaïsme étant une religion ne saurait constituer une nationalité indépendante* » (article 20). Elle déclare « *illégal* » le partage de la Palestine par l'ONU en 1947 ainsi que l'établissement de l'Etat d'Israël (article 19).

La charte, qui ne peut être « *amendée que par une majorité des deux tiers de tous les membres du Conseil national* » de l'OLP (article 33), a subi quelques modifications de fait, qui toutefois n'ont jamais paru dans les textes.

Au mois de novembre 1974, Yasser Arafat avait déclaré à l'ONU : « *La Palestine démocratique comprendra tous les Juifs qui (y) vivent actuellement et qui accepteront de vivre en paix et sans discrimination* », alors que l'article 6 prévoit que « *les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste seront considérés comme Palestiniens* ».

Après la proclamation, le 15 novembre 1988, à Alger, de l'« *Etat palestinien indépendant* », le Conseil national palestinien (CNP), qui fait office de Parlement en exil, avait « *réaffirmé son rejet du terrorisme sous toutes ses formes, y compris le terrorisme d'Etat* », rappelant le rejet de toute action armée en dehors des territoires occupés par Israël, annoncé par Yasser Arafat au mois de novembre 1985, au Caire. L'article 9 de la charte précise, quant à lui : « *La lutte armée est la seule voie menant à la libération de la Palestine. Il s'agit donc d'une stratégie d'ensemble et non d'une simple phase tactique.* »

Le 20 novembre dernier, Ibrahim Souss, alors représentant de l'OLP à Paris, avait affirmé que les décisions du CNP, acceptant notamment la résolution 242 des Nations unies « *pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité* », équivalaient à une « *abrogation de fait* » de la Charte nationale palestinienne.



ISRAËL-OLP : LA RECONNAISSANCE MUTUELLE

Les Palestiniens « de l'intérieur »

Hanane Achraoui, Fayçal Husseini, Haïdar Abdel Chafi et les autres

Leur prestation fut remarquable et l'effet de surprise provoqué par l'annonce de négociations directes secrètes entre Israël et l'OLP les a fait soudain basculer dans l'oubli. Mais l'Histoire retiendra le rôle de ces Palestiniens « de l'intérieur » que le processus de paix de Madrid avait brutalement placés sous le feu de la rampe : qu'ils s'appellent Haïdar Abdel Chafi, Hanane Achraoui, Fayçal Husseini, ou d'autres moins connus encore, ils ont largement contribué, avec les « experts » délégués par l'OLP à Tunis, au succès du rapprochement israélo-palestinien.

Le gouvernement israélien de droite d'Itzhak Shamir n'acceptait de dialoguer qu'avec des *« représentants de la population des territoires »* et ne voulait pas entendre parler de l'OLP. Mais d'un bout à l'autre des vingt et un mois de négociations, ces *« représentants des territoires »* ont revendiqué leur allégeance à la centrale. Même si – comment pouvait-il en être autrement, d'ailleurs ? – des tensions qui ont souvent confiné aux divergences, les ont souvent opposés *« à Tunis »*.

La médiatisation excessive de leur rôle, affirment des sources palestiniennes, les avait quelque peu grisés, mais elle agaçait aussi profondément *« le Vieux »* (Yasser Arafat). Et lorsqu'à la mi-août, trois d'entre eux – Fayçal Husseini, Hanane Achraoui et Saëb Erakat – ont laissé entendre qu'ils se proposaient de démissionner pour protester contre les canaux parallèles ouverts avec Israël par M. Arafat, ce dernier n'a pas manqué de leur rappeler, dans une de ses colères devenues légendaires – où se mêlent l'irritation réelle et un sens théâtral très aigu – : *« Qui donc vous a fait rois ? »*. Malgré ces épisodes, ils sont demeurés fidèles *« à Tunis »*, peut-être parce qu'ils avaient conscience qu'un cavalier seul les aurait affaiblis et le peuple palestinien avec eux.

D'un bout à l'autre de la négociation, Haïdar Abdel Chafi dira tout haut ce qu'il pense, contre les interdits posés par Itzhak Shamir et James Baker, à l'ouverture de la conférence de Madrid – *« On nous a dénié le droit de proclamer publiquement notre allégeance à notre direction et notre système de gouvernement, mais l'allégeance et la loyauté ne peuvent pas être censurés »* – mais aussi, la semaine dernière, contre l'accord conclu par Yasser Arafat avec les Israéliens.

A soixante-quatorze ans on ne se refait pas et pour ce vieux militant communiste de la bande de Gaza, qui n'a manqué aucune des péripéties du long conflit meurtrier entre Israël et les Palestiniens, l'accord ne fournit pas suffisamment de garanties ; surtout à l'endroit des colonies de peuplement, qui non seulement ne seront pas démantelées durant la période transitoire, mais demeureront sous la protection de l'armée israélienne.

Haïdar Abdel Chafi doit en outre compter avec l'influence et la surenchère des islamistes dans la bande de Gaza. A deux reprises au moins, depuis que se sont nouées les négociations bilatérales, il a déclaré qu'il démissionnait et à deux reprises, en bon « soldat » il est revenu sur sa démission parce que Yasser Arafat l'exigeait. Mais finalement, jeudi, il a en partie « ravalé » ses réserves, en affirmant que l'accord lui semblait *« très bon et très important »* même s'il ne se sentait pas tout à fait *« rassuré »* pour autant.

Dès l'annonce d'un projet d'accord entre Israël et l'OLP, en août, Fayçal Husseini, initialement désigné par l'OLP comme chef de l'ensemble de l'équipe palestinienne aux négociations de paix, mais qui n'a été accepté comme tel par Israël qu'en avril, est rentré dans les territoires à la demande de Yasser Arafat ; pour expliquer à la population la portée d'un accord qui la concerne, mais dont elle a été tenue à l'écart. Issu d'une des plus importantes familles de Jérusalem, ce quinquagénaire que les Israéliens ont emprisonné à cinq reprises entre 1967 et 1990, a contribué avec Hanane Achraoui au début du dialogue direct qui vient de déboucher sur un accord entre l'OLP et Israël *(le Monde* daté 5-6 septembre).

Des pacifistes de longue date

Avec son sens aigu de la répartie, un esprit cartésien et une connaissance remarquable de l'Histoire – et de la langue anglaise puisqu'elle est professeur de littérature anglaise à l'université de Bir Zeït – Hanane Achraoui a largement contribué à réconcilier l'Occident avec les Palestiniens, dans lesquels beaucoup ne voulaient voir que des « méchants ». L'Intifada et ceux que l'on a appelés *« les enfants de la pierre »* avaient déjà largement aplani le chemin. *« La délégation palestinienne aux pourparlers de Washington a réussi la plus grande partie de sa tâche »*, nous a déclaré Mme Achraoui la semaine dernière à Washington. Maintenant, rideau. De nouveaux acteurs doivent entrer en scène, les vrais, ceux que la délégation ne faisait que représenter.

Avec son franc-parler et son air bonhomme, Saëb Erakat doit se frotter les yeux. C'est dans sa ville, Jéricho « l'endormie » – ainsi qu'à Gaza, – que va commencer l'expérience pilote de l'autogouvernement intérimaire palestinien. Professeur-assistant de sciences politiques à l'université Najah de Naplouse et éditorialiste du quotidien *Al Qods*, Saëb Erakat était mi-figue, mi-raisin en apprenant la conclusion d'un accord entre Israël et l'OLP. Peur des non-dits du document, peur de ses lacunes, mais peur aussi de ses propres réticences, d'où le repli dans un certain silence pour cet homme particulièrement friand de la presse.

Pour avoir, dès son adolescence, subi la violence, avoir été battu par les soldats israéliens à l'âge de quatorze ans, s'être fait fracturer la mâchoire par ces mêmes soldats à l'âge de dix-neuf ans et passé quatre ans en prison, ce quadragénaire n'en a pas moins été l'un des premiers partisans d'une solution non violente du conflit avec Israël. Il préside la Société agricole unie, qui a à son actif un avant-goût d'indépendance : c'est grâce à elle que le premier contrat à l'exportation des agrumes des territoires occupés a pu être conclu entre les exportateurs palestiniens et la Communauté européenne sans passer par Israël.

Dans un entretien qu'il avait accordé l'année dernière à John et Janet Wallach (publié dans leur livre *les Nouveaux Palestiniens : la génération montante des leaders*), il disait : *« Nous ne suggérons pas une paix qui intervienne immédiatement, mais par étapes, dont le but est de créer la confiance et de nous tester les uns les autres. Nous avancerons pas à pas et lorsque nous serons convaincus que l'autre partie est sérieuse nous ferons un nouveau pas »* ... N'est-ce pas un peu le sens de l'accord conclu entre Israël et l'OLP ?

Sari Nousseibeh ne s'est jamais rendu à Washington bien qu'il ait été nommé membre du « comité directeur » de la délégation palestinienne. Proche du Fatah, il a jugé plus utile de faire du travail sur le terrain, d'organiser des comités de travail qui apporteraient leur contribution à la paix. Ce fils d'une famille de la grande bourgeoisie palestinienne, professeur à l'université islamique de Bir-Zeït, a apporté sans réserve son appui à l'accord.

Et puis, il y a toute la société civile palestinienne dans laquelle ces personnalités phares puisaient leur détermination. Rien ne dit que leur rôle prendra fin avec l'accord. L'OLP aurait tort de se priver de l'expérience acquise de ces hommes et femmes et de leurs liens avec la population des territoires occupés.

MOUNA NAÏM

181 Palestiniens bannis au Liban regagnent... les prisons israéliennes

BEYROUTH

de notre correspondant

Qu'ils l'admettent ou pas, pour les deux cent quinze bannis palestiniens demeurés à Marjel-Zouhour, au Liban, l'accord israélo-palestinien a tout bouleversé. Assis devant leurs tentes ou arpentant par petits groupes, d'un pas lent, la route qui longe leur campement, ils paraissent en proie à un certain désarroi. Un premier groupe de cent quatre-vingt-un a été rapatrié discrètement, jeudi 9 septembre, par Israël. Ils purgeront leur peine dans les prisons des territoires occupés. Huit autres Palestiniens ont préféré ne pas se présenter pour le retour et rester à Marjel-Zouhour trois mois encore, puisque la seconde vague de rapatriement est prévue pour décembre.

Abdel-Aziz Rantissi, le porte-parole de ces bannis et l'un des deux cent quinze recalés, a dit aux partants : *« Vous qui rentrez dans la terre bénie de Palestine, vous avez une grande responsabilité. Vous allez reprendre l'Intifada pour mettre en échec le complot de l'accord, mais nous vous demandons de ne pas faire couler le sang palestinien, qui est sacré pour tous. »* La stratégie est claire : continuer la lutte contre Israël, éviter les luttes intestines palestiniennes. Est-elle possible ?

Quelle Intifada poursuivre face à Israël sans se heurter, pour commencer, à la nouvelle autorité palestinienne ? *« Je me demande*, dit l'un des Palestiniens de Marjel-Zouhour, *si ceux qui partent ne devraient pas nous envier, nous autres qui restons, plutôt que le contraire. Ce n'est qu'un répit de trois mois, mais il permettra de voir les choses se mettre en place du fond de notre exil avant de rentrer en scène. »* L'homme ajoute aussitôt : *« Nous trouverons le moyen de tuer la paix inique que l'on nous prépare sans tuer les Palestiniens et leur âme. »*

LUCIEN GEORGE

Hamas, le principal obstacle

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Appels à *« l'escalade de l'Intifada »*, dénonciations de l'attitude *« traîtresse et capitularde »* de Yasser Arafat, rejet total, au nom des grands principes de l'islam, de l'accord d'autonomie partielle accepté par l'OLP à Gaza et à Jéricho. Publiquement, les chefs du Mouvement de la résistance islamique, plus connu sous son acronyme arabe Hamas, n'acceptent pas encore de concéder la *« victoire »* aux nationalistes du Fath et de ses alliés « laïques ». Ils ne renonceront sans doute pas non plus tout de suite à la *« lutte sacrée »* contre une *« entité sioniste »* dont ils ne reconnaîtront probablement jamais la légitimité étatique, où que ce soit *« sur la terre musulmane de Palestine »*.

Cela posé, et par-delà la réthorique guerrière de certains de ses dirigeants, la priorité des priorités pour Hamas a toujours été, et demeurera sans doute à l'avenir, non pas *« la libération du pays, de la Mer* (Méditerranée) *au fleuve »* (Jourdain) – article capital de sa charte – mais le développement d'un islam pur et dur parmi les masses palestiniennes. Issu de la mouvance des Frères musulmans, association fondée, en 1928, en Egypte, par le cheikh Hassan Al Banna, le Mouvement de la résistance islamique, officiellement créé, au mois de décembre 1987, à Gaza, à partir de diverses associations charitables et religieuses plus anciennes, est une organisation complexe, mais beaucoup plus pragmatique qu'on ne le croit.

Pour sauvegarder l'essentiel de ses structures non combattantes, il est très possible que la stratégie du mouvement soit rapidement infléchie afin de tenir compte des réalités nouvelles sur le terrain. *« On commence déjà à entendre une petite musique nouvelle de ce côté-là »*, sussurait, cette semaine, le cheikh Abdullah Nimr Darouich, numéro un d'une organisation cousine, le Mouvement islamique, qui, lui-même, se développe parmi les huit cent mille citoyens israéliens arabes de Galilée. *« D'ici un an ou deux*, ajoutait le prêcheur, qui est en quelque sorte le relais et le pendant non violent et légaliste de Hamas en Israël même, *il n'est pas impossible que nous les voyions s'asseoir à la table des négociations... »*

Unités clandestines

Cruelle ironie de l'histoire pour ces *« fous de Dieu »* tardivement entrés dans la lutte nationaliste palestinienne : c'est en partie grâce à l'exceptionnelle combativité des militants et activistes qui se réclament d'Allah que l'Etat juif, un peu essoufflé à Gaza, reconnaît aujourd'hui une OLP qui était pratiquement à court de soutien. Les grèves les plus dures dans les territoires occupés, les actions armées les plus meurtrières contre les soldats, les colons juifs et quelquefois les civils de Tel-Aviv ou Jérusalem, bref la résistance à la fois la plus ferme et la plus insidieuse à l'ordre israélien, c'est Hamas qui la conduit depuis plus d'un an.

Coran en poche, couteau dans la ceinture, à coups de hache et de pistolet, à coups de fusil-mitrailleur et de grenades prises à l'ennemi, les combattants des unités clandestines Ezzedine-Al-Kassem – du nom d'un cheikh nationaliste et « frère musulman » disparu dans les années 30 – ont réussi à semer l'effroi parmi les Israéliens et à se tailler une authentique place d'honneur au panthéon populaire des *« soldats de Palestine »*. La crainte mêlée d'admiration dont ces jeunes gens, masqués et harnachés comme des guerriers Ninja, surarmés quand ils défilent dans les camps de réfugiés, ne disparaîtra pas de sitôt chez les ribambelles de gamins palestiniens désœuvrés.

Les adultes n'oublieront pas non plus la cruauté avec laquelle ces *« desperados en keffieh »* ont torturé et tué plusieurs centaines de personnes, soupçonnées de collaboration, active ou parfois simplement passive, avec l'occupant israélien. Il y a près de deux ans que Yasser Arafat a interdit à ses *« soldats »* clandestins – Panthères noires et Faucons du Fath – de pratiquer cette soi-disant justice révolutionnaire. Les commandos Ezzedine-Al-Kassem ont allègrement pris le relais. Il n'est pas certain que tous obéiront à l'ordre de déposer les armes.

Théoriquement affiliés à Hamas, ces commandos agissent, en effet, par petites cellules indépendantes et ne répondent, selon les renseignements militaires israéliens, qui évaluent leur nombre à *« deux cents hommes maximum »*, ni au commandement des « politiques » ni à une structure centralisée. Compte tenu de la collaboration annoncée entre les services de sécurité israéliens et ceux qui seront mis en place à Gaza et à Jéricho par l'OLP, *« il devrait cependant être possible*, nous a confié un notable palestinien à Jérusalem, *de réduire sérieusement l'influence néfaste de ces jeunes gens »*.

Il en sera de même pour les combattants qui se réclament du Djihad islamique, lequel a rejoint, comme Hamas, le « front du refus », basé à Damas. Mis à part le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), qui disposerait encore de quelques douzaines d'activistes armés – les Aigles rouges – et dont le chef de file, Georges Habache, jouit encore d'une grande considération auprès des masses palestiniennes, aucun des groupes installés en Syrie ne dispose, dans les territoires occupés, d'une base politique ou militaire suffisamment solide pour inquiéter les alliés objectifs que sont devenus Israël et le Fath.

Les devoirs du bon islamiste

Les activistes armés affiliés au Djihad, ou plutôt à sa branche historique puisque le mouvement, ces dernières années, a éclaté en trois groupuscules – le premier basé entre la Syrie et le Liban, le deuxième proche de l'OLP, basé en Jordanie, et le dernier, dénommé Hezbollah Palestine, installé à Damas, – ne seraient pas non plus très nombreux. *« Quelques dizaines »*, dit-on au quartier général de la défense, à Tel-Aviv.

Ceux-là non plus ne devraient pas être trop difficiles à circonvenir. Au milieu des années 80, juste avant l'éclatement de l'Intifada, à la fin de 1987, Yasser Arafat, qui flirta lui-même assez longtemps avec les Frères musulmans pendant ses années cairotes, avait réussi à passer avec certains – les Brigades du Djihad islamique – une alliance d'autant plus aisée qu'à l'époque les ancêtres de Hamas refusaient obstinément d'entrer dans la lutte active.

De cette période, au cours de laquelle un bon nombre de fidèles du cheikh Ahmed Yassine – fondateur-fédérateur, en 1987, de Hamas avant d'être arrêté et condamné à la prison à perpétuité par Israël en 1991 – l'abandonnèrent pour aller combattre avec le Djihad, date l'inimitié entre les deux « frères » fondamentalistes. Sur le fond, le Djihad historique continue de considérer que le *« triomphe de l'islam passe par la destruction »* d'Israël, alors que Hamas estime, lui, que cet impératif n'est qu'un des *« devoirs »* de tout bon islamiste.

Différences religieuses, divergences tactiques : toutes deux se sont plutôt aggravées depuis le mois de décembre dernier lorsque les militants et sympathisants connus des deux camps se sont retrouvés, à plus de quatre cents, expulsés par Israël dans un *no man's land* du Liban du Sud. *« Pas de mélange dans les tentes et même parfois quelques bagarres entre groupes »*, ont raconté les journalistes qui ont visité le camp de toile de Marj-ez-Zouhour.

Cette expulsion massive, qui a beaucoup plus affaibli la structure politico-religieuse islamiste qu'on ne l'avait d'abord cru, a provoqué un double phénomène plutôt positif pour l'avenir immédiat des territoires. Elle a d'abord incité certains militants à réfléchir sur l'éventualité d'un retour pur et simple à la mosquée : d'abord parce qu'il est dur d'être loin des siens pendant si longtemps – *« En prison, on a quand même droit à des visites de la famille »*... – ensuite parce qu'après tout *« seul Dieu est grand »*. Et puis, le coup de sang anti-islamiste d'Itzhak Rabin a abouti à un autre résultat : il a permis à l'OLP de s'imposer, une fois encore, comme la seule organisation pouvant s'exprimer au nom de tous les Palestiniens. C'est, en effet, Yasser Arafat qui a obtenu, *via* les Etats-Unis et Israël, le retour anticipé, par étapes, des *« fous de Dieu »* dans les territoires occupés. Petit « service » que certains des intéressés n'oublieront certainement pas de sitôt...

Le vivre et le couvert

Le Mouvement de la résistance islamique a réussi, en six ans d'existence, à s'imposer comme un interlocuteur de poids auprès des masses et de toutes les organisations palestiniennes. En partie financé par l'Iran et par des « donateurs privés » d'Arabie saoudite et du Koweït, il a réussi à pénétrer profondément la société, dans les territoires. Autour d'Al Mujama-al-Islami, association caritative et religieuse fondée en 1973 par Ahmed Yassine à Gaza – toujours autorisée par Israël, – Hamas a tissé de multiples réseaux : clubs sportifs, organisations de jeunesse et de femmes, crèches, cliniques, écoles coraniques, etc.

A la faveur de diverses élections professionnelles, Hamas a pris le contrôle de plusieurs syndicats d'étudiants et d'employés, noyauté des chambres de commerce prospères et des associations patronales puissantes. Il contrôle la majorité des mosquées de Gaza et une bonne part de celles de Cisjordanie. Il dispose « d'ambassades » dans tous les pays de la région, dans certains Etats européens et jusqu'aux Etats-Unis où une partie de la diaspora le soutient de ses deniers. Personne ne peut imaginer que ses dirigeants vont compromettre tout cet acquis en affrontant de face l'OLP.

Des passerelles, de nature religieuse – 90 % des Palestiniens sont musulmans, – quelquefois familiale ou clanique, ont toujours existé et continuent d'exister entre les différents mouvements politiques palestiniens. Combien de sympathisants jadis pro-jordaniens, déçus par les échecs répétés de l'OLP et la corruption de certains de ses dignitaires, sont allés rejoindre les islamistes par pur dépit ? Combien de sans-grades, *a priori* peu portés sur la sourate, se sont enrôlés dans leurs rangs pour être assurés du vivre et du couvert ?

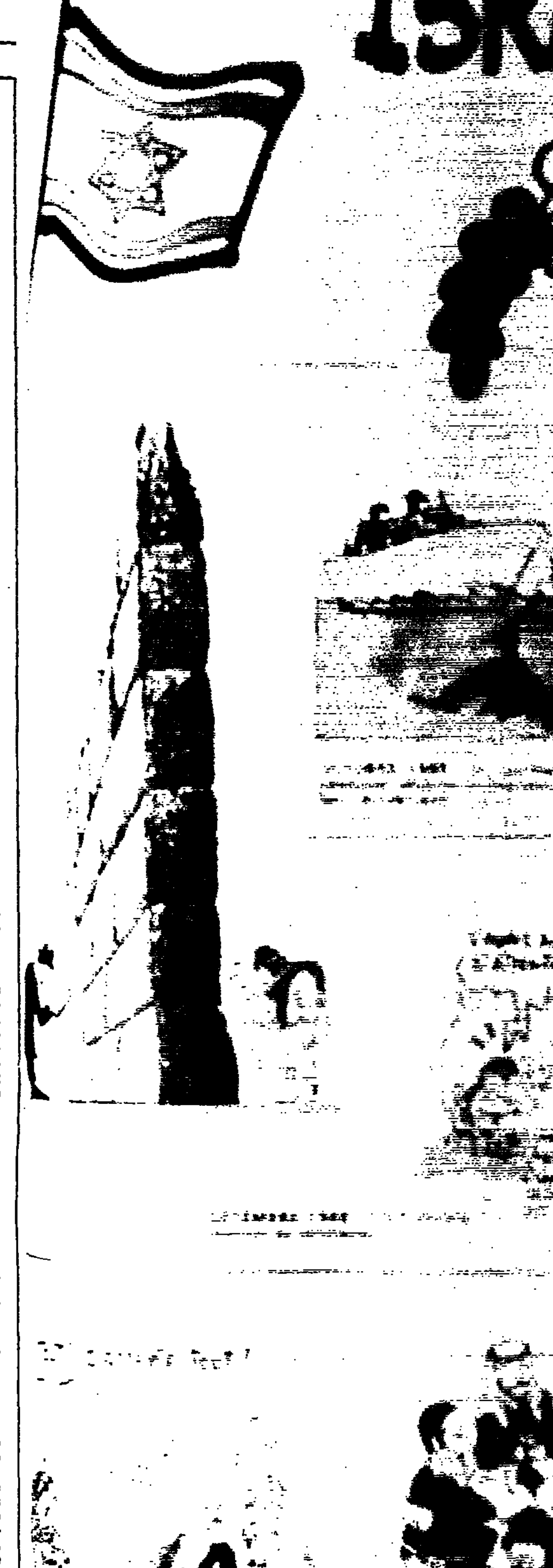
Qui se souvient que, dans la charte originelle du Mouvement, publiée en 1988, il était question de *« l'OLP, intime de Hamas »*, de l'OLP *« peuplée de proches et d'amis »* ? L'attitude islamique vis-à-vis de la centrale palestinienne, écrivirent les rédacteurs barbus de cette charte, *« est celle du fils à l'endroit du père »*. Par la force des choses, des négociations entre les deux mouvements vont devoir s'ouvrir. Des discussions ont déjà lieu dans les territoires et des rencontres organisées entre les dirigeants extérieurs islamistes et Yasser Arafat, notamment au Soudan, cet été.

Ces rencontres n'ont pas abouti parce que, pour prix de son entrée dans les rangs de l'OLP, Hamas réclamait 40 % des sièges du Conseil national palestinien (CNP) qui fait office de Parlement en exil. Mais, Yasser Arafat signe, aujourd'hui, la paix. Il est désormais reconnu par Israël et une bonne partie du monde l'applaudit.

Si les promesses venues du monde entier qui lui ont été faites se concrétisent, c'est une véritable pluie de dollars qui devrait s'abattre prochainement sur l'OLP et son « autogouvernement intérimaire » de Gaza et de Jéricho. Pour des populations qui rêvent de paix depuis des lustres, qui vivent souvent dans la misère et qui veulent comme tout le monde, disposer d'un emploi pour élever leurs enfants, ce sont des arguments qui pèseront sans doute d'un poids bien plus lourd que la traduction guerrière d'une parole divine...

P. C.

هلة امنة للأصل



ANCE MUTUELLE

le principal obstacle

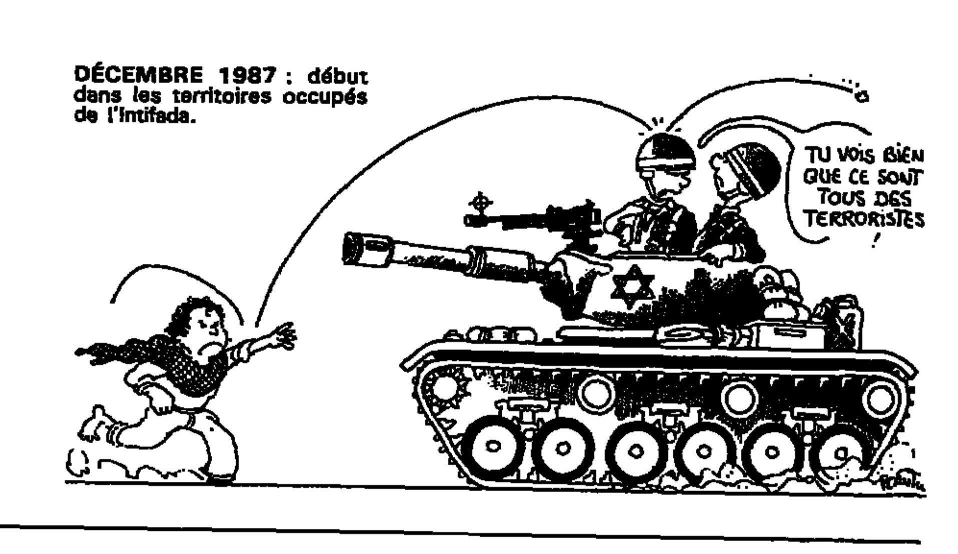
Le vivre et le couvert

Les devoirs du bon islamiste

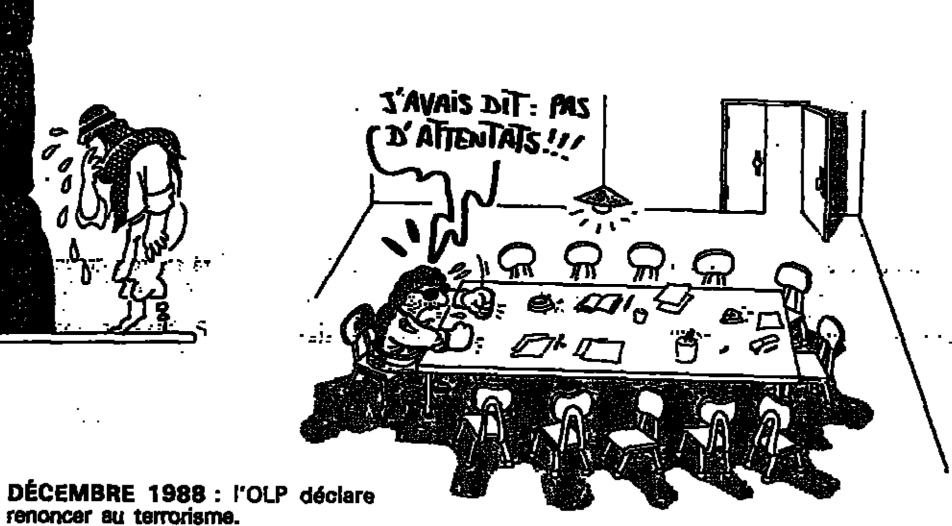




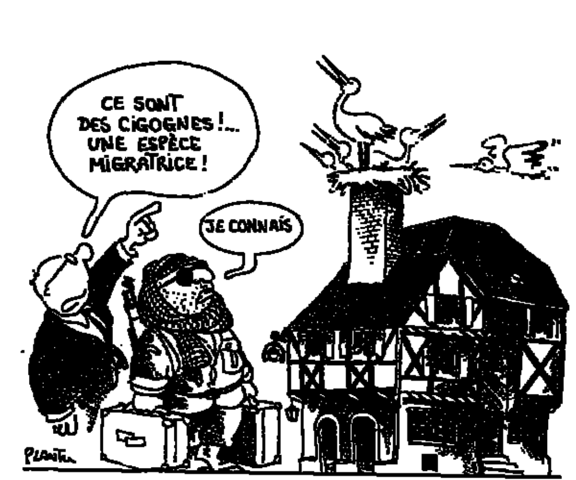
OCTOBRE 1985 : *un commando palestinien détourne un paquebot italien, l'Achille-Lauro.*



DÉCEMBRE 1987 : début dans les territoires occupés de l'Intifada.

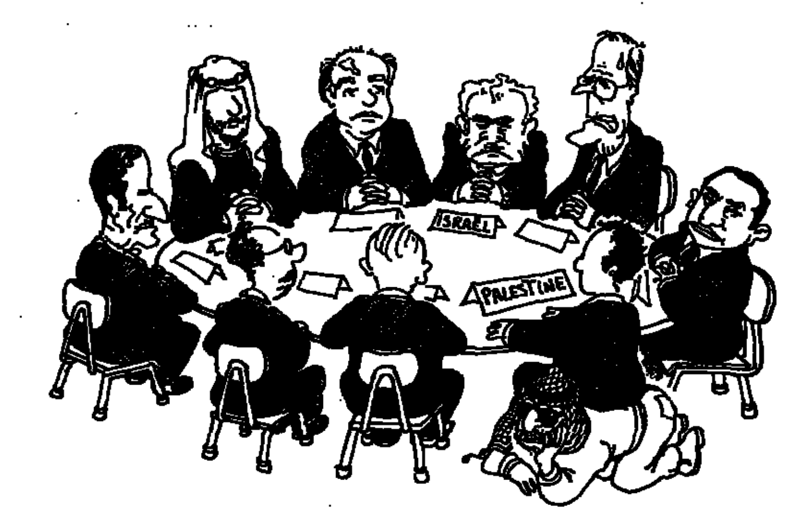


DÉCEMBRE 1988 : l'OLP déclare renoncer au terrorisme.



DÉCEMBRE 1988 : Yasser Arafat *est reçu au Parlement de Strasbourg.*



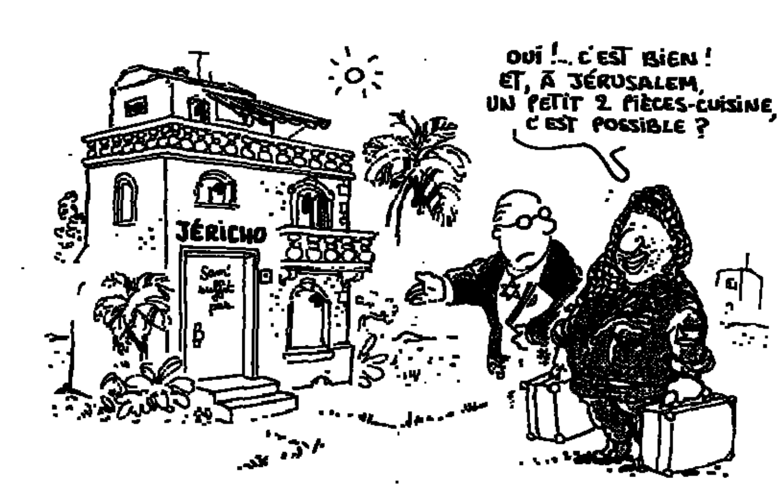


OCTOBRE 1991 : Itzhak Shamir se rend à la conférence de Madrid pour des négociations de paix.



DÉCEMBRE 1992 : Israël expulse *415 Palestiniens.*





AOUT 1993 : *négociations à Oslo* pour l'autonomie à « Gaza et Jéricho d'abord ».

SEPTEMBRE 1993 : le gouvernement Rabin reconnaît l'OLP. Yasser Arafat reconnaît Israël.



PLANTU



ISRAËL-OLP : LA RECONNAISSANCE MUTUELLE

Les réactions en France et à l'étranger

Un acte « courageux et intelligent » selon François Mitterrand

Le président Mitterrand s'est réjoui de la reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'OLP, acte *« courageux et intelligent, l'un des grands événements de cette fin de siècle »*, et a souhaité que la paix soit *« contagieuse »*.

Après avoir déclaré, sur France 2 – qui avait établi une liaison téléphonique en direct avec Yasser Arafat à Tunis et Shimon Pérès à Jérusalem – qu'il s'agissait *« d'un acte de grand courage intellectuel, physique, moral »*, M. Mitterrand a rappelé qu'il y avait, *« au sein de l'OLP comme en Israël, des oppositions extrêmement fortes qui n'acceptent pas la paix, mais veulent aller jusqu'au bout de leur logique, sans se rendre compte que cela les entraîne au pire des drames »*.

Le ministre israélien des affaires étrangères a, pour sa part, remercié M. Mitterrand de *« son soutien à la paix »* et a vu dans l'accord de jeudi *« un changement historique après cent années, l'Holocauste, la guerre, les victimes »*. *« Nous espérons beaucoup ouvrir un nouveau chapitre de notre histoire »*, a dit Shimon Pérès.

François Mitterrand a encore salué la *« haute intelligence politique »* des négociateurs : *« Que les dirigeants israéliens et palestiniens aient su faire cela prouve que ce sont des hommes d'envergure »*. Pour le chef de l'Etat, il s'agit d'*« un acte fondateur de paix »*. Evoquant un *« moment historique »*, Yasser Arafat a tenu à remercier M. Mitterrand qui, a-t-il dit, *« a commencé à pousser en avant le processus de paix »*. Le chef de l'OLP a ajouté qu'il était *« tout à fait disposé »* à rencontrer à Washington le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, *« afin de faire la paix des braves »*, mais que ce n'était *« pas à lui à établir le programme »* de signature des accords.



Dans les milieux politiques

L'« espoir » et les « craintes »

□ **Alain Juppé (RPR) : « courage ».** – Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, secrétaire général du RPR, estime que *« cette reconnaissance mutuelle ne peut que faciliter la mise en œuvre de l'accord israélo-palestinien sur l'autonomie transitoire de la Cisjordanie et de Gaza »*. *« Je salue le courage des artisans de la paix en gestation, israéliens et palestiniens »*, a-t-il ajouté, en précisant qu'à l'initiative de la France, *« des hauts fonctionnaires des Douze sont en train de se réunir à Bruxelles pour examiner la manière dont la Communauté européenne pourra appuyer ces accords au plan politique et économique »*.

□ **Philippe Séguin (RPR) : « les craintes » de la période transitoire.** – Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin déclare que l'accord est *« sans conteste l'un des moments les plus importants et les plus heureux depuis la fin de la seconde guerre mondiale »*. M. Séguin souligne néanmoins *« les craintes qu'inspire la période transitoire car tous ne sont pas, de part et d'autre, décidés à faire preuve de la même lucidité et du même courage que les signataires »*.

□ **Simone Veil : « un très grand rôle à jouer » pour l'Europe.** – *« Le gouvernement est très fermement engagé à soutenir cet accord »* non seulement par un soutien *« verbal ou symbolique »* mais *« par une aide économique »*, indique Simone Veil, en se déclarant *« exaucée »* par ce que le ministre d'Etat considère comme *« un pas vers la paix »*. Selon Mme Veil, il y a désormais *« pour la Communauté européenne un très, très grand rôle à jouer sur le plan économique »* au Proche-Orient.

□ **Jacques Barrot (UDF) : « victoire de la volonté ».** – Jacques Barrot (CDS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, affirme que cet accord *« doit enfin permettre la création d'une communauté des pays du Jourdain »* et que *« cette victoire de la volonté sur le fatalisme des divisions doit être aussi un puissant stimulant pour la communauté internationale afin de lancer, dans d'autres endroits du monde, de nouvelles dynamiques de la paix »*.

□ **Didier Bariani (UDF) : « l'honneur de la démocratie israélienne ».** – Didier Bariani, député (UDF-Rad.), président du groupe d'amitié parlementaire France-Israël, constate dans un communiqué que *« c'est en particulier tout à l'honneur de la démocratie israélienne d'assumer cette reconnaissance mutuelle après des années d'un terrorisme sanglant »*.

□ **Jean-François Hory (MRG) : « la raison » contre « l'obscurantisme ».** – *« Cet événement historique permet tous les espoirs de paix au Moyen-Orient et dans le monde »*, estime M. Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui voit dans cette accord *« la victoire de la raison sur l'obscurantisme religieux »*.

□ **Michel Rocard (PS) : « lucidité » et « intelligence politique ».** – Michel Rocard, président de la direction nationale du PS, a rendu hommage, lors d'un meeting jeudi soir à Saint-Nazaire, à *« la lucidité, à l'intelligence politique, à la volonté et au courage »* des deux parties. *« Les choses à faire ont été aussi difficiles et aussi douloureuses pour Israël que pour les Palestiniens »*, a ajouté l'ancien premier ministre en insistant sur le rôle d'intermédiaire joué par plusieurs dirigeants européens socialistes et social-démocrates.

□ **Roland Dumas (PS) : « un moment heureux ».** – L'ancien ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, déclare que la conclusion de cet accord est *« un moment heureux »*. *« Il y a toujours eu de mon temps des contacts directs avec les deux parties*, ajoute M. Dumas, *et la France n'a jamais cessé de jouer son rôle. »*

□ **Georges Marchais (PCF) : « l'espoir d'une paix durable ».** – *« Enfin, l'Etat d'Israël reconnait l'existence d'un peuple palestinien et consacre l'OLP comme son représentant légitime. De son côté, l'OLP réaffirme sa reconnaissance de l'Etat d'Israël »*, affirme le secrétaire général du PCF. Georges Marchais estime qu' *« un grand espoir s'ouvre ainsi de voir s'établir au Proche-Orient une paix juste et durable, fondée sur le respect des droits fondamentaux du peuple palestinien et garantissant la sécurité de tous les peuples de la région »*.

□ **Les Verts : « le devoir de la communauté internationale ».** – En se réjouissant du fait qu'il soit mis *« fin à un demi-siècle où même le dialogue entre les peuples était considéré comme criminel »*, les Verts affirment qu' *« il est maintenant du devoir de la communauté internationale de tout faire pour que l'espoir devienne réalité et que puissent coexister, côte à côte, l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine libre et indépendant »*.

□ **Jean Kahn (CRIF) : « Il ne faut pas sous-estimer les obstacles ».** – Tout en se réjouissant de l'accord, Jean Kahn, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) et président du Congrès juif européen, rappelle qu'il ne faut *« pas sous-estimer les obstacles qui pourraient encore se dresser »* sur la voie de la paix. *« Ce que nous devons souhaiter tous aujourd'hui, c'est que véritablement, dans les faits, dans les actes, puisse se concrétiser cette bonne volonté commune d'aller vers une solution pacifique pour toute la région »*, estime M. Kahn.

□ **SOS-Racisme veut organiser des débats.** – L'association SOS-Racisme a annoncé son intention d' *« organiser dans les jours qui viennent des débats dans les lycées, les facultés et les quartiers afin de parler du processus de paix »* amorcé au Proche-Orient. Son président, Fodé Sylla, a été reçu, jeudi 9 septembre, par l'ambassadeur d'Israël en France et par la déléguée générale de l'OLP à Paris.

Dans la presse parisienne

L'accélération de l'Histoire

« Quand l'Histoire inverse le sens de sa marche et bascule sur ses essieux, on retient son souffle, écrit Claude Cabanes, dans *l'Humanité*. *La nouvelle est si grande, elle contient tant d'heureuses promesses que l'on éprouve déjà à son égard l'angoisse joyeuse d'une naissance. »* *« En se reconnaissant réciproquement, Israël et l'OLP ont vraiment fait l'Histoire »*, estime, de la même façon, Charles Lambroschini, dans *le Figaro*.

Dans son titre de « une », *le Quotidien de Paris* salue *« la chute du mur »*, un mur de haine, par référence à l'effondrement du mur de Berlin en 1989. Le directeur, Philippe Tesson, rapproche, en effet, les deux événements en jugeant que *« l'accélération de l'Histoire en cette fin de millénaire est stupéfiante »*. Toutefois, les éditorialistes de la presse parisienne se montrent prudents pour l'avenir. *« Ce n'est pas la paix au Proche-Orient (...). On en est même très loin »*, prévient Philippe Tesson. *« A tout moment, le processus de paix risque d'être remis en cause par les circonstances. Rabin peut tomber à l'occasion d'un retournement électoral. Arafat peut être assassiné comme Sadate, tué par les fondamentalistes en 1981, trois ans après avoir signé l'accord de Camp David »*, précise l'éditorialiste du *Figaro*.

Après un long détour historique, *« un détour de quarante-six ans »*, qui remonte au partage de la Palestine par l'ONU, Marc Kravetz, dans *Libération*, explique : *« Bien plus que les fedayins du mythe palestinien des années 60, infiniment plus que les commandos terroristes des années 70, les vrais artisans de la solution qui se dessine aujourd'hui sont les – très – jeunes gens de l'Intifada. C'est avec eux que commence la « reconnaissance mutuelle », la première, avant celle des Etats ou des institutions, celle des peuples. Avec haine et violence peut-être, mais dans la réalité du terrain. Eux ne se battaient pas contre « l'entité sioniste » mais contre les soldats israéliens occupant leurs villes et ils savaient précisément où se situait le lieu de la confrontation. »*

Les Américains préparent la cérémonie

WASHINGTON

de notre correspondant

Bill Clinton est *« enthousiasmé »*. Le département d'Etat parle d'un *« accord historique, à couper le souffle »*. Et les services de la présidence préparent déjà la cérémonie sans précédent que la Maison Blanche doit accueillir lundi 13 septembre, Israël et l'OLP faisant la paix à Washington.

Bref, l'annonce de la reconnaissance mutuelle à laquelle sont parvenus l'Etat juif et la centrale palestinienne, après vingt-neuf ans de conflits, a été célébrée avec un concert de louanges de la part des dirigeants américains. Oubliées les quelques réserves formulées au début d'un processus de négociations secrètes, auxquelles l'administration n'a pas vraiment participé. Oubliées les réserves formulées ici et là à Washington, à propos d'une « option Gaza, Jéricho d'abord » jugée peut-être imparfaite.

Les Etats-Unis saluent l'acte de reconnaissance mutuelle auquel sont arrivés les deux principaux protagonistes du conflit proche-oriental. L'administration entend être à la hauteur d'un développement unanimement qualifié *« d'historique »*. M. Clinton a, immédiatement, téléphoné au premier ministre israélien, Itzhak Rabin, pour le féliciter.

« Ce qui a été fait (par les Israéliens et les Palestiniens), *c'est quelque chose de très courageux*, a dit le président américain. *Je suis très heureux, j'espère qu'ils vont pouvoir maintenir le processus en cours »*. Porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, n'était pas moins enthousiaste : *« Nous sommes ravis »*.

L'acte de reconnaissance mutuelle doit permettre à Israël et à l'OLP de signer officiellement à Washington la déclaration de principes sur l'option « Gaza, Jéricho d'abord », laquelle doit amorcer, dans quelques mois, le début de l'autonomie palestinienne dans l'ensemble des territoires occupés. Au bout de deux ans de régime d'autonomie, le statut définitif de ces territoires – et l'épineuse question de Jérusalem – devra faire l'objet d'une nouvelle négociation.

Sous couvert d'anonymat, un haut fonctionnaire américain se risquait à affirmer, jeudi, que la cérémonie de signature aurait lieu, en principe, lundi 13 septembre, à la Maison Blanche. Chef de la délégation israélienne aux pourparlers de paix avec les Palestiniens, à Washington, Eytan Bentzur disait de même. En principe encore, le signataire israélien sera le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, le maître d'œuvre, à distance, des négociations secrètes israélo-palestiniennes menées, cet été, en Norvège. Le signataire palestinien pourrait être un des proches de Yasser Arafat, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), membre du comité exécutif de l'OLP.

« Un très bon développement »

Washington et Moscou ayant co-parrainé, depuis la conférence de Madrid, au mois de novembre 1990, les pourparlers israélo-palestiniens, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, et le ministre russe des affaires étrangères, Andréi Kozyrev, seront aussi signataires de la déclaration de principes sur l'autonomie. Hommage pourrait être rendu aux deux hommes qui, au lendemain de l'opération « Tempête du désert » contre l'Irak, mirent ce processus de négociation sur pied : l'ancien président George Bush et l'ancien secrétaire d'Etat James Baker pourraient être de la cérémonie. De même que l'ancien président démocrate Jimmy Carter, l'accoucheur, en 1978, des accords de Camp David qui, les premiers, posèrent le principe de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza, et dont la déclaration israélo-palestinienne reprend les grandes lignes...

Il reste que le porte-parole du département d'Etat, M. McCurry, prenait encore soin, jeudi, de ne parler souvent qu'au conditionnel. Avant de confirmer publiquement la date du 13, et d'envoyer formellement les invitations, les Etats-Unis voulaient s'assurer de *« quelques mesures supplémentaires »* qui devaient garantir, selon M. McCurry, la validité de l'acte de reconnaissance mutuelle. Il fallait que M. Rabin signe le document et que les instances supérieures de l'OLP l'entérinent.

Les Etats-Unis envisagent de reprendre le dialogue avec l'OLP qu'ils avaient entamé au mois de décembre 1988, pour le rompre au mois de juin 1989 après que la centrale palestinienne eût refusé de condamner le raid d'un commando sur une plage du sud d'Israël. Washington avait alors réitéré un certain nombre de conditions – imposées par le Congrès – que l'OLP devait satisfaire avant que le dialogue puisse être renoué : les Palestiniens devaient renoncer au terrorisme, reconnaître Israël.

Dès que l'administration pourra s'assurer que l'acte de reconnaissance mutuelle répond à ces critères, le président Clinton annoncera la reprise du dialogue avec l'OLP. Ce devait être avant la fin de la semaine. Entretemps, le secrétaire d'Etat a la liberté de délivrer un visa à tout haut responsable de l'OLP qui se rendra à Washington pour signer l'accord sur l'autonomie.

Ne cachant pas ses réserves quant au contenu d'un accord qu'il n'a pas négocié, le chef de la délégation palestinienne aux pourparlers bilatéraux de Washington, Haïdar Abdel Chafi, disait sa satisfaction à l'annonce de la reconnaissance mutuelle. *« Un très bon développement, quelque chose de très important »*, assurait le dignitaire de Gaza, qui fut un des fondateurs de l'OLP. Son interlocuteur israélien, Eytan Ben Tzur, se félicitait des discussions de Washington : elles furent l'équivalent de *« mesures de confiance »*, avant d'être court-circuitées par la filière norvégienne. Elles seront de nouveau un forum de négociation pour compléter l'accord qui doit être signé à la Maison Blanche.

Haïdar Abdel Chafi affirmait encore qu'il fallait envisager le processus de paix comme une *« affaire indivisible »* et se disait confiant que les progrès réalisés sur le front palestino-israélien auraient vite leur pendant sur le front israélo-syrien. M. McCurry ne voulait pas exclure que les Jordaniens signent aussi un accord avec l'Etat juif, le même jour que les Palestiniens.

Le président Clinton, enfin, s'engageait à tout faire pour que les *« pourparlers israélo-arabes »* de Washington restent sur une bonne voie. Il ne cachait pas sa bonne humeur : il sera peut-être, la semaine prochaine, le deuxième président américain, après Jimmy Carter, à parrainer un accord de paix en Terre sainte. Tout comme le baptiste Carter, le baptiste Clinton, grand lecteur de la Bible, ne saurait y être indifférent...

ALAIN FRACHON

Scepticisme dans la communauté juive

WASHINGTON

de notre correspondant

Les plus bruyants ne sont pas les plus représentatifs. Si dans la communauté juive américaine – la principale de la diaspora – quelques voix célèbres dénoncent l'accord israélo-palestinien, la majorité paraît soutenir l'action du premier ministre, Itzhak Rabin.

Devant pareille accélération de l'Histoire, il y a, bien sûr, des tourments, des hésitations, parfois des réserves, souvent des interrogations. Mais le sentiment dominant n'en paraît pas moins clair : c'est l'optimisme. Pour autant qu'on puisse en juger, à travers les sondages, les déclarations à la presse, les séances de « micro-trottoir » à la télévision. La base est, traditionnellement, plus « colombe » que bien des dirigeants des organisations représentant les quelque six millions de juifs américains. Prenant, ces derniers jours, le pouls de cette communauté qui, dans la diaspora, est l'une des plus attachée à Israël, le *New York Times* écrivait : *« l'opinion dominante, chez les juifs américains, est que l'évolution en cours est risquée mais prometteuse »*.

Surtout, Itzhak Rabin – l'homme qui, en 1967, conquit les territoires et qui, peut-être, va les rendre – bénéficie d'un énorme capital de confiance dans cette majorité silencieuse. Le raisonnement est simple : le chef d'état-major de la guerre des six jours ne saurait prendre des risques militaires inconsidérés. Celui qui, ministre de la défense de plusieurs gouvernements dirigés par Itzhak Shamir, fut chargé de la répression de l'Intifada en Cisjordanie et à Gaza, ne saurait céder à quelque illusion pacifiste.

De nombreux dirigeants de la communauté juive, ceux qui sont à la tête des organisations les plus représentatives, n'en pensent pas moins. Vice-président de l'American jewish congress (AJC), David Harris, disait ainsi : l'évolution en cours) *« représente peut-être, sur le front palestinien, la plus importante percée depuis un siècle ; elle incite à l'optimisme »*. Sans doute perçoit-on quelque prudence et, ici ou là, des doutes.

Cela n'a rien d'étonnant de la part d'une communauté pour laquelle le refus du dialogue avec l'OLP fut longtemps un dogme absolu. Déjà, elle avait eu quelque difficulté à accepter, il y a deux ans, que le président George Bush prenne quelque distance avec Israël, traditionnel allié des Etats-Unis au Proche-Orient, afin de convaincre le gouvernement (Likoud) d'Itzhak Shamir de se rendre à la conférence de paix de Madrid. Quand l'Histoire va si vite, la base suit, essoufflée.

« Un devoir moral »

A la marge, mais souvent bruyants, il y a, cependant, ceux qui ne « suivent » pas, ceux qui crient « danger », « halte » et ne sont, quelquefois, pas loin de faire procès à Itzhak Rabin pour « trahison » de l'idéal sioniste. Les premiers coups de semonce tirés dans ce camp-là, celui des « faucons » américains, se sont fait entendre cet été. On commençait alors à percevoir vaguement que quelque chose de sérieux se tramait entre les Israéliens et l'OLP. Henry Friedman, vice-président de l'America-Israel Public Affairs Committee (AIPAC), le groupe de pression d'Israël à Washington, n'hésitait pas à traiter le très « colombe » vice-ministre israélien des affaires étrangères, Yossi Beilin, de *« petit paquet de boue »*.

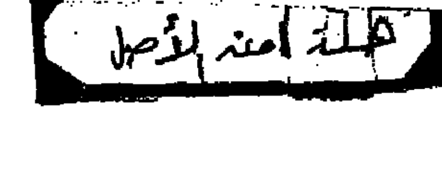
M. Friedman fut obligé de démissionner. Mais, dans ces milieux là, dans les sphères dirigeantes de l'AIPAC, devenu une succursale du Likoud aux Etats-Unis, les attaques contre M. Rabin se multipliaient. Le chef travailliste était accusé de faire beaucoup trop de concessions aux Arabes, de s'apprêter à échanger la paix contre les territoires.

Au début du mois de juillet, le *New York Times* observait : *« Quelques intellectuels juifs, de la tendance dure, qui, durant des années, ont avancé que critiquer un gouvernement israélien, quel qu'il soit, relevait, pour les juifs américains, de l'hérésie, ceux-là mêmes, donc, font aujourd'hui valoir que c'est une nécéssité, en vérité un devoir moral, que de critiquer le gouvernement Rabin, et ce afin de sauver Israël de lui-même »*.

Le porte-parole de cette tendance est Norman Podhoretz, le directeur de la revue *Commentary*, chantre de ce néo-conservatisme reaganien pour lequel la lutte contre l'URSS et l'OLP était alors un seul et même combat. Commentant l'accord de principes israélo-palestinien sur l'autonomie, Norman Podhoretz dit aujourd'hui : *« C'est le premier pas vers l'établissement d'un Etat palestinien qui, je pense, verra le jour plus tôt qu'on ne l'imagine. Et, loin d'être un facteur de paix et de stabilité, je pense qu'il sera la cause d'une autre guerre »*. Et d'envisager le scénario suivant : l'Etat palestinien se « libanisera », sombrera dans la guerre civile entre factions rivales, incitant la Syrie, et peut-être l'Iran, à intervenir en Cisjordanie, intervention qui ne manquera pas de provoquer une nouvelle guerre avec Israël.

Une fois encore, Norman Podhoretz ne représente qu'une tendance marginale de la communauté juive américaine. Signe des temps, l'AIPAC n'a jamais paru aussi faible qu'aujourd'hui Mais, pour autant, les questions que pose M. Podhoretz ne sont pas complètement étrangères à ceux qui jugent avec optimisme l'évolution en cours.

AL. F.



ANCE MUTUELLE

...ns préparent la cérémoni...

Maman Blanche Chef de la délégation israélienne aux pourparlers de paix avec les Palestiniens, à Washington, Eytan Bentsur disait de même. En principe encore, le signataire israélien sera le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, le maître d'œuvre, à distance, des négociations secrètes israélo-palestiniennes menées, cet été, en Norvège. Le signataire palestinien pourrait être un des proches de Yasser Arafat, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), membre du comité exécutif de l'OLP.

« Un très bon développement »

Washington et Moscou ayant coparrainé, depuis la conférence de Madrid, au mois de novembre 1990, les pourparlers israélo-palestiniens, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, et le ministre russe des affaires étrangères, Andréi Kozyrev, seront aussi signataires de la déclaration de principes sur l'autonomie. Hommage pourrait être rendu aux deux hommes qui, au lendemain de l'opération « Tempête du désert » contre l'Irak, mirent ce processus de négociation sur pied : l'ancien président George Bush et l'ancien secrétaire d'Etat James Baker pourraient être de la cérémonie. De même que l'ancien président démocrate Jimmy Carter, l'accoucheur, en 1978, des accords de Camp David qui, les premiers, posèrent le principe de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza, et dont la déclaration israélo-palestinienne reprend les grandes lignes.

Il reste que le porte-parole du département d'Etat, M. McCurry, prenait encore soin, jeudi, de ne parler souvent qu'au conditionnel. Avant de confirmer publiquement la date du 13, et d'envoyer formellement les invitations, les Etats-Unis voulaient s'assurer de « quelques mesures supplémentaires » qui devaient garantir, selon M. McCurry, la validité de l'acte de reconnaissance mutuelle. Il fallait que M. Rabin signe le document et que les instances supérieures de l'OLP l'entérinent.

Les Etats-Unis envisagent de reprendre le dialogue avec l'OLP qu'ils avaient entamé au mois de décembre 1988, pour le rompre au mois de juin 1989 après que la centrale palestinienne eût refusé de condamner le raid d'un commando sur une plage du sud d'Israël.

Washington avait alors [...] certain nombre de [...] imposées par le Congrès, l'OLP devait satisfaire avant que le dialogue puisse être [...] Palestiniens devaient renoncer au terrorisme, reconnaître [...]

Dès que l'administration [...] s'assurer que l'acte de reconnaissance mutuelle répond [...] tères, le président Clinton [...] cera la reprise du dialogue [...] l'OLP. Ce devait être [...] de la semaine. Entretemps [...] taire d'Etat a la liberté de [...] un visa à tout haut responsable de l'OLP qui se rendra à Washington pour signer l'accord sur l'autonomie.

Ne cachant pas ses réserves au contenu d'un accord qu'il n'a pas négocié, le chef de la délégation palestinienne aux pourparlers de Washington Haïdar Abdel Chafi, disait sa satisfaction [...] nonce de la reconnaissance mutuelle [...]. Gaza, qui fut un des fondateurs de l'OLP. Son interlocuteur Eytan Ben Tsur se félicitait [...] discussion de Washington furent l'équivalent de [...] confiance [...] avant d'être [...] cuitées par la filière norvégienne. Elles seront de nouveau [...] de négociation pour compléter l'accord qui doit être signé à la Maison Blanche.

Haïdar Abdel Chafi [...] encore qu'il fallait envisager [...]

ALAIN FRACHON

dans la communauté juive

(AJC), David Harris, disait ainsi : l'évolution en cours « représente peut-être sur le front palestinien la plus importante percée depuis un siècle ; elle incite à l'optimisme. Sans doute perçoit-on quelque prudence et ici ou là des doutes.

Cela n'a rien d'étonnant de la part d'une communauté pour laquelle le refus du dialogue avec l'OLP fut longtemps un dogme absolu. Déjà, elle avait eu quelque difficulté à accepter, il y a deux ans, que le président George Bush prenne quelque distance avec Israël, traditionnel allié des Etats-Unis au Proche-Orient, afin de convaincre le gouvernement (Likoud) d'Itzhak Shamir de se rendre à la conférence de paix de Madrid. Quand l'histoire va si vite, la base suit essoufflée.

« Un devoir moral »

A la marge, mais souvent bruyants, il y a, cependant, ceux qui ne « suivent » pas, ceux qui crient « danger » [...] sont, quelquefois, pas loin de faire procès à Itzhak Rabin pour « trahison » de l'idéal sioniste. Les premiers coups de semonce tirés dans ce camp-là, ceux des « faucons » américains, se sont fait entendre cet été. On commençait alors à percevoir vaguement que quelque chose de sérieux se tramait entre les Israéliens et l'OLP. Henry Friedman, vice-président de l'America Israel Public Affairs Committee (AIPAC), le groupe de pression d'Israël à Washington, [...] pas à traiter le très [...] vice-ministre israélien des affaires étrangères Yossi Beilin de « petit paquet de boue ».

M. Friedman fut obligé de démissionner. Mais, dans ces milieux-là, dans les sphères dirigeantes de l'AIPAC, devenu une succursale du Likoud aux Etats-Unis, les attaques contre M. Rabin se multiplièrent. Le chef travailliste était accusé de [...]

EUROPE

La fin du voyage du pape dans les pays baltes

Jean-Paul II appelle les Lettons à surmonter les épreuves du passé

RIGA

de notre envoyé spécial

Jean Paul II terminait par un bref séjour en Estonie, vendredi 10 septembre, une visite de près d'une semaine dans des pays baltes désormais libres, ouverts à une *« nouvelle évangélisation »*, mais qui doivent encore surmonter les séquelles matérielles et plus encore morales de l'occupation étrangère. Les catholiques d'Estonie ne sont que quelques milliers, mais le pape ne pouvait ignorer le plus petit des Etats baltes, et d'ailleurs cet infatigable voyageur n'a jamais hésité à aller porter la bonne parole là où les fidèles de l'Eglise de Rome ne sont qu'une poignée.

Le point fort de cette première incursion dans des terres ex-soviétiques fut pourtant sans conteste la Lituanie, massivement catholique et particulièrement *« chère à son cœur »*. Dans le style qui lui est propre – grande fermeté sur le fond, modération, voire diplomatie *dans la forme* –, *le pape y a* d'emblée délivré l'essentiel de son message : il faut surmonter le passé, pardonner les terribles souffrances subies au nom de la foi et de la défense de l'identité nationale, intimement liées dans cette partie de l'Europe. Mais il ne faut pas oublier pour autant les leçons de l'histoire – cela fut dit en particulier à l'intention des Européens de l'ouest, par ailleurs fermement priés de faire face à leur responsabilité pour mener à bien l'intégration de l'ensemble du continent. Et aussi à l'intention des intellectuels, auxquels fut rappelé *« combien sont insidieuses les tentations de céder à des formes confortables de servilité »*.

L'appel du pape au *« pardon »*, geste *« généreux et clairvoyant »*, et signe de *« force »*, a donc retenti à Riga, devant cent mille personnes venues assister à une très longue messe dans un parc de la capitale lettone, comme il avait retenti les jours précédents à Vilnius, Kaunas et Siaulai. Si la Lettonie, évangélisée au 12e siècle par un évêque allemand, Saint Meinhard, est beaucoup moins catholiqueque la Lituanie (les estimations du Vatican parlent de *500 000* personnes se considérant comme catholiques, soit environ un cinquième de la population), elle a également subi *« des épreuves douloureuses »*, qu'elles soient le fait des Russes ou des Allemands : le sanctuaire marial d'Aglona, dans le sud de la Lettonie, où Jean Paul II s'est rendu jeudi, avait été transformé en kolkhose par les Soviétiques, après que les nazis, pendant la *guerre, y eurent exécuté 700* handicapés.

Pardonner aux Russes

« Pardonner », cela signifie bien entendu ne pas faire payer le prix du passé à une « minorité » russe qui, à Riga par exemple, est en fait aussi nombreuse que la population *lettone. Le message est transparent*, dans un pays où la tentation d'un « retour de balancier » est réelle, où les dispositions sur la langue nationale sont appliquées avec raideur, où la loi sur les conditions d'obtention de la citoyenneté lettone n'a toujours pas été votée, et où Moscou a interrompu *sine die* le retrait de ses troupes (il reste 18 000 hommes, et surtout plusieurs bases militaires de grande importance). Pourtant le pape a évité d'être trop spécifique – il n'a même pas parlé nommément des Russes, ni dans un sens ni dans l'autre (lorsqu'un porte-parole du président Guntis Ulmanis a maladroitement affirmé que le pape s'était prononcé en faveur d'un retrait rapide des troupes russes, le porte-parole du Vatican a fait savoir que le sujet n'avait pas été abordé au cours de l'entretien...).

C'est en Lituanie, c'est à dire dans un pays où la minorité russe ne pose pas de problème, que le pape a été le plus précis. Dans un discours de haute volée à Vilnius, devant un corps diplomatique qui ne s'attendait pas à un tel honneur, le pape a mis les points sur les « i », indiqué que *« le Saint Siège reconnaissait l'aspiration des citoyens de souche russe demandant à jouir de tous les droits de l'homme dans leur pays de résidence »*, demandé que des solutions soient trouvées *« sans retard »*. Mais, pour bien montrer que son message s'adressait à Moscou aussi bien qu'aux autorités baltes, il ajoutait aussitôt *« de la part de tous, cela nécessite d'avoir des requêtes raisonnables »*, *« de se débarrasser de l'esprit de revanche et de la tentation d'obtenir par la force ce qui ne peut être durablement établi que par le bon sens et les négociations »*.

Promouvoir l'œcuménisme

Le séjour du pape à Riga fut aussi l'occasion de promouvoir l'œcuménisme, dans un pays où les diverses communautés chrétiennes cultivent de longue date de bonnes relations. Le lieu de cette cérémonie, à laquelle participèrent, outre le pape, des représentants des Eglises luthérienne, baptiste et orthodoxe (tous s'exprimant uniquement en letton) était tout désigné : la cathédrale, vouée au culte catholique lorsqu'elle fut édifiée au 13e siècle, puis au culte luthérien à partir du 15e siècle, avant d'être transformée en salle de concert à l'époque soviétique, et qui, lors des événements sanglants du début de 1991, servit d'abri aux manifestants qui défendaient sur des barricades une indépendance menacée. La cérémonie fut sans doute un peu compassée, mais une foule importante, curieuse et intéressée, s'était rassemblée, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Eglise.

JAN KRAUZE

ALLEMAGNE : la succession de Richard von Weizsacker en 1994

La CDU choisit un ancien pasteur saxon comme candidat à la présidence de la République

BONN

de notre correspondant

Un ancien pasteur saxon, Steffen Heitmann, a été choisi par la direction du Parti chrétien-démocrate allemand (CDU) comme candidat à la présidence de la République lors de l'élection, en mai 1994, du successeur de Richard von Weizsacker. Quasiment inconnu du grand public à l'est comme à l'ouest de l'Allemagne, âgé de quarante-neuf ans, M. Heitmann est ministre de la justice du gouvernement régional de Saxe. C'est un moraliste conservateur, aussi rigide dans sa condamnation des anciens communistes de l'Est que dans la dénonciation de la « dégradation » des valeurs à l'Ouest.

Le président von Weizsacker, dont le deuxième mandat expire l'année prochaine, ne peut pas se représenter. Ce chrétien-démocrate libéral avait su incarner auprès de l'étranger une Allemagne rassurante, consciente de ses responsabilités. L'homme choisi par la CDU comme candidat à sa succession ne pouvait guère être plus dissemblable. Ancien fonctionnaire de l'Église protestante, c'est un battant qui ne mâche pas ses mots et qui pense que ceux qui – comme lui – ont souffert sans se compromettre sous les communistes de l'ex-RDA, *ont une mission de régénération* dans la nouvelle Allemagne. Arrivé à la politique avec la chute du régime communiste, il n'a adhéré à la CDU qu'en 1991.

Une fonction de rassemblement

Les critiques adressées au chancelier pour ce choix mettent en doute la *capacité du ministre* saxon d'exercer une fonction qui n'a pas de pouvoirs politiques, mais joue en Allemagne un important rôle de rassemblement. Dans une année électorale particulièrement importante, qui culminera à l'automne avec des élections législatives, le choix du candidat à la présidence était une affaire délicate. Deux personnalités de l'Ouest bénéficient des préférences du grand public. Aucune des deux n'appartient à la CDU. Il s'agit du ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, Johannes Rau, un social-démocrate, et de l'ancien ministre libéral des affaires etrangères, Hans Dietrich Genscher, qui n'a toutefois jamais voulu postuler officiellement. En leur préférant Steffen Heitmann, le chancelier veut donner aux Allemands de l'Est le sentiment qu'ils ne sont pas, malgré leurs difficultés économiques, les laissés-pour-compte de la réunification.

Le président de la République est élu en Allemagne par un collège de grands électeurs comprenant les membres du Bundestag et des parlements des Länder, ainsi que des personnalités choisies par les partis. Les formations de la coalition gouvernementale y ont la majorité, à condition que le chancelier Kohl parvienne à rallier à son choix ses partenaires, la CSU bavaroise et surtout le Parti libéral (FDP), qui a émis des réserves.

HENRI DE BRESSON

RUSSIE

M. Eltsine est souffrant

Boris Eltsine *« souffre de douleurs dans le bas du dos et dans une jambe »*, a annoncé, jeudi 9 septembre, le service de presse présidentiel. Un communiqué rappelle l'accès *« de névrite radiculaire »* qui avait saisi M. Eltsine en 1990 en Espagne et annonce que le chirurgien espagnol qui l'avait alors opéré sur place a été invité à Moscou. L'air fatigué de Boris Eltsine lors de sa tournée est-européenne en août et son allure très raide au sommet russo-ukrainien, avaient relancé des rumeurs alarmistes sur sa santé. Les Américains ont alors réactivé le dispositif d'analyse par des médecins des photographies du dirigeant du Kremlin, système qui avait été mis en place au temps de Brejnev, a indiqué au *Monde* une source bien informée.

En Croatie et en Bosnie-Herzégovine

Les forces croates ont repris du terrain

Les affrontements entre Serbes et Croates ont repris, jeudi 9 septembre, dans le sud de la Croatie. Selon l'agence Tanjug de Belgrade, l'armée croate a franchi la ligne de cessez-le-feu et repris les villages de Divosela et de Citluk. Tanjug ajoute que l'alerte générale a été décrétée à Knin, principale ville de l'enclave serbe de la Krajina (en territoire croate). Confirmant la prise des deux localités citées par Tanjug, l'armée croate a pour sa part annoncé qu'elle avait également repris un troisième village, Poctelj.

La FORPRONU a aussi confirmé que l'infanterie croate s'était emparée de deux villages au moins dans la région de Gospic, à environ 180 km au sud de Zagreb. De leur côté, les autorités croates ont fait état de tirs d'artillerie serbes sur la ville d'Otocac, à 150 km au sud de Zagreb, sur Karlovac, à 60 km au sud de la capitale croate, et sur Ogulin, à 50 km de Karlovac. Enfin, l'agence croate Hina rapporte que le port de Zadar, sur l'Adriatique, a de nouveau été pris pour cible par l'artillerie serbe.

Cependant, les combats se sont poursuivis en Bosnie centrale entre les forces musulmanes et croates, ces dernières semblant gagner du terrain dans la région de Vitez, ville à population mixte dont les miliciens des deux bords se partagent le contrôle. Un porte-parole de la Force de protection de l'ONU a notamment indiqué que les forces croates bosniaques avaient pris le contrôle des hauteurs stratégiques dans la région ainsi que les villages de Grbavica et Divjak. Parallèlement, les combats se sont intensifiés à Mostar (dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine). – *(Reuter, AFP.)*

TURQUIE : la fin de la visite du premier ministre à Moscou

Mme Ciller veut éviter une confrontation avec la Russie dans le Caucase

Le premier ministre turc Tansu Ciller a achevé jeudi 9 septembre une visite de deux jours à Moscou, prônant *« la coopération plutôt que la confrontation »* pour régler les dossiers opposant la Turquie et la Russie. Concernant le plus urgent de ceux-ci, celui du Haut-Karabakh, qui s'est alourdi de tensions nées des concentrations de forces turques et iraniennes aux frontières sud de l'ex-URSS, les résultats sont peu probants : Ankara et Moscou ont seulement demandé ensemble le retrait rapide des forces arméniennes du territoire azerbaïdjanais et le règlement pacifique du conflit. Mme Ciller n'a pas réussi à convaincre le président Eltsine, rencontré jeudi, de former une force de paix turco-russe. Le premier ministre turc avait auparavant soumis cette idée au président en exercice de l'Azerbaïdjan, Gueïdar Aliev, rencontré mercredi à Moscou, et qui avait estimé que l'envoi d'observateurs de la CSCE serait suffisant. *« Si la Russie envoie des troupes à la frontière arméno-azérie, la Turquie en enverra aussi. (...) Si vous avez l'intention d'affronter l'Arménie avec la seule Russie, ce sera une erreur. Si nous entrons dans ce processus, ce sera plus facile pour vous »*, a déclaré Mme Ciller, selon le quotidien *Cumhuriet*, au président azerbaïdjanais. Ce dernier s'est déclaré d'accord, suggérant cependant au premier ministre de *« faire elle-même cette proposition »* aux Russes.

Un accord russo-turc a en revanche été signé pour le doublement des livraisons de gaz russe à la Turquie. Un compromis a aussi été trouvé sur la question des oléoducs : un tracé reliant la mer Noire à la Méditerranée, qui sera étudié par une commission regroupant Russie, Turquie, Azerbaïdjan, Turkménistan et Kazakhstan. La Turquie doit aussi participer au réaménagement des ports russes de la mer Noire. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Dans le cadre de la convention de Lomé

La Commission de Bruxelles veut lier l'aide à la démocratisation

BRUXELLES

de notre correspondant

La Commission de Bruxelles veut lier explicitement l'aide communautaire à la démocratisation des soixante-neuf pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les « pays ACP ») avec lesquels les Douze ont signé la convention dite de « Lomé IV ». Les commissaires européens ont adopté mercredi 8 septembre une proposition visant à obtenir du conseil des ministres européen un mandat autorisant la Commmission à négocier la révision de certaines dispositions des accord antérieurs.

Signée le 15 décembre 1989, la convention de Lomé IV comporte un protocole financier de quelque 12 milliards d'écus pour cinq ans. La Commission a décidé de combiner la renégociation de ce protocole avec la présentation aux pays ACP de certaines exigences démocratiques. Manuel Marin, commissaire européen en charge de la coopération et de l'action humanitaire, a déclaré que l'aide aux pays ACP, entre 1995 et 2000, devrait être partagée *« en tenant compte de la crise économique et de la fin de la guerre froide. »* Autrement dit, le montant de cette aide n'augmentera sans doute pas. Le commissaire espagnol a cité M. Mobutu comme exemple typique de chefs d'Etat africains qui ont utilisé abusivement le climat de la guerre froide.

J. de la G.

EN BREF

□ **BURUNDI : amnistie pour cinq mille prisonniers.** – L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 8 septembre, un projet de loi d'amnistie dont bénéficieront quelque cinq mille condamnés. Seules seront exclues de l'amnistie les personnes condamnées pour assassinat, meurtre, empoisonnement, anthropophagie, ainsi que les *« récidivistes »*. Le gouvernement souhaitait aussi exclure les drogués, mais les parlementaires ont décidé de les amnistier aussi. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : le second tour de l'élection présidentielle a été fixé au 19 septembre.** – Le second tour de l'élection présidentielle a été fixé au 19 septembre, a-t-on appris, jeudi 9 septembre, de source officielle à Bangui. Il opposera Ange Patassé, arrivé en tête avec 37,32 % des voix, à Abel Goumba, qui a obtenu 21,68 % des suffrages. Les deux candidats se sont engagés jeudi, dans une déclaration commune, à *« respecter le verdict des urnes »*. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : la France reprend sa coopération bilatérale avec Port-au-Prince.** – La France *« reprend sa coopération bilatérale »* avec Haïti, interrompue depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1991, a annoncé jeudi 9 septembre le porte-parole du Quai d'Orsay, Bernard Duqué. Celle-ci se traduisait, avant cette interruption, par l'octroi de 200 millions de francs par an. *« Afin de répondre aux problèmes financiers et économiques les plus urgents, la France mettra en œuvre dans les prochaines semaines une aide financière de 40 millions de francs »*, a précisé M. Duqué. Une aide humanitaire supérieure à 10 millions de francs avait d'autre part été accordée à l'occasion de la visite à Paris du président Aristide, le 6 septembre. Ce dernier a réaffirmé, jeudi à Bruxelles, qu'il entendait rentrer dans son pays le 30 octobre, malgré les incidents de mercredi à Port-au-Prince au cours desquels ses partisans ont été violemment agressés par des auxiliaires de police (*le Monde* du 10 septembre).

□ **ITALIE : le directeur du port de Venise tué par un responsable syndical.** – Le directeur du port de Venise, Alessandro Di Cio, a été tué, mercredi 8 septembre, de plusieurs coups de couteau, par un responsable du syndicat des dockers local qui craignait pour son emploi. Celui-ci, Alessandro Travagnin, avait appris par la presse que le directeur du port envisageait d'ouvrir une enquête pour contrôler les activités des dockers, ce qui pouvait entraîner des licenciements. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : le maréchal Chapochnikov ne sera pas ambassadeur en Nouvelle-Zélande.** – Le maréchal Evgueni Chapochnikov, ancien commandant en chef des forces armées de la CEI, a indiqué, jeudi 9 septembre, avoir rejeté le poste d'ambassadeur à Wellington qui lui avait été offert par le ministère russe des affaires étrangères (*le Monde* du 9 septembre). – *(AFP.)*

□ **SLOVAQUIE : M. Meciar et les Tziganes.** – Le cabinet du premier ministre slovaque Vladimir Meciar dément que ce dernier ait qualifié la population tzigane de *« mentalement arriérée »* (*le Monde* du 8 septembre), comme l'a rapporté l'agence CTK.

[Le compte-rendu officiel de l'intervention de M. Meciar confirme que ce dernier estime nécessaire une réforme du régime des allocations familiales pour enrayer la natalité trop élevée, à son avis, chez les Tziganes.]

□ **TOGO : la participation à l'élection présidentielle a été de 39,5 %, selon les résultats officiels.** – Le général Gnassingbé Eyadéma, président sortant, a remporté l'élection présidentielle du 25 août, boycottée par l'opposition, avec 96,42 % des suffrages exprimés, et la participation s'est élevée à 39,50 %, selon les résultats définitifs proclamés, jeudi 9 septembre, par la Cour suprême. La commission électorale nationale n'a pas pris en considération les électeurs inscrits dans les bureaux de vote *« qui n'ont pas ouvert ou qui ont été saccagés le jour du scrutin »*. En tenant compte du nombre total d'inscrits, le taux de participation s'élèverait à 36,12 %. – *(AFP.)*

□ **YÉMEN : Total confirme une attaque contre ses installations pétrolières.** – Le groupe pétrolier français Total a confirmé, jeudi 9 septembre, que ses installations pétrolières d'East-Shabwa au centre du Yémen avaient été attaquées par des rebelles le 1er septembre. Selon un porte-parole de Total, un avion affrété par la compagnie a été touché par des tirs. Cette attaque *« ne remet pas en cause la poursuite des opérations de Total »*, a-t-il poursuivi. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

COLOMBIE

La guérilla multiplie les attentats à Bogota

La guérilla a nettement accentué sa pression sur les autorités en organisant dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 septembre une série d'attentats à Bogota, comme pour démontrer que la capitale n'était pas à l'abri de l'offensive « Septembre noir » que les guérilleros mènent depuis deux semaines. Au cours de la nuit, les guérilleros ont incendié onze autobus en divers endroits de la capitale, sans faire de victime. La police a toutefois tué un guérillero tandis que deux autres personnes transportant des explosifs ont été arrêtées.

Dans un appel téléphonique à l'AFP, un interlocuteur anonyme a revendiqué les attentats au nom de l'ELN (Armée de libération nationale, guévariste), tandis que la police a mis sur pied un dispositif spécial de sécurité composé de cinq cents hommes pour arrêter les responsables des attentats et éviter d'autres actions du même genre. L'actuelle offensive est probablement destinée à contraindre les autorités à reprendre les négociations interrompues après une série de rencontres infructueuses qui ont eu lieu entre représentants de la guérilla et du gouvernement au Venezuela puis au Mexique en 1991 et 1992. – *(AFP.)*

DJIBOUTI

Les rebelles afars dénoncent « une vaste opération répressive »

Les rebelles afars du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) ont dénoncé, dans un communiqué publié jeudi 9 septembre à Paris, *« les exécutions de plusieurs centaines de personnes »* et *« le regroupement de milliers de civils dans des camps militaires »*, perpétrés *« en représailles aux sérieux revers militaires* (qu'il a) *infligés aux troupes gouvernementales »*. L'armée *« s'est lancée dans une vaste opération répressive à l'encontre de la population civile dans le nord et le sud du pays* (Tadjourah, Obock et Dikhil), *faisant plusieurs centaines de morts, froidement exécutés »*, affirme le FRUD dans son communiqué. Le mouvement afar dénonce un *« nettoyage à caractère ethnique »* et *« observe avec regret le silence déshonorant des diplomates en poste à Djibouti »*.

NIGÉRIA

Retour imminent de Moshood Abiola

La presse a indiqué, jeudi 9 septembre, que Moshood Abiola devait revenir au Nigéria avant la fin de la semaine, selon Baba Kingibe, le colistier du vainqueur présumé de l'élection présidentielle annulée en juin dernier. Ce retour risque de provoquer une nouvelle crise politique dans le pays, à peine sorti d'une grève générale qui a pratiquement paralysé le Nigéria, estime-t-on à Lagos. En revenant de l'étranger, dont il était allé chercher le soutien, M. Abiola peut en effet mettre dans une position inconfortable l'actuel gouvernement, qui avait négocié la fin des mouvements de grève. La personnalité de Moshood Abiola et ses talents oratoires risquent de remobiliser ceux de ses partisans qui avaient été désorientés par son départ. L'annonce de ce retour est intervenue à la veille d'une campagne de presse de l'Association pour un Nigéria meilleur, mouvement favorable aux militaires qui demande que la durée de l'actuel gouvernement intérimaire soit étendue de sept à douze mois. – *(AFP.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Le retour des islamistes turcs

Après soixante-dix ans de kémalisme, la religion rejoue un rôle public encouragé par la dégradation de l'appareil d'Etat

ISTANBUL

de notre correspondante

L'ISLAM est actuellement plus visible en Turquie, notamment dans les grandes villes, qu'à toute autre époque depuis l'avènement de la République, en 1923, et l'abolition du califat, en 1924. Les images d'une foule déchaînée scandant des slogans islamistes et applaudissant devant l'hôtel en feu où se trouvait l'objet de leur haine, l'écrivain Aziz Nesin, resteront gravées dans l'esprit des téléspectateurs turcs, choqués par l'explosion de violence religieuse qui a provoqué la mort, le 2 juillet dernier, de trente-sept personnes dans la ville anatolienne de Sivas.

Mais il est des manifestations moins brutales et plus durables de cette situation nouvelle. Les fichus portés par les femmes, souvent récemment arrivées d'Anatolie, les tchadors choisis par les jeunes militantes islamistes sont autant de signes pour les laïques, qui tirent la sonnette d'alarme et craignent une révolution islamique.

« Les islamistes se nourrissent des manques de l'État dans les domaines de l'éducation, de la santé », souligne Vincent Cauche, chercheur à l'Institut français d'études anatoliennes (IFEO) d'Istanbul. De nombreux parents préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles dites *« imam hatip »*, où la religion s'ajoute au *cursus* traditionnel, plutôt que dans des écoles publiques surpeuplées où le niveau d'éducation est souvent médiocre.

La nostalgie du passé ottoman

Autrefois, les diplômés de ces écoles étaient destinés à une carrière religieuse. Leur présence aujourd'hui à tous les niveaux de la bureaucratie inquiète les défenseurs de la laïcité qui, comme Aziz Nesin, y voient une stratégie délibérée d'infiltration de l'appareil d'Etat.

Les musulmans pieux, de leur côté, citent les photos de jeunes femmes dévêtues qui ornent les pages des grands quotidiens et les discothèques qui fleurissent sur les rives du Bosphore comme preuves de la dégradation des mœurs qui a accompagné le boom économique des années 80. La Turquie, société schizophrène, est constamment tiraillée entre ces diverses tendances – l'Orient musulman et le libéralisme occidental – qui, toutes deux, font partie de sa culture.

Le retour de l'islam s'accompagne d'une certaine nostalgie pour le passé ottoman, un sentiment parfois interprété – à tort – comme un désir de reconquérir les anciens territoires de l'Empire ou d'étendre l'hégémonie turque aux républiques musulmanes d'Asie centrale. Les Turcs redécouvrent leur propre histoire et les racines multiples, dont ils avaient été privés lorsque Atatürk avait coupé les ponts avec le passé pour consolider l'avenir de sa nouvelle nation. Il s'agit d'un processus de réajustement de la société turque, qui retrouve ainsi une partie de son identité passée.

Cela ne signifie pas pour autant que le principe de la laïcité soit directement menacé, ou *a fortiori* que la Turquie s'apprête à tourner le dos à l'Occident. La religion est encore largement sous le contrôle de l'Etat : les imams des mosquées sont des fonctionnaires et le thème de leur sermon hebdomadaire est dicté par le directorat des affaires religieuses. Parallèlement, des mouvements islamistes sont apparus publiquement au cours des dernières années, dans certains cas grâce au financement de l'Arabie saoudite ou de l'Iran.

Mais l'islam turc est loin d'être homogène. Les alevis, d'origine chiite (à ne pas confondre avec les chiites iraniens), forment une importante minorité libérale favorable à la laïcité et qui traditionnellement soutient les partis de gauche. Une tension latente – un des éléments de l'explosion de Sivas – existe entre la majorité sunnite et les alevis. Chez les sunnites existe un courant fondamentaliste favorable à la loi islamique, mais d'autres tendances plus modérées sont également très actives. *« La qualité du débat islamiste est meilleure qu'en Algérie ou en Egypte »*, estime Vincent Cauche.

Une religion parfaite

Osman Tunc est le rédacteur en chef de la revue *Yeni Zemin*, qui paraît depuis janvier dernier et diffuse chaque mois quelque sept mille exemplaires. *« L'islam sort d'un tunnel de soixante-dix ans »*, explique-t-il. Selon lui, l'effritement de l'autorité de l'État, qui n'a pas su se réformer, a permis ce retour public de la religion. *« L'islam a besoin d'être interprété en fonction de l'époque actuelle ; c'est un principe accepté par les ulémas modernes*, explique-t-il. *Les radicaux veulent imposer l'islam d'en haut. Les mouvements islamistes sains ne veulent pas agir de cette façon, ils veulent convaincre la population de changer. »* Osman Tunc prône un *« marché commun islamique, une zone du dinar et un pacte de défense entre pays islamiques »*. Mais il ne semble pas nourrir de grandes illusions sur les chances des islamistes d'arriver au pouvoir.

Le plus grand crime du kémalisme, aux yeux des islamistes, est d'avoir *« dilué »* le message de l'islam en encourageant le développement d'une forme pragmatique de pratique religieuse. La majorité des Turcs combinent ainsi leur croyance personnelle, les prières occasionnelles à la mosquée et le jeûne du ramadan avec les journées à la plage et les dîners au bord du Bosphore arrosés de raki. Selon Osman Tunc, l'islam étant en soi une religion parfaite, les marges d'interprétation demeurent limitées. *« Personne ne peut suivre les règles du Coran à moitié »*, affirme-t-il.

Des enclaves islamistes apparaissent, telle la banlieue de Sultanbeyli, près d'Istanbul. Depuis 1989, le maire de cette commune, la première municipalité dirigée par le Parti de la prospérité (RP, islamiste) de Necmettin Erbakan dans la grande métropole, dirige d'une main ferme cette *« oasis islamiste »* où le port du voile est obligatoire et la consommation d'alcool interdite. La coercition n'est cependant pas nécessaire, les habitants de Sultanbeyli ont choisi cette banlieue précisément parce qu'ils peuvent y vivre selon les principes qui leur sont chers.

L'essoufflement des partis politiques traditionnels, qui n'ont pas su se renouveler, a contribué aux récents succès électoraux du 17 % de voix aux élections générales de 1991 (en alliance avec les ultra-nationalistes), 26 % lors d'élections municipales partielles dans les banlieues d'Istanbul en novembre 1992 ; ces résultats ont confirmé les craintes des kémalistes.

Les femmes dans la politique

Toutes les municipalités islamistes ne fonctionnent cependant pas comme Sultanbeyli. Bahri Zengin, un ingénieur de cinquante ans, haut responsable du RP à la tête d'une faction modérée, affirme que le district de Kagithane, récemment conquis par son parti, est administré selon des règles plus libérales. *« Les femmes peuvent travailler à la mairie de Kagithane sans fichu »*, dit-il.

Vêtu d'un polo à manches courtes, Bahri Zengin ne correspond guère à l'image traditionnelle d'un islamiste. Chaleureux, courtois, il n'hésite pas à nous serrer la main. En tant que responsable des relations publiques du RP, il avait préparé en 1991 la campagne de son parti dans les médias, une campagne résolument moderne qui avait eu un impact considérable. C'est également lui qui, en 1987, avait lancé le premier mouvement féminin au sein du parti. *« Mon épouse et deux autres femmes, l'une portant un fichu, une autre portant le tchador, la troisième tête nue, ont défilé en cortège »*, raconte-t-il avec amusement. A l'époque, les musulmans traditionalistes désapprouvaient la participation active des femmes à la vie politique et ces pionnières se faisaient parfois huer en passant devant les mosquées. *« Maintenant, la population s'y est habituée et l'appui des femmes est d'une importance vitale pour le parti »*, déclare Bahri Zengin.

Lutte contre la corruption et développement d'un sentiment de responsabilité collective au sein de la société sont les thèmes chers à ce dirigeant islamiste, qui semble favoriser une forme de socialisme religieux. L'idée est d'inciter la population, qui acceptait avec fatalisme l'autorité de l'Etat, à participer plus activement à la vie de la cité. Dans plusieurs municipalités, le RP organise des réunions d'information et d'échanges de vues mensuelles auxquelles tout le monde peut participer.

La politique des Européens en Bosnie, l'inaction qu'on leur reproche face à la tragédie vécue par les Musulmans, ont nourri les sentiments anti-occidentaux d'une minorité radicale parmi les musulmans turcs. Mais, insiste Bahri Zengin, *« l'Occident ne doit pas avoir peur de nous »*. Les élections municipales qui auront lieu dans l'ensemble du pays au printemps 1994 permettront de prendre la mesure exacte du mouvement islamiste en Turquie. A l'intérieur même du RP – le plus important mouvement politique des islamistes, – les tendances *« traditionnelles »* et celle du *« Renouveau de l'Islam »* s'affrontent.

Une révolution islamique est improbable en Turquie, estime Vincent Cauche, mais *« il va falloir accepter l'idée que les islamistes vont devenir des acteurs politiques importants dans les années à venir »*.

NICOLE POPE



G. BOUIN/SIPA PRESS

Fichus et tchadors sont de plus en plus nombreux dans les rues d'Istanbul

BRUXELLES-STRASBOURG

Coûteuse guérilla autour du siège du Parlement

STRASBOURG

de notre correspondant

LE conseil européen d'Edimbourg a fixé le siège définitif de l'Assemblée de la CEE à Strasbourg, et les premiers locaux du gigantesque projet immobilier de Bruxelles viennent d'être livrés aux parlementaires des Douze.

Le compromis trouvé dans la compétition entre les villes française et belge semble être mis en œuvre normalement. En apparence seulement : les partisans de Bruxelles ne se contentent pas du *statu quo* décidé par les chefs d'Etat et de gouvernement et cherchent toujours une vraie victoire sur les défenseurs de Strasbourg. Ils font valoir le coût considérable de la réalisation de l'Espace Léopold pour justifier leur refus d'honorer les engagements pris à l'égard de la capitale alsacienne.

Pour son installation en Belgique, le Parlement a vu grand : 370 000 mètres carrés bâtis, un coût initial de 3,5 milliards de francs français, évalué aujourd'hui à 7 milliards ; tout cela pour les députés, leurs assistants et un petit millier de fonctionnaires. A titre de comparaison, le secrétariat général du conseil des ministres des Douze va accueillir 2 500 fonctionnaires dans ses nouvelles installations de 70 000 mètres carrés. La première tranche (un hémicycle de 750 places, 8 salles de réunion et 380 bureaux), dont la livraison est en cours, constitue, avec 60 000 mètres carrés, tout juste 16 % de l'ensemble du projet.

L'achèvement de ce premier corps de bâtiment n'a pas été réalisé sans peine. En raison notamment du non-respect des normes communautaires de sécurité, le projet a pris douze mois de retard. De plus, le promoteur – la Société Espace Léopold (SEL) – a eu le plus grand mal à assurer le financement, si bien que le Parlement lui est venu en aide en lui allouant, en août dernier, une somme de 45 millions d'écus (plus de 300 millions de francs). Depuis plusieurs mois, la SEL empruntait à court terme, en payant 11 millions de francs d'intérêts mensuels.

Un financement mal assuré

Le financement des deuxième (3 salles de réunion et 226 bureaux) et troisième tranches (18 salles et 2 000 bureaux), n'est toujours pas assuré. Jusqu'à ces dernières semaines, le groupe de travail de l'Assemblée appelé « politique immobilière » (PIM) était acquis à l'idée d'un emprunt international par une filiale installée à Jersey de Morgan Stanley International. Finalement, ce projet vient d'être abandonné – les financiers de Jersey s'étant montrés, semble-t-il, trop gourmands – et le dossier a été confié à un consortium de banques belges.

La plupart des députés, peu au courant des détails, se contentent de regarder grandir le « caprice des dieux » (c'est le nom qui est donné par les Bruxellois à la réalisation de la SEL). Mais le PIM et quelques autres parlementaires veulent faire aboutir le projet, dont l'achèvement est prévu pour 1996, quoi qu'il en coûte, non seulement parce que ce groupe est en majorité pro-bruxellois mais parce que des engagements fermes ont été pris auprès du promoteur.

Le Parlement a signé en juin 1992 un contrat de location-achat pour la totalité des 370 000 mètres carrés. C'est ce qui explique aussi qu'il participe activement aux décisions sur le financement. Dans une note récente, le PIM admet que le montage financier concerne en principe uniquement la SEL et les banquiers, mais que dans l'affaire Morgan Stanley International il *« a approuvé le dispositif »* prévu par l'établissement bancaire.

Selon le contrat, le Parlement doit acquitter un loyer annuel égal à 10 % de l'investissement. Pour la première tranche, il atteint une somme d'une centaine de millions de francs. Ce montant augmentera de manière considérable lorsque le « caprice des dieux » sera achevé. A partir de ce moment-là, la location annuelle tournera autour de 700 millions de francs pendant vingt ans, soit environ 16 % du budget actuel du Parlement européen.

Si au cours de ces dernières années l'Assemblée a considérablement accru ses dépenses (+18 % en 1990 ; + 19 % en 1991 ; + 20 % en 1992), elle a commencé à se montrer plus raisonnable en 1993 (+7 % par rapport à l'année précédente). De toute façon, les « perspectives financières » (le système qui plafonne les dépenses communautaires) arrêtées par les Douze pour la période 1993-1999 mettent le Parlement dans l'obligation d'être plus prudent lorsqu'il vote ses propres crédits.

Des sessions difficiles à « remplir »

Cette limite imposée par les Etats membres sert d'argument à la poignée de parlementaires qui donne le ton dans cette affaire pour dire que l'Assemblée n'aura pas les moyens budgétaires de traiter Strasbourg sur un pied d'égalité avec Bruxelles. Affirmation contraire aux engagements pris en juillet 1991 par le bureau du Parlement, qui affirmait que la ville française devait bénéficier de *« conditions analogues à celles prévues pour Bruxelles »*.

En d'autres termes, les locaux de Strasbourg ne bénéficieraient pas d'un contrat de location-achat pour deux décennies mais d'un simple bail locatif pour une durée beaucoup plus courte.

Même s'il est vrai que Catherine Trautmann, maire de la cité alsacienne et parlementaire européen, a pris du retard dans sa négociation avec l'Assemblée, en raison des tergiversations du gouvernement français pour l'octroi de la garantie financière de l'Etat, il est tout de même paradoxal que le Parlement privilégie un lieu de travail au détriment de son siège. Toujours est-il que le PIM ne commencera à étudier le projet strasbourgeois – dont le coût est estimé à 2,3 milliards de francs (un hémicycle de 750 places, 1 133 bureaux pour 131 000 mètres carrés bâtis) – que dans le courant du mois d'octobre.

Cette politique du fait accompli fait peu de cas de la position du conseil européen comme de la jurisprudence de la Cour européenne de justice. Les juges de Luxembourg sont convenus qu'aucune instance communautaire n'était en droit d'interdire aux parlementaires de choisir leurs lieux de travail, mais il a aussi dit que le siège et la localisation de l'administration relevaient de la compétence des gouvernements membres.

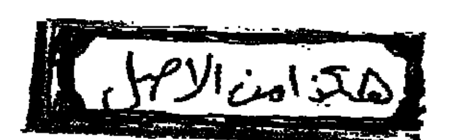
C'est pour cette raison qu'aucun directeur général n'a été transféré de Luxembourg à Bruxelles et que des services entiers ne peuvent déménager du Grand Duché vers la capitale belge. La décision du sommet d'Edimbourg a aussi freiné les départs vers Bruxelles. De sorte qu'au total il ne devrait y avoir qu'un millier de fonctionnaires dans la capitale belge contre deux mille qui resteraient au Luxembourg.

On peut donc se demander comment va être rempli l'Espace Léopold. Plus problématique encore est le « remplissage » de l'ordre du jour des sessions. Depuis des mois, le Parlement a des difficultés à utiliser à plein les quatre jours par mois pendant lesquels il siège à Strasbourg.

Il est acquis, du moins si l'on s'en tient à la décision des chefs d'Etat et de gouvernement, que la cité alsacienne continuera d'accueillir onze sessions par an. Le Parlement a programmé à Bruxelles trois *sessions additionnelles* cette année et quatre en 1994. La tactique des probruxellois va consister à vider de sa substance les séances strasbourgeoises pour alimenter celles tenues à Bruxelles.

Ce forcing finira peut-être par donner des résultats tant les partisans de Bruxelles sont déterminés, alors que les parlementaires français, à quelques exceptions près, font plutôt preuve de retenue, quand ils ne sont pas ouvertement en faveur de Bruxelles. La guérilla sur le siège du Parlement européen a de beaux jours devant elle...

MARCEL SCOTTO



ESPACE EUROPÉEN

TRIBUNE

Balkans : la faillite de la diplomatie américaine

par George Kenney

QUICONQUE assiste à un génocide et reste passif est complice de ce crime. En un an, trois employés du département d'Etat américain, en ayant pris conscience, ont présenté leur démission afin de montrer leur désaccord avec la politique adoptée par les Etats-Unis dans les Balkans.

Je fus le premier, le 25 août 1992, quittant mon travail en tant qu'attaché aux affaires yougoslaves. Suite à mon départ, le bureau, qui ne comptait que deux personnes, fut élargi à quatre autres membres. Le nouveau directeur du bureau a démissionné le 5 août dernier, puis ce fut le tour de Jon Wertern, qui s'occupait des crimes de guerre au BIR (Bureau of Intelligence and Research), et de nouvelles défections risquent de se produire.

Une politique proche de la complicité

Les démissions résultant de désaccords sur la politique extérieure sont très rares au département d'Etat. Il faut remonter à l'époque de la guerre du Vietnam pour trouver des remous semblables au sein de l'establishment des affaires étrangères.

Cette crise institutionnelle traduit une forte opposition à la politique qui consiste à limiter au minimum l'engagement américain dans les Balkans. Une grande partie de ce même establishment craint, non sans raisons, que la politique américaine ne frôle la complicité à l'égard du génocide qui a lieu en ce moment.

Malheureusement, le secret lité qui caractérise le département d'Etat ne permet pas aux personnes extérieures de savoir que la plupart des fonctionnaires s'occupant de cette question s'accordent pour dire que la politique américaine dans les Balkans constitue un échec complet.

Un génocide insupportable

Des fonctionnaires frustrés envoient régulièrement des notes de désaccord au secrétaire d'Etat, Warren Christopher. A plusieurs occasions, le journal interne *Open Forum* a cherché à faire entendre à des centaines de fonctionnaires l'opinion des « dissidents » sur ce qui se passe réellement et sur ce que devrait être la politique américaine (dans la région). De nombreux membres du département laissent entendre en privé que le moral de leurs employés est, du fait de ce fiasco politique, au plus bas.

Le découragement généralisé des personnes s'occupant de cette région résulte de divers facteurs. En premier lieu, ces fonctionnaires perçoivent mieux que quiconque l'ampleur de la violence. L'intuition et le bon sens nous font dire que le génocide qui a lieu en Europe est intolérable ; or certains dirigeants ne paraissent pas s'apercevoir de la gravité de la situation. Par ailleurs, les spécialistes sont en mesure de prévoir l'évolution de la situation ; la guerre, par exemple, risque de s'étendre à l'ensemble de la région. Mais les dirigeants refusent d'envisager les conséquences que pourrait entraîner l'inaction actuelle. Troisièmement, les membres du bureau connaissent plus précisément les problèmes posés par la fin de la sécurité collective en Europe. Les nombreuses discussions avec leurs collègues européens tendent à prouver ce que leurs chefs refusent d'admettre : l'Amérique va devoir faire face à d'autres guerres en Europe, et des guerres d'une plus grande ampleur.

Quatrièmement, le bureau ressent de façon plus concrète et presque viscérale le déclin continu de la puissance américaine. M. Christopher, dans les dorures de ses pompeux bureaux, prétend exercer une influence qu'il limite prudemment aux affaires abordables, alors que ses fonctionnaires assistent impuissants au spectacle d'une Amérique qui néglige son influence dans le monde, ce qui constitue une attitude tout à fait anormale de la part d'une puissance mondiale.

Les hautes sphères politiques considèrent que ces dissensions sont trop dangereuses et ne prennent pas en considération les opinions des diplomates. De part et d'autre on se méfie, et les dirigeants, terrorisés par les fuites, ne font plus travailler aucun fonctionnaire de catégorie inférieure sur des questions ayant trait aux Balkans.

Des notes clandestines

Plus précisément, au département d'Etat aucune personne au-delà des sous-secrétaires d'Etat ne sait en quoi consiste la politique américaine dans les Balkans, et il n'est même pas question d'imaginer qu'ils participent à sa définition. Il s'agit là d'une situation extraordinaire.

Les membres du gouvernement paient clandestinement des hauts fonctionnaires pour rédiger des notes afin d'éviter que leurs équipes soient informées de leurs activités !

Un tel désordre pèse sur les dernières initiatives de l'administration dans l'ex-Yougoslavie. Parallèlement au « plan d'action conjointe » du 22 mai – obsolète dès que connu, – les déclarations officielles ou officieuses sur la politique dans les Balkans ont été perçues comme de pures remarques de circonstance. Cherchez donc une déclaration officielle qui précise l'attitude américaine ! Vous ne la trouverez pas ! Essayez de définir clairement la politique des raids aériens en vue de sauver Sarajevo ! C'est tout simplement impossible.

Les déclarations publiques claires et nettes constitueraient des signes évidents que l'administration américaine fait des efforts sérieux et constructifs pour mettre fin à la guerre ; leur absence est la preuve du contraire. Les dirigeants américains, qui cherchent à donner l'impression qu'ils contrôlent la situation en coulisses, peuvent leurrer les médias, mais les extrémistes serbes ne s'y trompent pas, et, sur le terrain, cela ne changera absolument rien. La politique des Etats-Unis dans les Balkans a en fait pour fondement le refus d'employer massivement la puissance américaine. Ce refus continuera à diviser douloureusement les hauts fonctionnaires et les membres du gouvernement. A la crise politique s'ajoute donc une crise institutionnelle.

Il s'agit fondamentalement du problème de Bill Clinton, mais aussi de Warren Christopher : à l'heure actuelle, même si M. Clinton voulait mener une nouvelle politique, on voit mal comment M. Christopher pourrait la mettre en œuvre, tant il paraît douteux qu'il soit capable de mener une politique fondée sur la force.

En attendant, le déclin du département d'Etat se poursuit.

▶ **Responsable du desk yougoslave au département d'Etat, George Kenney a démissionné le 25 août 1992 pour protester contre le refus américain d'intervenir énergiquement en Yougoslavie.**

BIBLIOGRAPHIE

DAS ENDE DER BONNER REPUBLIK

La fin de la République de Bonn ? *Un titre sans doute provocateur pour signifier que la réunification a changé la RFA beaucoup plus que ses dirigeants ne veulent l'avouer.* Margarita Mathiopoulos est bien placée pour en parler. Grecque née en Allemagne dans la première décennie de la « République de Bonn », *elle en connaît parfaitement les forces et les faiblesses et elle se demande si l'unité allemande représente un « nouveau départ » ou une « restauration ».*

Margarita Mathiopoulos livre aussi quelques portraits sans complaisance des dirigeants sociaux-démocrates, qu'elle côtoya quand Willy Brandt, en 1987, envisagea de la nommer porte-parole du SPD. Une femme, une étrangère, non membre du parti, qui – scandale – ne dédaignait pas la fréquentation de chrétiens-démocrates ! Les caciques socialistes sautèrent sur le prétexte pour pousser Willy Brandt à la démission.

▶ **Margarita Mathipoulos, *Das Ende der Bonner Republik, Beobachtungen einer Europaerin* (*la Fin de la République de Bonn. Les vues d'une Européenne*), Deutsche Verlags-Anstalt, Stuttgart, 1993, 480 p., 49,80 DM.**

L'ÉPOPÉE HONGROISE

Ce livre est le récit de l'histoire de la Hongrie par ceux qui l'ont vécue. Une foule de personnages, allant de dissidents notoires à des membres de l'ancien Parti communiste, en passant par des gens ordinaires, racontent comment ils ont assisté ou participé aux événements qui ont secoué leur pays pendant quatre décennies : la fin du régime autoritaire de l'amiral Horthy, l'occupation nazie suivie de la libération soviétique, la prise de pouvoir des communistes, l'insurrection tragique de 1956, la consolidation du système Kadar et l'extraordinaire révolution pacifique et négociée qui déboucha sur les élections démocratiques du printemps 1990. Autant d'événements qui justifient le titre d'« épopée ».

Mais ce livre est avant tout un coup de cœur pour la Hongrie de la part d'une journaliste qui fréquente ce pays depuis bientôt vingt ans. C'est un hommage à la ténacité et au courage d'une poignée d'hommes et de femmes qui ont refusé de baisser les bras malgré les pesanteurs ambiantes : Janos Kis, Gabor Demszky, Laszlo Rajk... Ceux-là mêmes qu'on retrouve, avec d'autres, à toutes les étapes de la dissidence. Ils racontent les premiers tâtonnements avec les universités volantes et les samizdats, jusqu'à la structuration progressive de l'opposition et à sa propre division en deux camps principaux (les conservateurs et les libéraux), qui dominent toujours la vie politique magyare.

Cet ouvrage fourmille d'anecdotes personnelles croustillantes, même si les témoignages sont de qualité inégale et parfois répétitifs. En outre, l'auteur accorde une place sans doute trop importante aux remous au sein de la communauté catholique, qui joua, somme toute, un rôle marginal pendant toutes ces années. Mais ce livre est un document émouvant et utile pour comprendre l'histoire de la transition hongroise.

Y.-M. R.

▶ **Emmanuelle Kervella, *l'Epopée hongroise,* L'Harmattan, 236 p., 130 F.**

MORILLON ET LES CASQUES BLEUS

Grand reporter au *Figaro*, Xavier Gautier a écrit à chaud l'épopée du général français et de ses troupes de l'ONU. Celui que certains de ses pairs avaient surnommé « le missile non guidé » personnifie toutes les contradictions de la politique occidentale, et notamment française, dans l'ex-Yougoslavie.

▶ **Xavier Gautier, *Morillon et les casques bleus, Une mission impossible ?* Edition n° 1. 306 p., 130 F.**

PARTENAIRES DE CHOIX ?

Helmut Schmidt a toujours eu des rapports contradictoires avec la France. Plus tourné vers le monde anglo-saxon par ses origines et sa formation, il a trouvé son chemin de Damas en rencontrant Valéry Giscard d'Estaing, et l'homme de la Hanse est devenu depuis un farouche partisan de l'entente franco-allemande. Le couple n'a cependant pas été aussi idyllique que la légende voudrait le laisser croire ; de 1974 à 1982, les intérêts bien compris des deux pays ont pesé aussi lourd que l'amitié et le respect entre les deux hommes.

▶ **Hélène Miard-Delacroix, *Partenaires de choix ? Le chancelier Helmut Schmidt et la France (1974-1982),* Ed. Peter Lang, coll. « Contacts », 380 p.**



AU COURRIER DU Monde

PROCHE-ORIENT

Israël doit se retirer du Liban

LE monde entier ou presque applaudit à l'accord de principes qui est en voie d'être conclu à Washington. Deux questions importantes restent cependant à éclaircir :

– le droit au retour est-il également accordé aux Palestiniens?

– les trois cent mille, si ce n'est plus, réfugiés palestiniens se trouvant au Liban depuis plusieurs années pourront-ils rentrer en Palestine?

Si le Liban – dominé par la Syrie – est quand même sollicité pour donner son approbation à l'accord, j'estime qu'il doit, au préalable, obtenir une réponse affirmative à ces deux questions, au risque de porter atteinte à son fragile équilibre communautaire, condition de sa survie.

Israël doit, par ailleurs, s'engager à respecter la convention d'armistice libano-israélienne de 1949 – qui régit les relations entre les deux pays – et exécuter la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, lui demandant de *« retirer sans délai, ses forces de tout le territoire libanais »*.

Il est à signaler, à ce propos, que le Liban n'a participé à la guerre contre israël ni en 1967 ni en 1973. En revanche, la Syrie et la Jordanie y ont perdu le Golan et la Cisjordanie.

Néanmoins, Israël occupe illégalement le sud du Liban depuis plus de quinze ans, à la suite d'une invasion injustifiée et condamnée par le Conseil de sécurité. Israël doit donc se retirer du Liban inconditionnellement, comme le stipule la résolution 509 (1982), ce qui entraînera le retrait de l'armée syrienne.

RAYMOND EDDÉ
ancien ministre,
président du Bloc national libanais

GUERRE FROIDE

Le mystère du vol 007

LE prétendu mystère de la destruction d'un Boeing-747 sud-coréen par un avion militaire soviétique en août 1983 (*le Monde* du 1er septembre) est totalement artificiel. Les causes de ce drame et leur enchaînement deviennent très claires si on répond honnêtement à deux questions de simple bon sens :

1. Pourquoi l'équipage coréen était-il, visiblement, si *« confiant »* alors qu'il était si fortement dérouté depuis un bon moment en zone si dangereuse?

2. Pourquoi, au mépris total des règles de sommation préalable, l'avion militaire soviétique, qui s'était placé en situation non décelable pour l'équipage coréen, avait-il instruction de tirer sans sommation?

Réponses:

1. Si l'équipage coréen était si confiant, c'est qu'il ignorait, d'après ses appareils programmés à Anchorage, qu'il était dérouté : par qui? Comment? Questions non encore posées.

2. Si le pilote militaire soviétique avait instruction de tirer sans alerter l'équipage adverse, c'est que, dans le commandement régional soviétique, il y avait conviction qu'il s'agissait d'un avion espion américain.

JACQUES MARCHAND
Fontainebleau

BOSNIE

Hors cotation

NOUS avons très peur. Sur les marchés monétaires internationaux, la vague de spéculation a bousculé le cours du dollar, de la livre, du franc, de la lire, de la peseta et du mark. Heureusement, l'intervention de l'Europe des monnaies a démontré que l'Europe existe : avis à ceux qui en douteraient! Les dirigeants européens viennent de prouver leur inflexible détermination à défendre coûte que coûte le prix de l'argent. L'essentiel est donc sauf.

A Sarajevo, le cours de l'Homme a brutalement baissé ces derniers temps, après une prise de bénéfices de l'armée serbe. Mais cette opération ne devrait pas déstabiliser les autres valeurs. Ainsi, la précipitation de l'Europe politique (ou monétaire, comme on voudra) n'est-elle pas de rigueur sur ce marché-là ?

En outre, le cours de l'Homme n'entrant pas dans le serpent monétaire européen, les investisseurs et les entreprises ne devraient pas s'en trouver pénalisés. Même une très forte dévaluation de l'Homme en Bosnie-Herzégovine ne saurait entamer la légitime confiance des opérateurs envers la fiabilité du marché européen.

BERNARD VERGNES
Montpellier

ENVIRONNEMENT

Dépolitiser l'écologie

SI je comprends bien M. Guy Konopnicki (*le Monde* du 20 août), il n'y a pas d'écologisme sans appartenance politique à un mouvement de gauche. Si je comprends bien, la vérité est en cette affirmation et les autres, tous les autres, sont des hérétiques.

Je suis de ceux qui pensent, comme de nombreux citoyens de notre pays, que nul n'a le monopole du savoir, du cœur, de la raison ou de l'écologie. Evitons de jeter l'anathème sur les uns ou les autres. L'écologie est si compliquée, elle est soumise à tant de paramètres que personne ne peut prétendre à la connaissance de tous les équilibres. (...)

Pour ma part, il me semble que la volonté populaire de mars 1993 a pris aussi nettement position, en vue de dépolitiser la défense de l'environnement. Les citoyens, comme tous les mouvements politiques, sont conscients, à des titres divers et avec des sensibilités particulières, de l'importance de l'écologie, comme de la nécessité du développement, de la régression du chômage, etc. Il me paraît bien plus efficace que les associations de défense de l'environnement, de la chasse, de la pêche, de la mycologie, de la protection des grenouilles, etc., restent apolitiques et influent par leurs actions sur le pouvoir politique, qui, malgré ses imperfections, n'est pas si mauvais que cela.

PAUL ROULLEAU
vice-président
de l'Association vendéenne
pour la qualité de la vie

AFFAIRE ATTALI

Une cause indéfendable

ERIK ORSENNA, dont on ne contestera pas les qualités et compétences d'écrivain ou de conseiller culturel à la présidence, connaît peut-être moins bien le b-a ba du commerce de banque. Dans sa défense de son ami Jacques Attali (*le Monde* du 12 août), il consacre un long texte à la gloire de ses réalisations, y compris la distribution de 2,5 milliards d'écus de crédits.

Or, distribuer des prêts, rien n'est plus élémentaire ; ce qui est un peu plus professionnel et délicat c'est de distribuer des prêts... remboursables, et qui seront remboursés. En conséquence, il faudra donc attendre quelques années avant de connaître la vraie valeur de ce banquier « new style ».

En revanche, les « dérapages » du génial banquier ne justifient qu'une petit quart de colonne. C'est dire la volonté clairement affichée de « laminer » un comportement parfaitement incompatible avec la profession d'employé de banque et, *a fortiori*, avec la fonction de dirigeant de banque.

En effet, aucune banque français ne manque jamais (à juste titre) de licencier – sur-le-champ et sans indemnité – l'un quelconque de ses collaborateurs qui aurait confondu – directement ou indirectement – la caisse de son entreprise avec son portefeuille. Ce que M. Orsenna appelle pudiquement *« quelques facilités personnelles »*. A cet égard, faut-il rappeler qu'en pareil cas, en France, l'employeur est tenu de porter plainte sauf à être lui-même poursuivi pour complicité ; ce que la très magnanime BERD n'a pas cru être tenue de faire. Les quelques facilités personnelles représenteraient tout de même plusieurs millions de francs si l'on en croit la très sérieuse presse financière britannique.

Mais, comme dans le meilleur des mondes ou dans les contes de fées, tout est bien qui finit bien : Attali a retrouvé son siège au Conseil d'Etat pendant que le licencié lambda pointe à l'ANPE.

CLAUDE-JEAN CARPENTIER
Lille

TRAIT LIBRE



ENSEIGNEMENT

Privé du droit de parité

Enseignant privé en exercice depuis 1958, j'espérais légitimement pouvoir à cette rentrée me contenter d'un emploi à mi-temps, comme en ont la possibilité les enseignants publics de mon âge. Espoir totalement déçu. Je me berçais d'illusions. La parité enseignant privé-enseignant public est pourtant affirmée dans la loi Debré-Guermeur.

Résigné malgré tout à travailler deux fois plus que mes collègues du public, j'apprends dans le même temps que j'ai désormais droit à deux années d'activité de plus qu'eux. C'est la loi inéluctable des avantages ou désavantages cumulatifs. Les enseignants privés seraient-ils deux fois plus résistants que ceux du public ? Plus résistants mais aussi plus frugaux. En effet, pour une même qualification et à travail égal, ils devront cotiser nettement plus, pour un montant de retraite substantiellement moindre.

J'aborde donc cette rentrée 1993, particulièrement sombre, face à cette accumulation d'inégalités. Je le dois uniquement à ma qualité d'enseignant privé, privé du droit de parité.

Le débat sur la révision de la loi Falloux est engagé ou dégagé. Les problèmes d'investissements matériels sont certes importants. Il ne faudrait pas qu'ils occultent les discriminations subies en matière sociale par les enseignants privés. Ceux-ci n'acceptent pas d'être ainsi considérés comme des enseignants de seconde zone.

Quand ils étaient dans l'opposition, les partis de l'actuelle majorité parlementaire se sont engagés à mettre fin à ces mesures discriminatoires. Faudra-t-il brûler en place de Grève les feuilles mortes des promesses non tenues ?

PIERRE JAFFRY
professeur de mathématiques
au lycée Saint-Vincent
de Rennes

SOLIDARITÉ

Une nouvelle manière d'acheter

UN grand bravo pour votre série d'articles sur « Les aventuriers de la générosité » (*le Monde*). Nos associations méritent d'être mieux connues du grand public. Malheureusement, il faut souvent une catastrophe naturelle ou une guerre civile pour « communiquer »...

J'en profite pour vous adresser des informations sur l'une de nos dernières initiatives : le label de commerce équitable pour la grande distribution « TransFair ».

En effet, nous avons proposé la création d'un label « prix juste », destiné à promouvoir la commercialisation des produits en provenance directe des petits producteurs du Sud dans les circuits de la grande distribution. Un café « TransFair » a déjà été lancé en Allemagne par le réseau du groupe de distribution REWWE en novembre 1992. Dix semaines après son lancement, sa part de marché atteignait 6 % en moyenne, et plus de 10 % dans certains des 2 000 points de vente.

En France, il n'y a pas eu encore d'expérience similaire. Nous travaillons actuellement à la constitution de l'association gérant le label. Nous cherchons des partenaires. Il nous faut 4 millions de francs pour commencer : études de marchés, sondages d'opinion auprès des consommateurs, prospection des chaînes de distribution, lancement et promotion du label, tournée des producteurs, embauche de professionnels...

Optimistes mais raisonnables, nous espérons mettre le premier produit « TransFair » sur le marché français en automne 1994. Nous comptons sur les médias pour sensibiliser les consommateurs à cette nouvelle manière d'acheter : généreuse, consciente et solidaire.

ARTURO PALMA
secrétaire national
d'Artisans du monde
(17, place de l'Argonne
75019 Paris. Tél. : 40-35-17-22).

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La technocratie censurée

POUR comparer le Conseil constitutionnel à Louis XVI, il faut beaucoup d'imagination et ignorer totalement la transformation du système juridique français depuis la Révolution et, plus particulièrement, depuis une trentaine d'années. En effet, la conception de la souveraineté de la loi n'est plus celle de 1789. Mais, si le législateur n'est plus souverain, cela ne date pas du 14 août 1993. Le raisonnement de M. Jean-Claude Barreau sur le retour du droit de veto (*le Monde* du 17 août) pourrait s'appliquer aussi bien à la réglementation européenne, dont la Constitution affirme la primauté sur la législation nationale.

C'est un secret de Polichinelle de dire que la plupart des textes de lois émanent autant (sinon plus) des administrations et des cabinets ministériels que des assemblées parlementaires. Si bien qu'en fait les censures du juge constitutionnel frappent davantage la technocratie administrative que la représentation parlementaire. Mais il est évidemment plus confortable, pour justifier les atteintes que l'on porte aux droits fondamentaux, au nom de l'efficacité, de se réfugier derrière la volonté nationale.

Que le Conseil constitutionnel soit un gêneur pour l'action gouvernementale, cela ne fait aucun doute. Mais M. Pasqua et son cabinet devraient savoir qu'ils ne sont pas les premières victimes. M. Marcellin a subi les foudres du Conseil, avant la révision constitutionnelle sur la saisine parlementaire de 1974, lors de la décision du 16 juillet 1971 sur la liberté d'association ; M. Poniatowski a connu la même mésaventure avec la décision du 12 janvier 1977 sur la fouille des véhicules, à une époque où aucun juge constitutionnel n'avait été nommé par une personnalité de gauche.

L'accusation de dérive et de partialité du Conseil constitutionnel ne date pas d'aujourd'hui. Le Conseil est une institution politique, affirmait M. Mitterrand, en 1978, à propos du contentieux électoral. *« De quoi se mêlent-ils ? »*, déclarait-il, en 1982, lors de la décision sur les nationalisations.

Une majorité de la classe politique refuse encore le principe même d'un contrôle de la constitutionnalité des lois, c'est-à-dire d'un Etat de droit fondé sur le respect de la hiérarchie des règles juridiques, qu'elle considère comme incompatible avec sa conception de la souveraineté et de la démocratie. Toutefois, depuis une dizaine d'années, les esprits commencent à évoluer.

LOÏC PHILIP
professeur à l'université de droit,
d'économie et des sciences
d'Aix-Marseille.

POLICE

Menottes au poing

LORSQUE trois lignes nous apprennent qu'un Zaïrois est mort dans un commissariat après un interrogatoire musclé, nous sommes indignés, bien sûr, mais nous nous disons que c'est une bavure, une exception, que la police des polices va faire son travail.

Mais quand, jour après jour, des pages entières nous décrivent des mises en garde à vue de témoins dûment menottés (et, vraiment, pourquoi ces menottes?), dans le but évident de leur faire dire, non pas la vérité, mais ce que veulent policiers et juges, quand on tente de faire dicter à son amie par le compagnon d'une attachée parlementaire ce qu'elle doit «avouer», quand une secrétaire est laissée vingt-quatre heures dans un placard où elle ne peut s'asseoir, ce n'est plus une exception, c'est une méthode, un dérapage en tout contraire aux droits de l'homme.

Je n'ai pas de sympathie – ni d'ailleurs d'antipathie – particulière pour Tapie, et je ne sais rien de ce qu'a pu être son rôle dans cette affaire OM-Valenciennes, mais je le crédite, comme tout autre, jusqu'à preuve du contraire, de la présomption d'innocence. Quant aux ministres responsables, de par leurs fonctions, de ces dérapages de policiers et de magistrats, je pense qu'ils doivent rendre des comptes.

MARCEL FAURE
compagnon de la Libération

POLITIQUE

L'astre Balladur

TOUT tourne autour de Balladur, comme autour d'un astre qui éteint tout le reste. Balladur, toujours Balladur : pour les opposants comme pour les amis. Toute critique semble neutralisée : même les dures conséquences des mesures prises, même le haut niveau maintenu du chômage. Un des secrets du succès de M. Balladur, n'est-ce pas qu'il pense ses discours lui-même? Du moins est-ce l'impression qu'on en a. Par contraste surtout avec tant d'autres politiques dont on a pu ressentir, ces derniers jours encore, l'artifice vite insupportable.

LISE SANDRAZ
Paris

JUSTICE

Crimes contre le foot

CERTAINS magistrats, quitte apparemment à tutoyer parfois les règles de procédure, ainsi que les médias, en font des tonnes. Actuellement, quasiment aucun habitant de l'Hexagone ne peut ignorer le moindre détail des différentes versions de l'emploi du temps dans l'après-midi du 17 juin de chacun des collaborateurs de M. Mellick.

Restent les interrogations. Pour ma part, je serais tenté d'en formuler une : si l'on avait employé le quart du tiers des moyens mis en œuvre dans le roman-feuilleton OM-Valenciennes pour les affaires Bousquet, Papon et Touvier, ces dernières n'auraient-elles pas été jugées depuis belle lurette ?

Je m'égare. D'un côté, il s'agit du trucage (éventuel) d'un match de foot, tandis que, de l'autre, les mises en examen ne concernent que des crimes contre l'humanité.

LAZARE RABINEAU
Strasbourg

UN LIVRE

Chômeur de fond

CHRONIQUE DES NON-TRAVAUX FORCÉS
de Jean-Pierre Dautun
Flammarion, 272 p., 105 F.

LA vie professionnelle est comme la vie tout court : elle peut s'interrompre brusquement, sans préavis. La victime se retrouve alors sur l'autre rive, avec le beau titre de «demandeur d'emploi», pour ne pas dire chômeur. C'est ce qui est arrivé à Jean-Pierre Dautun, publicitaire parisien qui, la veille de son licenciement, venait encore de réussir une campagne particulièrement difficile. On l'a convoqué et remercié, en lui souhaitant bon vent.

Deux années ont passé. Toujours «demandeur d'emploi», ce chômeur de fond a eu la bonne idée de nous adresser un message de l'au-delà. Il confirme qu'il y a bien une vie au-delà du travail, mais nous met gentiment en garde : c'est une vie épouvantable.

Ce journal d'un chômeur – dont certaines pages avaient été publiées au début de l'année dans *le Monde* – est, à la fois, un témoignage et un constat. Jean-Pierre Dautun nous observe de l'autre rive. A la jumelle et avec effroi. Comme il est, par métier, un homme qui jongle avec les mots, sa plume griffe et fait mal. C'est un regard implacable, mais souvent très drôle, sur notre société détraquée.

Le chômeur voit tout à l'envers. Forcément : chaque semaine qui passe le rapproche du terrible couperet de la «fin de droits». Il avance dans la vie à reculons, en freinant des quatre fers. Pour lui, même les proverbes s'inversent. *«Qui perd sa place va à la chasse»*, constate le publicitaire sur la touche. *«Toute peine ne mérite pas salaire»* ... Il se trouve, en effet, que chercher du travail est plus fatigant que travailler.

Heureusement, il y a les week-ends, égalisateurs de destins : tout le monde s'arrête, le travailleur cesse de travailler, et le chômeur de chercher. Mais vient le lundi, jour terrible, où il faut se secouer, faire des mains et des pieds, pour tenter de réveiller les «actifs», qui dorment bien au chaud dans leurs entreprises...

Chômeur débutant, encore plein d'illusions, Jean-Pierre Dautun avait envoyé des kilomètres de CV, donné des centaines de coups de téléphone, attendu que d'innombrables employeurs sortent «de réunion» ... pour comprendre que ceux qui travaillent n'ont pas de temps à consacrer à ceux qui ne travaillent pas. Il a compris aussi un secret bien gardé : dans certains secteurs, si l'on ne trouve pas de travail, c'est parce que le travail n'existe pas. Un demandeur d'emploi n'est pas quelqu'un qui doit trouver du travail là où il y en a, c'est quelqu'un qui doit en chercher là où il n'y en a pas.

Ne tentez donc surtout pas de rassurer un chômeur, nous explique ce «pro». Pour un chômeur, il est capital que tout aille mal partout. Cela lui explique pourquoi ça va mal pour lui. Tous les propos rassurants sur la conjoncture, tous les encouragements des amis ou des conseillers d'orientation le persuadent, au contraire, qu'il est personnellement visé...

Jean-Pierre Dautun a réussi à transformer son chômage en «produit» : un livre. Ses trois millions de semblables n'ont pas tous cette chance. Dans ces pages, ils retrouveront beaucoup de situations familières. Mais c'est surtout à nous qu'elles s'adressent, «actifs» qui nous agitons avec frénésie et avons l'indécence de nous déclarer accablés de travail dans une société qui en manque dramatiquement.

ROBERT SOLÉ

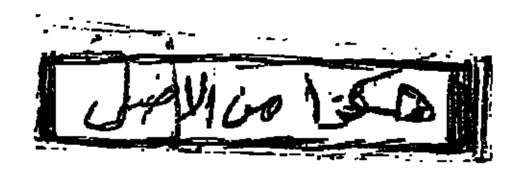
MÉDECINE

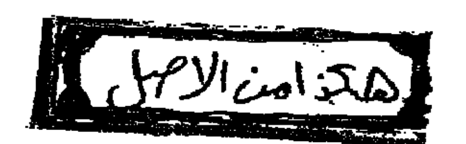
La douleur réglementée

A propos de votre article « La douleur mal traitée » (*le Monde* du 27 août), le point de vue réglementaire ne doit pas être oublié. La législation et la réglementation actuelles comportent des règles tatillonnes et rebutantes pour la prescription des médicaments dits du tableau B, regroupant des antalgiques : obligation de calligraphie des doses en écrivant les quantifications en toutes lettres d'une part, limitation de la prescription à sept jours d'autre part. De plus, rédaction en double puisqu'il faut un document sur le carnet à souches que conservera le pharmacien et un document ordonnances qui donnera lieu à remboursement de la Sécurité sociale.

Ces trois obligations, lettre, durée, double prescription, sont contraignantes et freinent profondément la prescription des antalgiques. Des modifications réglementaires sont nécessaires pour que les pratiques soient libérées.

professeur ALAIN GOGUEL
hôpital Ambroise-Paré





POLITIQUE

Le cinquantième anniversaire de la libération de la Corse

M. Mitterrand appelle à ne pas « retomber dans les vieilles habitudes centralistes »

François Mitterrand et Edouard Balladur devaient participer, vendredi 10 septembre, aux cérémonies de commémoration du cinquantième anniversaire de la Corse. Le président de la République devait prononcer deux discours, le premier à Ajaccio et le second à Bastia, tandis que le premier ministre ne s'exprimera que dans le chef-lieu de la Haute-Corse. Dans un entretien à *la Corse-le Provençal*, le chef de l'Etat souhaite que l'on ne retombe pas dans les *« habitudes centralisatrices »*.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

La cohabitation entre M. Mitterrand et M. Balladur devait s'afficher, vendredi, à Ajaccio puis à Bastia, grave mais consensuelle, à l'occasion de l'évocation de la libération de l'île de Beauté. Pour autant, le dossier corse fait-il l'objet d'une identité parfaite de vues entre les deux hommes ? S'il semble bien y avoir harmonie sur le fond – unité nationale et décentralisation – les approches du président de la République et du gouvernement ne se confondent pas nécessairement. Ces nuances apparaissent clairement à la lecture des entretiens que MM. Mitterrand et Pasqua ont accordés respectivement aux quotidiens *la Corse-le Provençal* du 10 septembre et *Corse-Matin* du 9 septembre, et de l'éditorial publié par M. Balladur dans le second.

La paix civile

M. Pasqua a changé, c'est un fait. *« Seuls les imbéciles ne changent jamais d'opinion »*, souligne-t-il crûment à *Corse-Matin*. Il rappelle qu'il n'était *« pas favorable »* au statut actuellement en vigueur, le statut dit « Joxe », mais il précise aussitôt que *« la situation politique de l'île a changé »*, en raison notamment de l'entrée dans le giron institutionnel de *« gens qui se réclament d'idées incarnées par les mouvements nationalistes »* (1). De cela, le ministre de l'intérieur, qui se veut *« pragmatique »*, ne peut que *« prendre acte »*.

Ce souci de ménager ces nouveaux venus de la politique insulaire le conduit même assez loin, jusqu'à tenir des propos impensables avant le scrutin de mars 1993. *« Il ne peut y avoir d'avenir prospère en Corse sans (...) la fin des violences et sans la paix civile*, poursuit-il. *Mais, dans le même temps, on ne peut pas faire du rétablissement de la paix civile un unique préalable à toute discussion. »* Le ministre de l'intérieur de 1986 qui voulait *« terroriser les terroriste »* a assurément bien évolué. Le président de la République, qui avait laissé l'ancien ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, nouer des contacts secrets avec les nationalistes dans les années 1988-1990, ne peut que se réjouir de cette nouvelle approche en douceur de M. Pasqua.

Les deux hommes ne sont pourtant guère en phase sur le bilan à dresser de la décentralisation engagée par la gauche dès 1982. Répondant à une question sur l'absence de continuité dans les efforts de l'Etat sur l'île – doléance lancinante en Corse –, M. Pasqua assure qu'elle est *« imputable en partie aux gouvernements qui nous ont précédés »*. Le président de la République, lui, souligne évidemment plutôt les bienfaits de ces politiques-là. *« Où en serait aujourd'hui la Corse*, déclare-t-il, *si depuis douze ans l'Etat n'avait accompli un vaste transfert de responsabilités vers les assemblées locales avec les moyens financiers correspondants ? »* Et François Mitterrand de contester que les problèmes de la Corse avaient quelques chances de trouver leur solution dans *« la permanence d'un Etat centralisé et d'un cadre territorial inadapté, voire sclérosé »*.

Ce thème de la décentralisation permet au président de la République d'adresser une courtoise et néanmoins ferme mise en garde à l'actuel gouvernement qui sera chargé de gérer un dispositif institutionnel conçu par la gauche. *« Il faut veiller, et je m'y emploie*, dit-il, *à éviter de retomber dans les vieilles habitudes centralistes toujours promptes à ressurgir (...) Il faut savoir rompre avec les pratiques d'un autre âge et refuser les fausses pesanteurs historiques sans renier le respect dû aux traditions. »* Mais le ministre de l'intérieur n'a pas vraiment de quoi se sentir visé puisque lui-même fait l'éloge de la hardiesse dans les rapports entre Paris et Ajaccio, même s'il ne se départ pas d'un certain laconisme. *« Tout peut être examiné*, explique-t-il, *une nouvelle définition des compétences, de nouveaux rapports avec les pouvoirs publics et même des innovations dans d'autres domaines vitaux qu'il n'est pas encore question de citer ici. Je veux dire par là que nous allons quand même aller assez loin. Il ne faudrait pas que la Corse soit moins révolutionnaire que nous. »*

Les règles du jeu

Dans le même quotidien, pourtant, M. Balladur souligne l'importance de *« l'unité de la République »* qui n'est *« pas contradictoire avec un juste épanouissement de chacun »*. Tout en reconnaissant *« le rôle particulier »* que confère à la Corse *« son insularité »*, le premier ministre explique que *« l'administration agit sous l'autorité du pouvoir politique »*, ce qui est *« une vieille et juste règle républicaine »*, et *« applique naturellement les décisions du gouvernement sur l'ensemble du territoire »*. Soulignant *« les difficultés économiques et sociales qui frappent l'île »*, il assure que l'Etat *« ne néglige aucun département et prend en compte les difficultés particulières de chacun d'entre eux »*.

Mais, après tout, M. Pasqua peut fort bien se contenter d'être *« révolutionnaire »* en utilisant toutes les ressources d'un statut Joxe qu'il n'envisage nullement d'amender par ailleurs. Or M. Mitterrand n'exclut pas une telle hypothèse. Quand le ministre de l'intérieur, au nom de la *« priorité absolue »* qu'il entend accorder au développement économique, clame qu' *« il n'est pas question de se lancer dans une énième réforme institutionnelle »*, le président de la République, moins catégorique, trace une voie : *« Une fois les potentialités du statut actuel exploitées, si l'on rencontre de nouveaux obstacles, il faudra continuer de faire œuvre novatrice. »* La nuance n'est pas mince entre celui qui ne veut plus toucher aux règles de jeu statutaires et celui qui envisage éventuellement de les redéfinir. Mais de là à parler d'un futur « couac » à la cohabitation ...

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Lors des élections à l'Assemblée de Corse, les 22 et 29 mars 1992, les nationalistes ont recueilli 25 % des suffrages et obtenu 13 sièges sur 51 : 9 pour la coalition Corsica Nazione dirigée par Edmond Siméoni et 4 pour le Mouvement pour l'autodétermination (MPA).

Tandis que les « courants » socialistes continuent d'affirmer leur existence

Le PS tente de s'unir contre M. Balladur

Les amis de M. Jospin et de M. Poperen se réunissent ce week-end, ceux de M. Fabius la semaine prochaine. Derrière la condamnation unanime de la politique de M. Balladur, ressurgit chez les socialistes la tentation des « courants ».

Le style et la méthode d'Edouard Balladur font au moins l'unanimité dans les rangs du PS. Chacun y va de sa métaphore de pharmacie. Venu soutenir, jeudi 9 septembre, son ami Claude Evin engagé dans la bataille de l'élection législative partielle de Saint-Nazaire (*le Monde* du 9 septembre), Michel Rocard s'en est pris *« au grand anesthésiste »* qui se trouve à la tête du gouvernement. *« L'anesthésie n'est pas la guérison*, a-t-il déclaré, *elle en est même le contraire lorsqu'elle retarde les politiques nécessaires, ce qui est le cas actuellement. »*

Le président de la direction nationale du PS a souhaité que cette élection partielle *« sonne le réveil »* et *« montre à la France entière qu'une forme d'engourdissement politique prend fin. »* Le même jour, sur France-Inter, Jean Poperen a également expliqué qu'avec Edouard Balladur, les Français avaient trouvé *« le tranquillisant dont ils avaient besoin »* et qu'il était normal que M. Balladur se transforme en *« Balladoux. »* Les amis de Laurent Fabius, par la voix de Claude Bartolone, ironisent aussi *« sur la drogue douce Balladur »*, tandis que Pierre Mauroy, le même jour encore sur Radio Shalom, constatant qu'il y avait aussi chez ce premier ministre là *« une grande maîtrise de la communication »*, pressait les socialistes de ne pas *« tomber dans le piège d'un personnage rassurant »*.

M. Mauroy : ne pas rompre avec le mitterrandisme

Comment déjouer ce piège et remettre leur parti en ordre de marche en vue des prochaines échéances ? Le débat est ouvert et, dans le cadre de la préparation du congrès du Bourget de fin octobre, chacun compte apporter sa pierre. Jean Poperen, qui devait réunir ses amis, samedi 11 septembre, à Paris et qui déplore le silence de son parti depuis deux mois, a déjà affiché son intention *« de sortir le congrès de la grisaille actuelle et du ronron. »* Il projette pour ce faire *« de préparer le regroupement de ceux qui veulent une ligne alternative à celle défendue par Michel Rocard »*. *« Il faut*, annonce-t-il, *organiser la résistance à la poussée anti-sociale actuelle, et au niveau européen. »*

Les amis de Lionel Jospin se réunissent également à huis-clos, samedi 11 et dimanche 12 septembre à Cauterets (Hautes-Pyrénées). Ces deux journées devraient marquer le retour sur la scène politique de l'ancien premier secrétaire du PS et surtout permettre de consolider le nouvel axe fort du PS entre Lionel Jospin et Michel Rocard.

Une telle perspective fera sans doute grincer un peu plus les dents des compagnons de Laurent Fabius qui ont prévu, quant à eux, de se retrouver les 18 et 19 septembre au Cap-d'Agde (Hérault). Les courants ont officiellement disparu depuis les états-généraux de Lyon, mais la multiplication de ces week-ends particuliers peut de ce point vue nourrir quelques inquiétudes. Les fabiusiens comptent même donner toute la publicité nécessaire à leurs retrouvailles, en affirmant qu'ils entendent œuvrer, bien sûr, pour les intérêts supérieurs du PS. *« Mettre le PS en ordre de marche le plus rapidement possible »* pour les élections européennes, *« redonner toutes ses chances au candidat socialiste pour l'élection présidentielle de 1995 »*, *« dépasser toutes les histoires de boutiques devenues secondaires »* afin de faire travailler toutes les sensibilités du parti *« dans la convivialité et la réflexion »*, tels sont les projets délibérément rassurants exposés, jeudi 9 septembre, par Claude Bartolone. Celui-ci a encore expliqué que, pour les élections européennes, qui se situent si près du rendez-vous présidentiel, Michel Rocard ne pourra faire autrement que de monter lui-même en première ligne. Sollicitation non dénuée d'arrière-pensées, au moment où l'hypothèse d'une tête de liste confiée à Lionel Jospin circule.

Pierre Mauroy continue, lui, de tenir le rôle de grand réconciliateur. Il ne fait pas de doute pour le maire de Lille que *« Michel Rocard reste le candidat naturel du PS »* pour l'élection présidentielle, mais, dans l'immédiat, il est plus préoccupé des rapports entre l'Elysée et la nouvelle direction du parti. Jeudi, sur Radio Shalom, il a mis en garde Michel Rocard contre certains risques de dérapages. *« Ne parlons pas de rupture avec le mitterrandisme*, a-t-il déclaré. *Que Michel Rocard s'inscrive dans la continuité de l'action des socialistes, il n'y aura pas de problème entre François Mitterrand et Michel Rocard. Notre intérêt est bien sûr de ne pas complètement nous identifier à François Mitterrand parce qu'il est président de la République. Mais nous n'avons rien à gagner à ouvrir un front de ce côté-là. Nous aurions au contraire tout à y perdre. »*

D. C.

□ **Réforme constitutionnelle : M. Rocard considère la démarche de M. Balladur comme *« un mauvais coup contre la dignité nationale »*.** – Michel Rocard a accusé, jeudi 9 septembre à Saint-Nazaire, Edouard Balladur de porter *« un mauvais coup contre la dignité nationale »* en saisissant le Conseil d'Etat d'une question qui vise *« à toucher au droit d'asile »*. Précisant que la question posée par le premier ministre l'avait été *« sous sa seule responsabilité »* et qu'elle visait en substance à demander *« s'il est nécessaire de réviser la Constitution pour décider que la France peut refuser de se saisir d'un dossier de demande d'asile déjà traité par un autre pays européen au titre de la convention de Schengen »*, le président de la direction nationale du PS a affirmé qu'il s'agissait d'*« une question tout à fait nouvelle, scandaleuse »* et que M. Balladur, *« complice »* de Charles Pasqua, *« n'était pas pardonnable »* de l'avoir posée.

M. Bosson s'affiche dans « Minute »

Dans une interview que publie *Minute* dans son édition du 8 septembre, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, indique que *« la RATP va perdre de 3 à 3,5 milliards de francs »* en 1993. Le secrétaire général du CDS est le premier membre du gouvernement à s'exprimer dans cet hebdomadaire, proche de l'extrême droite, depuis la nomination d'Edouard Balladur à l'Hôtel Matignon.

On indique au ministère des transports que cette interview, qui concerne les transports (Air France, SNCF, RATP) et la réforme de la manutention portuaire – *« Il n'y aura pas d'interprétation marseillaise de la loi française »*, déclare M. Bosson, – a été réalisée pendant la récente université des jeunes du CDS. On souligne que, *« compte tenu de ses prises de position antérieures, M. Bosson ne peut être soupçonné de la moindre complaisance à l'égard des idées d'extrême droite »*.

Dans une tribune libre publiée par *le Monde* du 19 mars 1992, le ministre de l'équipement avait appelé le RPR et l'UDF, *« après leurs déclarations maintes fois réitérées, à concrétiser leur refus de toute alliance, sous quelque forme que ce soit, avec le Front national dans toutes les régions »*. Répondant, dans *le Figaro* du 23 octobre 1991, à des déclarations de Michel Poniatowski favorables au lepénisme, M. Bosson avait dit : *« Ou il se tait, ou il est exclu* [de l'UDF]. *»*

Des élus devant la justice

La France demande à l'Argentine l'arrestation de M. Boucheron

Le ministère de la justice a demandé à l'Argentine d'arrêter, en vue de l'extrader, Jean-Michel Boucheron, ancien député et ancien maire (PS) d'Angoulême (Charente), inculpé notamment de trafic d'influence et d'ingérence dans plusieurs affaires, qui vit en exil à Buenos-Aires depuis l'automne dernier. A l'occasion d'un déplacement du garde des Sceaux, Pierre Méhaignerie, à Angoulême jeudi 9 septembre, Yves Bot, chargé de mission à la chancellerie, a précisé que le mandat d'arrêt international contre M. Boucheron, délivré par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris le 29 janvier 1993, était jusqu'alors resté *« inopérant »* faute d'avoir été diffusé par le précédent gouvernement.

Plusieurs inculpations

M. Bot a également indiqué que la France et l'Argentine ne sont pas tenues par une convention d'extradition, mais que les autorités françaises pourraient faire une offre d'accord de réciprocité à l'Argentine, afin de permettre cette extradition.

M. Boucheron a fait l'objet de plusieurs inculpations à Paris et à Bordeaux, dans des dossiers mettant en cause sa gestion municipale de 1983 à 1989. L'Assemblée nationale a voté à deux reprises, les 3 et 20 décembre 1992, la levée de l'immunité parlementaire du député de la Charente, qui siégeait parmi les non-inscrits. Le 29 janvier 1993, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné son renvoi devant le tribunal correctionnel à propos du dossier instruit par le juge Guy Joly, concernant deux sociétés de fausse facturation, la SSCA et la SEPC (*le Monde* du 4 février 1993). M. Boucheron, qui a ouvert le restaurant Chez Agnès à Buenos Aires, s'était démis le 31 janvier de son mandat de député de la quatrième circonscription de la Charente.

La chancellerie a également laissé entendre, jeudi, que les deux autres dossiers concernant M. Boucheron qui sont encore à l'instruction à Bordeaux, ainsi que les pourvois en attente devant la Cour de cassation de Paris, devraient trouver leur issue prochainement.

Interrogé par notre correspondante en Argentine, Catherine Legrand, M. Boucheron s'est déclaré *« perplexe »*. Il a ajouté : *« J'espère trouver la même équité dans les recherches que d'autres exilés volontaires dans la région »*, faisant ainsi allusion à Jacques Médecin, l'ancien maire de Nice, réfugié à Punta-del-Este (Uruguay).

La requête française devrait faire l'objet de démarches administratives pouvant durer *« des mois »*, a précisé Gustavo de Paoli, sous-directeur des affaires juridiques.

□ **Le député réunionnais André Thien Ah Koon renvoyé devant le tribunal correctionnel.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion a décidé, mardi 7 septembre, de renvoyer André Thien Ah Koon, député de la Réunion (divers droite, membre du groupe République et liberté) devant le tribunal correctionnel pour *« ingérence »*. En août 1989, le Parti communiste réunionnais avait déposé quatre plaintes contre M. Thien Ah Koon, l'accusant d'avoir des intérêts dans des entreprises ayant obtenu des marchés du Tampon, la commune dont il est maire. La chambre d'accusation de la cour d'appel a donné suite à deux des quatre plaintes en renvoyant M. Thien Ah Koon en correctionnelle.

Quinze mois de prison avec sursis requis pour concussion contre un député RPR

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Le ministère public a requis une peine de quinze mois d'emprisonnement avec sursis et la privation des droits civiques pour une durée de cinq ans contre André Durr (RPR), député du Bas-Rhin et maire d'Illkirch-Graffenstaden, qui comparaissait pour concussion jeudi 9 septembre devant le tribunal correctionnel de Strasbourg. Le jugement en délibéré sera rendu jeudi 16 septembre.

« Les faits reprochés à l'accusé sont exacts : Antoine Wach a été soumis à la pression d'André Durr qui a sciemment perçu des sommes indues. » Dans son réquisitoire, Alain Jomier, substitut du procureur de la République, a voulu couper court à l'argumentaire développé par M. Durr selon lequel Antoine Wach, qui s'est suicidé le 24 décembre 1992 (en raison de graves difficultés familiales selon son entourage), lui avait reversé *« spontanément »* une partie de l'indemnité qu'il percevait en sa qualité de premier adjoint de la commune dont le député est le maire. Jusqu'en mars 1992, le code des communes exigeait qu'un maire détenteur d'un mandat national renonce à la moitié de son indemnité de maire avec la possibilité de la céder à un membre de son conseil municipal (*le Monde* du 3 septembre).

Avant de mettre fin à ses jours, Antoine Wach avait adressé une lettre au procureur de la République lui indiquant que, de mars 1983 à mars 1992, il avait reversé, sous la pression de son maire, l'indemnité en question sur le compte personnel de M. Durr. S'appuyant sur les relevés bancaires, M. Jomier a affirmé que le député alsacien avait ainsi perçu en dix ans 470 000 francs. En raison de la loi d'amnistie du 15 janvier 1990, le délit de concussion ne porte en fait que sur 120 000 francs, correspondant à la période de février 1990 à mars 1992. Aucun doute n'étant possible, le ministère public a demandé *« une application d'autant plus sévère de la loi que l'accusé est un représentant de la nation, donc un législateur qui n'a pas hésité à troubler l'ordre public »*.

Une « convention » entre « amis »

Le défenseur de M. Durr, Mᵉ Gérard Alexandre, se référant à l'article 174 du code pénal, a défendu la thèse selon laquelle le délit de concussion par fonctionnaire ne porte que sur la perception indue de salaires ou de traitements. Or il s'agit d'indemnités dans cette affaire. En outre, a-t-il expliqué, il n'y a pas eu de *« pression »* ou d'*« abus de pouvoir »* puisqu'il n'était pas question d'une *« convention »* passée entre le maire et son premier adjoint mais entre *« amis »* qui conduisaient le même combat politique depuis vingt ans.

MARCEL SCOTTO

EN BREF

□ **Les élections cantonales auront lieu en mars 1994.** – Les élections cantonales se tiendront bien en mars 1994 pour les cantons renouvelables à cette date, a indiqué, jeudi 9 septembre, le ministère de l'intérieur. Les dates précises seront fixées en décembre. Ces élections ne seront donc pas couplées avec le scrutin européen, qui doit avoir lieu en juin, comme cela avait été un temps envisagé.

□ **M. Pasqua dénonce le *« caractère inacceptable »* des réunions néonazies.** – Dans une lettre à Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, Charles Pasqua a assuré, jeudi 9 septembre, qu'il partageait *« pleinement ses sentiments sur le caractère inacceptable des manifestations néo-nazies »*. M. Estier s'était inquiété de l'annonce d'une réunion néo-nazie, *« intolérable provocation »*, prévue le 11 septembre à Beauville (Lot-et-Garonne). Le ministre précise qu'un *« dîner privé, organisé à la mémoire d'un officier de la LVF* [légion des volontaires français contre le bolchévisme] *à l'initiative de sa famille, vient d'être annulé »*. La veuve de ce collaborateur voulait célébrer le cinquantième anniversaire de sa mort en Pologne. *« Si une telle manifestation avait été prévue, elle n'aurait pas manqué d'être interdite »*, ajoute M. Pasqua.

SOCIÉTÉ

Après la décision du tribunal de Berne de suspendre la mesure d'exclusion de la Coupe d'Europe de football

Le président de l'OM renonce à son action en justice

Le président de l'OM, Bernard Tapie, a renoncé, vendredi 10 septembre, peu avant 13 heures, à l'action judiciaire qu'il avait engagée contre l'Union européeenne de football (UEFA) pour obtenir la réintégration de son équipe en Coupe d'Europe. Alors qu'un tribunal de Berne avait décidé, jeudi, de suspendre provisoirement la mesure d'exclusion visant l'OM, la menace de lourdes sanctions planait sur le football français. La Fédération internationale (FIFA) avait exigé de la Fédération française qu'elle contraigne M. Tapie à arrêter ses poursuites. Monaco remplacera donc l'OM en Coupe d'Europe, mercredi 15 septembre contre l'AEK Athènes.

De Berne à Marseille, de communiqués menaçants en « réunions extraordinaires », de Bernard Tapie aux instances du football, le jeudi 9 septembre restera la « folle journée de l'OM », celle de tous les rebondissements, de tous les dangers aussi, notamment pour le football français. Car c'est un drôle de match international, sans arbitre incontesté, ni règles du jeu précises, qui s'est joué ce jour-là, à la fois en France et en Suisse. Un match ou plutôt des matches.

D'abord, celui qui a opposé l'OM à l'Union européenne de football (UEFA). Mercredi, deux jours après l'éviction du club marseillais de la Coupe d'Europe, les avocats de M. Tapie avaient saisi un tribunal suisse afin d'obtenir la suspension immédiate de cette décision prise par le comité exécutif de l'UEFA. Ils arguaient du fait que l'OM n'avait pu faire valoir ses droits et que la procédure suivie par l'UEFA n'était pas conforme au droit en vigueur dans son pays d'accueil, la Suisse, en l'occurrence le canton de Berne. Les dirigeants du football international, retranchés derrière leurs règlements sportifs, estimaient alors que cette démarche n'avait aucune chance d'aboutir. Ils se trompaient.

On apprenait en effet jeudi après-midi que la troisième chambre du tribunal de district de Berne, présidée par Jurg Hug suspendait à titre provisoire la décision de l'UEFA. Pour l'OM, la partie n'était pas gagnée pour autant *(lire ci-dessous)*, mais le club phocéen, et son président Bernard Tapie, marquaient tout de même un but précieux.

Dès jeudi soir, les services juridiques de l'UEFA, décontenancés par cette décision, se réunissaient pour mettre au point une riposte. Vendredi, en fin de matinée, une réunion d'urgence devait se tenir à Zurich en présence, notamment, de Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française (FFF), Joao Havelange, président de la FIFA et Lennart Johansson, président de l'UEFA. De cette réunion dépendrait sans doute l'avenir de l'OM en Coupe d'Europe et, au-delà du club marseillais, de l'ensemble du football français.

Dans la tourmente

La tempête déclenchée, lundi à Zurich, par l'éviction de l'OM pourrait avoir des conséquences majeures. Déjà iritées par les *« atermoiements »* de la Fédération française à propos de l'affaire du match Valenciennes-Marseille, l'UEFA et la FIFA n'apprécient guère de voir leur autorité ainsi contestée. Dans un telex, adressé dès mercredi à M. Fournet-Fayard, la FIFA exigeait que la FFF fasse pression sur Bernard Tapie pour qu'il retire sa requête. Pour justifier cette intervention, la FIFA évoquait l'article 57 de ses statuts : *« Les associations nationales, clubs ou membres de clubs, ne sont pas autorisés à porter devant une cour de justice les litiges avec la Fédération. »* Il reste que le litige en question oppose l'OM à l'UEFA, non à la FIFA, et que les statuts de l'Union européenne sont différents de ceux de la Fédération internationale. L'article 27 stipule ainsi : *« Il est convenu que le droit suisse s'applique pour tout litige avec for judiciaire à Berne ».*

Au-delà de l'imbroglio juridique, c'est bien le football français dans son ensemble qui se retrouve, une fois de plus, dans la tourmente. En effet, la FIFA exige que la FFF écarte l'OM du championnat de France si M. Tapie ne renonce pas à son action en justice. Si la FFF n'obtient pas cette « faveur » de Bernard Tapie, elle s'expose à de lourdes sanctions et pourrait être mis au banc du football international. Ses clubs seraient privés de Coupe d'Europe et l'équipe de France ne disputerait pas la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis. Si ce « scénario catastrophe » devait se confirmer, le « Mondial » 1998, accordé à la France, pourrait être menacé.

Quel que soit le résultat des tractations en cours, un homme ne sortira pas indemne des turbulences actuelles : Jean Fournet-Fayard. Le président de la FFF, déjà réputé pour son incapacité à prendre des décisions, est coincé entre le marteau et l'enclume, entre ses organismes de tutelle et le président de l'OM, désormais en position idéale pour négocier un « arrangement ». Invité de TF 1, jeudi soir, l'homme d'affaires avait affirmé qu'il ne renoncerait pas à son action en justice. De son côté, le secrétaire général de la FIFA, Sepp Blatter, indiquait au contraire que M. Tapie lui avait *« promis »* qu'il renoncerait. M. Blatter admettait cependant que le président de l'OM n'en avait encore rien fait...

« Je garde tout mon effectif »

Parallèlement à ces joutes juridiques, la folle journée du 8 septembre a également donné lieu à un autre match, celui engagé pour la survie de l'OM. Bernard Tapie, arrivé à Marseille dans la matinée, s'est rendu à l'hôtel de ville pour y rencontrer le maire Robert Vigouroux (maj. prés.), Jean-Claude Gaudin (UDF), président du conseil régional, et Lucien Weygand (PS), président du conseil général. Après plus de deux heures de discussions, M. Vigouroux, *« au nom de tous les participants »*, a annoncé la *« volonté des trois collectivités de poursuivre le partenariat engagé avec l'OM »* et de *« mettre au point toute solution financière qui permettrait à l'OM de franchir le cap difficile de la saison à venir, sans augmenter la charge des contribuables » (voir encadré ci-contre)*. M. Tapie est reparti satisfait de cette entrevue, en se félicitant que les élus aient fait *« abstraction de leurs sensibilités politiques pour exprimer un fort soutien »* .

En début d'après-midi, M. Tapie apprend la décision du tribunal de Berne, alors qu'il commence sa réunion avec des hommes d'affaires locaux, dont deux directeurs de banque. Le président de l'OM crie victoire. Il confirme, au cours d'une conférence de presse, qu'il reste à la tête du club. Puis il se lance dans un plaidoyer pour expliquer que l'OM avait été *« condamné avant d'avoir pu se défendre »*. Il se refuse à tout *« triomphalisme »* mais, selon lui, la décision du juge suisse ne laisse pas de place au doute : *« Nous jouons mercredi contre Athènes »* le premier tour de la Coupe des champions.

Cette perspective lui permet d'évacuer les questions sur la situation financière de l'OM. *« Je garde tout mon effectif et je me demande même si je ne vais pas engager un joker. »* Au passage le député (RL) des Bouches-du-Rhône ironise sur le rebondissement judiciaire du jour : six policiers du SRPJ de Lille ont effectué une visite domiciliaire d'une heure, sur commission rogatoire du juge d'instruction valenciennois Bernard Beffy, au siège parisien du groupe Bernard Tapie Finance.

Les policiers ont procédé au métrage du bureau de M. Tapie et de celui de ses secrétaires. Des photos ont également été prises du bureau du président de l'OM, dont l'accès avait été rendu impossible lors d'une précédente visite.

PHILIPPE BROUSSARD et JÉRÔME FENOGLIO

Bernard Tapie devant les Marseillais

« Il ne s'est pas dégonflé »

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Lorsqu'il est arrivé dans la cour d'honneur du Stade Vélodrome, 2 000 supporters et curieux avaient eu le temps de chauffer l'ambiance. La foule avait clamé son nom, conspué celui du président de la Fédération française de football et s'en était pris à Paris. Pourquoi Paris ? Comme ça, par « sentiment marseillais ». Mais il n'a pas laissé le temps à ses sympathisants de reprendre leur souffle.

En cinq minutes, tout était dit : l'OM restait dans la course. Rendez-vous était pris, mercredi 15 septembre au même endroit, pour la rencontre contre Athènes. Un premier match de la Coupe d'Europe. *« Nous sommes encore ensemble pour un bon moment »*, a simplement conclu le président du club marseillais. *« Ta-pie, Ta-pie ! »* a répondu la foule. Il ne restait plus qu'à se séparer au son des klaxons de soulagement.

Les Marseillais venaient de conforter leur image de public bon enfant. Il aurait été difficile de prédire un tel dénouement au matin de cette journée à rebondissements. Des heures plus tôt, alors qu'ils étaient peu nombreux à y croire, ils stationnaient déjà sur le vieux port au pied de l'hôtel de ville. C'est là que tout a commencé, par la rencontre des élus locaux : maire, président du conseil général et président de la région, exceptionnellement réunis.

Comment satisfaire la population sans mettre à mal des finances publiques qui ne peuvent guère s'offrir de ponctions supplémentaires ? Au bout de deux heures et demie, Robert Vigouroux a annoncé la possibilité d'un emprunt garanti en faveur de l'OM et incité les supporters à participer à une souscription lancée le matin même.

A peine une quarantaine de fidèles déterminés étaient là pour voir Bernard Tapie filer vers son prochain rendez-vous de la journée avec les financeurs du club. Il ne faut pas s'y tromper : le peuple marseillais ne s'était pas déplacé, mais il ne parlait que de l'affaire. Dans une ville où l'on apprécie les rumeurs, l'information circule aussi d'une façon extraordinaire. D'heure en heure, les arguments s'ajustent à la situation fluctuante.

Sans se lasser, on dissèque les probables conséquences, on tâche de trouver quelques signes d'espoir : *« On dit que la FIFA a menacé d'exclure tous les clubs français. Comme ça, les dirigeants seront bien obligés de réagir ensemble »* ; ou bien quelques failles : *« Il paraît qu'à Zurich, il y avait un ami de Berlusconi dans le jury »*, suggère une sexagénaire à sa voisine.

Mais, contre toute apparence, les Marseillais ne sont pas dupes. Plus d'un passionné de football s'étonne que le sort du port et de Sud Marine n'apparaisse qu'après celui de l'OM à la « une » des quotidiens locaux. En fait, leurs griefs, répétés jusqu'à plus soif, ne servent qu'à participer au drame qui se joue. *« Le ballon, on y a pris goût comme une drogue ; comme ça, on oublie le reste »*.

Un affront de trop

Lorsque l'après-midi apporte en guise d'épilogue très provisoire la décision du tribunal de Berne, les palabres ne cessent pas pour autant. Aux environs du stade, tout le monde est au courant de la bonne nouvelle avant que Bernard Tapie ne l'annonce lors de sa conférence de presse. Mais la foule patiente tout de même pour entendre son président. L'homme le plus médiatique de la ville a marqué quelques points supplémentaires. *« Tapie, il leur a montré qui il était, il ne s'est pas dégonflé »*, admet un badaud. Ce respect manifeste n'est pas à confondre avec une confiance absolue. *« S'il reste à l'OM, c'est tout le stade qui vote pour lui aux municipales »*, lance un jeune homme aux anges. *« Eh, fada, pourquoi crois-tu qu'il le fait ? »*, rétorque son entourage.

Quelques mamies, assises sur la pelouse de la cour d'honneur, ne se font pas prier pour déclarer, sans même baisser la voix, que dans cette histoire *« comme toujours, il n'y a pas de fumée sans feu »* : quel spectateur marseillais serait prêt à croire que le milieu du football professionnel est exempt de toute « magouille » ? Seulement voilà, la sanction décrétée contre l'OM est un affront de trop : *« C'est comme si on nous avait bouché le nez et qu'en plus on nous demandait de nous scotcher la bouche »*, assène le vendeur de la boutique des Ultras, située juste en face du stade.

Alors, pour ne pas sombrer dans le défaitisme, on s'accroche à une idée simple, parfaitement en phase avec le discours du patron du club : il n'est pas admissible de condamner sans preuve. Dès lors, *« même s'il y a culpabilité, ce n'est pas pour autant qu'ils ont le droit de faire n'importe quoi ! »* La logique semble imparable. On se demande seulement ce qui se passera *« si c'est prouvé qu'on a triché »*. Dès la nuit tombée, la ville a retrouvé son calme. Elle ne cède pas à l'euphorie : un répit n'est pas une victoire.

MARTINE VALO

Le jugement provisoire du tribunal suisse

Une mesure conservatoire

La manche judiciaire apparemment gagnée à Berne par l'OM, jeudi 9 septembre, est en fait essentiellement procédurale. La décision rendue par le juge bernois Jurg Hug, président la troisième chambre du tribunal de district de Berne, annoncée en milieu d'après-midi par les avocats de l'OM Rolf Steinegger et Freddy Rumo, lui-même ancien vice-président de la FIFA, est en effet provisoire : elle ne préjuge pas de la décision qui sera prise sur le fond et qui pourrait être rendue vendredi 10 septembre ou plus vraisemblablement lundi 13. En fait, le juge Hug n'a fait qu'appliquer les dispositions procédurales en vigueur dans le canton de Berne et selon lesquelles le juge peut, sur la seule base de l'argumentation du plaignant, imposer une « suspension superprovisoire » de la décision litigieuse, dans l'attente du jugement de fond.

Après avoir notamment souligné, dans ses attendus, le *« préjudice qu'il ne serait pas facile de réparer »* que constituerait l'exclusion du plaignant – l'OM – de la Coupe d'Europe, le tribunal bernois a rendu la décision suivante : *« 1. – La décision du défendeur* [l'UEFA] *du 6 septembre 1993, par laquelle la participation du plaignant* [l'OM] *à la Coupe européenne des champions est refusée, est suspendue jusqu'au jugement définitif dans l'affaire présente ; 2. – Le défendeur est mis en demeure d'accepter immédiatement le plaignant dans le cadre de la Coupe 1993-1994, sous peine de se voir appliquer les conséquences de l'article 404 du code de procédure civil (la non-acceptation malintentionnée de cette décision peut entraîner une amende allant jusqu'à 5 000 francs suisses, à la demande de l'autre partie, amende à laquelle peut s'ajouter l'arrestation et la prison dans les cas graves) ainsi que de l'article 292 du Code pénal (l'inobéissance à une décision de justice peut être punie d'arrestation ou d'amende) ; 3. – les mesures indiquées aux paragraphes 1 et 2 sont valabes jusqu'à la décision finale dans l'affaire en cours ; 4. – Le défendeur dispose d'un délai de dix jours au maximum à partir de la réception de la présente décision pour donner une réponse écrite à la plainte ; 5. – Les plaignants ont jusqu'à dix jours pour payer une nouvelle avance sur frais de justice de 1 500 francs suisses. »*

Les statuts de l'UEFA

La décision du juge bernois s'apparente à celles que peuvent prononcer les magistrats français en application de l'article 809 du code de procédure civile. Le juge des référés dispose en effet de la faculté d'imposer des *« mesures conservatoires »* ou de *« remise en état »* dans l'attente de la décision de la juridiction chargé d'examiner le fond du litige. Les mesures conservatoires vont « geler » la situation et peuvent parfois se limiter à la simple mise sous scellé d'objets ou de documents. En revanche, la remise en état est apparemment plus contraignante puisqu'elle exige le retour à une situation antérieure et peut donner l'impression que le juge s'est déjà prononcé sur le fond. Mais il ne s'agit pas pour autant d'un désaveu de l'acte contesté par le plaignant même si cet acte est provisoirement annulé, car le but cherché est seulement d'éviter que s'installe une situation irréversible qui pourrait créer un préjudice irréparable. C'est d'ailleurs sur cet argument que le magistrat bernois, dans ses attendus, fonde sa décision.

La justice helvétique devra maintenant examiner le fond de l'affaire. Comme en France, les décisions rendues par une association peuvent être contestées devant les juridictions civiles qui examinent si les statuts – qui constituent la loi interne d'une association – ont été respectés. De fait, l'article 27 des statuts internes de l'UEFA stipule : *« Il est convenu que le droit suisse s'applique pour tout litige, avec for judiciaire à Berne. »* En l'occurrence les avocats de l'OM estiment notamment que la décision de l'UEFA du 6 septembre excluant le club marseillais de la Coupe d'Europe des clubs champions ne pouvait pas être rendue par le comité exécutif mais par une commission de contrôle et qu'en outre l'OM n'a pas été convoqué pour présenter sa défense.

La discipline interne de la FIFA

La décision prise par le comité exécutif de l'UEFA s'appuyait sur deux articles de ses statuts : l'article 6 alinéa 1 et l'article 28. Le premier précise : *« Le comité exécutif est responsable de la gestion et de l'administration de l'UEFA. Le comité exécutif décide de toutes les questions qui ne sont pas de la compétence du congrès, à l'exception de celles du ressort des instances juridiques. »* Le second concerne les *« cas non prévus »*, dans lesquels, selon les dirigeants de l'UEFA, entrait l'affaire de l'OM : *« Tout cas non prévu par les présents statuts sera tranché selon les statuts de la FIFA, le règlement de la FIFA ou le règlement du congrès de la FIFA, pour autant que ceux-ci prévoient le cas en question et, sinon, par le comité exécutif de l'UEFA. »*

L'UEFA (Union of European Football Associations) n'est en effet, statutairement, qu'un regroupement d'associations nationales affiliées à la FIFA (Fédération internationale de football) et appartenant géographiquement au même continent. Selon l'article 8, alinéa 4 a) des statuts de la FIFA, les confédérations continentales sont tenues de *« respecter et faire respecter les statuts, règlement et décisions de la FIFA »*. Or ceux-ci, dans leur article 57 alinéa 1, précisent que *« les associations nationales, clubs ou membres de clubs ne sont pas autorisés à porter devant une cour de justice les litiges avec la Fédération ou avec d'autres associations, clubs ou membres de clubs, et ils s'engagent à soumettre chacun de ces litiges à un tribunal arbitral nommé d'un commun accord »*. En d'autres termes, la discipline de la FIFA, qui s'applique à l'UEFA et à ses membres, écarte théoriquement le recours aux *« tribunaux ordinaires »* pour trancher les litiges qui ne seraient que du ressort d'un tribunal arbitral interne. C'est entre deux interprétations que devra donc choisir la justice bernoise : ou bien le comité exécutif de l'UEFA n'a pas respecté ses statuts et ceux de la FIFA lors de sa décision du 6 septembre ; ou bien c'est l'OM qui n'a pas respecté ces mêmes statuts en se tournant vers un tribunal helvétique...

MAURICE PEYROT et EDWY PLENEL

Le sort de l'entreprise examiné par le tribunal de Béthune

Testut SA au bord du redressement judiciaire

LENS

de notre correspondant

A Béthune, le sort de Testut SA, l'entreprise de pesage industriel du groupe Bernard Tapie Finance, est suspendu à une décision de la chambre commerciale du tribunal de grande instance, qui devait statuer, vendredi 10 septembre, sur un éventuel redressement judiciaire. Cette décision s'inscrit dans un contexte judiciaire marqué, entre autres, par la mise en examen de l'ex-directeur de Testut, Bruno Flocco, pour abus de biens sociaux et abus de pouvoir, sur plainte d'Elie Fellous, actuel PDG de Testut, lui-même mis en examen pour *« faux en écritures, abus de biens sociaux »*.

Mardi 7 septembre, la communauté des communes du Béthunois, présidée par Jacques Mellick, député du Pas-de-Calais et adjoint au maire de Béthune, avait voté le principe d'une aide par le rachat à Testut, pour 8 millions de francs, de l'immeuble abritant ses ateliers avec, à la clé, un contrat de location pour cinq ans. *« Le groupe Bernard Tapie Finance a décidé de remettre les compteurs à zéro en réinjectant de l'argent frais, par une augmentation de capital de 100 millions de francs, pour maintenir l'activité de Testut »*, a affirmé M. Mellick pour justifier ce soutien.

Mais Mᵉ Delhaye, conseiller municipal de l'opposition de Béthune, ne comprend pas qu'un groupe investissant 100 millions de francs puisse être obligé de vendre ses immeubles (8 millions) afin de relancer son affaire. L'avocat de Bruno Flocco, Mᵉ Lammens, estime, lui, que Testut SA est en état de cessation de paiements. Ce n'est pas la première fois que la communauté du Béthunois soutient Testut. En août 1990, elle avait pris à sa charge la construction d'un bâtiment de 2 000 mètres carrés (11,5 millions de francs) qui abrite aujourd'hui le siège de la société. Une polémique a éclaté à ce sujet quand M. Flocco a affirmé que la SA Testut était dans l'incapacité de payer les loyers de ce siège ultramoderne. Des accusations qui ont été démenties par M. Mellick, chèques à l'appui.

YVES JOUANNIC

...n de la Coupe d'Europe de football

Bernard Tapie devant les Marseillais

« Il ne s'est pas dégonflé »

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Lorsqu'il est arrivé dans la cour d'honneur du Stade Vélodrome, 2 000 supporters et curieux avaient eu le temps de chauffer l'ambiance. La foule avait clamé son nom, conspué celui du président de la Fédération française de football et s'en était pris à Paris. Pourquoi Paris ? Comme ça, par « sentiment marseillais ». Mais il n'a pas laissé le temps à ses sympathisants de reprendre leur souffle.

En cinq minutes, tout était dit : l'OM restait dans la course. Rendez-vous était pris, mercredi 15 septembre au même endroit, pour la rencontre contre Athènes. Un premier match de la Coupe d'Europe. *« Nous sommes encore ensemble pour un bon moment »*, a simplement conclu le président du club marseillais. *« Ta-pie, Ta-pie ! »* a répondu la foule. Il ne restait plus qu'à se séparer au son des klaxons de soulagement.

Les Marseillais venaient de conforter leur image de public bon enfant. Il aurait été difficile de prédire un tel dénouement au matin de cette journée à rebondissements. Des heures plus tôt, alors qu'ils étaient peu nombreux à y croire, ils stationnaient déjà sur le vieux port au pied de l'hôtel de ville. C'est là que tout a commencé, par la rencontre des élus locaux : maire, président du conseil général et président de la région, exceptionnellement réunis.

Comment satisfaire la population sans mettre à mal des finances publiques qui ne peuvent guère s'offrir de ponctions supplémentaires ? Au bout de deux heures et demie, Robert Vigouroux a annoncé la possibilité d'un emprunt garanti en faveur de l'OM et incité les supporters à participer à une souscription lancée le matin même.

A peine une quarantaine de fidèles déterminés étaient là pour voir Bernard Tapie filer vers son prochain rendez-vous de la journée avec les financeurs du club. Il ne faut pas s'y tromper : le peuple marseillais ne s'était pas déplacé, mais il ne parlait que de l'affaire. Dans une ville où l'on apprécie les rumeurs, l'information circule aussi d'une façon extraordinaire. D'heure en heure, les arguments s'ajustent à la situation fluctuante.

Sans se lasser, on dissèque les probables conséquences, on tâche de trouver quelques signes d'espoir : *« On dit que la FIFA a menacé d'exclure tous les clubs français. Comme ça, les dirigeants seront bien obligés de réagir ensemble »*, ou bien quelques fadaises : *« Il paraît qu'à Zurich il y avait un ami de Berlusconi dans le jury »*, sug[gère une sexagénaire...]

[...] MARTINE [...]

Le sort de l'entreprise examiné par le tribunal de [Béthune]

Testut SA au bord du redressement judiciaire

LENS

de notre correspondant

[...] YVES [...]

SOCIÉTÉ

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Pioline au bout de l'angoisse

Pour la première fois depuis soixante et un ans (Henri Cochet en 1932), un Français s'est qualifié pour les demi-finales des Internationaux de tennis des Etats-Unis. Cédric Pioline, tête de série n° 15, a en effet battu l'Ukrainien Andreï Medvedev (n° 8), jeudi 9 septembre, en quarts de finales de l'US Open. Il rencontrera l'Australien Wally Masur qui a éliminé le Suédois Magnus Larsson.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Ce fut une tempête sous deux crânes. L'affrontement de deux cerveaux emmêlés, perclus de ces angoisses qui assaillent sans que l'on sache vraiment pourquoi. Eux, ils savaient. Pour une place en demi-finale, Andreï Medvedev allait affronter le tombeur de Jim Courier, salué depuis deux jours par la presse américaine. Déjà quart de finaliste à Wimbledon, Cédric Pioline, le « Frenchie », voulait aller plus loin.

La tension sur le court est aussi palpable que l'humidité environnante, insupportable. Pendant les trois premiers jeux, le bras de Cédric Pioline flagelle. Son arme formidable – son coup droit – le trahit, les balles s'enfoncent dans le filet. De l'autre côté, Andreï Medvedev n'est guère à la fête, non plus. Il commet des fautes énormes. Connu pour faire claquer la balle très tôt après son rebond, lui imprimant de belles accélérations, l'Ukrainien ne bouge pas d'un millimètre, comme lesté de plomb. On attendait pourtant du spectacle après les deux magistraux quarts de finales donnés par les deux hommes. Programmé en session de nuit, diffusé en *prime time* par la télévision américaine, le match était l'affrontement du jour. Si le show est décevant, la guerre des nerfs est palpitante. C'est à celui qui tiendra moralement le coup.

Medvedev tient bon pendant quatre jeux, ne lâchant pas son service, malgré tout. Des deux, c'est Cédric Pioline qui affiche une confiance relative, prenant tout son temps pour servir, s'essuyant consciencieusement le visage et les mains. Il se détend un peu, reprend courage quand Medvedev reste statufié à trois mètres derrière la ligne de fond de court. Le Français en profite pour lui flanquer une volée et une accélération de coup droit sur la ligne. Déboussolé, l'Ukrainien fait une faute et lui cède son service. Il va perdre la première manche 6-3. Il est absent, Andreï, le fantôme de lui même. Plus tard, on apprendra qu'une heure avant la rencontre, il était prostré, mort de terreur.

Un cerveau en ébullition

Cédric Pioline avouera qu'il a été surpris de prendre la deuxième manche 6-1 en infligeant six jeux d'affilée à Medvedev : *« Il y a eu un moment où je trouvais cela trop facile*, raconte-t-il. *J'en ai profité avant qu'il ne se réveille. »* Et puis, sur un service, il envoie balader sa raquette près du filet : *« Mon esprit s'est envolé »*. Au tour de Cédric de trembler plus fort que son adversaire. Le deuxième jeu du troisième set va être interminable, truffé d'avantages pour l'un et l'autre, finalement enlevé par l'Ukrainien. Pioline a perdu son service pour la première fois de la partie. On pense qu'il va craquer. On pense que la belle aventure est terminée. Medvedev, réconcilié avec son tennis, le fusille d'accélérations, le pousse à la faute et emporte le troisième set.

Mais ce soir, la confiance est un bateau ivre, tangue, cahin-caha, de chaque côté du filet. Le nouvel exploit de Cédric Pioline est d'avoir su apprivoiser ses sentiments. *« J'ai essayé d'attaquer, d'aller faire les points*, dit le Français. *Je savais que je pouvais gagner, c'est peut-être cela qui a fait la différence entre nous. »* Cédric partait aussi avec un atout. Il avait remporté les deux duels qui avaient opposé les deux hommes, au tournoi de Munich, sur terre battue et sur le gazon anglais de Wimbledon en 1993.

Pourtant, le Français n'avait rien pu faire contre l'angoisse. Elle lui était tombée dessus vers deux heures de l'après-midi pour ne plus le lâcher jusqu'à la balle de match : *« Je n'avais aucun* a priori *par rapport à Andreï. Il fallait que je me batte contre moi-même. J'ai réussi à me libérer plus que lui. »* Quand il a finalement remporté la partie et son ticket pour la demi-finale, Cédric Pioline a juste serré le poing.

Dans sa victoire, il est resté sobre, la tête froide. C'est sans doute cela, le plus fort de la méthode Pioline, orchestrée par Henri Dumont, son entraîneur : *« Nous effectuons un travail très psychique. Henri m'amène à réfléchir sur moi-même, sur mon jeu. Le tennis est tout d'abord un travail sur l'esprit. On peut taper des milliers de coups pour corriger un geste. Cela ne sert à rien si l'on ne comprend pas ce que l'on fait, si l'on a pas confiance en soi. »* Henri Dumont étant reparti pour Paris où il gère une société de ressources humaines, Cédric Pioline lui avait téléphoné avant la rencontre. La séance a duré quarante-cinq minutes. Le temps, pour le joueur, d'apaiser ses nerfs, ses angoisses.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du jeudi 9 septembre

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

C. Pioline (Fra, n° 15) b. A. Medvedev (Ukr, n° 8) 6-3, 6-1, 3-6, 6-2 ; W. Masur (Aus) b. M. Larsson (Suè) 6-2, 7-5, 7-5.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série).

RELIGIONS

Ancien évêque de Constantine

Mgr Jean Scotto est mort

Ancien évêque de Constantine (Algérie), Mgr Jean Scotto est décédé, mercredi 8 septembre à Montpellier, à l'âge de quatre-vingts ans *(nos dernières éditions du 10 septembre)*. Mgr Scotto était une personnalité marquante de l'Eglise catholique en Algérie, aux côtés de Mgr Duval. Le Haut Comité d'Etat à Alger a aussitôt rendu un hommage public et pris en charge les frais de retour de sa dépouille à Alger.

Curé pied-noir – Evêque algérien (1). Dans son dualisme laconique, le titre du livre paru voici deux ans suggérait bien le destin singulier de Jean Scotto. Sa mort intervient à un moment déterminant d'un pays qui, après bien des douleurs traversées, était devenu définitivement le sien.

Le plus dur n'a pas été, pour lui, de passer du café d'*Hussein-Dey*, où officiait modestement son père, au séminaire, puis aux paroisses d'Alger et de sa banlieue, où il a été amené à officier autrement, comme prêtre. L'important pour lui était que la cause à défendre lui parût juste. D'où la spontanéité avec laquelle à l'armée, soldat ou aumônier, il est volontaire pour les coups durs. Il sera d'ailleurs blessé puis décoré. Arrive le 8 mai 1945 : la France célèbre la victoire des Alliés, l'Algérie pleure les sanglants « événements » de Sétif.

La guerre retraverse la Méditerranée, vient déchirer l'Algérie, opposer entre eux les anciens frères d'armes et faire de la torture une arme admise comme légitime. Jean Scotto, le curé de Bab-el-Oued, est dangereusement confronté, dimanche après dimanche, à ses paroissiens. Car un très grand nombre de ceux-ci prêtent l'oreille, et volontiers la main, à des conjurés d'un tout autre bord, ceux qui prétendent défendre la civilisation chrétienne en tirant impitoyablement sur la population arabe. Trente ans après, Jean Scotto dira : *« Je hais l'OAS. Parce que non seulement elle a tué des Algériens, mais parce qu'elle a tué le cœur de mon peuple pied-noir. »*

Contrairement à ce qui a pu être écrit à l'époque des accords d'*Evian*, *il a été si loin de trahir les* siens qu'il a au contraire tout fait pour essayer de les retenir auprès de ceux, Algériens musulmans, dont, pendant cette atroce guerre, il avait, en liaison étroite avec le futur cardinal Duval, gagné la confiance en défendant les droits et la dignité de tous les hommes de ce pays, quelle que fût leur origine ou leur religion.

En 1967, bien qu'ayant refusé d'être candidat aux premières élections municipales de l'Algérie indépendante, il se retrouve triomphalement élu à Belcourt et ne peut que s'incliner devant une logique populaire comiquement imparable : *« C'est parce que tu serais* maire *que tu cesserais d'être notre père ? »*. En août 1970, il est nommé évêque de Constantine et d'Hippone, ce qui fait de ce petit curé pied-noir rien de moins que le successeur du plus grand Algérien chrétien : saint Augustin. Pendant treize ans, tout comme Augustin parcourant son *Africa* à dos de bourricot, Mgr Scotto a sillonné dans tous les sens le Constantinois, à bord de sa 4 CV, pour rencontrer des fidèles divers et dispersés.

Il a devancé de cinq ans l'âge habituel de la retraite, retournant dans son cher Belcourt, au milieu de ce petit peuple dont il connaissait tous les problèmes quotidiens. Ce n'est certes pas ce réaliste qui a pu être tenté de prétendre que tout était pour le mieux dans ce pays où ses ancêtres paternels italiens avaient immigré en 1860 et dont il a tenu à devenir citoyen à part entière. Pour cette Algérie, Jean Scotto a intensément prié et s'est rebellé, jusqu'au bout, contre ceux qui continuent à s'acharner à la dénaturer ou à la condamner.

ANDRÉ MANDOUZE

(1) *Curé pied-noir-Evêque algérien*. Souvenirs de Jean Scotto, recueillis par Charles Ehlinger. Desclée de Brouwer, Paris, 1991.

□ **Quatre morts dans une collision sur l'A6.** – Une collision entre une *voiture et un camion* a fait quatre morts, dont une fillette de deux ans, jeudi soir 9 septembre, sur l'autoroute A6 entre les échangeurs de Chalon-sur-Saône Nord et Sud (Saône-et-Loire). L'accident s'est produit à 22 h 20 dans le sens Paris-Lyon à hauteur de la commune de Saint-Rémy. Une voiture s'est encastrée sous un poids lourd qu'elle suivait et qui, pour une raison inconnue, a heurté une pile de pont avant de se coucher en travers des trois voies de l'autoroute.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

LOTO SPORTIF N° 40

RÉSULTATS OFFICIELS

MÉDECINE

Au terme d'une longue polémique

Le premier médicament contre la maladie d'Alzheimer va être commercialisé aux Etats-Unis

La FDA (Food and Drug Administration) américaine a donné, jeudi 9 septembre, son autorisation pour la commercialisation du premier médicament contre la maladie d'Alzheimer. Ce produit (le THA ou tacrine) sera distribué sous le nom de Cognex par la multinationale pharmaceutique Warner-Lambert. Celle-ci a déposé des demandes d'autorisation de mise sur le marché en France, au Canada et en Grande-Bretagne.

La maladie d'Alzheimer est la cause la plus fréquente des démences séniles. Elle touche en France plus de 400 000 personnes. Les spécialistes prévoient que 23 millions de personnes seront, à travers le monde, victimes de cette affection en l'an 2000. Diverses hypothèses (héréditaires, infectieuses, toxiques) sont envisagées pour expliquer les bases physiologiques de cette maladie, et plusieurs approches pharmacologiques et thérapeutiques sont actuellement mises en œuvre pour lutter contre ce fléau. L'enjeu économique est considérable

Le THA (tétra-hydro-amino-acrine) agit, pense-t-on, au niveau des mécanismes régulateurs de l'acétylcholine, l'un des principaux neurotransmetteurs du système nerveux. La première démonstration de la possible efficacité du THA dans la prise en charge des malades souffrant de la maladie d'Alzheimer date de 1986 avec la publication dans les colonnes du *New England Journal of Medicine* d'une étude californienne portant sur dix-sept malades (*le Monde* du 14 novembre 1986). Les auteurs expliquaient alors que l'administration de cette substance permettait de spectaculaires améliorations des capacités intellectuelles des malades. Cette publication eut un très grand retentissement dans les milieux médicaux et scientifiques spécialisés. Elle alimenta de nombreux espoirs chez les proches des victimes de cette affection incurable.

Après la publication de 1986, différentes informations contredirent les données établies par l'équipe californienne du docteur William Sommers. On observa en outre la fréquence importante des effets toxiques du THA, notamment sur le foie. En 1987, la FDA fit publiquement connaître sa décision d'arrêter les expérimentations en cours (*le Monde* du 28 octobre 1987). D'autres études furent toutefois menées dans différents pays, l'analyse des résultats se heurtant à de nombreuses difficultés méthodologiques, seuls 10 % environ des malades « répondant » à l'administration de cette substance. Parallèlement, une très vive controverse opposait la FDA américaine à la firme Warner-Lambert (*le Monde* du 27 mars 1991).

La décision de la FDA marque aujourd'hui une étape essentielle dans ce dossier. Elle précède, selon toute vraisemblance, d'autres autorisations de mise sur le marché dans différents pays. On ne peut pour autant manquer de noter l'ensemble des précautions prises outre-Atlantique pour prévenir tout espoir injustifié. *« Ce n'est pas véritablement un remède, mais ce produit peut jouer un rôle important dans le traitement de la maladie »*, a ainsi déclaré Joseph Smith, directeur général de Warner-Lambert. *David Kessler*, de la FDA, souligne que cette médication pourra apporter un certain soulagement aux malades et à leurs familles.

JEAN-YVES NAU

□ **Erreurs en série sur le dépistage du cancer du col de l'utérus en Grande-Bretagne.** – L'Inverclyde Royal Hospital de Greenock (Ecosse) a été accusé, jeudi 9 septembre, de mal pratiquer les dépistages des cancers du col de l'utérus. Les résultats de 20 000 frottis, effectués dans cet établissement entre 1987 et 1992, doivent ainsi faire l'objet d'une vérification. Selon un rapport des autorités sanitaires britanniques, la faiblesse de la direction et l'utilisation, par un personnel débordé, de techniques obsolètes sont à l'origine de ces erreurs. Par ailleurs, une infirmière d'un hôpital de Birmingham a été licenciée pour avoir pratiqué des frottis avec une spatule destinée à un tout autre usage. 1 100 femmes avaient de ce fait été priées de se soumettre à un nouveau dépistage. – *(UPI.)*

Au cours d'une visite à Angoulême

Pierre Méhaignerie installe un groupe de travail sur la justice de proximité

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a installé jeudi 9 septembre, à Angoulême, un groupe de travail sur la justice de proximité présidé par Hubert Haenel, sénateur RPR du Haut-Rhin et Jean Arthuis, sénateur UDF-CDS de la Mayenne. En 1991, ces deux sénateurs avaient dirigé une commission de contrôle sur la justice dont le travail avait été unanimement salué.

ANGOULÊME

de notre envoyée spéciale

Une longue table verte en fer à cheval avait été installée au beau milieu de la cour d'assises d'Angoulême, entre le banc des accusés et le pupitre du procureur de la République. Parfois surpris, souvent intimidés, les membres du groupe de travail se présentaient un à un au garde des sceaux et aux sénateurs chargés de présider le groupe. Il y avait là un conciliateur du XIVe arrondissement de Paris, un juge d'instance de Montmorillon (Vienne), un ancien bâtonnier de Colmar, un huissier de justice de Châteauroux, un juge des enfants de Béthune, un greffier du tribunal d'Étampes, et les maires de Cergy (Val-d'Oise) et de Wasquehal (Nord). *« Pour constituer ce groupe que nous avons voulu aussi varié que possible,* expliquait le directeur des services judiciaires, Jean-François Weber, *nous avons retenu un critère essentiel : tous ses membres ont eu à se pencher, un jour ou l'autre, en raison de leurs fonctions ou de leur lieu de travail, sur le problème de la justice de proximité. »*

Ce groupe de travail n'a pas pour mission de rédiger un rapport de plus sur la justice mais de fournir, d'ici au mois de décembre, des propositions concrètes qui pourront être mises en œuvre dès 1994. *« Partez des expériences en cours, des insuffisances ressenties sur le terrain, et des difficultés de nos compatriotes,* leur recommandait Pierre Méhaignerie en ouvrant les travaux. *Il y a beaucoup à faire pour que la justice se rapproche des citoyens. »*

« Audiences foraines »

Développement de la conciliation, redistribution des contentieux, amélioration de l'accueil et de la lisibilité de la justice, recentrage des missions du juge : la commission disait vouloir aborder ces thèmes *« sans préjugés ». « Aucune solution ne doit être écartée,* prévenait Hubert Haenel. *Qu'il s'agisse d'ajustements réglementaires ou de modifications législatives, nous devons travailler sans a priori. »*

Sans aller jusqu'à la révision de la carte judiciaire, qui soulèverait sans aucun doute des tempêtes chez les élus locaux, la commission évoquait la possibilité de créer des « audiences foraines » et des greffes détachés dans les petites villes qui ne disposent pas de tribunaux. A Ribeauvillé, dans le Haut-Rhin, le magistrat du tribunal d'instance vient ainsi régulièrement tenir des audiences dans les communes voisines de Kaysersberg et Sainte-Marie-aux-Mines, où sont uniquement installés des services de greffe. Le tribunal d'Étampes a adopté un système semblable : les deux greffiers permanents qui travaillent à Dourdan, où il n'y a pas de tribunal, sont rejoints de temps à autre par le juge d'instance d'Étampes, qui vient y tenir des audiences. *« Ce système marche très bien,* notait Hubert Haenel. *Il permet de rapprocher la justice des justiciables tout en gardant une grande souplesse. »*

Le procureur de la République de Bobigny, Marc Moinard, plaidait pour sa part en faveur d'une proximité *« dans le temps ». « Une justice lente, c'est une justice lointaine,* expliquait-il. *Un délai de six mois ou un an pour obtenir un jugement dans une affaire de coups et blessures, c'est inacceptable. La première chose à faire, et elle ne coûte rien, c'est de traiter les procédures en temps réel afin que l'auteur et la victime soient immédiatement fixés sur le sort de la procédure et notamment sur la date de l'audience. Ce n'est pas compliqué, c'est avant tout une affaire d'organisation. »* A Lyon, puis à Pontoise et Bobigny, où il a exercé la fonction de procureur, Marc Moinard a mis en place un système de traitement direct qui permet à 80 % des affaires pénales d'être jugées en moins de trois mois. *« Ce n'est pas une justice expéditive,* concluait-il, *mais une justice qui travaille au même rythme que la police. »*

Le traitement des contentieux de masse

Au cours de sa première séance de travail, la commission s'interrogeait aussi sur les contours de la mission du juge. *« Le juge est là pour trancher des conflits,* soulignait le premier président de la cour d'appel de Caen, Jean-Claude Chilou. *Or, dans certains contentieux de masse, il rédige parfois des centaines d'actes de façon un peu mécanique. Quand je vois un juge d'instance peiner sur une pile d'injonctions de paiement pour lequel il lui faut faire des calculs financiers complexes, je me demande s'il exerce bien la fonction qui est la sienne. »* Le premier contentieux visé était celui du surendettement : depuis la loi Neiertz de 1990, qui a institué cent treize commissions départementales spécialisées, les juges d'instance sont chargés d'élaborer des plans de redressement afin de soulager les ménages surendettés. *« Il faut trouver un moyen de traiter ces contentieux de manière plus efficace »,* concluait Jean Arthuis.

Selon la commission, cette redéfinition de la mission du juge pourrait également s'appuyer sur un développement des techniques de conciliation et la médiation, mais aussi sur un nouveau partage du travail entre greffiers et magistrats. *« On ne sait plus qui fait quoi,* notait ainsi le premier greffier du tribunal d'instance de Longjumeau, Mme Ruquier. *Il faut redéfinir les compétences des magistrats, des greffiers, et des fonctionnaires. »*

La commission s'attaquait là à un problème difficile : en 1991, les greffiers avaient vigoureusement protesté contre une réforme statutaire engagée par Henri Nallet qui prévoyait précisément une redéfinition de leurs tâches. *« Pourquoi ne pas mieux utiliser les compétences des greffiers, des greffiers en chef ou des huissiers ? »,* concluait toutefois la présidente du tribunal de Chartres, Elisabeth Linden. *« Certains greffiers pourraient parfaitement prendre certaines des décisions qui sont actuellement confiées aux magistrats. »*

ANNE CHEMIN

Les propositions du rapport

Après avoir auditionné plus de quarante personnes, visité plus d'une dizaine de cours et tribunaux et réalisé un sondage sur la justice, la commission détaillait dans son rapport les principales carences de l'institution judiciaire. *« Complexité d'une institution mal connue dont les procédures restent obscures, accès difficile, retards incompréhensibles – seize mois en moyenne devant les cours d'appel, plus de vingt-six mois devant les tribunaux administratifs –, coût insupportable pour certains justiciables en dépit de l'institution, en 1972, de l'aide judiciaire, auquel s'ajoute un soupçon d'inféodation au pouvoir politique. »* Au terme de cet état des lieux, la commission avançait trois séries de propositions :

● **La redéfinition des missions du juge.** – Estimant que les magistrats n'avaient pas à se *« substituer à l'Etat-providence et aux solidarités privées »,* les sénateurs demandaient à ce qu'ils soient déchargés de certaines tâches à caractère *« administratif ou social ».* Afin de développer la prévention des contentieux, ils prônaient également le développement des techniques de conciliation, de médiation et d'arbitrage.

● **La clarification des rapports entre l'éxécutif et le judiciaire.** – La commission demandait à ce que la police judiciaire soit placée sous la responsabilité du garde des sceaux avant de suggérer une réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) – qui a finalement été adoptée au mois de juillet – et une modernisation des services de la chancellerie. Au chapitre du budget, les sénateurs demandaient une augmentation *« très sensible »* du budget de la justice assortie d'une programmation pluri-annuelle des crédits annoncée il y a quelques semaines par Edouard Balladur.

● **La révision des structures de l'institution judiciaire.** – Constatant que le département était devenu *« la circonscription privilégiée de l'intervention territoriale de l'Etat »,* les sénateurs proposaient la création de tribunaux départementaux et de services judiciaires départementalisés. Tout en maintenant l'existence d'une justice dite de proximité à travers les tribunaux d'instance, ils plaidaient en faveur d'une petite révolution dans laquelle aucun garde des sceaux n'a encore osé s'engager : la révision de la carte judiciaire actuelle, qui ne correspond ni aux découpages administratifs traditionnels, ni aux équilibres démographiques et économiques établis depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

A. C.

► **Hubert Haenel, Jean Arthuis.** ***Justice sinistrée, démocratie en danger,*** **préface de Jean-Denis Bredin. Editions Economica.**

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Chômeurs, votre argent m'intéresse

ELLE vous casse les oreilles, hein, cette fichue rentrée ? Vous vous dites : rentrer où ? Au bureau ? Au magasin ? A l'atelier ? J'ai nulle part où aller. Je suis sans emploi. Je reste chez moi à me taper la tête contre mes quatre murs. Eh bien, vous allez me faire le plaisir de vous précipiter au kiosque le plus proche. On vous y attend en salivant de gourmande impatience. C'est pas parce que vous ne gagnez plus votre pain qu'il faut nous l'enlever de la bouche.

Vous n'avez pas l'air de vous en rendre compte, mais en n'étant plus sur le marché, le chômeur est lui-même devenu un marché drôlement porteur. Stages, écoles, conseils en tous genres et journaux spécialisés. Il avait déjà droit à son mensuel, *Rebondir*, un magazine très chouette, très rentable, très bien présenté, auquel viennent de s'ajouter cette semaine deux nouveaux hebdos, *Vive l'emploi* et *Boulo*, format tabloïd, à 10 balles. A ne pas confondre avec *Réverbère* et *Macadam* vendus, dans la rue, à des centaines de milliers d'exemplaires par les sans domicile fixe. Ni avec les pages emploi de nos grands quotidiens.

Encore que *Boulo* regroupe, venues de toute la France, le plus souvent sur Minitel ou reprises dans d'autres publications, un millier de petites annonces, publiées gratuitement. Je les ai testées pour vous. Pas très probant. La place de vendeuse que j'espérais décrocher était prise. Normal, *le Parisien* l'avait déjà proposée à ses lectrices. Et la clinique qui cherchait une infirmière a été très surprise par mon coup de fil : vous téléphonez pour l'annonce parue dans quoi ? Dans *Dodo Boulot ?* Connais pas. Elle est passée dans *France-Soir* il y plusieurs jours, alors vous pensez bien que...

En appelant un numéro à Saint- Laurent-du-Var, qui se trouvait être celui de *Boulo*, *« cherche journaliste pigiste »*, j'ai eu plus de chance : envoyez-nous votre CV. On vous écrira. Eh oui, se réjouit Pascal Mari, le directeur, j'emploie sept personnes à temps complet. Et ça, sans insister sur le côté rédactionnel. Moi, ce que j'offre essentiellement, c'est des PA.

Vive l'emploi, c'est autre chose. C'est une véritable entreprise de presse conçue et animée par le repreneur de *la Truffe*. Et ça bouillonne, et ça bourdonne, et ça frissonne devant les vertigineuses perspectives qu'ouvre une clientèle en pleine expansion : vous pouvez en devenir propriétaire. A 500 F l'action, on lance un appel aux lecteurs, c'est une excellente affaire, m'explique, tout sourire, Gérard Touati, dans ses bureaux de Saint-Ouen.

Je suis un peu sceptique : vous ne craignez pas de lasser en refaisant, semaine après semaine, le même papier sur la graphologie ou les tests de personnalité à l'embauche ? – Alors là, ça risque pas ! Même si les chômeurs longue durée en ont marre, il y a chaque jour de nouveaux jeunes sur le pavé qui vont se jeter dessus. – Et la concurrence, elle vous fait pas peur ? – Non, au contraire. Il faut se mettre à plusieurs pour arriver à toucher une cible plus rétive, moins affirmée que celle des femmes ou des retraités.

Remarquez, elles se recoupent un peu, ces cibles. Il s'agit donc d'offrir à une clientèle très variée des journaux qui ratissent large, je les ai sous les yeux, avec entre deux articles sérieux, documentés sur les contrats à durée déterminée ou l'assurance chômage, des rubriques interchangeables. Vous trouverez les mêmes dans *Biba* ou *le Temps retrouvé*. Comment muscler son ventre, pardon son CV. Comment s'habiller pour affronter son (futur ?) patron. Comment réussir un cassoulet. Comment garder la forme, yoga ici, gymnastique douce là. Comment voyager et, si ça se trouve, bosser, à l'étranger. *Boulo* vous recommande un petit hôtel pas cher à Montréal. Adresse assortie d'une bonne cinquantaine d'offre d'emploi. A vérifier. Et *Rebondir* vous invite à faire un saut en Australie. Question visa... Tourisme, oui. Travail, non. Enfin, pas facilement. Pareil aux USA, précise *Vive l'emploi*. Maintenant, si vous êtes tenté par la Pologne ou la Hongrie...

En attendant, une bonne nouvelle : Chilpéric de Boiscuillé, architecte, envisage de créer un mobilier urbain pour les exclus de la société. Véritables canots de sauvetage, ces balises de survie, je cite, offriront de multiples services, douche, WC, laverie automatique, machine à coudre aux nomades de demain.

A propos, si vous ne voulez pas que votre futur bébé en fasse partie, profitez de vos loisirs forcés pour vous pencher sur le ventre de votre femme, histoire de stimuler son têtard, de le rendre plus apte que vous aux relations sociales ou professionnelles et de l'installer plus tard dans un indélogeable fauteuil de PDG. Il va y avoir des stages pour ça. Comme pour tout le reste. Des stages en veux-tu, en voilà. Jobs à la clé. Ou pas.

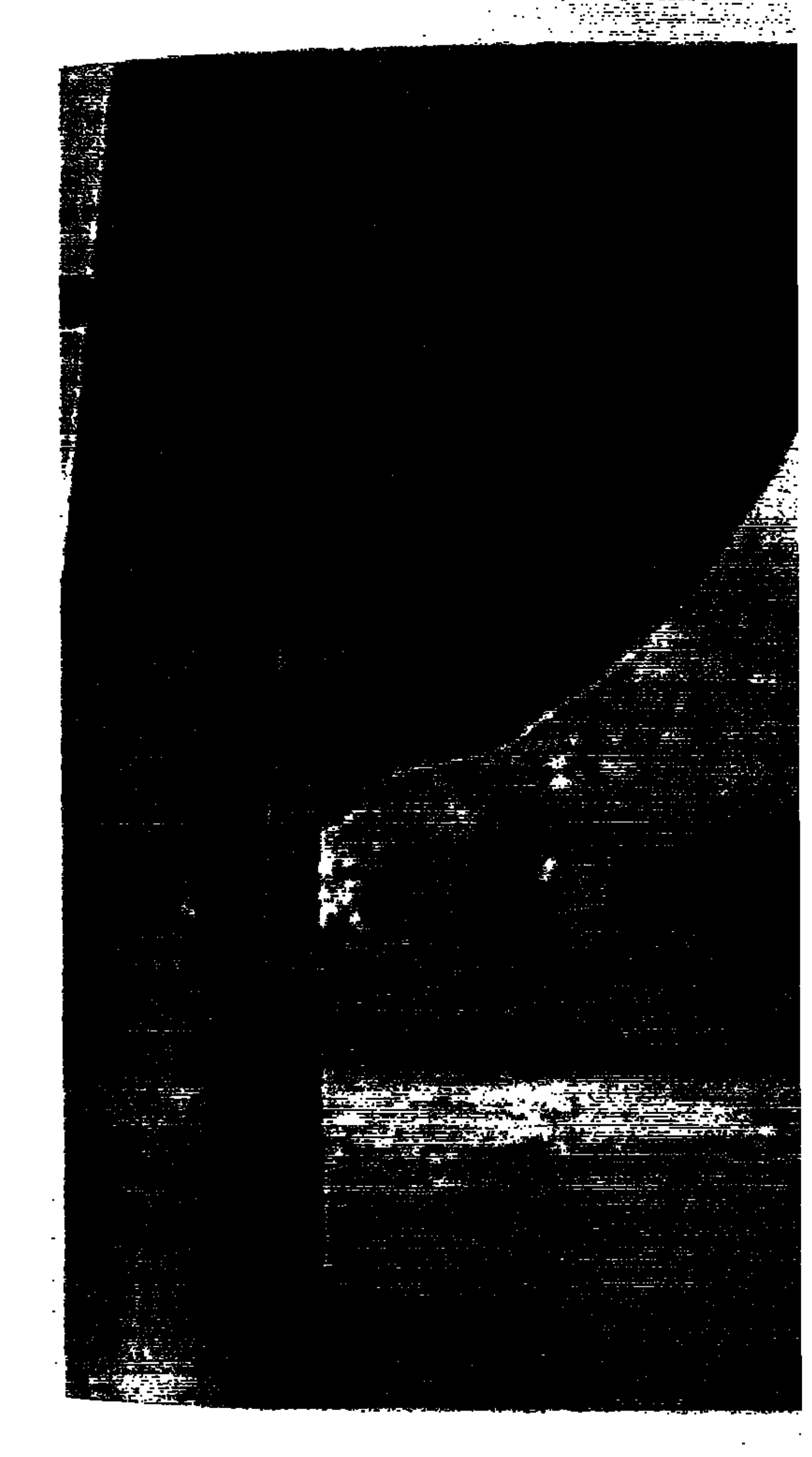
Et pubs à l'appui : Entrez dans la fonction publique... Apprenez rapidement chez vous un métier recherché.... Créez votre propre entreprise... Commencez une nouvelle carrière... Grâce à la vidéo-formation, devenez un commercial confirmé... Le moyen ? Simple : découpez ce bon de commande, mettez-le dans une enveloppe, n'oubliez pas d'y joindre votre chèque et vous recevrez par retour du courrier les clés de la réussite, sous forme de guide, de dossier, de cassette, ou de centaines de photos d'identité autocollantes : présentez-vous en couleurs !

Plutôt encourageant, non, ces exemples d'initiatives privées qui ne reculent pas devant l'entraide ? Rémunérée s'entend. Vous aimeriez bien en faire autant ? Ecrivez-moi et je vous indiquerai contre remboursement (250 F plus 25 F de frais d'envoi) comment profiter de la situation de ceux qui n'en ont pas.



A N S

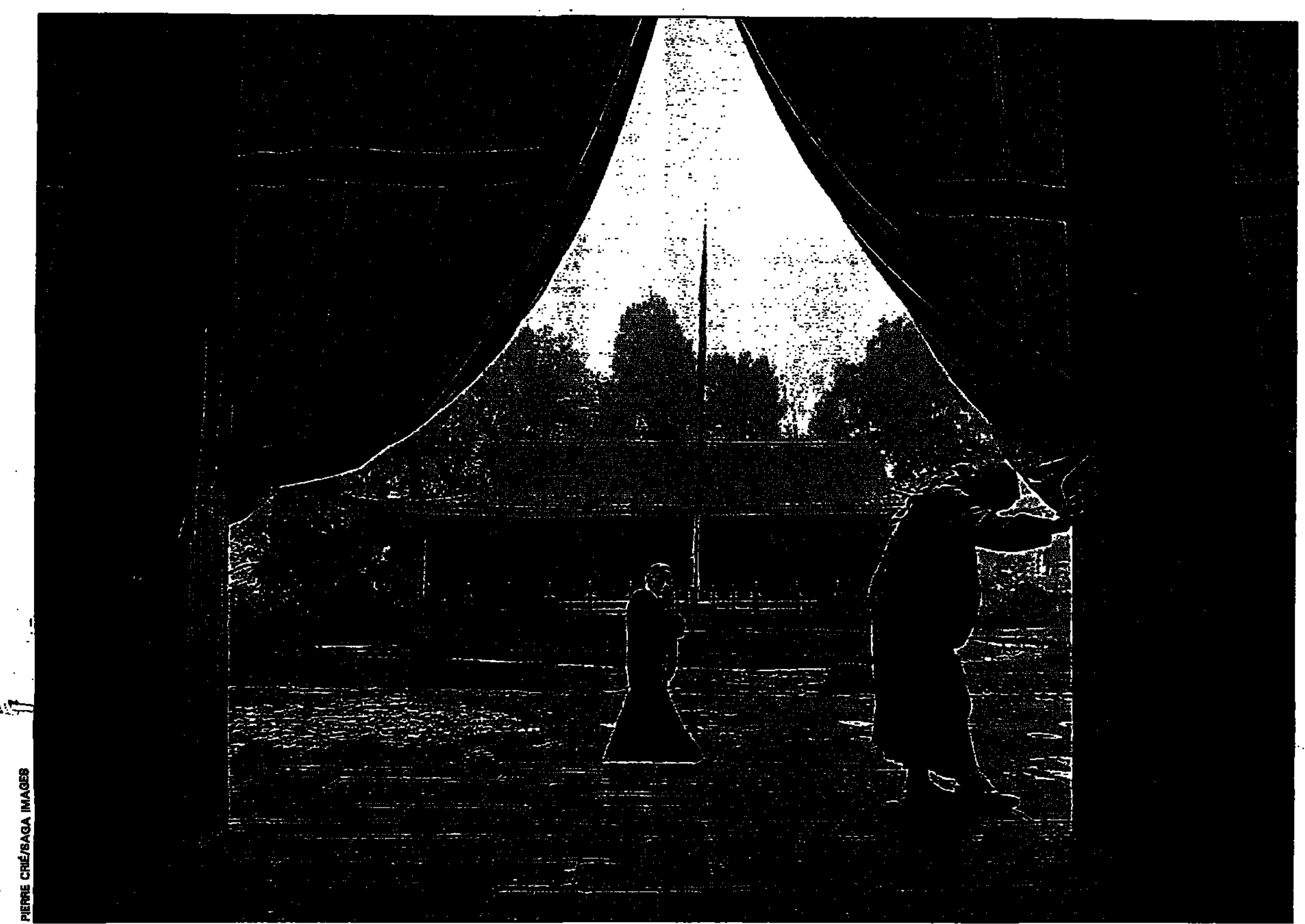
Les prièr



Le Monde

SANS • VISA

Les prières du Sikkim


PIERRE CRIÉ/SAGA IMAGES

La chapelle royale, à Gangtok.

Peu d'étrangers s'aventurent au Sikkim, ancien royaume serré entre le Népal, le Tibet et le Bhoutan. Un de ces pays où les monastères, les ermitages et les temples rappellent que le « piémont » himalayen est sur le seuil de la demeure des dieux.

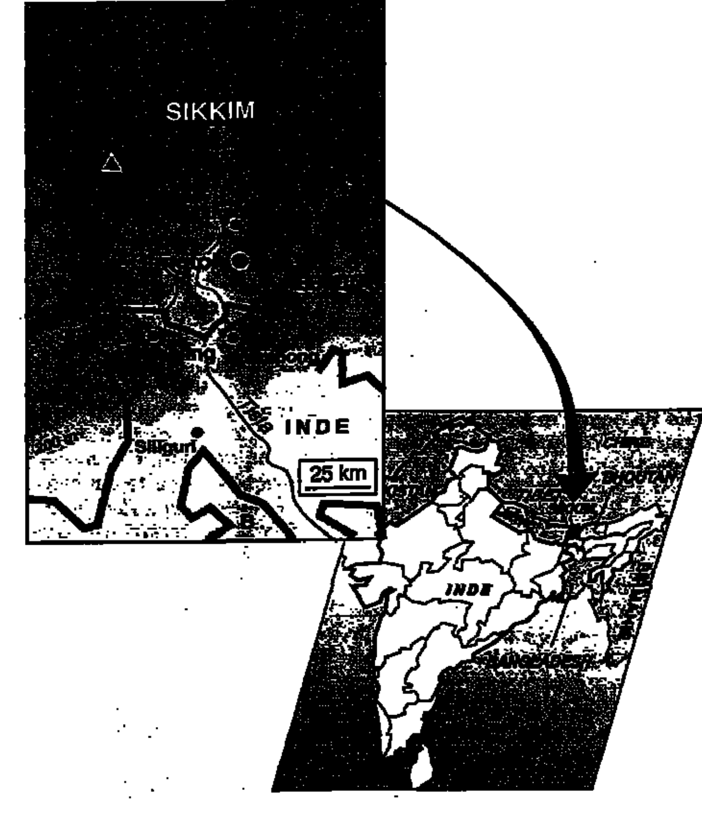
DOUBLE jeu de la mémoire : Gangtok a tellement changé tout en restant si pareille à elle-même que la capitale du Sikkim semble s'être ancrée hors du temps. En une bonne douzaine d'années, la petite cité étalée sur ses collines environnantes s'est encore étendue au détriment des forêts, elle s'est aussi enlaidie de nombreuses constructions bancales de béton, elle s'empoussière au moindre coup de vent, et pourtant elle garde un charme désuet, comme une nostalgie qui refuse de céder à une modernité parée des couleurs et des bruits les plus criards du progrès.

En contrebas de la rue principale, où se serrent une multitude d'échoppes où l'on déniche encore parfois des trésors, le marché matinal est toujours aussi joyeusement coloré. Entre épices et fruits, les senteurs de cardamome font la pige aux choux et aux pommes déjà ridées. Un peu plus bas, les baraques en bois faisant office de magasins rutilent de piles de saris de soie, tandis que, dans un coin, les grands châles tissés au naturel sont une invite permanente à se blottir dans leur douce chaleur. Assis à même le plancher, les vendeurs attendent le client en sirotant une tasse de thé. Au coin d'une rue, le marchand de journaux virevolte dans son antre tapissé de vieilles revues, de livres poussiéreux, de guides jaunis et de quotidiens défraîchis quand l'avion a fait escale à l'aéroport de Bagdogra, à trois heures environ de route de Gangtok.

Dans les petits matins frileux, mais éclatants quand la brume n'est pas au rendez-vous, la beauté des montagnes s'éclaboussant des premiers rayons de soleil reste souveraine : une aventure visuelle à chaque fois recommencée. A l'heure du crépuscule, des brassées d'or et de pourpre embrasent les alentours d'un bref incendie, puis le vent entremêle à plaisir parfums et relents en des impressions fugitives, si bien que le visiteur ne sait plus exactement par quelle impression se laisser submerger. La fraîcheur du soir tombe vite sur les terrasses, les ombres de la nuit réveillent légendes et rêves, et, pour peu que le moment soit marqué d'un festival religieux, il suffit de gagner le sanctuaire le plus proche pour pénétrer dans un autre monde, voire une autre dimension.

C'est peut-être cela, l'un des secrets de Gangtok : de jour, se donner en spectacle comme n'importe quelle bourgade provinciale affairée et banale, de nuit se souvenir des fêtes somptueuses et se couler dans sa part de mystère. Les lucioles, qui, dit-on, dansaient autrefois sur les collines voisines, ne constellent plus les profondeurs nocturnes, elles sont remplacées par le clignotement avare d'ampoules blafardes qui peinent à percer l'obscurité. Mais les myriades d'étoiles se bousculent toujours au-dessus des toits des monastères assoupis où, inlassablement, se poursuivent les rituels ancestraux au son grave des tambours de prière piqueté des trilles cristallins des clochettes. Les bannières de prières flottent au bord des allées que parcourent moines et moinillons égrenant leur rosaire. Moment d'éternel recommencement au petit matin, instant de recueillement joyeux avant l'extinction des feux.

Aujourd'hui, les temps sont peut-être un peu moins tendus que naguère au Sikkim, même si la proximité de la frontière avec le Tibet pèse d'un poids parfois lourd. Les patrouilles militaires sont apparemment moins visibles et les Tibétains sont vite repérables dans la foule bigarrée. Quelques statues vermillon de Ganesh, le dieu à tête d'éléphant, attestent la présence d'un hindouisme vigilant, mais le bouddhisme tient allègrement son rang en ces hautes terres de civilisation indubitablement tibétaine. Et même si une hideuse tour de télévision défigure vilainement la sérénité du paysage, le monastère d'Enchey sur la colline surplombant Gangtok garde sa tranquille majesté un rien dédaigneuse de l'agitation des hommes. Etranger à tout, un moine vêtu de bure bordeaux répète à l'infini un *mantra* sacré, tandis que, sur ses jambes croisées, un chat ronronne à l'unisson. Bâti il y a environ deux cents ans, l'ermitage, agrandi et embelli au début du siècle, est devenu un centre important de l'Ecole des Anciens, solidement enracinée dans la région.



A une vingtaine de kilomètres, juste en face de la ville, le monastère de Rumtek est sans doute le plus fameux du pays. Sa fondation remonte à 1717, mais les vicissitudes de l'histoire ont fait qu'après avoir lentement dépéri, il ait repris vie avec l'exode des Tibétains à la suite de l'annexion chinoise de 1950. Le karmapa, chef de l'une des grandes écoles bouddhistes du Toit du monde, s'y est installé dès les années 60, et les édifices ont retrouvé une splendeur exubérante qui en fait l'un des plus beaux exemples de l'architecture tibétaine moderne. Au fil des ans, le domaine s'est agrandi d'auberges à pèlerins et de bâtiments scolaires à l'usage de disciples locaux ou non, qui trouvent sur place de quoi nourrir une recherche spirituelle à long terme. Des ermitages à quelque distance offrent aux pratiquants avancés la possibilité de longues retraites solitaires, exigeant à la fois une discipline personnelle rigoureuse et les avis éclairés d'un vrai maître.

Le voyage au Sikkim a également ceci d'attirant que les règles y sont d'un flou artistique parfois désarmant. Réputé zone sensible, les fonctionnaires s'y montrent souvent pointilleux dès lors qu'il s'agit de ce qui est interdit ou pas. Théoriquement, il n'est plus besoin de permis pour accéder à ce « paradis » selon les Lepchas, mais il peut arriver qu'on néglige de le demander à l'entrée et que pourtant on l'exige à la sortie. Patience et palabres font généralement merveille dans ces cas mal définis, comme d'ailleurs si la fantaisie vous vient d'aller visiter tel ou tel endroit naguère interdit d'accès sans appel. Selon la personne consultée, responsable du tourisme, portier d'hôtel, officier de la police touristique, chauffeur de taxi ou préposé aux informations, les avis seront si bien partagés que la meilleure solution sera, de toute évidence, de tenter personnellement l'expérience. Avec à la clef, après quatre heures d'une fort mauvaise route certes, mais ayant le mérite d'exister et de traverser des gorges sauvages aux flancs tapissés de champs de cardamome, la découverte émerveillée de Pémayangsté, à plus de 2 000 mètres d'altitude.

Le « sanctuaire du sublime et parfait Lotus » abrite des peintures murales et une vaste bibliothèque trois fois centenaires qui témoignent d'un passé artistique d'une exceptionnelle richesse. A l'étage supérieur entièrement décoré de fresques sur bois aux couleurs fanées, se trouve une étonnante sculpture en bois, façonnée d'un seul tenant, représentant, d'après un rêve de l'artiste, le paradis fabuleux de Shanthokpalri du grand maître Padmasambhava. Autrefois, c'était aux moines de Pémayangsté que revenait le privilège d'accomplir toutes les cérémonies royales. Aujourd'hui, faute de *choegyal*, comme on appelle ici le roi, ils sont une centaine à vaquer à des occupations plus routinières, mais n'ont pas oublié les temps pas si lointains où le Sikkim était encore un petit royaume souverain, content dans son isolement relatif qui faisait écran aux rumeurs matérialistes des plaines surchauffées.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Buhrer

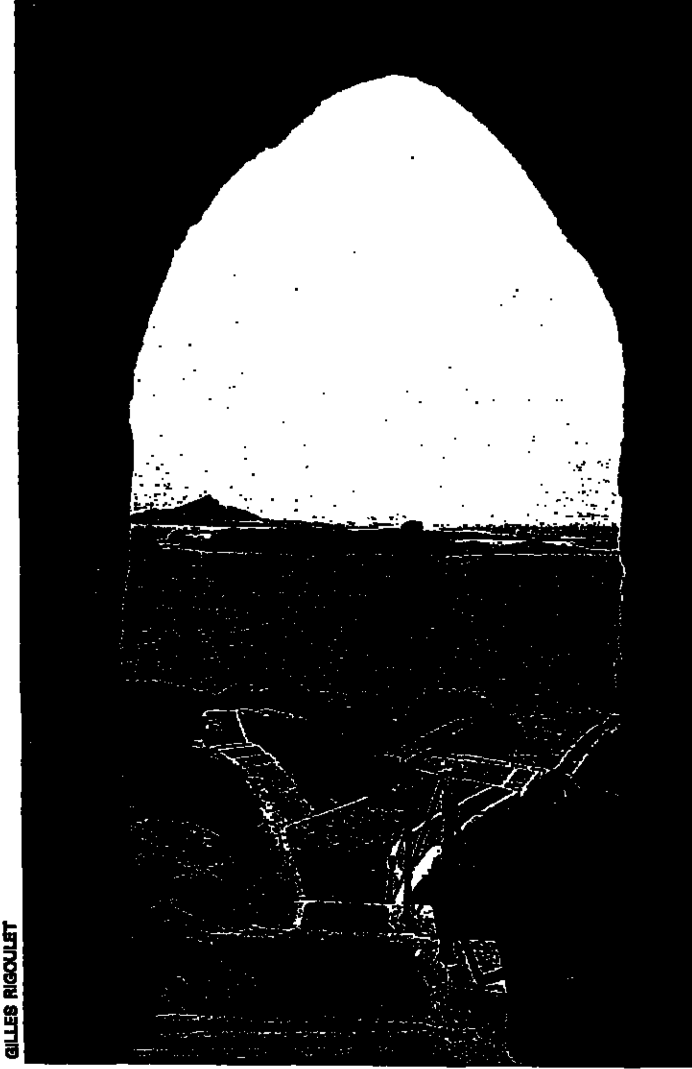
Lire la suite page 21

L'Eden « made in England »

HERM

Si les Anglais avaient leur paradis ici-bas, il s'agirait, sans nul doute, d'une île. L'île d'Herm, par exemple. A quelques encablures au large de Guernesey, dans l'archipel anglo-normand, ce bout de terre verdoyant de 2 kilomètres de long sur 800 mètres de large est, en effet, un concentré d'âme britannique. Si Guernesey, *via* son bureau du tourisme et la campagne de promotion qu'elle a lancée, revendique *« le retour aux vraies valeurs »*, Herm, elle, ne fait pas de publicité. Sa notoriété lui suffit. Accueillir davantage de visiteurs serait d'ailleurs trahir sa vocation originelle d'ermitage, une vocation que rappellent les trois moines figurant sur ses armoiries. Une présence qui remonte à 1050, date à laquelle les premiers religieux (ils venaient de l'abbaye bénédictine du Mont-Saint-Michel) s'installèrent sur l'île.

Découverte du bateau qui la relie au reste du monde, l'île semble d'abord hostile, cernée de récifs noirs que la marée basse dépose sur le sable blanc. Unique tache claire, quand le ciel s'obscurcit, une large bâtisse éblouissante qui, du large, apparaît comme le seul refuge possible. Passant au large des plages du nord de l'île, le bateau flirte, à marée basse, avec les hautes falaises du sud où se niche le débarcadère. Ici, la nature est austère et seul le cri des oiseaux déchire un silence qui ajoute au mystère de ces lieux.



GILLES RIGOULET

« Séjourner sur l'île, c'est entrer dans une communauté. Rien ne l'impose, certes, mais l'expérience vécue ici par les continentaux est tellement différente que l'adoption se fait naturellement. » Sandales en cuir, chaussettes montantes, short ample, chemise aussi blanche que sa chevelure et bouc minutieusement taillé, Peter Wood, soixante-dix-sept ans, fait davantage penser à un entomologiste qu'au bâtisseur qui rendit l'île à la vie. Blotti au creux de son coude, Daisy, le yorkshire du maître des lieux, savoure le bonheur de celui qui sait que nul terrier ne sera jamais aussi douillet. Offrir sa protection, bâtir, pour ceux qui l'entourent, un univers chaleureux, tel fut, sans doute, le noble but qui, de tout temps, guida l'action de Mr Wood. Encore fallait-il, pour mener à bien son dessein, qu'il trouve un lieu à la hauteur.

En 1946, Guernesey rachète Herm à la couronne d'Angleterre avec l'intention d'y développer le tourisme. En juin 1949, Wood et sa compagne débarquent dans l'île. Ils n'en partiront plus, forts d'un bail de location signé pour... cent ans ! Avec, aussi, la ferme intention de ranimer cette terre quelque peu abandonnée et de la faire apprécier aux visiteurs tout en préservant cette paix qui fait tout son charme. Quand ils s'installent, il n'y a, sur place, ni eau ni électricité. Seulement un manoir du quinzième siècle éventré, quelques fermes de pêcheurs, un village en ruines datant de l'exploitation, au siècle dernier, de carrières de granit, et une chapelle médiévale. Tout est à reconstruire, hormis dolmens et menhirs. On décide également, avec l'aide de couples amis et de nouveaux arrivants, d'élever, dans les herbages locaux, les fameuses vaches laitières de Guernesey. Chacun joua les pionniers. Avec conviction. Quarante-quatre ans plus tard, l'île, jadis déserte, compte une quarantaine de résidents permanents, soit deux fois moins que de vaches dont le lait s'exporte à bon prix. « Importée », en revanche, chaque matin, l'institutrice qui, de Guernesey, vient faire l'école aux enfants. Penny Wood, premier membre de cette tribu de six à être née sur l'île, s'occupe activement de l'intendance avec son époux. En fait, la famille possède entièrement toutes les installations touristiques, infrastructure qu'elle a d'ailleurs elle-même financée sur un sol qui, légalement, ne lui appartient pas mais dont elle a, d'une certaine façon, récrit l'histoire.

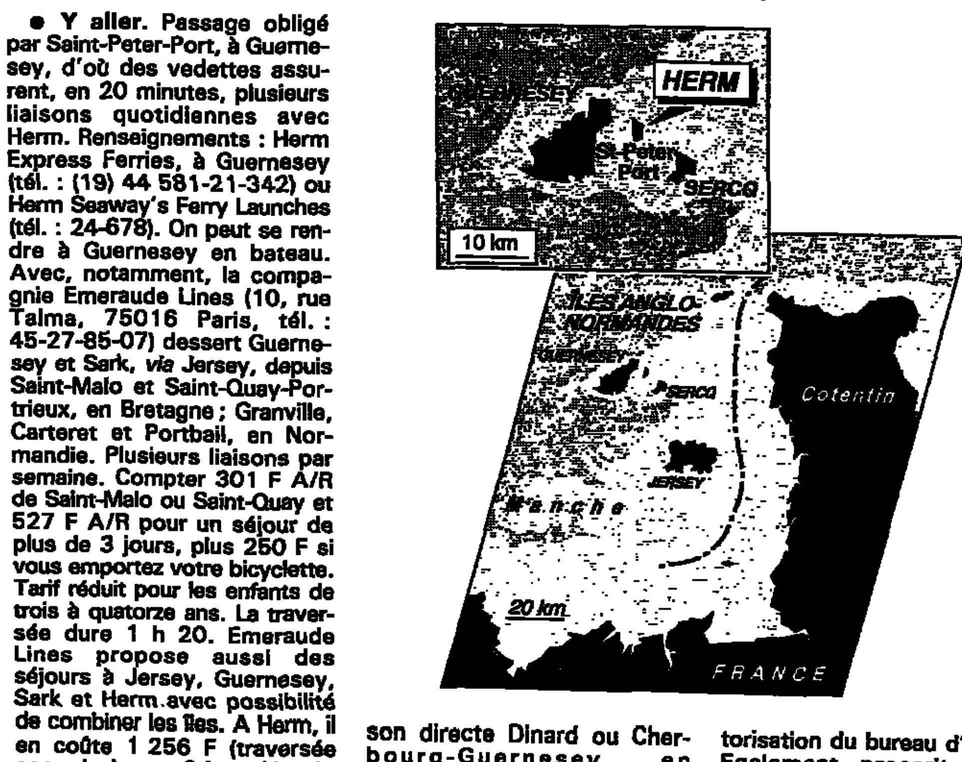
Une saga qui exerce une fascination évidente sur les visiteurs. Venir à Herm, y rester quelque temps, c'est un peu, pour les Anglais de passage, participer à la légende, entrer, l'espace d'un instant, dans cette famille modèle. Ceux qui y séjournent quatre années consécutives ont même le privilège de pouvoir acheter la cravate aux armoiries de l'île. Ce que pourraient donc faire les quatre-vingt-seize espèces d'oiseaux différentes présentes sur l'île et que la Société scientifique royale d'ornithologie recense tous les dix ans. Outre la protection quotidienne de cette faune ailée, les Wood essaient de créer un jardin botanique où un grand nombre de plantes pousseraient en liberté surveillée.

Marcher sur les sentiers, le long des falaises, observer les oiseaux, se baigner (nu si le cœur vous en dit) dans des eaux couleur d'émeraude, déguster les huîtres locales, respirer l'air pur. Le visiteur a l'embarras du choix. *« L'île,* résume Catherine Kalamis, amoureuse de ce petit royaume, *c'est l'Angleterre d'il y a trente ans : un conservatoire des valeurs traditionnelles. »* A vérifier en juin 2049... à l'heure du thé, *of course.*

De notre envoyée spéciale
Françoise Spiekermeier

Guide

• **Y aller.** Passage obligé par Saint-Peter-Port, à Guernesey, d'où des vedettes assurent, en 20 minutes, plusieurs liaisons quotidiennes avec Herm. Renseignements : Herm Express Ferries, à Guernesey (tél. : (19) 44 581-21-342) ou Herm Seaway's Ferry Launches (tél. : 24-678). On peut se rendre à Guernesey en bateau. Avec, notamment, la compagnie Emeraude Lines (10, rue Talma, 75016 Paris, tél. : 45-27-85-07) dessert Guernesey et Sark, *via* Jersey, depuis Saint-Malo et Saint-Quay-Portrieux, en Bretagne ; Granville, Carteret et Portbail, en Normandie. Plusieurs liaisons par semaine. Compter 301 F A/R de Saint-Malo ou Saint-Quay et 527 F A/R pour un séjour de plus de 3 jours, plus 250 F si vous emportez votre bicyclette. Tarif réduit pour les enfants de trois à quatorze ans. La traversée dure 1 h 20. Emeraude Lines propose aussi des séjours à Jersey, Guernesey, Sark et Herm avec possibilité de combiner les îles. A Herm, il en coûte 1 256 F (traversée comprise) pour 2 jours/1 nuit, en chambre double, au White House Hotel, et 4 095 F la semaine en demi-pension, du 23 septembre au 10 octobre. En avion, au départ de Paris et de Dinard, la compagnie Jersey European Airways (tél. : 42-96-02-44) assure un vol quotidien entre Roissy et Jersey avec correspondance pour Guernesey (1 h 35 de vol) : 1 295 F l'aller simple, 1 430 F A/R à tarif réduit. Au départ de Dinard, deux vols par jour. Compter 440 F l'aller simple et 785 F A/R en tarif excursion. Par ailleurs, la compagnie Aurigny Air Services (tél. : 33-22-91-32) assure une liaison directe Dinard ou Cherbourg-Guernesey en 30 minutes, 470 F A/R Dinard-Guernesey.



Formalités. Passeport ou carte d'identité en cours de validité pour les ressortissants de la CEE.

Sur place. Ni routes ni voitures à Herm. Seuls six tracteurs servant au transport des matériaux, une Range Rover pour les urgences, des minimotos et trois chevaux. En revanche, les plaisanciers peuvent faire le tour de l'île, de plage en plage, et mouiller gratuitement près du port. L'accès de l'île est interdit entre le coucher et le lever du soleil, tout séjour étant subordonné à l'autorisation du bureau d'accueil. Egalement proscrites : les radios (walkman toléré) et la cueillette des fleurs. Pour se restaurer à prix raisonnables, Le Barbecue et La Taverne proposent une nourriture simple et saine.

Y séjourner. Face à la mer, au milieu des hortensias, le White House, unique hôtel de l'île, conjugue luxe et simplicité. Ambiance intimiste, lecture et conversation au coin du feu dans de petits salons douillets. Trente-huit chambres, quatorze suites agréablement décorées. Compter environ 580 F par jour en demi-pension. Le restaurant de l'hôtel est aussi une des meilleures tables de l'archipel avec une généreuse carte des vins à des prix intéressants compte tenu de l'absence de taxes. On peut aussi louer l'un des quatorze cottages, dont le pittoresque Fisherman's Cottage. Deux campings, dont l'un réservé aux Guernesiais.

Quand? Au printemps, pour les fleurs. L'été, pour les huit heures d'ensoleillement quotidien et la mer à 19 degrés. L'hiver, pour découvrir l'archipel sous son aspect le plus sauvage. Entre fin mars et fin mai, pour observer les oiseaux. A noter, au printemps et en été, l'organisation, par la Société royale pour la protection des oiseaux, de promenades-découvertes et d'excursions en bateau autour de Herm, Aurigny et Guernesey. Renseignements auprès de CLBS International, Guernesey, tél. : 24-659.

S'informer. Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : (1) 44-51-56-20 et Minitel 3615 code British.

Lire. *Herm, our Island Home,* de Jenny Wood (Linton Ltd, Guernesey 1986). *Les Travailleurs de la mer,* de Victor Hugo, avec, en préface, *l'Archipel de la Manche* (Hachette Jeunesse). *Promenades dans l'archipel de la Manche avec un guide nommé Victor Hugo,* de Gérard Pouchain (Ed. Charles Corlet, Condé-sur-Noireau, 1985). Côté guides, *Aux îles anglo-normandes* (Hachette Visa) et *Iles anglo-normandes, nature et randonnée,* d'Annick et Serge Mouraret (La Cadole, Vélizy), précieux carnet de route pour qui veut explorer l'île à pied. •

Cap sur les Anglo-Normandes

Créée fin 1991, la société Channiland, dont la SNAT-Sealink détient les deux tiers du capital, a exploité en 1992, sous pavillon français et à partir de Granville (son siège social), une liaison quotidienne vers Jersey et des traversées vers Sercq, Guernesey et Saint-Malo à bord du catamaran rapide *Britannia* (172 passagers). Confortée par une saison satisfaisante (15 000 passagers malgré un contexte économique difficile, une concurrence acharnée et des conditions climatiques peu clémentes) et misant sur le développement global d'un marché au potentiel prometteur, elle a ouvert, en juin, une seconde ligne, au départ de Saint-Malo, avec un nouveau bateau baptisé du nom de cette ville. Construit en Suède, ce catamaran propulsé par réacteurs à eau a été conçu pour le transport à grande vitesse (35 nœuds) de 350 passagers dans des conditions de confort optimal avec, à bord, des aménagements et un service de qualité. Channiland propose ainsi,à destination des îles anglo-normandes : une desserte quotidienne de Granville vers Jersey (jusqu'au 10 octobre), trois dessertes quotidiennes de Saint-Malo vers Jersey (jusqu'au 14 novembre) et un aller-retour, dans la journée, vers Jersey, Guernesey et Sercq (desservie jusqu'à fin septembre) au départ de Saint-Malo.

Outre ces traversées, elle exerce également, par le biais de sa filiale Channitours, une activité de voyagiste privilégiant le dépaysement offert par ces petites îles situées à une encablure des côtes normandes et bretonnes. A cette fin, elle y propose un large éventail de séjours, accessibles à tous les budgets : camping, guest houses, petits établissements de charme (à l'image de « la Moinerie », une petite auberge sur la côte ouest de Sercq) et hôtels de luxe. Sont ainsi suggérés des forfaits comprenant la traversée A/R de Granville ou Saint-Malo, les transferts, une nuit en chambre double et demi-pension : de 840 à 895 F par personne dans l'un des trois hôtels sélectionnés à Jersey, et à partir de 800 F à « la Moinerie ». Il est également possible de louer une voiture et d'organiser des combinés inter-îles. Renseignements dans les agences de voyages, à Sealink Voyages (23, rue Louis Legrand, 75002 Paris, tél. : (1) 44-94-40-40) et dans les gares maritimes de Granville et de Saint-Malo.

Le Japon de Tadao Ando

Traversé par des éclairs d'avant-garde, nourri de fortes traditions, le Japon est sans doute l'un des pays les plus intrigants pour un amateur d'architecture. Et si on peut avoir une idée, dans les livres, ou les expositions, et par les vertus de la photographie, des recherches formelles de tel ou tel, rien ne remplace jamais le sentiment de l'espace, le choc esthétique, vécu sur place. C'est justement la découverte d'un « Tadao Ando *in situ* » que proposent deux architectes français qui ont l'un et l'autre vécu au Japon et qui organisent, en novembre prochain, un parcours consacré aux œuvres de cet architecte auquel le Centre Pompidou a consacré une grande exposition au printemps dernier.

L'idée est d'autant plus judicieuse que cette exposition, très spectaculaire, montrait plus les projets utopiques de cette personnalité de la scène internationale, que ses réalisations qui l'avaient imposé comme un virtuose du béton brut et lissé, un maître des volumes, austère et lyrique à la fois, qui savait traduire dans le langage des modernes les principes de la civilisation qui est la sienne.

Le voyage organisé et accompagné par Xavier Guillot et Alain Bretagnolle, sous l'égide la Société française des architectes (55, rue du Cherche-Midi, Paris 6e) se déroulera du 29 octobre au 7 novembre. Mais il convient de s'inscrire avant le 20 septembre (auprès de Wingate travel, 19 *bis*, rue du Mont-Thabor, Paris 1er. Tél : 44-77-30-00 ; télécopie : 40-20-94-55). Prix : 22 850 F en chambre double comprenant le transport aérien, le logement, les déplacements et l'accompagnement.

L'itinéraire commence à Kyoto avec la visite des monuments de la ville historique, et dans la région d'Osaka (visite de l'agence de l'architecte), avec la visite de la chapelle du mont Rokko, des ensembles de logements à flanc de colline, de restaurants, de magasins, du temple sur l'eau dans l'île d'Awaji à Kobé, le musée des enfants à Himaji, et surtout des maisons individuelles qui ont fait connaître Tadao Ando. Après Tokyo et la visite de bâtiments réalisés par d'autres architectes, une extension est possible vers l'île d'Hokkaido pour la visite du théâtre sur l'eau de Sapporo.

TÉLEX

La soie, thème d'une exposition présentée, du 11 septembre au 15 novembre, au château de Chambord. Pour découvrir, à travers plus de 150 œuvres de qualité exceptionnelle datant du Xe au XXe siècle, toute la diversité et la richesse du travail de la soie, dont l'exposition permet également de mesurer la complexité. Ouverte tous les jours de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 heures à 17 h 15 (18 h 15 jusqu'au 30 septembre). Accès libre pour les visiteurs ayant acquitté le droit d'entrée au château (31 F). Renseignements au 54-50-40-00.

Opération « Golf ouvert », mercredi 15 septembre, à l'occasion d'une journée nationale proposée aux jeunes de moins de quatorze ans qui, sur une cinquantaine de parcours, pourront se familiariser avec ce sport grâce à des baptêmes gratuits incluant visite, démonstrations et initiation. Avec la possibilité de poursuivre l'expérience grâce aux accords passés avec deux cents établissements scolaires. Renseignements sur minitel 3615 code GOLF 93 et au (1) 46-62-23-93.

Les meilleurs films tournés en Imax projetés à partir du 15 septembre au Dôme Imax de la Défense, à Paris, dans le cadre d'un festival où chaque jour, de midi à 22 heures, sept films seront présentés en alternance. Au programme, des voyages interstellaires *(Planète bleue* et *En direct de l'espace),* de grandes explorations *(Grand Canyon, Antarctica* et *Entre ciel et terre)* et un concert des Rolling Stones. Informations et horaires au (1) 46-92-45-45 et sur Minitel 3615 code DÔME IMAX.

Fête de la randonnée en Charente-Maritime, le dimanche 19 septembre, avec divers itinéraires (à pied, à cheval, à vélo ou en canoë, pour découvrir les richesses des marais voisins) qui convergeront vers Brouage (entre Rochefort et Oléron) dont la citadelle du XVIIe siècle revivra, pendant quelques heures, son passé prestigieux. Promenades historiques et musicales, visites et animations, seront organisées dans le cadre de la Journée nationale du patrimoine. Renseignements auprès du Comité départemental du tourisme de Charente-Maritime (tél. : 46-41-43-33).

Troisième Endur'eau international de jet ski, les 18 et 19 septembre, au Touquet, où s'affronteront, dans la baie de Canche, plus de deux cents motos des mers venues d'Europe, des Etats-Unis et de la Nouvelle-Zélande. Renseignements sur les possibilités d'hébergement sur Minitel, 3614 code OPALIS.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

...ap sur ...es Anglo-Normandes

...rées fin 1991, la société ...hanneland, dont la ...NAT-Sealink détient les deux ...ers du capital, a exploité en ...992, sous pavillon français et à ...artir de Granville (son siège ...cial), une liaison quotidienne ...rs Jersey et des traversées vers ...ercq, Guernesey et Saint-Malo à ...ord du catamaran rapide ...itannia (172 passagers). ...onfortée par une saison ...tisfaisante (15 000 passagers ...algré un contexte économique ...fficile, une concurrence ...harnée et des conditions ...imatiques peu clémentes) et ...isant sur le développement ...obal d'un marché au potentiel ...rometteur, elle a ouvert, en juin, ...ne seconde ligne, au départ de ...aint-Malo, avec un nouveau ...ateau baptisé du nom de cette ...île. Construit en Suède, ce ...tamaran propulsé par réacteurs ...eau a été conçu pour le transport ...grande vitesse (35 nœuds) de ...50 passagers dans des conditions ...e confort optimal avec, à bord, ...es aménagements et un service ...e qualité. Channiland propose ...insi, à destination des îles ...nglo-normandes : une desserte ...quotidienne de Granville vers ...ersey (jusqu'au 10 octobre), trois ...essertes quotidiennes de ...aint-Malo vers Jersey (jusqu'au ...4 novembre) et un aller-retour, ...ans la journée, vers Jersey, ...Guernesey et Sercq (desservie ...usqu'à fin septembre) au départ ...e Saint-Malo.

...utre ces traversées, elle exerce ...galement, par le biais de sa filiale ...hannitours, une activité de ...oyagiste privilégiant le ...épaysement offert par ces petites ...îles situées à une encablure des ...ôtes normandes et bretonnes. A ...cette fin, elle y propose un large ...ventail de séjours, accessibles à ...ous les budgets : camping, guest ...ouses, petits établissements de ...harme (à l'image de « la ...Moinerie », une petite auberge sur ...a côte ouest de Sercq) et hôtels de ...uxe. Sont ainsi suggérés des ...orfaits comprenant la traversée ...A/R de Granville ou Saint-Malo, ...es transferts, une nuit en chambre ...double et demi-pension : de 840 à ...995 F par personne dans l'un des ...ros hôtels sélectionnés à Jersey, ...t à partir de 800 F à « la ...Moinerie ». Il est également ...possible de louer une voiture et ...l'organiser des combinés ...inter-îles. Renseignements dans ...es agences de voyages, à Sealink ...Voyages (23, rue Louis Legrand, ...75002 Paris, tél. : (1) 44-94-40-40) ...t dans les gares maritimes de ...Granville et de Saint-Malo.

Le Japon de Tadao Ando

Traversé par des éclairs d'avant-garde, nourri de forte... traditions, le Japon est sans dou... l'un des pays les plus intéressan... pour un amateur d'architecture. Et si on peut avoir une idée... les livres, ou les expositions... les vertus de la photographie... recherches formelles de tel ou... rien ne remplace jamais le... sentiment de l'espace, le choc... esthétique, vécu sur place. C'est justement la découverte... « Tadao Ando in situ » que proposent deux architectes français qui ont l'un et l'autre vécu au Japon et qui organisent en novembre prochain un parcours consacré aux œuvres... cet architecte auquel le Centre Pompidou a consacré une gra... exposition au printemps dern... L'idée est d'autant plus judic... que cette exposition, très spectaculaire, montrait plus le... projets utopiques de cette personnalité de la scène internationale, que ses réalisat... qui l'avaient imposé comme u... virtuose du béton brut et lisse... maître des volumes, austère e... lyrique à la fois, qui savait traduire dans le langage des modernes les principes de la civilisation qui est la sienne.

Le voyage organisé et accomp... par Xavier Guillot et Alain Bretagnolle, sous l'égide de la So... française des architectes (93... du Cherche-Midi, Paris 6e), se déroulera du 29 octobre au 7 novembre. Mais il convient... s'inscrire avant le 20 septem... (auprès de Wingate travel... rue du Mont-Thabor, Paris 1er. Tél. : 44-... télécop... 40-20-94-55). Prix : 22 8... chambre double comprenant... transport aérien, le logement... déplacements et l'accompagnement.

L'itinéraire commence à Kyo... avec la visite des monuments... la ville historique, et dans la... région d'Osaka... de l'architecte, avec la visite... chapelle du mont Rokko, de... ensembles de logements à fla... colline, de restaurants, de magasins, du temple sur l'eau dans l'île d'Awaji, à Kobe, le... musée des enfants à Himeji... surtout des maisons individ... qui ont fait connaître Tadao Ando. Après Tokyo et la visite... bâtiments réalisés par d'autr... architectes, une extension est possible vers l'île d'Hokkaido pour la visite du théâtre sur l'... de Sapporo.

TÉLEX

...la soie, thème d'une exposition présentée, du 11 septembre au 15 novembre, au château de Chambord. Pour découvrir, à travers plus de 150 œuvres de qualité exceptionnelle datant du ... au XXe siècle, toute la diversité et la richesse du travail de la soie, dont l'exposition permet également de mesurer la complexité. Ouverte tous les jours de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 heures à 17 h 15 (18 h 15 jusqu'au 30 septembre). Accès libre pour les visiteurs ayant acquitté le droit d'entrée au château (31 F). Renseignements au 54-50-40-00.

Opération « Golf ouvert », mercredi 15 septembre, à l'occasion d'une journée nationale proposée aux jeunes de moins de quatorze ans qui, sur une cinquantaine de parcours, pourront se familiariser avec ce sport grâce à des baptêmes gratuits incluant visite, démonstrations et initiation. Avec la possibilité de poursuivre l'expérience grâce aux accords passés avec deux cents établissements scolaires. Renseignements sur minitel 3615 code GOLF 93 et au (1) 44-62-23-93.

Les meilleurs films tournés en Imax projetés à partir du 15 septembre au Dôme Imax de la Défense, à Paris, dans le cadre d'un festival où chaque jour, de midi à 22 heures, sept films seront présentés en alternance. Au programme, des voyages interstellaires (Planète bleue et ...), [illegible] de grandes explorations (Grand Canyon, Antarctica et ...), un concert des Rolling Stones... Informations et horaires au (1) 46-92-45-45 et sur Minitel 3615 code DOME IMAX.

Fête de la randonnée en Charente-Maritime, le dimanche 19 septembre, sur divers itinéraires (à pied, à che... à vélo ou en canoë) pour découvrir les richesses de sit... voisins qui convergeront vers Brouage (entre Rochefort et Oléron) dont la citadelle du XV... siècle revivra pendant quelque... heures son passé prestigieux. Promenades historiques et animations musicales, visites et animations seront organisées dans le cadre de la Journée nationale du patrimoine. Renseignements auprès du Comité départemental du tourisme de Charente-Maritime (tél. : 46-41-43-33).

Troisième Endur'eau international de jet ski, ... et 19 septembre, au Touquet... [illegible] ... de deux cents ... d'Europe de ... [illegible] ... Renseignements sur les ... 3615 code OPALIS.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

Les prières du Sikkim

Suite de la page 19

De l'auberge voisine, quand on se dirige vers le sanctuaire plus modeste de Sangma Choeling au cœur de la forêt, la vue est magnifiquement dégagée sur le Kangchenjunga, le troisième plus haut sommet du monde ou « la Grande Montagne enneigée des cinq maisons aux trésors », où niche Yoksum, « le point de rencontre de trois lamas », berceau de l'histoire du Sikkim. Signalé par un reliquaire, le Norbu Gang Chorten, ce lieu du couronnement du premier choegyal, roi protecteur de la religion, est aussi le bout de la route. Après, il faut continuer à pied dans ce qui est devenu une terre bénie des marcheurs, le Dzongri, jusqu'à se heurter à la frontière du Népal, infranchissable pour le moment. Plus loin encore, plus haut, dans la chaîne de Chola, le Nathu-la, « le col de l'Oreille aux aguets », et le Jelep-la, « le col Facile », ont été depuis des temps immémoriaux les traditionnelles voies de passage vers la vallée de Chumbi débouchant au Tibet. Le Chola-la, ou « col du Lac », était autrefois le préféré des souverains du Sikkim pour se rendre au Pays des Neiges.

Si le palais royal, aujourd'hui désert parce que la famille ex-régnante n'a pas de titres et que le prince est en retraite religieuse, reste obstinément fermé au visiteur, la chapelle royale du Tsuklakhang vibre de pèlerins, d'encens et d'offrandes dans un chuchotement de prières ponctué de rires étouffés. Comme naguère, des centaines de flammèches vacillent au caprice des souffles de vent au pied des bouddhas de toutes tailles, souriants ou compassés. Sur l'esplanade extérieure, des moinillons jouent à chat perché, d'autres se donnent le vertige sur des balançoires au milieu de cascades de rires, des robes monastiques sèchent devant des portes de cellules closes, à l'arrière-plan commence la forêt. Une vie dans la vie, un peu décalée par rapport à l'existence profane, et néanmoins proche de tous ceux qui viennent ici en quête de conseils, de bénédictions ou d'une brève halte au hasard du chemin.

Les Lepchas, population autochtone du Sikkim, de souche mongole, ne forment plus guère qu'une mince fraction, environ 12 % des habitants. Les Bhotias, appelés aussi Lachenpas ou Lachungpas, sont d'origine tibétaine et se sont installés aux côtés des Lepchas depuis le quinzième siècle. Comme eux, ils vivent plutôt dans des villages au faîte des collines ou dans des vallées plus éloignées, et sont bouddhistes. La nouvelle vague de Tibétains arrivée dans le sillage de l'exode de 1959 a pris ses quartiers à Yoksum de préférence à Gangtok même, donnant ainsi à la cité languissante un essor bienvenu. L'artisanat a redémarré, devenant l'un des principaux attraits pour le voyageur, tandis que les sanctuaires se revivifiaient de l'intérêt des amateurs étrangers pour une culture trop longtemps ignorée.

Les Népalais sont venus ensuite, beaucoup plus tard, dans la foulée de la guerre anglo-népalaise du dix-neuvième siècle. Vertus guerrières des Gourkhas et habileté commerçante des marchands leur ouvrirent des perspectives inattendues auprès du colonisateur britannique, tant et si bien qu'ils ont fini par prendre leurs aises au détriment des indigènes. Ce sont eux qui introduisirent la culture du riz en terrasses, la cardamome, et fournirent en main-d'œuvre les plantations de thé. Représentant aujourd'hui quelque 70 % de la population de l'Etat, ils ont obtenu en 1992 la reconnaissance du népalais comme langue officielle, ce qui commence d'ailleurs à attiser des tensions latentes aux alentours, du côté de Darjeeling et de Kalimpong. Les autorités locales poussent à la roue du développement en s'efforçant de tirer le meilleur parti des ressources touristiques, mais New-Delhi garde un œil attentif sur cet Etat névralgique dont il sait que l'annexion imposée en 1975 à l'Union indienne a laissé un goût amer qui perdure.

Cahin caha, le Sikkim, dont le nom signifie « nouvelle maison », tente de préserver son héritage ancestral. Tiraillé entre une modernité envahissante et laide, et le goût d'une tranquillité propice à la réflexion mais menacée de désintégration, il se cherche un chemin malaisé à débroussailler. Entre volonté d'ouverture et tentation de repli, il joue une espèce de valse-hésitation, comme s'il pressentait une partie perdue d'avance. Ses passages à niveau interétatiques se déguisent en postes-frontières où les visiteurs pourront bientôt s'approvisionner en informations et en souvenirs. En 1988, selon les chiffres officiels, les touristes avaient été 1 290 à franchir la barrière, une centaine de plus l'année suivante. Puis la progression s'est accélérée : 4 000 en 1990, un millier de plus en 1991, 6 500 en 1992.

Le Sikkim est un conservatoire naturel de la faune et de la flore, et il abrite plusieurs réserves nationales où vivent encore dans une tranquillité relative plusieurs espèces menacées, dont le petit panda. Pour combien de temps ? Enfoncé tel un coin entre Népal, Tibet et Bhoutan, enserré par les chaînes montagneuses, le Sikkim déboule sur le Bengale-Occidental par un lieudit, Rangpo. D'un côté, la route bordée de bougainvillées mène à Kalimpong. De l'autre, elle serpente à flanc de montagne en surplombant le cours de la Tista à travers les plantations de thé vers Darjeeling. Vers le bas, elle plonge vers Siliguri. Là recommence l'Inde, sa moiteur lourde et ses nuées de poussière, ses myriades de menues activités. Là-haut, le piémont himalayen est toujours le seuil de la demeure des dieux.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Buhrer

PIERRE CHÉRISAGA / IMAGES
Au monastère de Pémayangtsé.

Enclave himalayenne

Enclavé entre le Népal, le Tibet et le Bhoutan, le Sikkim est un ancien royaume himalayen, formellement rattaché à l'Inde en 1973, avant de devenir deux ans plus tard le vingt-deuxième Etat de l'Union. Plus ancien groupe autochtone, les Lepchas seraient arrivés du Tibet bien avant le VIIIe siècle et ont ensuite contribué à introduire le bouddhisme mahayana, toujours pratiqué aujourd'hui. Plus tard, d'autres populations d'origine tibétaine, les Bhotias, sont à leur tour venues s'installer dans la région.

Depuis le XVIIe siècle, le Sikkim constituait un royaume gouverné par une dynastie d'ascendance tibétaine. L'immigration népalaise remonte au début du XIXe siècle. Dans le sillage de la colonisation britannique, le Sikkim avait été déclaré protectorat en 1890. Au lendemain de l'indépendance de l'Inde, en 1947, New-Delhi devait progressivement prendre le contrôle du Sikkim, avec le concours de la population népalaise, devenue majoritaire. A la suite des troubles de 1975, l'institution du *choegyal* (roi) a été abolie.

Sur une population de 420 000 habitants, le Sikkim compte aujourd'hui 67 % d'hindouistes et près de 30 % de bouddhistes. D'une superficie de 7 300 km² (112 km de long et 64 km de large), l'ancien royaume abrite le Kangchenjunga, la troisième plus haute montagne du monde, et est traversé du nord au sud par la rivière Tista. S'échelonnant entre la plaine tropicale et les sommets de l'Himalaya, le Sikkim connaît une grande variété de climats, de paysages, de faune et de végétation.

A 1 500 m d'altitude, Gangtok, capitale de l'Etat et centre commercial de 70 000 habitants, est le point de départ idéal pour sillonner l'intérieur du pays. Les meilleures saisons pour visiter le Sikkim sont le printemps (de mars à juin) et l'automne (d'octobre à décembre). A ces époques, la température varie en général entre 10 et 20 degrés. Bagdogra, l'aéroport le plus proche de Gangtok, est régulièrement desservi par la compagnie Indian Airlines à partir de Calcutta et de New-Delhi. Siliguri est la station de chemin de fer la plus proche, à 114 km. Pendant longtemps, un permis spécial était requis pour se rendre au Sikkim, mais les formalités d'entrée sont en passe d'être simplifiées. Se renseigner auprès des consulats de l'Inde à l'étranger ou à la Maison du Sikkim à New-Delhi.

Bridge

nº 1551

LE GRAND CHELEM DE LYNN

Ce magnifique grand chelem a été réussi par l'Américaine Lynn Deas dans le match des Américaines contre les Indiennes au cours des éliminatoires du championnat du monde de Yokohama. Lorsque la donne est apparue sur l'écran du Vugraph, les commentateurs estimèrent que, même en regardant toutes les mains, le grand chelem était infaisable !

♠D 10 9 2
♡A R 10 7 2
◊–
♣R D 9 4

Ouest		Est
♠5 3 ♡D V 8 6 4 ◊A R V 9 8 5 ♣–	N / O E / S	♠V 8 4 ♡9 5 3 ◊D 7 4 ♣V 8 7 6

♠A R 7 6
♡–
◊10 6 3 2
♣A 10 5 3 2

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ◊	1 ♡	passe
1 ♠	2 ◊	4 ◊	passe
4 ♡	passe	5 ◊	passe
6 ♠	passe	7 ♣	passe...

Ouest ayant entamé l'As de Carreau, *comment Lynn Deas a-t-elle gagné* le GRAND CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse

Lynn a coupé avec le 4 de Tréfle et elle a tiré le Roi de Trèfle qui lui a appris la mauvaise nouvelle quand Ouest a défaussé un Carreau. Mais Lynn savait que *le jeu de double coupe* avait parfois des ressources insoupçonnées : elle a donc tiré As Roi de Cœur, sur lesquels elle a défaussé un Carreau et un... Pique, puis elle a coupé un Cœur. Ensuite elle a joué As Roi de Pique et Dame de Pique avec l'espoir légitime qu'Est aurait trois Piques.

Enfin, elle a infligé à Est *une quatrième dose de Cœur* qu'Est a coupé avec le 7 de Trèfle, car il était indispensable d'empêcher Lynn de couper avec le 5 de Trèfle et de faire ensuite les quatre dernières levées en double coupe. Mais, après la surcoupe du 7 de Trèfle avec le 10, Lynn a coupé le 6 de Carreau avec le 9 de Trèfle. Alors *une cinquième dose de Cœur* a porté le coup de grâce à Mme Nadar en Est :

♠10 ♡10 ♣D / ◊10 ♣A 5 — ◊D ♣V 8

Si Est coupe le 10 de Cœur avec le 8 de Trèfle (pour que Sud ne puisse couper avec le 5 de Trèfle), Sud surcoupe avec l'As, puis elle joue le 5 de Trèfle pour la Dame et le Valet. Enfin, le 10 de Pique procure la treizième levée dans une... apothéose.

TALENT ET RÉGULARITÉ

Parmi les plus fortes paires mondiales, la plus régulière est sans doute celle des Américains Hamman et Wolff. Quand on les compare aux Polonais récents champions d'Europe, on constate qu'il ne leur arrive jamais de faire un mauvais match, alors que les Polonais viennent d'être largement battus par les Italiens au récent Tournoi des champions à Deauville parce qu'ils ont accumulé les erreurs.

Observez la solidité des annonces et du jeu de la carte des deux Américains dans la donne suivante:

♠10 8 2
♡8 3
◊A R V 6 5
♣D 8 6

Ouest		Est
♠5 3 ♡R V 2 ◊8 4 3 ♣A 10 9 5 3	N / O E / S	♠V 9 7 6 ♡10 9 7 6 ◊10 ♣R V 4 2

♠A R D 4
♡A D 5 4
◊D 9 7 2
♣7

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Wolff	Branco	Hamman	Chagas
2 ◊	passe	2 ♡	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 ◊	passe	4 ♣	passe
4 ♡	passe	5 ◊	passe...

Branco en Ouest entama atout, ce qui est logique contre un tricolore. Wolff prit l'entame et joua tout de suite le 7 de Trèfle. Branco fit la brillante défense de prendre avec l'As et de continuer atout. Wolff prit avec le Valet de Carreau et fit une première coupe à Trèfle, mais il n'y avait pas de reprise au mort (à Pique ou à Cœur) pour faire une deuxième coupe à Trèfle. Il essaya donc l'impasse au Roi de Cœur, qui échoua, et Branco s'empressa de faire tomber le dernier atout de Sud en rejouant Carreau. *Comment Wolff a-t-il quand même gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense?

Note sur les enchères

« 2 Carreaux » promettait un tricolore fort, et « 2 SA » (sur le relais à « 2 Cœurs ») indiquait que le singleton était à Trèfle. Les autres enchères étaient également conventionnelles...

COURRIER DES LECTEURS

La découverte de Crowhurst pour Bols (nº 1538)

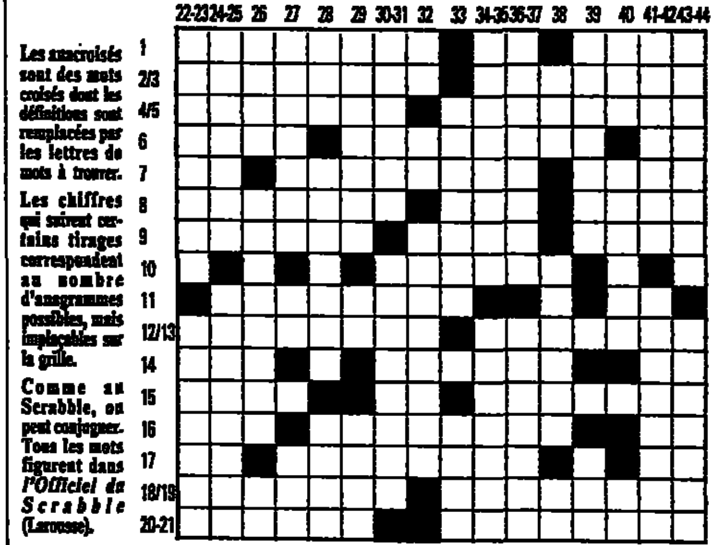
René Loiseau nous précise qu'il avait fait paraître dans *le Dauphiné libéré* en... 1974 une donne où la ligne de jeu gagnante utilisait le même principe. Et il ajoute spirituellement : *« Mais il n'y avait pas de concours. Manque de Bols ! »*

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 782

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. DEEEPRRR. – 2. DEEEQSUU. – 3. ADIORUV. – 4. AEIPTTU. – 5. AGINNOSS (+ 1). – 6. AEEELMNT (+ 1). – 7. EEEEMRTT. – 8. DEORRSU (+ 5). – 9. EENRSV (+ 1). – 10. AEEERS. – 11. AADDEILS. – 12. AEINOSUV (+ 1). – 13. EELNPSS. – 14. AAESSU. – 15. ABDNNOR. – 16. AIILMTTU. – 17. ACEEESSU. – 18. AAEERRS. – 19. ADEINTTU (+ 1). – 20. AIISST (+ 2). 21. EEIORSST (+ 2).

VERTICALEMENT

22. EENOPRSS (+ 3). – 23. AABBEIR. – 24. DEIINOT. – 25. AACEHISV (+ 1). – 26. AEILRUUV. – 27. EEEQRRU. – 28. DDEENOR. – 29. ADEELRS (+ 2). – 30. AEEMRT (+ 2). – 31. AADEINST (+ 1). – 32. AEEEIRSS. – 33. EEGRSTT. – 34. AAAEGNTV. – 35. ABEESST (+ 2). – 36. EEHNOSTU. – 37. AEIPRRU. – 38. AALSTU. – 39. DEEIOSU (+ 1). – 40. AEERTT (+ 1). – 41. AAAGNRT (+ 1). – 42. AENNORTU (+ 2). – 43. AAEISSUX. – 44. EINNSTU (+ 3)

SOLUTION DU Nº 781

1. FUNBOARD. – 2. SCRUTIN. – 3. ANÉANTIE. – 4. AOUTERA (OUATERA). – 5. NICHERAS (CHINERAS, ARCHINES). – 6. RELATIVE (LEVITERA...). – 7. MESANGE (ENGAMES...). – 8. MARQUISE (MARISQUE). – 9. FINETTE. – 10. RUINURE. – 11. LARGES (GRELAS, REGALS, REGLAS. – 12. AGONIE. – 13. TRIESTIN (NITRITES, TRINITES). – 14. AVENIRS (ARVINES...). – 15. INERTIES. – 16. ISOTOPES. – 17. MAILLER (ARMILLE, RAMILLE). – 18. INESPERE (EREPSINE, PERINEES). – 19. ECOPHASE, phase de la vie d'un animal. – 20. SENEÇON (ENONCES). – 21. FANTOMAL. – 22. TRINITE (NITRITE). – 23. TANAGRAS (TANGARAS). – 24. NECTAR (CANTER...). – 25. GUELTES (GESTUEL). – 26. ONEREUSE (ENROUEES, RENOUEES). – 27. ATRESIES, occlusion (ASTERIES...). – 28. TIPPERA, tapera (à la caisse). – 29. MINEURES (SUMERIEN...). – 30. DESAMERA, privera d'âme. – 31. SATISFIT. – 32. ATIMIES, privation des droits (antiquité grecque) (AMITIES, ESTIMAI). – 33. COUVAIN. – 34. AVIFAUNE. – 35. ENNUAGEE. – 36. GERIONS (SOIGNER...). – 37. TEMPETE. – 38. AIRURE (RUERAI). – 39. NATTIER (NITRATE...). – 40. ESTERLIN (LISERENT, RELISENT, SILERENT).

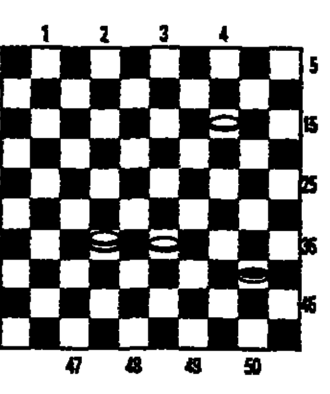
Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 464

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Les noirs fuient la bande.** Premier exemple : le trait est aux Noirs. Deux cases s'offrent à eux en vue du passage à dame : la case 44 et, à la bande, la case 45. Pourquoi (40-45) est-il perdant ?



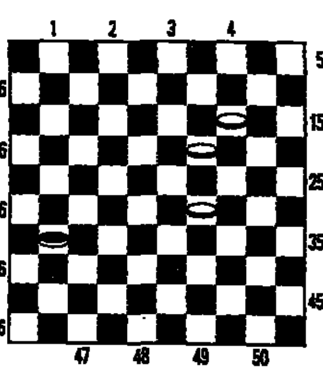
(40-45) ? et les Blancs l'emportent par 14-10 ! (45-50) 32-41 ! et si :

a) (50 × 46) 10-5, + par neutralisation de la dame.

b) (50 × 5) 41-46, +.

Les Noirs devaient fuir la bande par (40-44) pour damer à 49.

● Deuxième exemple : Le trait est aux Noirs. Deux cases s'offrent à eux en vue du passage à dame : la case 37 et, à la bande, la case 36. Pourquoi (31-36) est-il perdant ?



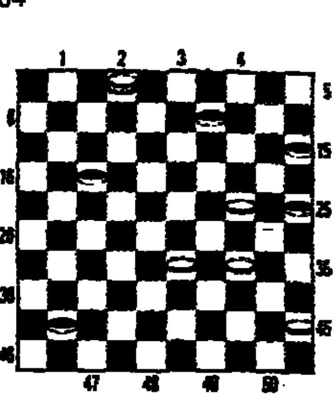
(31-36) ? et les Blancs l'emportent par 14-9 ! (36-41) 9-3 ! et si :

a) (41-47) 19-14 (47 × 9) 3 ×..., +.

b) (41-46) 3-14 (46-41...) 14-5, +. Les Noirs devaient fuir la bande par (31-37) pour damer à 48.

L'UNIVERS MAGIQUE

Mat exécuté par l'ancien maître international Dutto au Damier phocéen en novembre 1956, avec les Blancs.



2-19 !! (41-47,a) 34-30 ! (47×20) 19-14 (25×34) 14×11, +.

a) (41-46) 19-5 (9-13, a1, a2) 34-30 (25×34) 24-19 (13×24) 33-28 (46×23) 5×11..., +

a1) (15-20) 24×15 (25-30) 34×25 (17-22) 33-28 ! (22×33) 15-10 ! (46-14) 10×19 (33-38) 5-10 puis 10 - 4, +.

a2) (9-14) 5×11, +.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 463

R. FOURGOUS (1983)

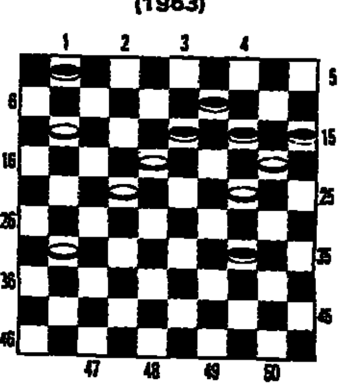
Blancs : pions à 28, 29, 30, 33, 34, 35, 49.

Noirs : pions à 7, 11, 13, 14, 18, 21, 25.

28-23 ! (7-12) [forcé] 23-19 ! (14×23) [forcé] 33-28 (23×32) 29-23 (18×40) 35×44 (25×34) 44–39 (34×43) 49×9 !, rafle tout.

PROBLÈME

E. REPETTO
3e prix concours FFJD (1983)



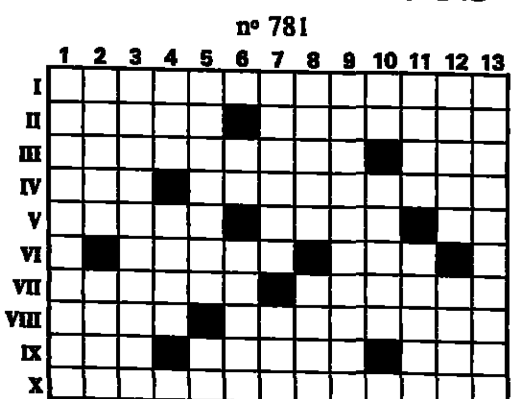
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : dans la prochaine chronique

Jean Chaze

Mots croisés

nº 781



HORIZONTALEMENT

I. Les sourires, les fraises et les cris... – II. Celui de l'intrigue doit être captivant. Disparu. – III. Ont reçu des signes de reconnaissance. Annonce un futur à venir. – IV. Ceinture. Peut être favorablement jugée si elle n'est pas intellectuelle. – V. Après les jardins. Refuge pour un petit nombre. Note. – VI. Pour un tapis. Fait aujourd'hui chanter et danser. – VII. Font une drôle de tête. Pousse en montagne. – VIII. Fleuve. Fera quelque tapage. – IX. En retournant, au Japon. Dans les Vosges. Vous assure. – X. Fait la force, dit-on.

VERTICALEMENT

1. Promoteur. – 2. On y fait bombance. En désordre, ce sari !. – 3. Ils sont à fendre le cœur. – 4. Bouleversement. Ulysse y fut conçu. – 5. Bien utile pour s'y retrouver. Direction. – 6. En abrégé et en citation. En Inde. – 7. Ne comprend pas de têtes pensantes. On n'y voyait pas le conducteur. – 8. Met en alerte. Etudia les crânes. – 9. Calmée. – 10. En signe. Pour tenter le chaland. – 11. Fait une grimace. On le paye pour passer. – 12. Ville d'eaux. Nécessaire à la réussite. – 13. Font de l'engrais.

SOLUTION DU Nº 780

Horizontalement

I. Libre-échange. – II. Émoussé. Caïn. – III. Gauss. Licite. – IV. IGS. Étalon. – V. Œil. Ader. Av. – VI. Nelombo. Dune. – VII. Louange. OM. – VIII. Alèses. Ruade. – IX. IOU. Escarpin. – X. Rire. ENA. TNT. – XI. Ensoleillées.

Verticalement

1. Légionnaire. – 2. Imagée. Loin. – 3. Bousilleurs. – 4. Rus. Loos. EO. – 5. Esse. Muée. – 6. Es. Tabassée. – 7. Céladon. CNI. – 8. Ile. Graal. – 9. Accordeur. – 10. Nain. Apte. – 11. Gît. Anodine. – 12. Énervements.

François Dorlet

Echecs

nº 1554

TOURNOI INTERZONAL

Bienne, 1993.
Blancs : C. Hansen (Danemark).
Noirs : G. Bagaturov (Géorgie).
Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	22. é5 !	Dd8 (l)
2. ç4	g6	23. Dh3 !	Dg5
3. Cç3	Fg7	24. ç5 ! (m)	Rh7 (n)
4. é4	d6	25. Cf6+ !	Fxf6
5. Cf3	0-0	26. éxf6	Dxf6
6. Fé2	é5	27. Fç4 (o)	Cg7
7. 0-0	Ca6 (a)	28. Té4	Dg5
8. Fé3 (b)	Cg4 (c)	29. Df3 ! (p)	Fd7 (q)
9. Fg5	Dé8 (d)	30. Txd4	Ta-d8 (r)
10. dxé5	dxé5	31. Té1	h5 (s)
11. h3 (é)	h6	32. b5 ! (t)	Dxç5
12. Fd2	Cf6	33. Dç3 ! (u)	Dg5
13. Fé3	Ch5 (f)	34. Té5	Cf5
14. Té1 (g)	Cf4	35. h4 !	Dg4 (v)
15. Ff1	Cé6 (h)	36. Té7+	Rh6 (w)
16. a3	f5	37. Dg7+ !! (x)	Cxg7
17. b4	f4	38. Fxg7+	Rh7
18. Fç1	Cb8 (i)	39. Fxf8+	Rg8 (y)
19. Fb2	Cç6	40. Té×d7+	Rxf8
20. Cd5 !	Cç-d4 (j)	41. Tf7+ abandon. (z)	
21. Cxd4	éxd4 (k)		

NOTES

a) Une nouvelle manière de retrouver la manœuvre stratégique de la variante classique 7..., Cb-d7 ; 8..., éxd4 et 9..., Cç5, sans enfermer le Fç8. Cette idée, qui n'est sans doute pas supérieure à 7..., Cb-d7, est à la mode depuis trois ans, depuis que Kasparov surprit de cette façon Karpov en 1990 à New-York dans la cinquième et la septième parties du match pour le titre.

b) Ou 8. Té1, éxd4 ; 9. Cxd4, Té8 ; 10. f3, Ch5 ; 11. g4 ?, Fé5 ! et si 12. gxh5 ?, Dh4 ; 13. f4, Fxd4+ ou 8. Té1, Dé8 ; 9. dxé5, dxé5 ; 10. b3, Cd7 ; 11. Fa3 (Hansen-Douven, Lugano, 1989) ou 8. Té1, ç6 ; 9. h3, Té8 ; 10. d5, Ch5 ; 11. Fg5, Dd7 ; 12. Dd2, ç5 ; 13. Ch2 avec avantage aux Blancs (Hansen-Sokolov, Wijk-aan-Zee, 1991).

c) 8..., Dé8 est souvent joué. Après 9. h3 les Noirs ne doivent pas gagner le pion é4 : 9..., éxd4 ; 10. Fxd4, Cxé4 ? ; 11. Fxg7, Rxg7 ; 12. Dd4+, Cf6 ; 13. Cd5, Dd8 ; 14. Cg5, Té8 ; 15. Cxh7, Té4 ; 16. Dç3, Txé2 ; 17. Chxf6, Dh8 ; 18. Cé4+, abandon (Miles-Anand, Rome, 1990) mais poursuivre par 9..., Cd7 ; 10. Té1, f5.

d) Après 9..., f6 ; 10. Fç1, Rh8 ; 11. h3, Ch6 ; 12. dxé5 Kasparov reprit contre Karpov par 12..., fxé5 ? et tomba rapidement en infériorité : 13. Fé3, Cf7 ; 14. Dd2, Cç5 ; 15. Cg5, Cxg5 ; 16. Fxg5, Ff6 ; 17. Fé3, Cé6 ; 18. Fg4, h5 ; 19. Fxé6, Fxé6 ; 20. Cd5, Fh4 ; 21. Ta-ç1, Rh7 ; 22. Tç3, Tf7 ; 23. b3, ç6 ; 24. Cb4, Td7 ; 25. Tç-ç1, Ff6 ; 26. f4, éxf4 ; 27. Fxf4, Da5 ? ; 28. Cd5, etc.

é) 11. Cd2 est intéressant ; par exemple, 11..., Cf6 ; 12. Cd5, Dd8 ; 13. f4, Cxd5 ! ? ; 14. Fxd8, Cxé3 ; 15. Dç1, Cxf1 et rien n'est clair (Zilberman-Har Zvi, Tel-Aviv, 1991) ou 11..., h6 ; 12. Fh4, Cf6 ; 13. Cd5, g5 ; 14. Fg3, ç6.

f) Les Noirs ont ici le choix entre plusieurs possibilités, 13..., Cd7 ; 14. a3, f5 (ou 14..., Ca-ç5 ; 15. b4 (15. Cb5 !, Cé6 ; 16. Cxa7, Txa7 ; 17. Fxa7, b6 ; 18. a4 selon Judith Polgar), Cé6 ; 16. ç5, ç6 ; 17. Fç4, Dé7 ; 18. Cd2, Rh7 ; 19. Tf-d1 avec avantage aux Blancs) ; 15. b4, ç6 ; 16. ç5, f4 ; 17. Fç1, Rh7 ; 18. Fb2, Cç7 ; 19. Cb1 !, Cé6 ; 20. Cb-d2, Cd4 ; 21. Cç4, Cxé2+ ; 22. Dxé2, b6 ; 23. Cd6, D6 ; 24. Tf-d1 ! (Piket-Smirin, Bienne, 1993) ou 13..., ç6 ; 14. a3, Dé7 ; 15. b4, Ch5 ; 16. ç5, Td8 ; 17. Dç1, Cf4 ; 18. Fxf4, éxf5 ; 19. é5 !, g5 ; 20. Té1 et les Blancs sont mieux, ou encore 13... Ch5, probablement la suite la plus active, qui donne aux Noirs du contre-jeu sur l'aile-R.

g) 14. ç5 est également jouable : 14..., Cf4 ; 15. Fxa6, bxa6 ; 16. Cd5, Cxd5 ; 17. Dxd5, Tb8 ; 18. b3 (Novikov-Glek, Odessa, 1989).

h) 15..., ç6 est aussi à envisager.

i) L'avance des pions de l'aile-R (h5 et g4) semble plus logique que cette perte de temps.

j) Menace d'obtenir, après 21..., ç6, une bonne partie.

k) Menace toujours 22..., ç6 avec gain.

l) Maintenant si 22..., ç6 ; 23. Cf6+, Fxf6 ; 24. éxf6, Txf6 (ou 24..., Dd8 ; 25. ç5, Dxf6 ; 26. Fç4, Td8 ; 27. Té4 suivi de Dd2 et de Ta-é1) ; 25. Fxd4 suivi de ç5 et de Fç4 avec avantage aux Blancs.

m) Menace 25. Cxç7.

n) Et non 24..., Fxé5 à cause de 25. h4 !, Dh5 ; 26. Fé2, Dxh4 ; 27. Ff3, Dg5 ; 28. Té2, ç6 ; 29. Ta-é1 !

o) Au prix d'un pion, l'initiative est clairement dans les mains des Blancs.

p) Et non 29. Fxd4, Ff5.

q) Après 29..., Ff5 ; 30. Txd4 les Blancs ont toujours un net avantage.

r) Si 30..., Fç6 ; 31. Fd5.

s) Ou 31..., Fç6 ; 32. Dg4 !, Dxg4 ; 33. hxg4, Txd4 ; 34. Fxd4, Té8 ; 35. Txé8, Cxé8 ; 36. Fé5 avec une finale clairement favorable aux Blancs.

t) Sacrifiant un second pion pour empêcher 32..., Fç6.

u) La diagonale a1-h8 commence à vibrer tandis que surgit la menace de gain de la D par 34. Fg8+.

v) Les Noirs sont perdus. Si 35..., Dxh4 ; 36. Txf5 ; de même, si 35..., Dh6 ; 36. Txf5 et 37. Té7+.

w) Et non 36..., Cxé7 ? ; 37. Dg7 mat.

x) Une jolie conclusion.

y) Ou 39..., Rh8 ; 40. Fg7+, Rh7 (si 40.... Rg8 ; 41. Txh5+ Fé6 ; 42 Th8 mat) ; 41. Ff6+, Rh6 ; 42. Fg5+, Dxg5 ; 43. hxg5 mat.

z) Si 41..., Ré8 ; 42. Td-é7 mat et si 41..., Rg8 ; 42. Th7+, Rf8 ; 43. Th8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1553

V. KIVI (1945)

(Blancs : Rç6, Th7, Fç7, Ph4. Noirs : Rf5, Pa6, b3, é7, é2.)

1. Th5+, Rf6 ! ; 2. Fa5 !, b2 ; 3. Fç3+, Rf7 ; 4. Tf5+, Ré8 ; 5. Fg7 !, é6 ; 6. Tf8+, Ré7 ; 7. Fxb2 !, Rxf8 (si 7..., é1 = D ; 8. Fa3 mat) ; 8. Fç" et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1554

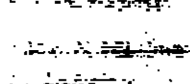
A. I. SIMONI (1949)

Blancs (5) : Rb3, Db7, Fa2 et f6, Ch3.

Noirs (6) : Rg8, Df8, Tb8, Fé5 et g6, Ph6.

Les Blancs jouent et gagnent.

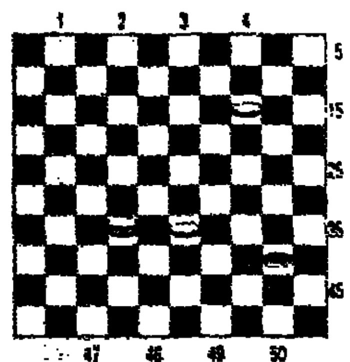
Claude Lemoine

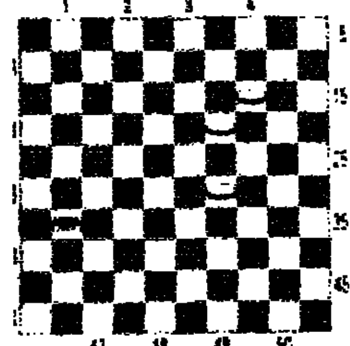


Dames

N° 464

LE COIN DU DÉBUTANT





TABLE

EXOTISME

A la table d'Amérique

« METTRE la table de l'Amérique », cinq siècles après sa découverte, c'est d'abord étendre la nappe de coton aux vives couleurs, puis disposer quelques fleurs. On peut manger le grain du cotonnier, il a des vertus thérapeutiques. A la table d'Amérique, Colomb pense trouver l'or et les épices. L'or lui est concédé contre le sang. L'épice n'est pas le poivre, mais le piment : *capsicum anuum*, une solanacée. *« C'est le disjoncteur entre nature et culture »*, dit Lévi-Strauss. Conquérants et vaincus se sont peut-être rencontrés sur le sens à accorder au piment. L'or, pourtant, ne figurera pas sur cette table ; il ferait se battre les convives, ceux bruns et nus qui apportent les fruits et ceux, barbus, aux vêtements brodés de soie, venus de Séville. *« Au Mexique, les soldats de Cortez ont été émerveillés des richesses qu'ils voyaient, de ce marché de Mexico où l'on vendait tant de choses. Ce n'était pas seulement le pays du sang, c'était aussi celui des fleurs (1)... »*. On verra dans une coupe l'anthurium rouge et la fine calcéolaire. Les corolles du frangipanier disposées dans les vases donneront des fragrances égales aux plus éclatants parfums du Vieux Continent, comme la myrrhe et l'encens. Le fuchsia balancera ses clochettes violettes et ses étamines écarlate. Puis les zinnias élégants aux couleurs décalées ; le poinsettia, enfin, aux feuilles de pourpre, pour la *« noche buena »*, ce Noël que les Indiens ne connaissent pas.

Sur la table même, on trouvera l'ananas, l'anone, le chérinolier, la goyave. L'avocat sera le hors-d'œuvre. Le cœur de palmier suivra : nous ne l'aimons plus guère. Le coqueret du Pérou, *physallis peruviana*, fait une apparition sur nos tables ainsi que le fruit de la passion. Il vient compenser la fadeur insistante et l'immaturité de nos fruits d'Europe « améliorés ». Qui n'a vu la variété *passiflora cærulea*, ou l'incroyable oisellerie végétale que forme cette plante, à la fois épiphyte et hermaphrodite, aux fleurs violentes, ne peut comprendre cette beauté inutile dont s'entouraient, aux dires des voyageurs, les Indiens de l'Amazonie, comme ceux du marché de Mexico. La fleur de la passion, à la beauté troublante, raconte, disent les missionnaires, les derniers moments du Christ : un sommet composé de filaments, de styles qui figurent la couronne d'épine, les clous, la lance. On cultive désormais la passiflore en Provence ; ses lianes grimpent sur le treillage à l'aide de vrilles. Le fruit, appelé aussi grenadille ou maracuja, est une baie globuleuse à la pulpe mucilagineuse qui contient les graines lenticulaires et un parfum à nul autre pareil. Les chefs, depuis longtemps, se sont pris de passion pour ce fruit insolite. Fredy Girardet et Claude Peyrot en apprivoisent l'incomparable parfum dans un délicieux soufflé. Berthillon, Lenôtre et Dalloyau ont créé un sorbet que l'on peut même accompagner d'un coulis aux fruits de la passion (on le trouve, de même que les fruits en cette saison, chez Hédiard, 21, place de la Madeleine, Paris-8e).

Nous aimons aussi, à cette « table d'Amérique », la patate douce, qui vient des Andes et que nous avons laissée aux habitants des Antilles ; la tomate, notre désespoir lorsqu'elle est fade et insipide ; le chocolat, prisé des Aztèques ; le tabac des Indiens Tainos de Cuba. Nous aimons aussi la vanille, dont on ne se lasse pas : elle est une saveur du paradis. A *L'Aiguière*, sage restaurant du Faubourg-Saint-Antoine (2), on aime les mariages incongrus : le magret de mulard et le filet d'empereur – poisson des profondeurs – sont accompagnés, l'un d'un déglaçage à la pulpe de fruits de la passion, l'autre d'un velouté à la vanille, qui s'accommodera fort bien d'un « Clocher », cuvée Jean-Michel Rodriguez, cépage chardonnay de la haute vallée de l'Aude.

***« Le jardinier oublié** avait fait planter des arbrisseaux pour que des siècles plus tard la psalmodie inconnue de la terre se fit entendre aux hommes (3) »*. Entre prédateur barbare et magicien incertain, le « jardinier oublié » ne peut plus aujourd'hui se dispenser d'un temps de réflexion. La cuisine, avec son piment symbolique, est toujours autre chose que la simple cuisson des mets. Elle est, à cette « table dressée de l'Amérique » qui est aussi la nôtre, une incantation à la forêt, un grappillage qui doit respecter l'infini mystère de l'environnement. C'est dire, après Claude Lévi-Strauss, Alfred Métraux et, certes, Michel Leiris, que persiste la nostalgie du chasseur d'Amazonie, avec sa flèche empennée et son arc, de ses manières de table, et, tout compte fait, de la saveur que devait avoir la viande boucanée de pécari ou le ragoût de dinde – ce *« poulet à double menton »* selon le conquistador Bernard Diaz – que l'on servait à la table de Moctezuma. La gastronomie en cette fin de siècle, c'est aussi cela. Le cuisinier idéal respecte son environnement comme le chasseur amérindien. Délicatement, il occit un perroquet multicolore, qu'il accommode à sa guise, et selon un mode ancestral de variations culinaires. Les autres aras chantent encore ! Nous sommes tous autour d'une même table, fins gourmets et tenants obsédés de l'amélioration des espèces, pour entendre *« la psalmodie inconnue de la terre »* d'Amérique.

Jean-Claude Ribaut

(1) « Le choc de la conquête ». Saint-Blanquat. S.A. n° 39, 1992.

(2) *37 bis*, rue de Montreuil, 75011 Paris, tél. : 43-72-42-32. Menu : 175 F et 250 F à la carte.

(3) *Antimémoires*, d'André Malraux, 1970.

Célébration du poireau

SEPTEMBRE, octobre ! Retour du poireau sur les marchés.

Malgré son aspect de « pitre blafard » selon le mot du docteur Leclerc, cette liliacée peut se vanter d'une généalogie solide. Sous les pharaons, le poireau figurait, en bottes, sur les fresques funéraires, et Chéops en récompensait ses « magiciens ». Les Hébreux en rêvaient lors de la traversée du Sinaï. Les médecins grecs l'estimaient comme remède à la stérilité et c'était un légume cher aux Romains (Néron avait été surnommé « le porrophage » et Juvénal les proposait en accompagnement du mouton bouilli.) Il est vrai aussi qu'il signalait le parfum trop corsé, conseillant à quiconque venait d'en manger *« de ne donner de baisers qu'à lèvres closes » !*

Ce parfum, aussi bien, était fort estimé de nos aïeux. La « porée », soupe aux feuilles vertes du poireau hachées menu, était fort prisée au Moyen Age, et si Aristote prétendait que les perdrix se régalaient du poireau pour rendre leurs cris plus perçants, les guérisseurs d'alors le prescrivaient pour combattre les rhumes. Ne criait-on point dans les rues :

Ah ! mes beaux poireaux
Qui se cuisent en eaux.
C'est un bon potage
Avec du laictage.

Quoique d'une valeur nutritive modérée (88 % d'eau pour 0,40 % de corps gras et 7,50 % d'hydrates de carbone) mais riches en vitamines C et en fer, les poireaux restent, aujourd'hui, fort utiles en cuisine, qu'ils soient courts ou longs. Parmi ces derniers, le « long de Mézières » est renommé. Mais ils viennent aussi de Loire-Atlantique, des Bouches-du-Rhône, des Yvelines (ceux, normands, de Créances, au goût de noisette, sont aussi fort appréciés). Achetez-les la partie blanche ferme et les feuilles brillantes et crissantes au toucher.

Évidemment, la soupe poireaux-pommes de terre est la première recette venant à l'esprit. Elle a conquis les Etats-Unis grâce à un chef du Bourbonnais qui eut l'idée de la servir froide sous le nom de « vichyssoise ».

Une autre adaptation courante est celle des poireaux vinaigrette (ils ont ainsi gagné le nom d'« asperges du pauvre » !). Mais on peut citer aussi le flan de poireaux (au parmesan notamment), les blancs de poireaux au gratin, à la crème, etc.

Ce sont les Romains qui l'introduisirent en Angleterre, et il est devenu le « légume national » gallois, l'emblème en quelque sorte. C'est peut-être pour cela que les poireaux à l'anglaise sont l'honneur des tables britanniques. Il s'agit des blancs, épluchés et nettoyés, taillés de même longueur, fendus et cuits à l'eau bouillante salée puis égouttés. Dressés sur un plat chaud, ils sont servis semés de persil ciselé et arrosés de beurre fondu citronné, voire de crème réduite (1).

Pourtant, de toutes ces versions porrophiles, la meilleure reste pour moi la flamiche. C'est un plat belge ou du Nord, où l'on dit aussi « flamique ». Le mot, d'origine flamande, signifie, paraît-il, gâteau et dérive peut-être de notre flan, cette tarte salée ou sucrée dont la cuisine médiévale était très fournie, de saint Fortunat à Taillevent. Il s'agit ici de la version moderne de la « flamique à porions » (aux poireaux), telle qu'elle figure en saison à la carte de *La Flamiche* (20, place de l'Hôtel-de-Ville à Roye, 80700 ; tél. : 22-87-00-56, fermé dimanche soir et lundi) où officie en cuisine Marie-Christine Klopp. Sa recette ? 500 grammes de pâte feuilletée et autant de poireaux épluchés, finement émincés et dont on n'utilise, avec le blanc, qu'une partie du vert. Étuvés au beurre, en sauteuse, cuits jusqu'à être fondus, puis cremés. Une abaisse de pâte sur une plaque humide, les poireaux au milieu, on recouvre de l'autre moitié de la pâte, badigeonnant la surface du feuilletage de jaune d'œuf dilué d'un peu d'eau. Il ne reste plus qu'à cuire la flamiche au four une bonne demi-heure.

Saluons l'automne et régalons-nous.

La Reynière

(1) A noter qu'en France on a rendu hommage aussi à cette liliacée. N'appelle-t-on pas, argotiquement où familièrement, le « poireau » la distinction du Mérite agricole ?

Semaine gourmande

Le Grand Siècle à Biarritz

L'hôtel du Palais est évidemment la curiosité historique de Biarritz. Son restaurant s'appelle *Le Grand Siècle* (ne cherchez point de rapport avec Louis XIV puisqu'il date de l'impératrice Eugénie, deux siècles plus tard) en l'honneur de la cuvée non moins illustre du champagne Laurent-Perrier. A présent que son directeur, très qualifié, M. Leimbacher, a pu se choisir un chef de talent, ledit *Grand Siècle* s'affirme affectivement comme l'un des « grands ». Jean-Marie Gautier nous propose entre autres une fine gelée de tourteaux, une piperade de homard glacé, des rougets accompagnés d'une poignée de chipirons sautés à l'encre, le râble de lapin farci aux chipirons, la pomme de ris de veau rôtie escortée d'une fricassée de légumes au xérès, etc., avec aussi de remarquables desserts. Grande cave, évidemment. Le menu de l'Impératrice (entrée, poisson, viande, fromage et dessert) est à 380 francs. Un menu-dégustation de 7 plats est à 600 francs. A la carte comptez 550/700 francs.

► **Le Grand Siècle, 1, avenue de l'Impératrice, à Biarritz, tél. 59-24-09-40. T.l.j. A.E.-D.C.-C.B.**

Le Relais du Haras à Touques

A quelques kilomètres de Deauville, une belle maison normande (quelques chambres) et un restaurant « en situation ». La patronne, Isabelle Gaumont, biarrote, y a rencontré son futur mari normand. Les voici très attachés à cette belle maison où surgelés, congelés et produits sous vide n'entrent point en cuisine et où le régionalisme gourmand est respecté, des huîtres de Chausey aux tripes à « ma » mode, des moules marinières et des escargots du pays au poulet de ferme rôti. Les fromages viennent des exploitations voisines et les tartes, normandes comme le granité, savoureuses. Superbe brunch au jardin (110 francs). Menu du « terroir » (128 francs) et carte (comptez 350/450 francs).

► **Le Relais du Haras, à Touques, 23, rue Louvel-et-Brière, tél. : 31-88-43-98. T.l.j. A.E.-D.C.-C.B.**

Le Parc des Eaux vives à Genève

Liliane et François Perret ont pris leur retraite. C'est à présent leur fille Sylvie et son mari Laurent Patrelle qui animent cette merveilleuse ville et son parc donnant sur le lac. La maison s'est enrichie d'un *wine bar* pour les collations et les vins au verre (François Perret avait une cave formidable, et de vrai connaisseur !). Un nouveau chef, Claude Legras, mitonne avec ferveur le carpaccio de légumes et son tartare de langoustines, foie gras à l'aigre-doux de figues, le craquelin de filets de rougets poêlés au pain d'épices, la piccata de thon à la ratatouille, un feuilleté de langue et ris de veau aux olives, un carré d'agneau de Sisteron aux herbes, etc. Un menu des « amis du Parc » à 85 francs suisses, celui des « gourmets » à 135 francs suisses, le menu dégustation à 160 francs suisses et la carte. Splendide carte des vins.

► **Parc des Eaux vives, 82, quai Gustave-Ador, à Genève, tél. : (19) 022-735-41-40. Fermé dimanche soir et lundi. A.E.-D.C.-C.B.**

L. R.



La Suisse à l'heure tibétaine

Préservant son inaccessibilité pendant des siècles, le Tibet pénétra, inviolé, dans le vingtième siècle. Isolement fécond, brutalement interrompu en 1950 par l'invasion chinoise qui écrasa sans peine une nation pacifique et désarmée. Mais on ne peut détruire le Tibet. Pour sauvegarder ce qui leur avait été transmis depuis l'origine, certains choisirent l'exil. C'est ainsi que le bouddhisme tantrique, élément dominant de la culture tibétaine, parvint en Occident. Deux expositions, à Genève et à Zurich, éclairent notre connaissance de cette philosophie religieuse.

DEUX expositions, dont l'initiative revient à deux musées d'ethnographie, sondent, d'une manière différente, la profondeur, la richesse et la beauté de la civilisation tibétaine. « Thangkas de l'Himalaya : images de la Sagesse » déroule, en une présentation classique, l'univers bouddhiste, cette *« voie de la Sagesse conduisant à la libération de la souffrance et à la paix du cœur qui en découle »*, comme l'explique Jean Eracle, conservateur du département Asie au Musée d'ethnographie de Genève.

Plus audacieux, le Musée d'ethnographie de l'université de Zurich et Martin Brauen, conservateur du département Tibet et Himalaya, ne comptabilisent pas les trésors de cette civilisation. Ils en ont choisi un, le plus riche peut-être, le plus complexe et un des plus secrets, le plus représentatif en tout cas de la profondeur tibétaine : le *mandala*. Ils le montrent sous ses différentes formes et l'analysent avec une sorte de ferveur. Mieux, ils s'aventurent là où l'on n'était pas encore allé jusqu'ici, soumettant des textes très anciens à l'épreuve informatique. Innovation qui n'est pas élucubration fantaisiste mais explicitation de la tradition. C'est ainsi que l'on peut voir, notamment, pour la première fois sans doute, des maquettes en trois dimensions de représentations habituellement planes, traduction architecturale de données inscrites dans les textes ou les peintures. Une recherche et un parti pris didactique qui font l'intérêt et l'originalité de cette exposition.

La structure la plus courante du mandala comprend plusieurs frises en cercles concentriques : successivement des flammes, des sceptres de diamant, des pétales de lotus, parfois des attributs de divinités et des « cimetières », ces derniers représentés par divers éléments (arbre, nuage, cadavres notamment) symbolisant le caractère périssable de toutes choses. Les cercles protègent des carrés – les murs d'enceinte du palais avec, aux quatre points cardinaux, des portes qu'il faut franchir pour parvenir au cœur du palais, là où réside une divinité.

Un mandala est, en somme, comparable à un plan d'architecte. Qu'il soit peint ou fait avec des sables de couleur sur une surface plane – ce sont ses formes les plus courantes – il faut toujours avoir présent à l'esprit sa tridimensionnalité. Et imaginer, comme les personnes qui se servent du mandala pour méditer et visualiser, la figure centrale en position éminente par rapport aux autres.

Il est très difficile de dater la représentation d'un mandala. Le musée s'en abstient : *« Nous pensons que c'est trop approximatif, »* explique Martin Brauen. *« Par ailleurs*, poursuit-il, *nous avons la responsabilité, en tant que musée d'ethnologie, de promouvoir le travail des artistes qui vivent maintenant en Inde ou au Népal. Aussi leur commandons-nous des œuvres, au lieu de collectionner les pièces anciennes, ce qui contribue à accroître le trafic d'antiquités et à faire montrer les prix. »*

On pense communément qu'un mandala est une peinture ou un objet en deux dimensions avec des carrés et des cercles autour d'un centre où la divinité principale est assise. Il revêt, en réalité, différentes formes. On peut voir par exemple un *thangka* – une peinture sur toile encadrée de bandes de brocart et montée sur deux baguettes de bois autour desquelles on le roule pour le transporter – représentant l'empreinte des pieds du Bouddha dans un cercle : symbole des commencements du bouddhisme. Dans cette même catégorie sont présentés trois mandalas différents : sur l'un la divinité centrale est entourée de divinités secondaires, sur l'autre elle est simplement représentée par ses attributs, le troisième ne contient aucune divinité. Le méditant s'assied alors en face de la peinture et projette en imagination la divinité à l'intérieur du mandala.

Le mandala tridimensionnel peut prendre la forme d'une fleur de lotus sculptée contenant une déité centrale et huit déités secondaires, chacune sur un pétale ; celle d'un mandala d'offrande s'élevant en pyramide et présentant des grains de riz. Un autre, plus élaboré, a été recueilli par l'explorateur suédois Sven Hedin. Les moines dédient ces mandalas à leur gourou et, finalement, au Bouddha lui-même. D'où leur nom de mandala d'offrande. On voit aussi des diadèmes à cinq branches, utilisés lors de rituels et celui d'un oracle où les déités sont remplacées par des crânes.

Constante du mandala, évidente même sur les diadèmes : l'importance du nombre cinq. Quand on relie les angles d'un mandala par deux traits, on obtient quatre triangles que l'on peint respectivement en blanc, jaune, rouge et vert. Et le centre, très important car il contient la divinité principale qui donne son nom au mandala.

Sur une large table ronde s'élève un palais coloré. *« Nous avons fait construire ce mandala en trois dimensions dans un but didactique*, explique Martin Brauen. *C'est le seul que l'on puisse voir hors d'Asie. Il en existe quelques-uns au Tibet même, ainsi qu'au nord et au sud de l'Inde. »* On ne peut concevoir meilleure façon d'illustrer la tridimensionnalité du mandala qui représente ici la demeure des divinités du Bardo, cet état intermédiaire entre la mort et la réincarnation.

Selon le *Bardo Thodol*, un des *Livres des morts tibétains*, cent déités apparaissent après la mort : quarante-deux déités paisibles et cinquante-huit déités courroucées. Elles sont toutes là et, pour qu'elles soient bien visibles, on les a disposées à l'extérieur du mandala, sur un large plateau, à la place qui est la leur à l'intérieur du palais. Au centre, surélevés par rapport aux autres, le groupe des cinq Bouddha, chacun de la couleur de la direction qu'il symbolise : bleu à l'est, jaune au sud, rouge à l'ouest, vert au nord, blanc au centre. Au cœur du mandala, un sixième Bouddha, l'Adi Bouddha, symbole de la bouddhéité qui unit toutes ces différentes formes, est nu, enlaçant sa parèdre blanche. Symbole de l'union de la sagesse et de la compassion qui sont l'essence même du bouddhisme.

Autre forme : le mandala de l'espace, qu'il s'agisse du royaume de Shambala, contrée mythique que les Tibétains situent au nord, ou de Samye, le plus ancien monastère du Tibet, détruit par les Chinois et en partie reconstruit. Notons à ce propos qu'un *stupa*, monument qui contient des reliques d'un saint, est un mandala. Eléments de comparaison : les photographies des plus connus : le temple de Gyangste, au Tibet, Dungtse Lhakhang, au Bhoutan, le stupa de Borobudur, à Java, celui de Bodnath, au Népal. S'élevant par cercles sur une assise carrée, chacun d'eux est un mandala.



D. R.

Le dalaï-lama, en 1985, lors du rituel préliminaire à la fabrication du mandala du Kalachakra, près du monastère de Rikon, en Suisse.

Tridimensionnalité de l'univers admirablement montrée par des maquettes. Martin Brauen et son équipe ont procédé en trois temps : mise sur ordinateur des données renfermées dans les vénérables textes anciens, calculs et dessins, traduction architecturale. Ces constructions illustrent la conception bouddhiste de l'univers, étonnamment vaste, et la corrélation parfaite, totale, qui existe entre le mandala intérieur (l'homme), le mandala extérieur (l'univers) et le mandala rituel représenté. Ce qui apparaît quand on superpose ces trois mandalas (pages 52 et 53 du catalogue).

Certains Occidentaux s'étonnent du grand nombre de divinités du panthéon bouddhiste. On ne peut pas dire que chacune ait son mandala, bien qu'il y en ait un très grand nombre. Il se justifie par la diversité des tempéraments et des besoins des disciples qui les utilisent comme support de méditation.

Tous les mandalas ont la même signification : un être éveillé se manifeste sous une forme particulière de Bouddha, dans un lieu particulier qu'est le mandala, pour aider les êtres à se développer. Ainsi, la forme de la divinité et du mandala indiquent à la fois l'état de perfection, ou éveil parfait, et le chemin qui y mène.

Quel est ce chemin ? Le mandala – Martin Brauen l'a montré et c'est précisément l'originalité de son exposition – symbolise les différentes parties de l'univers, mais aussi de l'être humain. Ce dernier doit être purifié dans son corps, sa parole et son esprit, eux-mêmes correspondant aux trois niveaux du mandala – monde souterrain, sensible et céleste. C'est pourquoi méditer sur un mandala revient à voyager à travers son propre corps. Processus de purification qui a pour terme la bouddhéité, un potentiel latent en chacun, selon le bouddhisme tantrique. Il est développé lors d'une initiation puisque cette dernière est nécessaire à la compréhension.

C'est très intellectuel, dira-t-on. Et pourtant, accessible à tous. Il suffit d'avoir la clef. *« C'est ouvert*, constate Martin Brauen, *parce que ces peintures, ces mandalas de sable, attirent un grand nombre de gens. Ils viennent, ils regardent, ils se sentent attirés ou intrigués. La même chose se produit lors des initiations données par le dalaï-lama : chacun comprend selon le degré de maturité où il se trouve. Bien sûr, on peut rester à un niveau émotionnel mais, si l'on veut pratiquer correctement, il vaut mieux connaître le sens du mandala. Le fatras intellectuel disparaît alors, comme le mandala de sable effacé par la main des moines. »*

« C'est fascinant, remarque Martin Brauen. *Le bouddhisme tibétain dit qu'il faut réaliser la vacuité ultime et le chemin qui y conduit est plein de formes, de concepts, de logique. Mais parvenu au terme, symbolisé par l'effacement du mandala, toutes ces notions deviennent inutiles. »*

Le dalaï-lama a visité l'exposition le 1er septembre. Occasion pour le chef spirituel des Tibétains d'apprécier *« le travail fait ici pour présenter en toute clarté ce qu'est la culture tibétaine, (...) un héritage qui mérite vraiment d'être préservé car il a le potentiel d'apporter la paix intérieure. » « Aujourd'hui*, ajoute-t-il, *cette protection de la culture tibétaine échappe à notre contrôle. Notre voisin, beaucoup plus puissant, se livre à une destruction systématique. Aussi notre seul espoir est-il l'appel à la communauté internationale. »* Un appel à prendre en compte : le bouddhisme tantrique n'enseigne-t-il pas que l'offrande et la méditation du mandala sont orientées vers le bonheur de tous les êtres et que la vacuité est indissociable de la solidarité ?

de notre envoyée spéciale
Danielle Tramard

Guide

• Quelque quarante mille visiteurs ont déjà vu l'exposition du musée d'ethnographie de l'université de Zurich intitulée « Mandala ». Elle présente ses collections mais aussi des pièces provenant d'autres musées européens et de collections privées. Elle est ouverte jusqu'à fin février 1994, tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 14 heures à 16 heures, le dimanche de 11 heures à 17 heures (Pelikanstrasse, 40, 8001 Zurich, tél. : (1)-221-31-91). L'entrée est libre. Très beau catalogue, *Das Mandala, Der Heilige Kreis im tantrischen Buddhismus* (le cercle sacré du bouddhisme tantrique), de Martin Brauen, conservateur du département Tibet, Himalaya. En allemand uniquement, de même que les notices explicatives à l'intérieur du musée. On aurait aimé voir un tel ouvrage (350 F environ) traduit en anglais étant donné les recherches inédites qui y sont exposées. Dans cette langue, en revanche, une vidéo sur le mandala (270 F environ). Sous le titre « Thangkas de l'Himalaya : images de la Sagesse », l'exposition du musée d'ethnographie de Genève. (boulevard Carl-Vogt, 65-67, 1205 Genève, tél. : (22)-328-12-18), plus classique et présentant uniquement les collections du musée, est ouverte jusqu'au 31 janvier 1994, tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures. Catalogue (150 F environ) ou guide de l'exposition de Jean Eracle, conservateur du département Asie.

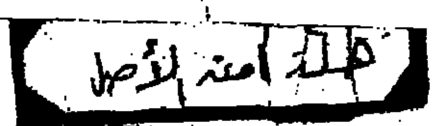
Mandala, de Gilles Beguin, conservateur au Musée Guimet (éditions Findakly, 1993), un album avec planches en couleurs de 33 mandalas du Musée Guimet.

Suisse, un guide synthétique plutôt qu'analytique, avec une excellente introduction qui ne manque pas de franchise. Ecrit par un Suisse, Jean-Robert, Probst (Olizane, 1993).

Tous ces ouvrages, ainsi que le catalogue de l'exposition « Art bouddhique de Khara-Khoto », à Lugano (*le Monde* du 11 août), sont en vente à la Librairie du Voyageur (8, rue de Rive à Genève, tél. : (22)-311-45-44).

De Paris, vols quotidiens Swissair (tél. : 45-81-11-01) vers Genève et Zurich, à partir de 980 F A/R. Sur place, le Swiss Pass (4 jours, 780 F, 1170 F en 1re classe mais aussi 8, 15 ou 30 jours) permet de circuler sur tous les trains, tramways, autocars, bateaux. Renseignements : Office du tourisme suisse, 11 *bis*, rue Scribe, Paris 9e, tél. : 47-42-45-45). Office de tourisme dans la gare, à Genève comme à Zurich.

Séjourner, à Zurich, au Dolder Grand Hôtel (tél. : (1)-251-62-31), que l'on atteint par un petit train à crémaillère, est une fête et un repos. Vue admirable, silence total, raffinement extrême ont leur prix : 1 500 F environ la chambre double. A Genève, le Touring-Balance (tél. : (22)-310-40-45), un trois étoiles central, et sa table, « Le Restaurant ». •



CULTURE

bétaine

PHOTOGRAPHIE

SEPTEMBRE DE LA PHOTO *à Nice*

Federico Vender, loin des clichés

L'Italie est à l'honneur sur la Riviera française



D. R.

Federico Vender, un combattant de la « nouvelle vision »

NICE

de notre envoyé spécial

1992, la Finlande; 1993, l'Italie. Il est difficile d'imaginer plus grand écart entre les deux dernières éditions du «Septembre de la photo» à Nice : d'un côté, une photographie nordique, confidentielle, «plasticienne» donc difficile d'accès. De l'autre, des auteurs populaires, qui devraient séduire plus facilement les quelque 40 000 visiteurs attendus.

«Encore l'Italie...», diront avec lassitude les habitués de l'image fixe. On ne compte plus, en effet, les hommages récents aux opérateurs transalpins. Il y a bien l'argument du cousinage : Nice a été italienne jusqu'en 1860 et l'on retrouve, de la place Garibaldi à la Riviera, des couleurs et une lumière identiques. Argument tout de même un peu faible pour justifier cet hommage latin.

Sauf si la découverte est au rendez-vous. Jean-Pierre Giusto, organisateur de la manifestation, a été au delà du cliché répandu (la photo italienne dominée par des paysages vides et austères ou par un humanisme sensuel). Rien de tout cela, par exemple, chez Moreno Gentili (trente-trois ans), présenté à la galerie Soardi, dont les compositions fragiles et fort complexes, proposent une balade dans les villes, nimbées d'une étrange atmosphère, moite et irréelle.

Mais la surprise de ce festival est la rétrospective Federico Vender. Agé de quatre-vingt-douze ans, inconnu en France, ce combattant de la «nouvelle vision» figure en bonne place au Panthéon des photographes italiens, notamment avec ses nus, portraits, vues d'architecture pris dans les années 30 à 50. On y retrouve tous les ingrédients des modernistes : rigueur formelle, netteté des contours, étude de la matière, détails subtils, dépouillement du cadre, jeu des masses et des nuances de gris, vues dynamiques chères au Bauhaus.

Mais Vender réussit le tour de force de concilier l'ABC du modernisme avec ses racines italiennes, celles du Trentin où son père, chimiste, l'a initié à la photographie quand il avait douze ans.

Les sujets ne trompent pas : jeunes filles en maillot de bain allongées sur une plage de sable, baigneuses sous le jet d'une douche publique, portraits frontaux d'un pêcheur (sa photo la plus célèbre), linge qui sèche au vent. Federico Vender réussit même à donner de la sensualité à ses portraits un rien «glamour» mais aussi à ses études de toits de maisons. Il y a de la grâce et de l'émotion chez Vender, portées par une qualité exceptionnelle des tirages.

Un seul regret : l'exposition Vender est à l'étroit dans l'Atelier du Musée d'art moderne et d'art contemporain (MAMAC). Elle méritait largement de gagner les salles nobles du fameux MAMAC où l'on trouve une exposition consacrée au photographe Mario Giacomelli. Une de plus. Cette programmation désordonnée, résultat de querelles locales (on a l'habitude à Nice), traduit la frilosité des responsables du musée.

Le Musée Matisse n'a pas fait la même erreur. Il propose un bel et juste hommage au théoricien Luigi Ghirri, un des pères de la photo italienne contemporaine, disparu en 1992. En attendant la vaste rétrospective que cet auteur sigulier mérite.

MICHEL GUERRIN

► ***Momenti Italiani,*** **onze expositions jusqu'au 2 octobre. Tél. : 93-13-23-30. Mario Giacomelli, Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice, jusqu'au 17 octobre. Tél. : 93-62-61-62.**

MUSIQUES

COSI FAN TUTTE *au Théâtre du Jorat (Suisse)*

Le nouveau désordre amoureux

Un décor champêtre et une mise en scène dépoussiérée rendent toute sa vigeur à l'opéra de Mozart

MÉZIÈRES

de notre envoyé spécial

Un roulement de tambour invite les spectateurs à entrer dans la salle. A 751 mètres d'altitude et une demi-heure de Lausanne, le fond de l'air est frais et le décor champêtre. C'est là qu'au début du siècle les habitants du petit village de Mézières, soucieux de s'affirmer face à la grande ville voisine, construisirent le Théâtre du Jorat. Un grand vaisseau, où tout, plancher, murs, plafond, bancs (prévoir un coussin !), est en bois. Cette boîte magique tient de la grange, du Théâtre Farnese de Parme, ou d'une sorte de chalet montagnard. Impossible à chauffer l'hiver, lieu de spectacles au printemps et en été, c'est là que, comme chaque année au mois de septembre, le TML Opéra de Lausanne a ouvert sa saison avant de reprendre au cœur de la cité ses quartiers d'hiver. Un espace de rêve, pour un *Cosi fan tutte* d'une intelligence et d'une cohérence exceptionnelles.

L'acoustique est irréprochable. Les chanteurs n'ont pas besoin de forcer leur voix. Les instruments sonnent dans la fosse avec limpidité. Jesus Lopez Cobos s'attache d'ailleurs à faire sonner l'Orchestre de chambre de Lausanne comme un protagoniste à part entière et veille à l'équilibre des ensembles (capital dans cet ouvrage mozartien) sans céder jamais sur la tension dramatique.

L'amertume de la fable

Helmut Polixa – son texte figure dans le programme – a répertorié toutes les questions qu'on pouvait se poser à propos du livret de Da Ponte. Il n'apporte pas toutes les réponses mais s'emploie à bien caractériser les personnages : Dorabella est une femme savante qui lit le journal; plus âgée que sa sœur, plus expérimentée, plus blasée, peut-être, elle s'offe une aventure. Fiordiligi a des principes, mais quand elle «craque», c'est pour de bon. Despina est une servante un peu souillon, un peu canaille. Les deux hommes n'ont pas attendu de partir à la guerre pour lorgner d'autres femmes que leurs fiancées, et le pari qu'ils font avec Don Alfonso ressemble à une plaisanterie d'après boire. Mais les voilà finalement tout pantelants. On saisit mieux que jamais l'amertume de la fable.

Le plateau est presque nu, borné au fond par le mur extérieur du théâtre. Au milieu, un podium se lève ou se baisse, le rideau rouge et léger comme de la soie sert de paravent ou de mouchoir pour pleurer, les deux portes latérales sont des cachettes idéales. Helmut Polixa trace sur cet espace des arabesques, ou des dessins géométriques, qui cernent les désirs, les hésitations, les emballements, les reculs des jeunes gens, sous l'œil vigilant des organisateurs de ce quadrille, Alfonso et Despina. La scénographie de Carlo Tommasi se souvient de Magritte pour marquer les étapes de cette «folle journée». Les lumières de Jacques Ayrault y participent avec netteté. On bouge beaucoup, mais la direction d'acteurs est remarquable. Les interprètes chantent bien, s'investissent complètement dans leur jeu : Martine Mahé (Dorabella) et Manfred Hemm (Guglielmo) dans le registre plus grave qu'inspire leur tessiture; Amanda Roocroft (magnifique Fiordiligi) et Richard Croft (Ferrando) dans un style plus dramatique. Gilles Cachemaille (Alfonso) et Jeannette Fischer (Despina) les égalent en émotion.

La saison de l'Opéra de Lausanne comprendra une nouvelle production de *Tosca* et des reprises de *Mireille, la Belle Hélène, Iphigénie en Tauride*. *«Quand on ne peut faire que cinq productions par an, on est obligé de penser au grand public»*, reconnait, Renée Auphan, aux commandes ici pour sa dixième saison. On parle d'elle et de quelques autres, pour la succession d'Hugues Gall à la tête du Grand Théâtre de Genève en 1995.

PIERRE MOULINIER

► **Prochaines représentations : le 12 septembre à 17 heures et le 14 à 19 heures. Pour cette dernière représentation, la direction de l'orchestre sera assurée par Véronique Carrot. Tél. : 19-41-21-312-64-33.**

EN BREF

□ **Mort de la chanteuse de Big Band Helen O'Connell.** – Helen O'Connell, qui avait chanté avec les orchestres d'Artie Shaw, de Woody Herman et de Glenn Miller, est morte jeudi 9 septembre à San Diego, en Californie. Elle était âgée de soixante-treize ans. Née à Lima, dans l'Ohio, elle s'était fait connaître en enregistrant, avant la guerre, avec l'orchestre de Tommy Dorsey. Elle s'était ensuite consacrée à la télévision.

□ **Royal de Luxe au Havre.** – Après avoir fait le tour des Amériques latines en 1992, puis s'être reposé à Nantes, le bateau de Royal de Luxe, le *Melquiades,* s'est ancré dans le port du Havre, à l'invitation de la compagnie Le Volcan. Depuis le 9 septembre, les Havrais peuvent le visiter dans la journée. Les soirées y seront musicales, grâce à des groupes de Colombie, du Brésil, de Cuba... Deux dimanches seront consacrés à l'accordéon musette (les 12 et 19 septembre à 17 heures). De plus, du 15 septembre au 3 octobre, dans le Forum Espace Oscar-Niemeyer, s'installe le «Manège Catimini», composé des machines les plus folles inventées par Royal de Luxe qui du 29 septembre au 3 octobre, va mener un géant articulé de 9 mètres de haut dans les rues du Havre – avant d'aller visiter en décembre celles de Rio.

LE SPECTATEUR

Itinéraires secrets

IL y a dans le Palais des doges à Venise une petite porte en haut de l'escalier d'Or ou s'engouffrent les hordes ahanantes du tour ordinaire, une porte discrète qui s'ouvre sur un espace insoupçonné, l'envers du décor somptueux des grandes salles d'apparat. Tout amoureux de Venise doit effectuer cette visite des «itinéraires secrets» du palais ducal, auxquels l'architecte Umberto Franzoi a consacré un ouvrage fort documenté, en vente sur place. Il faut s'inscrire à l'avance, car les visites s'effectuent par groupes de vingt personnes au maximum tant les lieux sont étroits. Des petits bureaux lambrissés contre les rigueurs de l'hiver, des couloirs tortueux dans l'épaisseur des murs, des passages cachés : c'est là, derrière les salons officiels, que s'exerçait une grande partie du pouvoir réel de la République Sérénissime. On entre par le bureau du chancelier, personnage capital dans un Etat qui tenait registre de toutes les transactions, comptait l'or, le verre, les pierres et le bois nécessaires aux constructions.

Le chancelier, situé juste après le doge dans la hiérarchie, pouvait financer des travaux, prêter de l'argent, disposait d'une puissance considérable dans ce réduit sombre à l'abri des regards. Les deux où trois chanceliers qui manquèrent à leur tâche, révélant des secrets d'Etat, celui de la fabrication du verre par exemple, furent rapidement victimes d'une tasse de chocolat empoisonné.

Les itinéraires secrets mènent aussi au siège de la justice, au bureau des inquisiteurs. Une inquisition civile et non pas religieuse, la distinction n'est pas négligeable, qui veillait avant tout à la sécurité de la République ainsi qu'aux bonnes mœurs de ses citoyens. Les riches Vénitiens étaient portés sur le faste. Un peu trop. On inventa le délit «d'insulte à la misère» et pour freiner les extravagances décoratives dont se paraient les gondoles des nobles, on profita, si l'on peut dire, de la fin d'une grande peste pour ordonner le deuil sur les bateaux. Désormais, les gondoles seraient toutes noires.

Dans ces bureaux, on dépouillait les milliers de dénonciations que chacun pouvait rédiger sur un petit billet, signé ou non, glissé par une bouche de marbre dans un mur du palais. La délation étant encouragée comme un instrument de contrôle interne et un acte civique. Ici aussi se rendait la justice et se pratiquait la torture. La chambre des Tourments est d'une architecture impressionnante et angoissante, une haute chapelle de bois où le supplicié était soulevé par une corde dans la lumière du soleil couchant face aux trois inquisiteurs qui siégeaient invisibles dans l'ombre, invisibles et omniprésents comme les espions de la République, et qu'on nommait les «Messieurs de nuit», parce qu'ils n'officialent – à cause des cris – qu'après le départ des autres fonctionnaires.

A côté, sous les toits de plomb, on visite les deux cellules qu'occupa Casanova avant de réussir son évasion, à la deuxième tentative (la première, par le plancher, déjouée à temps, heureusement pour lui, l'aurait fait arriver droit dans le bureau de l'inquisition à travers un plafond du Tintoret...). Le guide décrit en souriant notre homme comme un play-boy très cultivé mais émet quelques réserves sur la vraisemblance de son récit. Il semble qu'il ait eu beaucoup de chance dans son escapade. Plus que de la chance, des complices. Enfin l'une des meilleures raisons que l'on ait d'emprunter ces itinéraires secrets, c'est qu'il n'est pas d'autre moyen d'admirer les tableaux de Jérome Bosch, deux diptyques représentant la chute des damnés et la montée au Paradis, ainsi qu'une représentation anonyme de l'Enfer auprès de laquelle les dinosaures de Spielberg dans *Jurassic Park* font figure d'aimables punaises.

Federico Fellini a dû voir ce palais dans le palais, cette chambre de torture avant d'imaginer son *Casanova*. C'est avec les minuscules bureaux du tout-puissant chancelier un des plus éloquents exemples de l'ambiguïté du génie vénitien, à la fois très secret et très spectaculaire, dans la gestion des affaires publiques et le maintien en équilibre du système politique. Les Parisiens pourront s'en faire une idée en se rendant à l'Institut culturel italien (jusqu'au 30 septembre) voir la très belle exposition des photographies de Carlos Freire intitulée «La République de Venise, le royaume de Naples».

D'AUTRES cinéastes ont puisé une partie de leur inspiration dans Venise. Sur la Giudecca sont exposés divers «glissements» intellectuels d'une forme d'art vers une autre. Des tableaux de William Burroughs, des photos de Jean Baudrillard, un hommage collectif à Almodovar où l'on appréciera une paire de chaussures panthères à talons vraiment hauts (environ 1,20 mètre) et un gorille cache-sexe qu'on ne saurait décrire décemment dans ces colonnes.

C'est encore Peter Greenaway qui tire le mieux son épingle du jeu en investissant le Palais Fortuny. On ne dira jamais assez l'originalité de son talent, la cohérence de son univers imaginaire qu'il transporte avec lui comme un escargot sa coquille, et aussi sa grande habileté à proposer des œuvres se prêtant à des commentaires infinis. Avec lui les critiques et les universitaires se sentent intelligents jusqu'à l'intarissable. C'est un atout considérable qui ne doit pas masquer ses mérites. Greenaway s'est installé chez Fortuny comme s'il y était chez lui depuis toujours. Le grand salon-atelier est inondé de bruits aquatiques (le projet de la manifestation s'appelle *Watching Water*), plongé dans une pénombre traversée de rais de lumière aléatoires qui vont d'un sofa à un visage, d'une étoffée à une table dressée. Les films de Greenaway servent de fils conducteurs dans les autres pièces du palais. On y retrouve les livres de Prospero, différentes esquisses de décor, des toiles du maître, des notes encadrées, raturées, dorées, tamponnées, surchargées de sens. On peut voir aussi un petit film réalisé pour le Bicentenaire de 1789, *Death in the Seine,* fait à partir d'un catalogue existant à la Bibliothèque nationale recensant quelque trois cents noyades sous les ponts de Paris au moment de la Révolution. Pas très gai mais, pour Venise, ça tombe à pic.

MICHEL BRAUDEAU

du mandala du Kalachakra.

CULTURE

CINÉMA

KALIFORNIA, *de Dominic Sena*

Le sens du sang

Un déchaînement de violence et quelques questions

Kalifornia commence trop mal pour s'en remettre tout à fait. Dans un paysage industriel délabré, sous une pluie battante à peine percée par des néons blafards, un tueur guette. Plus tard, quand le film aura un peu trouvé ses marques, on comprendra que Dominic Sena, qui signe ici sa première réalisation, a voulu installer quelques lieux communs pour mieux les bousculer. Deux heures plus tard, les lieux communs sont toujours debout.

A la seconde scène, on se retrouve chez des jeunes gens dans le vent. Brian (David Duchovny, affligé d'une ressemblance frappante avec Richard Gere) prépare un livre sur les *serial killers.* Carrie (Michelle Forbes) donne dans la photographie post-Mapplethorpe. Ensemble, ils décident de traverser l'Amérique en faisant halte dans les endroits où œuvrèrent les plus infâmes *serial killers.* Comme ils ne sont pas riches, les branchés offrent contre finance deux places dans leur grosse voiture à qui lira leur petite annonce. On retrouve alors l'homme de la première séquence, Early Grayce (Brad Pitt, néanderthalien), et sa petite amie demeurée (Juliette Lewis, qui a sérieusement régressé depuis *Maris et femmes).*

La trame classique du *road movie* se double alors de celle du *film* d'horreur. Au *lieu* d'avoir réservé dans le mauvais motel, Brian et Carrie transportent avec eux l'instrument de leur destin. Le scénario de Tim Metcalfe s'attache d'abord à la fascination du journaliste pour la violence et la dépravation. Mais quand l'histoire, et le film, prétendent passer de l'observation à la morale, *Kalifornia* s'engage sur un terrain dangereux. Early Grayce, tel que le joue Bard Pitt, tout en ricanements psychopathiques et en accent de pauv' blanc sudiste, est à peine un être humain. Juliette Lewis est plus juste, plus nuancée, mais le scénario refuse à *cette incarnation du malheur* (violée dès son enfance, quasi analphabète et même incapable de cuisiner) la moindre prise sur son destin. Finalement, c'est aux jeunes gens éduqués qu'il revient de mettre un peu d'ordre dans ce monde.

La manière de filmer de Dominic Sena reflète bien cette confusion extrême. La violence du film va croissant et les prétentions à la distance s'effacent vite derrière les recettes éprouvées du film *gore.* L'humour noir (qui lorgne souvent *du côté des derniers films de* David Lynch) n'est que de façade, *Kalifornia* évoque un malaise réel, celui d'un cinéma qui a en partie façonné les formes que prend aujourd'hui la violence en Amérique. Faute de courage, faute de maturité, le film prend à peine le temps de poser quelques questions avant de s'affaler dans une flaque d'hémoglobine.

THOMAS SOTINEL

LE TRONC
de Karl Zéro

Sur Canal Plus, Karl Zéro s'efforce, avec succès parfois, de choquer le bourgeois. Provocateur malin, il n'est pas trop regardant dans le choix de ses cibles et joue la surenchère face à ses collègues des « Guignols ». Au cinéma, privé de ses faire-valoir télévisuels, Karl Zéro fait long feu. A partir d'un fait divers sanguinolent (l'affaire Weber à Nancy), il aligne les sketches et les parodies comme s'il puisait dans un stock de séquences refusées à la télévision. Le cumul des jeux de mots vaseux et des farces potaches annule les effets comiques, induit un abrutissement certain. Celui que procure la télévision que l'on regarde en zappant, celui-là même que Karl Zéro tente de dynamiter.

T. S.

COMMUNICATION

Le film français aux Etats-Unis

Les jeunes producteurs de Canal Plus font leur apprentissage à Hollywood

La filiale du Studio Canal Plus à Hollywood vient de produire son *premier film, « Boiling Point »,* entièrement *« made in USA »* par de jeunes producteurs français.

LOS ANGELES

correspondance

« C'est la première fois qu'un film arrive dans ces eaux du box-office avec autant de noms français à l'affiche. » Mark Frydman, qui préside depuis deux ans la société Hexagon Films, aujourd'hui regroupée sous la bannière du Studio Canal Plus, a de quoi se réjouir. *Boiling Point,* un thriller écrit et réalisé par James B. Harris, avec Wesley Snipes et Dennis Hopper à l'affiche, s'est en effet inscrit, dès le week-end de sa sortie, en troisième position au box-office américain, après le triomphant *Indecent Proposal* (avec Robert Redford) et *The Sandlot,* un film pour enfants.

Les producteurs de ce *Point d'ébullition* sont trois jeunes Français : Marc Frydman, Patrick Beaufront et Philippe Maigret. Moyenne d'âge : à peine trente-cinq ans. Budget du film : dix millions de dollars. Soutien logistique et financement : Canal Plus-Paris. Structure de travail : légère (cinq cadres). Programme de production : environ deux films par an. Bureaux : sur Canon Drive, en plein cœur de Beverly Hills...

Déjà présent à Los Angeles par sa participation dans le capital de la société Carolco et par ses accords de coproduction avec Arnon Milchan, Canal Plus a éprouvé le besoin de se lancer directement dans la production aux Etats-Unis. *« Carolco est un investissement dans une compagnie.* explique Marc Frydman. *Le* deal *Milchan-Warner est un investissement sur des films, mais la politique de Pierre Lescure* [directeur général de Canal Plus] *a toujours été d'investir sur des gens. Notre vocation est d'acquérir un savoir-faire de production à Hollywood, plutôt que de financer des projets qu'on contrôle plus ou moins ».*

Une nuance qui n'est pas forcément simple à faire entendre dans les milieux du cinéma américain : *« Le vrai problème est que Hollywood est une ville dressée pour voler de l'argent aux investisseurs, qui sont abasourdis par l'idée de voir une star à moins de deux mètres. Nous, on n'est pas là pour voir des stars, on est là pour travailler. On n'est pas là pour donner un chèque et attendre la livraison de la copie. On est là pour faire le film. C'est ça le vrai combat. »*

Le Studio Canal Plus, ex-Hexagon, lance donc un défi : produire aux Etats-Unis avec les critères et les exigences du marché américain. *« Notre cadre est simple,* poursuit Marc Frydman, *nous devons faire des films qui s'adressent au marché international, à savoir des films qui soient viables pour le marché américain. »* Voulant être à l'école du savoir-faire hollywoodien, les producteurs ont suivi de très près la fabrication de leur premier film. *« On était sur le plateau de la première à la dernière minute, on a pris toutes les décisions, on a complètement mis la main à la pâte. Tout le travail de production de ce film a été accompli par des producteurs français. On n'est pas passé par quelqu'un qui connaît Hollywood. C'était ça l'idée. »*

Les surprises du marketing

Leur contrôle du processus de production a commencé par la récriture du scénario, ce fameux *rewriting* considéré à Hollywood comme une phase essentielle du développement d'un projet. Pas une rencontre entre auteur et réalisateur à laquelle ils n'aient assisté. Des problèmes de langue, de culture ne se posent-ils pas ? *« Si on faisait une comédie, ce serait plus problématique »,* reconnaît Marc Frydman. A l'américaine également, les producteurs français n'accordent pas le droit de *final cut,* montage final, à leurs réalisateurs, à l'exception de huit noms qui figurent sur une liste interne.

Distribué par Warner Bros, *Boiling Point* a dû faire le parcours-marketing qu'exige Hollywood, avec série de tests très ciblés. *« Ce qui intéresse Warner, c'est de tester une affiche, des titres et des bandes-annonces, et de régler ce triangle de marketing de façon à obtenir les meilleurs scores de réponses à la question :* « Avez-vous envie de voir le film ? ». *Ça peut être choquant, culturellement, mais* Good Morning Vietnam, *par exemple, et bien d'autres ont été testés, et contrairement à ce que certains Français disent, cela n'en fait pas des produits, cela ne les a pas empêchés d'être de grands films. »* Mais le marketing a ses surprises : délibérément, le film a été vendu par Warner comme un film d'action, et ceci afin de préserver l'image du comédien Wesley Snipes, alors qu'il s'agit plutôt d'un polar au récit assez lent. Un subterfuge que certains critiques américains n'ont d'ailleurs pas tellement apprécié. *« C'est un cas de figure où le film n'est pas vendu pour ce qu'il est »,* admet Marc Frydman. Résultat : après un bon départ dans plus de 1 400 salles, le film a rapidement chuté au box-office et n'a rapporté que 10 millions de dollars en deux mois d'exploitation.

Boiling Point a été marqué par l'affaire Rodney King. D'abord parce que les émeutes du printemps dernier ont interrompu le tournage. Ensuite parce que le film est sorti la veille du verdict du second procès des quatre policiers, obligeant Warner à réviser *in extremis* sa campagne de publicité, et à supprimer le revolver que tenait Wesley Snipes sur une affiche qui n'avait rien à envier aux films d'« exploitation » (1) et sur laquelle on pouvait lire cette accroche : *« He's a cop who's reached the boiling point »* (*« Ce flic est à bout »).*

Les producteurs français tirent déjà quelques leçons de leur apprentissage hollywoodien. *« Je ne lirai plus jamais un scénario de la même manière,* commente Frydman. *Je sais mieux repérer où sont les faiblesses d'un script, qu'un Européen ne remarquerait pas, mais qui sont de gros handicaps à la distribution aux Etats-Unis. Le plus évident : si le héros meurt à la fin, vous divisez par cinquante vos chances de trouver un distributeur américain ! »* Même s'ils en ont bravé les premiers écueils, les responsables du Studio Canal Plus-Los Angeles sont conscients des difficultés de l'entreprise (nombre de compagnies européennes ont échoué avant eux), autant que de leurs atouts. *« On s'en tire bien parce qu'on fait partie de la dernière génération des sociétés de production : pour produire dix films, il faut pouvoir résister à neuf échecs. Nous avons la chance d'être soutenus par un groupe qui a une politique industrielle. »*

Mais entre la jungle des agences, l'univers impitoyable des studios, constitués en clubs très fermés, les jeunes novices espèrent s'imposer. *« On n'est plus des inconnus, on commence à gagner un peu de respect. »* Parmi les projets confirmés : le tournage en juillet de *Murder in the First* (meurtre au premier degré), avec Christian Slater, histoire d'un meurtre au pénitencier d'Alcatraz et d'un procès, écrite par Dan Gordon, et mise en scène par Mark Rocco, *le réalisateur* de *Where the Day Takes You. « C'est une bonne association : lui aura plus de liberté créative qu'avec un studio, et pour nous, c'est intéressant d'être associé avec de jeunes réalisateurs (il a vingt-sept ans) qui sont près d'exploser. »*

En septembre, ils enchaîneront avec le tournage d'un projet de science-fiction de grande envergure : *Stargate,* co-produit par Mario Kassar, réalisé par Roland Emmerich, avec Kurt Russell et James Spader. L'aventure qui commence dans les sables de l'Egypte ancienne et se termine sur une autre planète coûtera environ 50 millions de dollars, et sera tournée en Arizona et en Californie. La vie de l'actrice Jean Seberg (que devrait interpréter Jodie Foster) est encore au stade de l'écriture... *« La force du cinéma français,* conclut Marc Frydman, *c'est la fabrication artisanale d'un produit, qui n'est pas exportable tel quel, mais qui offre un concept échappant aux formules, une histoire extrêmement au point, et qui n'a pas peur de l'originalité. Nous, les Français, pouvons exporter cette approche. »*

CLAUDINE MULARD

(1) Les *Exploitation Movies* sont les films qui caricaturent les Noirs dans des rôles stéréotypés.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Louis-philippard

Contemporain de l'avènement des outils mécaniques, les meubles Louis-Philippe sont les premiers fabriqués industriellement ; la main de l'homme intervient seulement pour le montage. D'où un prix modeste par rapport au travail artisanal. Aujourd'hui, le confort louis-philippard plaît toujours, avec des meubles bourgeois relativement bon marché que l'on trouve à peu près dans toutes *les brocantes.*

La vente mobilière de deux propriétés ce week-end, samedi 11 septembre au manoir du Breuil, à Lignières (Loir-et-Cher), et dimanche à Amboise (Indre-et-Loire), près du Clos-Lucé, en fournira un bel assortiment. Les commodes droites en placage d'acajou à dessus de marbre se vendent entre 4 000 et 6 000 francs, environ 2 000 francs de plus si le tiroir est en doucine, un motif galbé en forme de tulipe. Les secrétaires font entre 8 000 et 12 000 francs et les tables de salles à manger à six ou huit pieds *coûtent de 4 000 à 6 000 francs en noyer, de 6 000 à 8 000* francs en acajou ; il faut ensuite compter 1 000 francs par rallonge supplémentaire.

Parmi les sièges, le plus répandu est le fauteuil gondole à dossier enveloppant, qui vaut entre 1 500 et 2 000 francs. Apparu vers 1820, le voltaire n'a jamais pu ouvrir ses bras aux philosophes, mais son nom a peut-être évoqué, pour les fabricants de meubles du dix-neuvième siècle, l'image d'une vieillesse confortable. Accessibles entre 3 000 et 4 000 francs, leur prix dépend de *la qualité des bois et de la beauté des tapisseries.*

CATHERINE BEDEL

▶ **Renseignements : hôtel des ventes de Vendôme, tél. : 54-80-24-24.**

Ici et là

Ile-de-France et environs

● **Dimanche 12 septembre**

Chatou, 14 *heures : mobilier,* tableaux, objets d'art.

Plus loin

● **Samedi 11 septembre**

Deauville, 15 h 30 : affiches de cinéma ; **Lignières** (Loir-et-Cher), 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

● **Dimanche 12 septembre**

Amboise, 14 h 30 : mobilier, *Extrême-Orient ;* **Belfort,** 14 heures : arts d'Asie ; *Limoges,* 14 *heures* : mobilier, tableaux, objets d'art.

Foires et salons

Paris-Bercy (Numicarta), **Paris** (avenue du Maine), **Paris** *(Village Saint-Paul),* **Bourg-en-Bresse, Dinard, Cagnes-sur-Mer** (Alpes-Maritimes), **Villeneuve-lès-Avignon** (Gard), **Limoges, Dijon, Compiègne, Lamorlaye** (Oise), **Flins** (Yvelines).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

AGENDA

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

DEMANDEZ LA CHANSON DU FILM. Huchette (43-26-38-99) (dim., lun.), 21 h 30 ; sam. 16 h (8).

DEVOS EXISTE, JE L'AI RENCONTRÉ. Au bec fin (42-96-29-35) (dim., mar.), 20 h 30 (8).

LAURENT SPIELVOGEL. Théâtre Grévin (42-46-84-47) (dim., lun.), 20 h 30 (8).

MERCI MONSIEUR COURTELINE. Au bec fin (42-96-29-35) (dim.), 22 h 15 (8).

MOLIÈRE. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (8).

L'OISEAU N'A PLUS D'AILES. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (8).

POT RIPOUX. Café de la gare (42-78-52-51) (dim., lun.), 21 h 30 (8).

LE ROI ET LE GRAND-PÈRE. Cartoucherie-Epée de bois (43-74-20-21) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (8).

LE THÉATRE AMBULANT CHOPALOVITCH. Amphithéâtre de l'Ecole des arts et métiers (45-80-18-62), mer. 20 h 30 (8).

VOLTAIRE-ROUSSEAU. Comédie de Paris (42-81-00-11) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 19 h, 21 h 30 et dim. 15 h (8).

Y'A T'UNE MOUCHE SUR L'MUR (LÉGÈREMENT IVRE). Lavoir Moderne Parisien-Procréart (42-52-09-14) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (8).

LES PRODIGES. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21 h ; mer. 12 h 30 et dim. 16 h (9).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER. Amphithéâtre de l'Ecole des arts et métiers (45-80-18-62), jeu. 20 h 30 (9).

BING BING ! Michel (42-65-35-02) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 18 h ; 21 h 15 et dim. 15 h 30 (10).

CE QUI ARRIVE ET CE QU'ON ATTEND. Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. 15 h (10).

DURANT AVEC UN T. Édouard-VII Sacha Guitry (47-42-59-92) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (10).

ETATS FRÈRES ? ET TA SŒUR.... Caveau de la République (42-78-44-45) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (10).

JE NE SUIS PAS UN HOMME FACILE. Marigny (42-56-04-41) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (10).

LE MAL COURT. Atelier (46-06-49-24) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. et dim. 15 h 30 (10).

MARIE L'INCURIE. Tremplin-Théâtre des Trois-Frères (42-54-91-00), ven. et sam. 20 h 30 (10).

ONCLE VANIA. Amphithéâtre de l'Ecole des arts et métiers (45-80-18-62), ven. 20 h 30 (10).

LE PARFUM DE JEANNETTE. Studio des Champs-Elysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h (10).

UNE CLOCHE EN OR. Nouveautés (47-70-52-76) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 18 h ; 21 h et dim. 15 h (10).

BLAISE. Amphithéâtre de l'École des arts et métiers (45-80-18-62), sam. 20 h 30 (11).

VARIATIONS POUR NARCISSE ET ECHO. Cartoucherie-Théâtre du Chaudron (43-28-97-04), sam., lun. (dernière) 20 h 30 et dim. 16 h (11).

QUAI OUEST. Espace Paris-Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (13).

LES BOULINGRIN ; L'AFFAIRE DE LA RUE DE LOURCINE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 21 h (14).

LE CLAN DES VEUVES. Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. et dim. 15 h 30 (14).

LES DÉSARROIS DE GILDA RUMEUR. Saint-Georges (48-78-63-47) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. 18 h et dim. 15 h (14).

FANDO ET LIS. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62), mar. 20 h 30 (14).

KIF-KIF L'ARTRISTE, DE RACHID DE LA COURNEUVE. Berry-Zèbre (43-57-51-55) (dim., lun.), 21 h (14).

LES MONSTRES SACRÉS. Bouffes parisiens (42-96-60-24) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; 21 h et dim. 15 h 30 (14).

ON VA FAIRE LA COCOTTE ; LE KWTZ ; UNE PAIRE DE. Théâtre du Tambour-Royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (14).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Fando et Lis : mar. 20 h 30.

AMPHITHÉATRE DE L'ECOLE DES ARTS ET MÉTIERS (45-80-18-62). Blaise : sam. 20 h 30. Oncle Vania : ven. 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Les Précieuses ridicules : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. (dernière) 21 h ; sam. 18 h.

ATELIER (46-06-49-24). Le Mal court : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam., dim. 15 h 30.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Giacomo : lun. 19 h. Sur le dos d'un éléphant : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Kif-Kif l'artriste, de Rachid de La Courneuve : mar., mer., jeu. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : mar., mer., jeu. 20 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Les Boulingrin ; l'Affaire de la rue de Lourcine : mar., mer., jeu. 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Rel. dim., lun. Pot ripoux : 21 h 30. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : dim., lun. 20 h 30.

CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (43-74-20-21). Le Roi et le Grand-Père : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Munich-Athènes : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Variations pour Narcisse et Echo : sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Quoi de neuf? Sacha Guitry : mer., jeu., ven., sam. 23 h 30 ; dim. 17 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h. 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., sam., lun., mar. 20 h 30 ; ven. 18 h 15 ; dim. 17 h 30. La Lettre : sam. 18 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Durant avec un T : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.

ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Quai Ouest : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : mar., mer., jeu. 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Un jubilé et les Méfaits du tabac : 19 h. Rel. dim. Le jour où la pluie viendra : 20 h 30. Rel. dim. Les Dactylos : 22 h. Rel. dim.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Demandez la chanson du film : 21 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

LAVOIR MODERNE PARISIEN-PROCRÉART (42-52-09-14). Y'a T'une Mouche Sur L'mur (légèrement ivre) : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Eté 86 chez les Pujols : 20 h. Rel. dim. Le Jardin des cerises : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Simone Weil 1909-1943 : 18 h 30. Rel. dim. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Personne n'est parfait : ven., sam. (dernière) 21 h 30.

MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : mer., ven. (en français), jeu., sam., mar. (en anglais) 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : ven., sam., dim., mar. (dernière) 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Boeing Boeing! : ven., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Passions secrètes : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une cloche en or : ven., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : ven., sam. 18 h 30 ; sam., dim. 15 h. Le Voyage de M. Perrichon : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. 16 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Backswing : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Improvizefond : mer., ven., sam., mar. 22 h ; lun. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Désarrois de Gilda Rumeur : mar., mer., jeu. 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Défunt ; Edouard et Agrippine : 22 h. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Parfum de Jeannette : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Innocentines : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

> **Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

THÉATRE CLAVEL (46-82-36-25). Café noir? Improvisé! : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 15.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Paul Préboist dans Maman! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Starmaniac : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Là-bas, demain : 22 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Belle de Mai. Molière : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Phèdre : 19 h 45. Rel. dim., lun. Les Déments se déchaînent : 19 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). On va faire la cocotte ; Le KWTZ ; Une paire de gifles! : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Spielvogel : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). C'est la dernière fois que je reviens sur Terre : 21 h. Rel. dim., lun. Help ! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Cinq minutes pas plus : 20 h. Rel. lun. Le Retour de M. Leguen : 21 h 30. Rel. lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Prodiges : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Souvent je ris la nuit : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Heure espagnole : ven., sam. (dernière) 19 h. Les Rendez-vous : ven., sam (dernière) 20 h 30.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Marie l'incurie : ven., sam. 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h. Rel. dim., lun.

RÉGION PARISIENNE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (L'ÉTOILE DES MERS) (49-83-82-32). L'Extravagante Aventure de l'étoile des mers : ven., sam. 21 h 30 ; dim. 14 h 30.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : Faits divers (1923), de Claude Autant-Lara, Maldone (1927), de Jean Grémillon, 19 h ; Hurlevent (1985), de Jacques Rivette, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Portraits de Paris : Guerre d'Algérie : Mémoire en blanc (1981) de Denis Levy, le Complot (1973) de René Gainville, 14 h 30 ; Mai 68 : le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 16 h 30 ; Révolution française : la Marseillaise (1938) de Jean Renoir, 18 h 30 ; Mai 68 : le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

AMANTS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DENIS LA MALICE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

HOT SHOTS ! 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SWING KIDS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

(43-21-41-01).

UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVOCAT DU DIABLE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

DANS LA LIGNE DE MIRE. Film américain de Wolfgang Petersen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HÉLAS POUR MOI. Film helvético-français de Jean-Luc Godard : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

KALIFORNIA. Film américain de Dominic Sena, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

MEDITERRANEO. Film italien de Gabriele Salvatores, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

TROIS COULEURS-BLEU. Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE TRONC. Film français de Karl Zéro et Bernard Faroux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ÉCONOMIE

Les hésitations de la Banque de France

Profitant de la baisse des taux directeurs de la Bundesbank, un demi-point sur l'escompte et le Lombard (ramenés respectivement à 6,25 % et 7,25 %), la première depuis début juillet, la Banque de France a diminué de 10 % à 7,75 % le taux de ses pensions à 5/10 jours, suspendues le 22 juillet au profit des pensions à 24 heures et rétablies le 6 août, mais à 10 %. C'est le retour à la situation en vigueur avant la crise monétaire de la fin de juillet, avec un « chenal » balisé par un taux d'appel d'offres de 6,75 %, resté inchangé pendant la crise, et le taux des pensions à 5/10 jours de 7,75 % depuis le jeudi 9 septembre. Certains, en haut lieu, se féliciteront de ce retour, qui « efface » les effets de la crise monétaire dans le domaine financier. Mais force est de constater que le problème des taux d'intérêt français, bien trop élevés pour une économie en pleine récession, demeure entier. D'abord, si le loyer de l'argent à Paris est revenu à ses niveaux initiaux d'avant la crise, celui pratiqué à Francfort a baissé pendant cette crise, de sorte qu'il est devenu inférieur aux taux français : 7 % contre 7,5 % pour le jour le jour, 6,75 % contre 7,25 pour le un mois et 6,50 % contre 7,50 % pour le trois mois. Seul le long terme est resté à niveau : 6,15 % de part et d'autre du Rhin pour les emprunts d'Etat à dix ans. Or la crise monétaire de fin juillet a été déclenchée par une spéculation internationale qui jugeait insupportables les taux français et tablait sur une sortie du franc du système monétaire européen ou sur un élargissement des marges de fluctuations dudit système, ce qu'elle a obtenu.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la spéculation n'a pas vraiment désarmé, ce qui explique la lenteur des rentrées de devises pour la Banque de France et la médiocrité de la tenue du franc. A l'annonce de la diminution du taux des pensions de la Banque de France, le franc s'est un peu affaibli vis-à-vis du mark, qui est monté jeudi de 3,5180 à 3,53 francs, avant de se stabiliser à 3,52 francs. Il est vrai que la devise allemande est très forte actuellement : après la diminution des taux directeurs de la Bundesbank qui aurait dû jouer en faveur du dollar, ce dernier, après un très court raffermissement de 1,61 DM à 1,62 DM, est immédiatement retombé à 1,60 DM.

A l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières, de bons esprits estiment, maintenant, que seule une baisse des taux unilatérale à Paris serait de nature à désarmer la spéculation en lui ôtant sa raison de spéculer. La Banque de France n'ose pas s'engager dans cette baisse unilatérale de peur d'affaiblir encore le franc et d'alourdir la facture du remboursement des emprunts de marks contractés auprès de la Bundesbank fin juillet. Mais elle se trouve alors prise dans une redoutable contradiction : le maintien de ses taux au niveau antérieur justifie la défiance vis-à-vis du franc. Il faut donc qu'elle en sorte d'une manière ou d'une autre.

FRANÇOIS RENARD

Les difficultés au sein du système monétaire et la baisse du loyer de l'argent

La Bundesbank a provoqué une légère décrue des taux en Europe

Le conseil central de la Bundesbank, réuni jeudi 9 septembre à Francfort, a abaissé d'un demi-point les taux d'intérêt directeurs allemands. Cette baisse, saluée à Bonn, a permis à la France, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et l'Autriche de suivre le mouvement à des rythmes divers. L'impact de la baisse allemande sur la conjoncture restera modéré.

FRANCFORT

de notre correspondant

Enfin, cette réunion-ci fut la bonne. Le conseil central de la Bundesbank a décidé, jeudi 9 septembre, un nouveau « petit pas » dans le mouvement de baisse de ses taux, engagé il y a un an et dont chaque progression est attendue par l'ensemble du monde financier. Le taux d'escompte (le taux plancher des crédits de la banque centrale) a été réduit de 6,75 % à 6,25 % et le taux Lombard (le taux plafond) de 7,75 % à 7,25 %. Le taux de prise en pension (le taux le plus important en pratique) sera ramené la semaine prochaine de 6,80 % à 6,70 %. En un an (la première baisse a eu lieu le 14 septembre 1992), la banque centrale allemande aura abaissé de deux points et demi ses taux à marche irrégulière, au gré des circonstances.

Dans la foulée, la Banque de France a abaissé le taux de prise en pension à dix jours de 10 % à 7,75 %, effaçant ce qui restait des hausses dues à la crise monétaire. Le taux d'escompte à 6,75 % n'a pas été modifié. La Belgique a réduit son taux d'escompte d'un demi-point à 6,50 %, mais d'un quart de point seulement, à 10,25 %, le taux le plus important. Cette décision s'explique par les fortes attaques actuelles contre le franc belge, les spéculateurs estimant qu'il doit se décrocher du mark. Les Pays-Bas n'ont ramené leur taux pivot que d'un quart de point. L'Italie a coupé d'un demi-point son taux d'escompte, le ramenant à 8,50 %, taux le plus faible depuis 1976.

La bonne tenue du mark

La banque centrale allemande a justifié sa décision d'une baisse qualifiée de « prudente » par le fait que l'inflation donne des signes de ralentissement (l'indice des prix à la consommation a été stable en août), par la bonne tenue du mark sur le marché des changes (la Bundesbank ne veut pas d'un mark trop élevé qui handicaperait plus encore les exportateurs) et, enfin, par le fait que la masse monétaire aurait été moins gonflée que prévu par la défense du franc et des autres monnaies attaquées lors de la crise de cet été.

Les réactions ont été favorables à l'étranger et en Allemagne. Theo Waigel, le ministre des finances fédérales, s'est félicité de ce que la banque de Francfort *« soutienne les efforts pour rétablir la croissance »*. Pourtant les chambres de commerce et d'industrie (DIHT) estiment *« discutable »* la baisse des taux et s'interrogent pour savoir si le moment est bien choisi, du fait de la croissance encore élevée de la masse monétaire : *« La politique de stabilité de la banque fédérale fondée sur l'évolution de la masse monétaire est mise en doute. »*

Pourquoi ce jeudi 9 septembre en effet et non pas il y a quinze jours ou dans quinze jours, lors de la prochaine réunion du conseil central ? Les votes des membres du conseil central sont, ces temps derniers, difficiles à prévoir et à saisir. Beaucoup d'économistes des banques francfortaises avouent que leurs pronostics relèvent du doigt mouillé. Il y a autant de facteurs qui poussent à une détente que d'autres qui plaident pour l'attente. Tout est affaire de la délicate appréciation de chacun des seize membres du conseil, dont la majorité (chacun n'a qu'une seule voix, y compris le président Helmut Schlesinger) peut basculer d'un côté comme de l'autre.

Est-ce pour arriver plus confortablement à la prochaine rencontre du FMI et de la Banque mondiale à la fin du mois ? Est-ce parce que M. Schlesinger part en retraite le 1er octobre et que son successeur, Hans Tietmeyer, devra maintenir la rigueur serrée au début de son mandat afin de donner des gages de son indépendance ? Difficile de répondre tant le vote de seize hommes, quand rien ne s'impose vraiment, peut dépendre de facteurs les plus impondérables.

Une certitude pour les économistes : la baisse n'aura pas d'effet important de relance sur la conjoncture. Les entreprises allemandes sont peu dépendantes des crédits de court terme, ceux que fixe la banque centrale. Comme en France, elles scrutent surtout un redémarrage de la demande. Les signes à cet égard (*le Monde* du 9 septembre) sont assez encourageants puisqu'une petite reprise semble se dessiner pour la fin de l'année.

ÉRIC LE BOUCHER

Le congrès du TUC à Brighton

Les relations entre les syndicats britanniques et le Parti travailliste demeurent difficiles

La question des liens entre le Trade Union Congress et le Labour aura dominé, en coulisse, le congrès du TUC. Soucieux de ne pas envenimer des relations déjà tendues avec le mouvement syndical avant le congrès de son propre parti, John Smith, le leader travailliste, a choisi de contourner ce débat délicat.

LONDRES

de notre correspondant

Le congrès du TUC, qui s'achève vendredi 10 septembre, à Brighton, aura constitué une occasion manquée pour John Smith. Le leader du Labour aurait pu choisir de vider l'abcès que représente la réduction de l'influence du TUC dans les votes internes du Parti travailliste, notamment lorsqu'il s'agit de choisir les candidats aux élections parlementaires. Une telle attitude de confrontation aurait été semblable à celle adoptée par son prédécesseur, Neil Kinnock, vis-à-vis de l'aile *« gauchiste »* du Labour, la tendance Militant. Mais rien ne prouve que M. Smith aurait obtenu gain de cause. Le chef des travaillistes a beaucoup à perdre dans ce débat qui empoisonne les relations entre le Labour et le TUC.

Invité à s'exprimer devant le congrès du TUC, M. Smith a donc choisi d'éluder un débat qui, en tout état de cause, est appelé à dominer le congrès de son propre parti, lequel se tiendra également à Brighton, du 27 au 30 septembre. Compte tenu des fortes réticences manifestées par de nombreuses unions syndicales, qui ne voient pas d'un bon œil la réforme électorale que constitue l'adoption de la règle de « un homme une voix » (1), M. Smith a probablement agi avec prudence, sans doute parce qu'il croit davantage dans le succès d'une diplomatie discrète pour faire tomber les préventions contre ce *« principe démocratique »*. Poursuivant cette logique, il a choisi de faire entendre aux « barons » du TUC le discours qu'ils n'espéraient plus de la part d'un chef du Labour considéré comme un « modernisateur ».

Un discours ancré « à gauche »

« Nous avons besoin, plus que jamais, de syndicats forts, pour combattre en faveur de l'emploi et de la justice sociale » : ces paroles, ponctuant une claire défense des thèmes chers au TUC, comme le plein emploi, le salaire minimum et l'extension des droits des salariés au sein de l'entreprise, n'avaient d'autre objet que de dissiper une certaine méfiance. A première vue, cet objectif a été atteint : John Edmonds, patron du puissant syndicat GMB, s'est dit heureusement surpris par un discours résolument ancré *« à gauche »* et prosyndical. Or M. Edmonds est un homme qu'il faut d'autant plus ménager qu'il fait cause commune avec Bryan Gould, ancien challenger de M. Smith à la tête du Labour et l'un des représentants de la tendance « traditionaliste » du parti travailliste.

A la fin du mois, M. Smith aura besoin des uns et des autres s'il veut faire entériner la réforme de « un homme, une voix », laquelle (il l'a répété en marge du congrès de Brighton) est plus que jamais à l'ordre du jour. Toutes les études montrent en effet que le Parti travailliste ne réussira pas à s'imposer auprès des classes moyennes, et donc à conquérir le pouvoir, sans prendre ses distances avec un mouvement syndical largement perçu comme dépassé par l'évolution socio-économique de la Grande-Bretagne. Or, le symbole de cette indépendance, c'est précisément cette réforme électorale. M. Smith semble vouloir jouer sur deux tableaux : ce qu'il gagne en popularité auprès des syndicats pour satisfaire ses objectifs à court terme, ne risque-t-il pas de le perdre, plus tard, auprès des classes moyennes qu'il entend disputer au Parti conservateur, et que son discours militant de Brighton n'a rien fait pour rassurer ?

Le TUC, pour sa part, profiterait aussi (les mêmes études le confirment) d'une distanciation politique avec le Labour. Les législations antisyndicales des « années Thatcher », les privatisations, l'évolution de la structure de l'emploi en Grande-Bretagne, c'est-à-dire sa mobilité et sa précarité, tout cela a sonné le glas d'un certain rôle historique du TUC, qu'atteste son inexorable déclin militant. Les salariés britanniques attendent probablement plus de « services » et de « conseils », c'est-à-dire moins de politique, de la part de leurs syndicats. C'est au fond au seuil du même « big-bang », celui d'une évolution fort éloignée de tout dogmatisme, qu'hésitent le TUC et le Labour. Rien d'étonnant si leur démarche est un peu cahotante.

LAURENT ZECCHINI

(1) Les représentants des syndicats regroupés au sein de la confédération qu'est le TUC disposent d'un « vote en bloc », qui leur permet, au nom de leurs millions de mandants, d'avoir une influence prépondérante à l'occasion des votes internes du Labour.

Les prix de détail sont restés stables en août

Les prix de détail sont restés parfaitement stables en août, l'indice calculé par l'INSEE s'étant inscrit à 107,9 comme en juillet sur la base 100 en 1990. Sur un an (août 1993 comparé à août 1992), la hausse est de 2,2 %. Les prix des produits alimentaires ont baissé de 1 % en août par rapport à juillet, du fait notamment des fruits et légumes. Sur un an, la hausse de l'alimentation est de 0,2 %. Les prix des produits manufacturés du secteur privé ont augmenté de 0,2 % en un mois et de 1,1 % en un an. Les prix des services privés ont augmenté de 0,2 % en un mois et de 3,9 % en un an.

La hausse des prix des produits pétroliers a été de 1,6 % en août et de 5,9 % en un an du fait surtout de la taxe sur les carburants intervenue en juillet sur le super et fin août sur le gazole.

EN BREF

□ **Le gouvernement italien veut augmenter les impôts de 112 milliards de francs.** – Il n'aura pas fallu moins de onze heures de discussions au gouvernement italien pour adopter, dans la nuit de jeudi à vendredi, le projet de budget pour 1994. Il s'agira d'un budget d'austérité combinant réduction des retraites et des remboursements sociaux, arrêt des embauches dans la fonction publique, baisse relative des salaires, tandis que les impôts devraient augmenter de 31 000 milliards de lires (112 milliards de francs). Il reste maintenant à faire adopter le budget par le Parlement. La procédure devrait prendre deux mois et devrait être suivie de l'organisation d'élections anticipées par le président du Conseil, Carlo Azeglio Ciampi.

□ **Sénégal : ajournement de la réduction des salaires des fonctionnaires.** – A la suite d'une réunion avec les principaux syndicats, le président Abdou Diouf a différé, jeudi 9 septembre, la réduction de 15 % des salaires des 66 000 fonctionnaires décidée fin août par le gouvernement dans le cadre d'un plan d'urgence pour *« assainir les finances publiques et relancer l'économie »*. La décision de revenir sur les baisses de salaires n'est pas étrangères au succès des manifestations, organisées le 2 septembre, pour protester contre le plan de réduction des salaires des fonctionnaires. Syndicats et gouvernement se donnent une semaine, à partir de lundi prochain, pour parvenir à un accord sur les mesures à prendre dans le cadre du redressement de l'économie sénégalaise.

□ **Réactions favorables mais prudentes des associations d'usagers.** – La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) a estimé que les mesures annoncées, mercredi 10 septembre, par la SNCF *« vont dans le bon sens mais restent tout à fait insuffisantes pour réconcilier la SNCF avec ses usagers à la suite de la crise ouverte par l'affaire Socrate »*. L'ensemble des organisations de consommateurs continue de réclamer la *« suppression des réservations obligatoires, une simplification radicale de la grille des tarifs TGV, un assouplissement général des règlements d'accès au train »*. *« Il faut que l'improvisation d'un voyage ferroviaire redevienne possible »*, conclut la FNAUT. Les sénateurs Hubert Haenel et Claude Belot, président et rapporteur de l'enquête sénatoriale sur la SNCF rendue publique au printemps, *« saluent l'initiative de la SNCF de renouer des relations commerciales dignes de ce nom »*, mais s'étonnent que la réorganisation territoriale et les problèmes financiers ne soient pas abordés.

□ **Les agents de conduite SNCF de Caen et d'Argentan en grève.** – Les agents de conduite SNCF des dépôts de Caen (Calvados) et d'Argentan (Orne) ont entamé, mercredi 8 septembre, une grève pour protester contre un transfert de charge de travail vers Paris-Montparnasse qui devrait entraîner des suppressions de postes en Basse-Normandie. Cette grève, lancée par les syndicats CGT et FGAAC (autonome), a été suivie jeudi 9 septembre par la totalité des agents de conduite des deux dépôts. Le mouvement devrait se poursuivre. Il a déjà entraîné des perturbations sur les liaisons Paris-Cherbourg et Caen-Le Mans. Pour vendredi 10 septembre, la SNCF prévoit le passage d'un train sur deux sur la ligne Paris-Cherbourg, de nouvelles perturbations sur la liaison Caen-Le Mans et la suspension de la desserte d'Alençon et Argentan.

□ **Crédit du Nord : la justice annule 149 licenciements économiques.** – La cour d'appel de Paris a annulé, mercredi 8 septembre, la procédure concernant 149 licenciements économiques engagée mi-juillet par le Crédit du Nord. La cour reproche à la direction d'avoir *« privé le comité central d'entreprise de la possibilité d'analyser le projet de licenciement »*, en ne donnant *« aucune précision sur les difficultés économiques, les mutations technologiques ou tout autre cause économique qui imposent une telle décision »*. Afin de poursuivre son plan de licenciement, le Crédit du Nord devra au préalable convoquer le CCE, sous peine d'astreinte, a par ailleurs prévenu la cour.

La conférence de presse de rentrée de Nicole Notat

La CFDT veut « faire sortir les salariés de leur torpeur »

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a annoncé, jeudi 9 septembre, l'organisation d'une série d'initiatives (rassemblements, manifestations et actions auprès des organisations patronales et des directions d'entreprise) entre le 12 et le 15 octobre. Pour la dirigeante syndicale, il s'agit de *« faire sortir les salariés de leur torpeur »* et de *« combattre le fatalisme »*.

Satisfaite d'avoir contribué à obtenir certaines modifications au projet de loi quinquennale sur l'emploi (pas de remise en cause de la réglementation des contrats à durée déterminée et de l'intérim, référence plus explicite à la réduction du temps de travail en échange de l'annualisation des horaires, notamment), Mme Notat doit aussi désamorcer les critiques de ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur de la confédération, lui reprochent de manquer de combativité à l'égard du gouvernement. En tentant de mobiliser sur le thème de l'emploi, la responsable cédétiste – qui se félicite des sévères citiques formulées par le Conseil économique et social contre le texte du ministre du travail – souhaite donc signifier qu'elle n'abandonne pas le terrain de la contestation et recherche un rapport de forces plus favorable.

« Il faut formuler des propositions exigeantes mais, aussi, crédibles », estime Mme Notat qui, refusant de se joindre *« à je ne sais quel front du refus »* synonyme de *« conservatisme social »*, préfère souligner que *« l'atomisation des relations sociales françaises menace la cohérence de notre société »*. *« Les réponses économiques sont insuffisantes car elles ne s'attaquent pas à la crise des relations sociales et elles sont incapables de répondre de façon solidaire à la question du chômage et de l'exclusion »*, assure le numéro un de la CFDT qui, non sans raison, considère que *« la crise est autant sociale qu'économique »*. Selon elle, *« l'attente d'un miracle économique comme réponse au chômage devient un alibi pour refuser de voir ce qui ne va pas dans notre société française »*.

Mme Notat, qui relève que, dans certains secteurs, *« les syndicats commencent à agir de façon plus convergente »*, se félicite que *« des relations commencent à exister »*. Elle cite notamment l'exemple de la métallurgie, de France Télécom – où la CFDT propose aux syndicats CGT, FO, CFTC et CFE-CGC une grève de vingt-quatre heures en octobre contre le projet de nouveau statut – l'agroalimentaire et le secteur construction-bois.

J.-M. N.

Pour protester contre les nocturnes du jeudi

Deux cents salariés des grands magasins parisiens ont manifesté

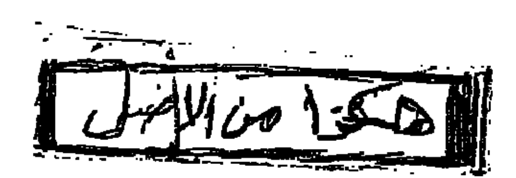
Des salariés – environ deux cents – des grands magasins parisiens du boulevard Haussmann ont manifesté, jeudi 9 septembre vers 17 heures, pour protester contre l'ouverture en nocturne le jeudi, entrée en application le jour même. Se trouvaient rassemblés des membres du personnel des Galeries Lafayette, du Printemps, de Marks and Spencer, de Prisunic et de Monoprix.

Tour à tour, les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC et SAPP (autonomes) ont pris la parole sur les lieux, au carrefour des rues Caumartin et de Provence. Pour assurer les vacations entre 17 h 30 et la fin des nocturnes (20 heures chez Marks and Spencer, 21 heures aux Galeries et 22 heures au Printemps), les magasins ont recruté des jeunes parmi ceux qui assurent déjà les journées du samedi et du lundi, en remplacement des salariés permanents. Les Galeries Lafayette ont en outre offert 100 contrats d'apprentissage et 150 contrats de qualification à partir du 1er septembre.

Partisans d'un « syndicalisme réformiste »

La CFDT et la FEN réclament des négociations salariales dans la fonction publique

La CFDT et la FEN ont réclamé, jeudi 9 septembre, *« l'ouverture rapide »* de négociations salariales dans la fonction publique à l'issue d'une rencontre au cours de laquelle les deux syndicats ont réaffirmé *« leur conception identique d'un syndicalisme réformiste de transformation sociale »*. La CFDT et la FEN, qui souhaitent *« des évolutions d'envergure pour traiter le problème de l'emploi dans son aspect social et pas seulement économique »*, ne *« sont pas hostiles à une planification au niveau régional de la formation professionnelle sur la base d'une contractualisation entre les différents partenaires »*.



ÉCONOMIE

Compte à rebours pour l'agriculture européenne

L'heure du compromis – ou du raidissement – approche pour la France. Son refus d'entériner tel quel le pré-accord de Blair House risque de l'isoler de ses partenaires de la Communauté

En refusant d'accepter le pré-accord agricole conclu à Washington en novembre 1992 par les Etats-Unis et la Commission européenne, la France a ouvert plusieurs fronts dangereux sur lesquels elle risque d'avoir à livrer de dures batailles. Ce n'est pas seulement à un affrontement avec Washington auquel Paris doit se préparer, mais aussi à des tensions extrêmes vis-à-vis de ses partenaires européens qui n'ont pas les mêmes intérêts à défendre. Ce n'est pas un mince paradoxe que de constater qu'en matière agricole les intérêts français sont souvent plus proches des intérêts britanniques que de ceux des Allemands, cela étant particulièrement vrai pour le blé que nos voisins d'outre-Manche produisent comme nous à des prix proches des coûts de production américains.

Ainsi l'Allemagne, partenaire privilégié depuis plus de trente ans, mais surtout préoccupée par ses intérêts industriels, risque de faire défaut à la France au moment crucial. Nous n'en sommes bien sûr pas là et des deux côtés on fait beaucoup d'efforts pour rapprocher les points de vue. Mais il n'est pas besoin d'épiloguer longuement pour deviner dans quelle situation se trouverait la construction européenne si l'Allemagne lâchait la France dans l'affaire de Blair House.

Au début de la semaine prochaine, probablement lundi 13 septembre, les représentants des ministères de l'agriculture des Douze se retrouveront à Bruxelles pour se mettre d'accord sur un certain nombre de modifications ou de compléments qui pourraient être apportés au pré-accord de Washington, dit de Blair House. Mercredi 15, toujours à Bruxelles, aura lieu une rencontre franco-allemande en présence de la Commission et de la présidence belge. Rencontres essentielles puisqu'une demande de réexamen, si elle était faite d'un commun accord, pourrait être transmise par la Commission à Washington qui – on peut l'espérer – serait forcée d'y attacher une certaine importance tant il est vrai que le conseil des ministres européen n'a jamais ratifié le pré-accord de Blair House. La recevabilité d'une telle demande serait d'autant plus grande que le texte ne serait pas modifié de fond en comble mais *« amendé, complété, interprété »* pour reprendre les expressions de Jean Puech, ministre français de l'agriculture.

Des compléments suffisants ?

Il y a bien sûr beaucoup de mise en scène dans les positions des uns et des autres. La France parle de veto et force le ton, mais elle n'est pas la seule. Tout cela pour rassurer les agriculteurs et éviter le sac de quelques préfectures. Le 1er juin 1992, la réforme de la PAC (politique agricole commune) à l'Assemblée nationale avait failli causer la chute du gouvernement Bérégovoy qui – au terme d'une motion de censure – n'avait échappé au naufrage qu'à trois voix près. C'est dire à quel point les agriculteurs, malgré leur petit nombre, continuent de peser lourd dans le débat politique. C'est dire aussi pourquoi le gouvernement Balladur se montre si tranchant en la matière, persuadé que le pré-accord de Blair House entraînera plus de sacrifices que n'en prévoyait la réforme de la PAC, une réforme déjà impopulaire à cause notamment du gel des terres qu'elle impose (15 % en 1993 et en 1994).

Reste à savoir, et là est toute la difficulté, si des compléments qui pourraient être ajoutés au pré-accord de Washington sur des sujets essentiels seraient suffisants pour éteindre la mèche allumée depuis quelques semaines. L'attitude américaine est peu encourageante quand elle est exprimée par M. Kantor, le représentant spécial de M. Clinton pour le commerce. Il reste tout de même quelques sérieux espoirs d'éviter le désastre. Quand les politiques se taisent, l'examen attentif des intérêts en jeu révèle parfois bien des surprises. C'est ainsi que les positions françaises si elles apparaissent le plus souvent justifiées sont parfois mal fondées ou imprudemment formulées. D'ici à croire possibles quelques compromis... Les Européens n'ont pas attendu les demandes américaines pour prendre conscience de l'impossibilité de conserver telle quelle une politique agricole commune (PAC), imaginée en 1962, devenue au fil des années follement coûteuse en subventions budgétaires en même temps qu'en stocks souvent invendables. La meilleure preuve de la fragilité de la PAC est dans la fréquence des réformes auxquelles elle a donné lieu : 1968 (création d'organisations communes de marché), 1984 (quotas laitiers), 1988 (quantités maximales garanties pour les céréales et les oléoprotéagineux). Conçue il y a trente ans dans un esprit très protectionniste (exportations subventionnées, importations freinées), la PAC a eu le mérite de faire de l'Europe, alors importatrice de produits agricoles, une zone fortement exportatrice à partir des années 80.

Les Etats-Unis ont fait les frais de cette remarquable expansion, en perdant des parts de marché, dans le domaine des céréales notamment (36 % des exportations mondiales de blé contre 45 % il y a quelques années). Leur volonté de reconquête n'est pas choquante, dans la mesure où l'Europe a bâti ses succès à partir d'un système hautement subventionné, faussant le jeu de la concurrence et celui des avantages comparés. Cela étant admis, les Américains devraient se souvenir – ce qui les rendrait plus conciliants – qu'ils avaient accepté en 1962 un « deal » leur permettant d'exporter sans restriction en Europe des produits comme les oléagineux (soja) et certains aliments pour le bétail comme le corn gluten feed. En échange, ils fermaient les yeux sur le protectionnisme agricole européen.

Les engagements de la PAC réformée

Washington n'apparaît intraitable que sur deux des trois grands chapitres de l'accord de Blair House : les exportations subventionnées (les restitutions) et les importations que la Communauté limite (les prélèvements). Sur le chapitre des aides aux revenus des agriculteurs et dans certaines limites à la production, la position américaine s'est progressivement assouplie. On comprend pourquoi lorsqu'on sait qu'à l'instar d'autres grands producteurs les Etats-Unis soutiennent eux aussi leurs agriculteurs par des aides directes.

Tolérance ici, dureté là : la Communauté a jusqu'à présent voulu ignorer cette porte qui lui était ouverte, démontrant – avec une réelle logique – que les problèmes douaniers (prélèvements et restitutions) posés par un système hautement protectionniste s'éteindraient d'eux mêmes avec la baisse des prix intérieurs. Or c'est bien cette voie qui fut choisie lorsque fut réformée la PAC le 21 mai 1992, réforme qui prévoit notamment des baisses de 30 % en trois ans des prix des céréales.

Les dispositions de Blair House dépassent-elles les engagements de la PAC réformée, justifiant le rejet français ?

• *Une baisse de 21 % des exportations subventionnées (1) de la Communauté est inscrite dans le pré-accord de Blair House.* Cette baisse – en volume – devrait être atteinte en 1999 par rapport aux exportations moyennes annuelles réalisées entre 1986 et 1990. Autre impératif : les subventions devraient baisser de 36 % en valeur d'ici à 1999. Ces deux contraintes s'appliquant produit par produit empêchent toute compensation (réduction dépassant 21 % sur tel produit, inférieure à ce chiffre sur tel autre). Disposition contraignante. Ces mesures impliquent que les exportations de céréales, par exemple, qui sont des productions toutes subventionnées, ne dépassent pas 23,4 millions de tonnes en 1999. Est-ce un sacrifice supplémentaire demandé aux agriculteurs européens, français notamment qui sont à l'origine de la moitié des exportations de céréales de la Communauté ?

Avant la réforme de la PAC, la production de céréales oscillait autour de 180 millions de tonnes par an pour une consommation d'environ 140 millions de tonnes. Les surplus exportables (35 millions de tonnes, compte tenu des variations de stocks) auraient donc largement dépassé le butoir inclus dans Blair House. La réforme de la PAC doit réduire la production : gel des terres, baisse des prix, ralentissement de la course aux rendements. Le problème du respect des normes inscrites dans Blair House sera donc moins aigu. Il n'empêche que, selon les hypothèses les plus vraisemblables, la production se situerait en 1999 entre 165 et 190 millions de tonnes. Sans qu'il soit possible d'être plus précis.

Même incertitude pour la consommation européenne de céréales qui devrait se situer entre 140 et 152 millions de tonnes et qui dépendra notamment de la compétition entre productions de la CEE et produits américains (corn gluten feed ou soja) : ce que les experts appellent *« reconquête du marché intérieur »* ou *« rééquilibrage »*. Un objectif sur lequel la Communauté a cessé de se battre, sous prétexte que la baisse des prix européens règlerait le problème, en favorisant la consommation des céréales européennes. Le calcul aurait été bon si les baisses de prix prévues à l'origine – et qui étaient plus importantes – avaient été retenues. Mais les faiblesses agricoles allemandes ont empêché la réforme de la PAC de dérouler complètement sa logique.

Un autre élément complique le respect de la quantité maximale de céréales qui pourront être exportées en 1999 : le pré-accord de Washington prévoit en effet un *« accès minimum au marché »* qui implique que l'Europe importe au minimum 3 % de sa consommation intérieure en 1994 et 5 % par la suite. Soit 7 millions de tonnes qui s'ajouteront à la production. C'est là une contrainte très gênante du fait de la limitation des exportations.

Tout cela conduit à des surplus exportables qui pourraient varier entre 20 et 50 millions de tonnes, même si l'on ne tient pas compte des céréales données au titre de l'aide alimentaire. Dans le meilleur des cas (production minimale, consommation maximale), le pré-accord de Blair House est compatible avec la PAC réformée (20 millions de tonnes pour 23,4 millions). Mais dans beaucoup d'autres cas, il ne l'est pas. Le dépassement pourrait atteindre jusqu'à 30 millions de tonnes, soit une année entière d'exportation qui viendrait gonfler les stocks.

Encore les variations de prix mondiaux viennent-elles compliquer – ou simplifier – les choses. Plus ils sont élevés, et moins les subventions sont importantes. A la limite (coïncidence entre prix mondial et prix d'intervention européen, soit 100 écus verts ou encore 800 francs par tonnes), les exportations de la CEE ne seraient plus du tout subventionnées et échapperaient alors aux contraintes de Blair House.

L'hypothèse n'est pas si absurde si on l'envisage dans l'autre sens, c'est-à-dire dans celui de l'alignement total des prix intérieurs européens sur les prix mondiaux, solution qu'on pourrait trouver dans le prolongement des baisses prévues par la PAC et qui s'arrêtent en 1995. Une solution dont les céréaliers français auraient pu s'accomoder contrairement aux agriculteurs allemands... Bonn et Paris n'ont pas les mêmes intérêts, nous l'avons vu, et ne peuvent donc défendre le même type d'agriculture. Ce qui complique encore le problème.

Geler plus de terres ?

Reste alors la solution de gel de terres supplémentaires, qui réduirait davantage la production. Et c'est bien ce que redoute le plus le gouvernement français qui sait l'impopularité profonde de la mesure dans les campagnes françaises. Une solution qui, au contraire, serait relativement bien acceptée en Allemagne et mille fois préférée à une baisse supplémentaire des prix à la production.

C'est parce qu'il serait actuellement très difficile de modifier la PAC que la France propose de retoucher le pré-accord de Blair House, et notamment les dispositions prévoyant la baisse immédiate des exportations au niveau de la période 1986-1990, soit une réduction de 33 millions de tonnes à 29,6 millions ainsi que le sort des énormes stocks existant actuellement (30 millions de tonnes).

Encore faut-il voir qu'en dehors des céréales – production chère à la France – se posent des problèmes importants d'incompatibilité pour certains produits laitiers (les fromages notamment) et surtout les viandes bovines, secteur dans lequel les exportations seront supérieures d'environ 500 000 tonnes à la contrainte de 1999 qui est de 817 000 tonnes exportables. Problème d'autant plus dramatique qu'aucune solution analogue au gel des terres n'existe et qu'il n'est pas possible d'envisager de baisser les prix pour décourager la production, quand on sait que les revenus des éleveurs ne représentent que 40 % du revenu agricole moyen. Le pré-accord de Blair House a au moins le mérite de révéler un problème insoluble, celui d'une surproduction chronique de viande bovine provoquée par un soutien massif et que la réforme de la PAC n'a pas résolu. Un problème dont on a relativement peu parlé jusqu'à présent.

• *La protection du marché intérieur doit être réduite.* Toutes les limitations aux importations sous forme de contingents notamment devront être transformées en droits de douanes (équivalents tarifaires), ceux-ci étant à leur tour réduits de 36 % en 1999 par rapport aux niveaux où ils se trouvaient au cours de la période 1986-1990. Cette disposition ne semble pas outrepasser les dispositions de la PAC.

En revanche, la disposition d'accès minimum au marché que nous avons déjà évoquée risque de poser des problèmes aux élevages bretons de volailles et hollandais de porcs. L'Europe qui importe actuellement 225 000 tonnes de porcs et volailles par an devrait en admettre 900 000 de tonnes pour se mettre en règle avec la clause d'accès minimum. Même problème aigu pour la production de fromage : 110 000 tonnes importées actuellement alors que la clause d'accès représenterait 215 000 tonnes d'importation.

• *La limitation des mesures de soutien interne est relativement modérée.* L'accord de Blair House prévoit que pour l'ensemble des produits (on ne raisonne plus ici produit par produit) doit être calculée une mesure globale de soutien (MGS) représentant l'écart entre prix intérieur et prix mondial. Cette subvention est multipliée par le volume produit. Certaines aides directes versées aux producteurs s'y ajoutent. Les MGS devront être réduits de 20 % en 1999 par rapport à leur niveau de 1986-1988.

Blair House est ici relativement accommodant : les aides accordées pour le gel des terres, les départs à la retraite, la défense de l'environnement sont totalement et définitivement exclues de ces calculs (aides dites de la boîte verte). Les aides accordées dans le cadre de la réforme de la PAC non proportionnelles aux volumes produits sont momentanément exclues des calculs (boîte bleue).

A y regarder de près, le texte de Blair House révèle quelques uns de ses secrets. Contraignant pour les céréaliers mais beaucoup plus encore pour les producteurs de viande bovine, il gênera aussi les productions comme le fromage, les élevages de porc et de volaille, la production de sucre. C'est dire qu'il handicapera non seulement une agriculture très moderne mais certains pans de l'industrie agro-alimentaire.

Quelle que soit l'issue du bras de fer engagé par la France avec les Etats-Unis, le pré-accord de Washington peut avoir le mérite de forcer les pays européens à choisir des formes d'agriculture plus appropriées à leurs possibilités réelles. Une obligation qui vaut notamment pour la France, grand pays agricole qui a probablement mal orienté ses productions. Et en souffre maintenant.

ALAIN VERNHOLES

(1) En France, 60 % des exportations (en valeur) ne sont pas subventionnées. Mais les subventions sont très concentrées sur certains produits (céréales, lait, viande bovine). Les volailles et les porcs sont d'une certaine façon subventionnés par le biais des céréales qu'ils consomment.

Dans un entretien avec des journalistes coréens

M. Mitterrand envisage un retard pour la signature des accords du GATT

Dans une interview accordée à des journalistes coréens, avant sa visite officielle en Corée du 14 au 16 septembre, François Mitterrand réaffirme sa foi dans l'unité européenne. Le chef de l'Etat reconnaît qu'on a *« eu l'impression »*, du fait de la récente crise monétaire et des oppositions qui se sont manifestées dans les négociations du GATT, *« d'une sorte de recul de l'Europe »*. *« Je crois,* affirme-t-il, *qu'il n'est que de circonstance et que la démarche essentielle qui est l'unité de l'Europe, en commençant par les Douze, en allant plus loin bien entendu, en faisant appel à tous les autres pays démocratiques d'Europe, je crois que cette voie-là triomphera. »*

M. Mitterrand *« espère que les accords du GATT seront signés, parce que c'est une bonne chose pour le commerce international que de voir conclu l'accord engagé par le plus grand nombre de pays du monde »*. Cependant, il souligne qu' *« on ne peut pas fonder un accord de cette importance sur l'injustice.* (...) *Et si je souhaite que les accords soient signés dans le temps voulu, je n'en suis pas sûr, tant que l'on s'entêtera, d'autre part, à refuser à la France son droit. »*

□ **Journée d'action de la FNSEA le 20 septembre.** – Le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Luc Guyau, a annoncé, jeudi 9 septembre, une action nationale le 20 septembre dans tous les départements, baptisée « opération Jumbo ». Il s'agit de maintenir la pression sur le gouvernement pour obtenir une réouverture de la négociation de l'accord de Blair House. Cette action aura lieu le jour même du conseil réunissant les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Douze à Bruxelles, qui doit définir la position de la CEE sur le volet agricole du GATT. Tous les responsables nationaux des organisations agricoles de la CEE seront présents à Bruxelles le 20 septembre, a ajouté M. Guyau.

VIE DES ENTREPRISES

Les modalités de la privatisation de la banque

Le noyau d'actionnaires stables de la BNP détiendra 30 % du capital

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a rendu publiques, jeudi 9 septembre, les modalités de la constitution du groupement d'actionnaires stables (GAS) de la BNP. Après la privatisation, l'Union des assurances de Paris (UAP) devrait détenir 15 % du capital (*le Monde* du 1er septembre) tout comme les actionnaires du GAS. Les actionnaires de long terme de la BNP devraient donc détenir à l'issue de l'opération 30 % du capital.

Préalablement à l'opération, il a été décidé de procéder à une augmentation des participations respectives – actuellement de 10 % – de la BNP et de l'UAP. Cette opération a fait l'objet d'un accord entre les deux entreprises. Elle sera réalisée de la façon suivante : l'Etat cédera à la BNP la participation de 49,9 % qu'il détient au capital de la Financière BNP – société holding détenue à 50,01 % par la BNP – qui détient 20 % du capital de l'UAP. Pour ce faire, le capital de la BNP sera augmenté afin de lui permettre de racheter la participation de l'Etat dans la Financière BNP.

En outre, afin de permettre à l'UAP d'accroître à son tour sa part de capital de la BNP, l'Etat lui cédera le nombre d'actions nécessaires pour que l'assureur public détienne, au terme de l'augmentation de capital envisagée, 15 % du capital de la banque.

Les autres actionnaires stables rentreront dans le capital, selon une procédure de gré à gré. Les *propositions d'achat des candidats* au groupe d'actionnaires stables devront être comprises entre 0,5 % et 2,5 % du capital de la BNP. La composition du noyau d'actionnaires stables sera arrêtée par le ministre de l'économie sur avis de la Commission de la privatisation et rendue publique au début de l'offre publique de vente (OPV). Les acquéreurs s'engageront à conserver tous leurs titres pendant trois mois, puis 80 % de ces titres les vingt et un mois suivants. A l'issue de ces deux années, ils seront théoriquement libérés de leurs obligations mais, en fait, ils souscriront pour les trois années suivantes un pacte de préemption mutuelle, ce qui portera le délai d'inaliénalibité à cinq ans.

M. Alphandéry a précisé que le prix de souscription des actions BNP *cédées au groupe d'actionnaires* stables serait majoré d'une prime de 4 % par rapport au prix qui sera arrêté lors de l'offre publique de vente. Rien n'a été *décidé* en revanche sur une éventuelle majoration de prix pour l'UAP.

F. Bn.

Poursuite de la désescalade du crédit à la consommation

Le mouvement de désescalade du crédit à la consommation, initié début septembre par la Caisse d'épargne Ile-de-France, se propage à l'ensemble des établissements bancaires de la place.

Après le CIC Paris, le Crédit agricole Ile-de-France, l'ensemble du réseau de la Société générale, le Crédit du Nord et le Crédit lyonnais (*le Monde* du 8 septembre), la BNP vient aussi de décider de revoir certains de ses prêts en s'alignant sur le *taux de 9 % proposé par* ses concurrents.

A partir du 13 septembre *« les nouvelles conditions applicables aux prêts personnels s'établissent dans une fourchette de 9 % à 14,25 % (hors assurances) »*.

Mais comme ses rivales, la future privatisée pose des conditions : *« Le taux minimum de 9 % concerne les prêts à partir de 60 000 francs selon l'acceptation du dossier. »*

Malgré la conjoncture difficile du secteur papetier

Arjo Wiggins Appleton revient à la Bourse de Paris

Trois ans après le retrait d'Arjomari Prioux de la Bourse de Paris – consécutif à sa fusion avec le groupe britannique Teape Appleton, – le groupe papetier Arjo Wiggins Appleton (AWA) s'apprête à retrouver le *chemin du palais* Brongniart. Le groupe franco-britannique, surtout connu pour ses papiers Canson, Arche ou encore les papiers autocopiants, va être prochainement introduit au comptant avant d'accéder au règlement mensuel. Il n'y aura pas d'émission d'actions et le groupe, contrôlé à 40 % par Saint-Louis, suivra une procédure d'arbitrage entre la place de Londres, où il est déjà coté, et Paris. AWA a annoncé, jeudi 9 septembre, le maintien de son dividende intérimaire à 2,65 pences par action.

L'introduction en Bourse se fait à un moment délicat pour le secteur papetier, confronté en 1992 et 1993, selon le PDG du groupe pour la France, André Charles, *« aux années les plus difficiles depuis des décennies »*. Même s'il apparaît comme une performance, le bénéfice net consolidé de 29,1 millions de livres (253 millions de francs) affiché au premier semestre ne représente que *la moitié de celui réalisé au premier* semestre 1992. Si les volumes se maintiennent (+1 %), la baisse des prix du papier s'est traduite par un recul de près de 4 % du chiffre d'affaires à taux de change constant au premier semestre.

Les investissements (5 milliards de francs depuis 1991) vont être fortement réduits. Le groupe taille un peu partout dans ses effectifs. Au 30 juin, ceux-ci avaient déjà baissé de 8 % par rapport aux 20 000 personnes héritées de la fusion : 450 postes environ seront supprimés cette année, dont 175 à Sainte-Marie (Seine-et-Marne) où une machine de papier couché a été arrêtée le 31 juillet.

En cherchant à relever de 18 % le prix de certaines de ses puces électroniques

Le japonais NEC défend ses marges

La firme électronique japonaise NEC Corp. cherche à majorer jusqu'à 18 % le prix de ses mémoires de type DRAM (4 mégabits) destinées à l'exportation vers les Etats-Unis, a affirmé, mercredi 8 septembre, un porte-parole. Il a indiqué que des négociations en ce sens avaient déjà commencé avec les clients américains de NEC. Elles devraient être conclues d'ici à la fin du mois.

Le relèvement des prix refléterait la hausse du yen, qui a gagné près de 20 % depuis février, et un bond de la demande pour les DRAM de 4 mégabits. La plupart des prix devraient être relevés de 1 dollar par mémoire, de 12 à 13 dollars pour les ordinaires et de 14 à 15 dollars pour celles à grande capacité (1). Mais les puces spécialisées à faible voltage pourraient *voir leur prix grimper* de 17 à 20 dollars.

Ce faisant, NEC, l'un des plus gros fournisseurs mondiaux de mémoires DRAM, choisit de *consolider ses marges plutôt que* de jouer sur la guerre des prix. Cette attitude peut s'expliquer par la moindre profitabilité des groupes électroniques japonais, qui tablent tous, pour la deuxième année consécutive, sur de fortes chutes de bénéfice pour l'exercice en cours.

(1) Un dollar vaut 5,70 francs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Total : l'État a cédé 3,17 % du capital pour 2,06 milliards de francs.** – L'État a cédé, jeudi 9 septembre, sur le marché 3,17 % du capital de Total pour un montant global de 2,06 milliards de francs, a annoncé le ministère de l'économie dans un communiqué. Cette cession a été réalisée au prix de 296 francs par action. L'État a ainsi ramené sa participation dans le capital de la compagnie pétrolière à 5 %, niveau auquel il *« souhaite se maintenir »*. Ce désengagement avait fait l'objet d'un agrément, en début de semaine, du conseil d'administration de l'entreprise (*le Monde* 9 septembre).

DÉCÈS

□ **Guy Laroche : mort de Guy Douvier, créateur du prêt-à-porter.** – Guy Douvier, soixante-cinq ans, qui créait le prêt-à-porter de Guy Laroche, est décédé, mardi 7 septembre, d'une crise cardiaque, a annoncé, jeudi 9 septembre, *la maison de couture*. Né à Nouméa, Guy Douvier a travaillé auprès de Mlle Chanel en 1955, à New-York pour Christian Dior Etats-Unis, à Rome pour les maisons Antonelli et Tiziani, puis à Paris pour Fouks et Maggy Rouff. Depuis 1972, Guy Douvier créait aux côtés de Guy Laroche le prêt-à-porter de la maison, et en assumait la responsabilité depuis la mort du couturier en février 1989. Son directeur de studio, Jean-Pierre Marty, présentera en octobre la collection de prêt-à-porter de l'été 1994.

CESSION

□ **Pinault-Printemps cède sa distribution automobile.** – Pinault-Printemps a annoncé, jeudi 9 septembre, la cession de l'activité automobile de sa *filiale CICA à Jardine International* Motor Holding Ltd. Cotée à Hongkong, cette société est spécialisée dans la distribution automobile, en Asie du Sud-Est, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Elle a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 5,3 milliards de francs et emploie 2 400 personnes. Premier groupe indépendant de distribution automobile en France, CICA emploie 1 200 personnes *dans l'automobile* pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs. Cette cession permet au groupe Pinault-Printemps de poursuivre son désendettement et son recentrage sur les secteurs de la distribution où il dispose d'un fort potentiel de développement.

CRISES

□ ***Nissan va ouvrir son capital pour couvrir son déficit.*** – Nissan Motor Co., second contructeur automobile japonais, envisage de vendre une partie de ses actions pour couvrir son déficit d'exploitation, a annoncé, jeudi 9 septembre, un porte-parole de la compagnie. Celui-ci a refusé de préciser combien d'actions seraient mises en vente mais le quotidien nippon *Nihon Keizai Shimbun* estime que l'opération représenterait environ 60 milliards de yens (3,4 milliards de francs). Nissan indique que la vente d'actions ne représente qu'un des moyens de compenser les pertes et que des terrains pourraient également être mis en vente. Le porte-parole a expliqué que cette décision était liée à la forte hausse du yen qui a ruiné les espoirs de Nissan de réaliser un bénéfice d'exploitation de 40 milliards de yens (2,2 milliards de francs) pour le second semestre de l'année fiscale en cours. Un tel résultat aurait permis d'équilibrer les pertes d'exploitation de 40 milliards de yens enregistrés au premier semestre (avril-septembre), a ajouté le porte-parole.

□ **Toshiba Corp. va réduire ses effectifs de 5 000 personnes d'ici trois à cinq ans.** – *Toshiba Corp.* envisage une réduction d'effectifs portant sur 5 000 postes d'ici trois à cinq ans, a annoncé, lundi 6 septembre, la compagnie japonaise d'électronique. Les effectifs, 75 000 actuellement, seront réduits par un ralentissement des embauches et le non-renouvellement des départs en retraite, a précisé le groupe : *« Chaque année, quelque 3 000 employés quittent la société. Si nous recrutons moins de personnes, la baisse totale des employés devrait se chiffer à environ 5 000 d'ici trois à cinq ans »*. Ces réductions d'effectifs correspondent à la nouvelle orienta*tion industrielle du groupe* et à son plan de conversion vers des activités à plus forte valeur ajoutée comme le multimédia, et ne sont nullement liées à l'impact négatif de l'appréciation du yen par rapport au dollar, a affirmé la société.

CONTENTIEUX

□ **Assurance : la Compagnie de Navigation Mixte déboutée dans le conflit qui l'oppose à Allianz.** – La Compagnie de Navigation Mixte (CNM) a été condamnée à payer 200 000 francs de dommages à son partenaire le groupe allemand d'assurances Allianz, suite au jugement rendu mardi 7 septembre par le tribunal de grande instance de Paris. Le jugement déboute la Mixte qui avait intenté une action en justice afin d'annuler les termes de la fusion signée en 1990 avec Allianz pour créer Allianz Via Holding. Selon la Mixte, Allianz aurait dissimulé certains éléments. Le tribunal estime que la firme française ne disposait pas *« d'éléments suffisamment sérieux »* pour imputer à Allianz des *« agissements malhonnêtes »*. La Mixte a décidé de faire appel.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 septembre ⬇ Indécise

La Bourse de Paris, qui avait vivement baissé la veille en dépit de la diminution des taux d'intérêt des deux côtés du Rhin, essayait sans *grand succès de retrouver* son équilibre vendredi 10 septembre. En hausse de 0,37 % à l'ouverture, l'indice CAC a cédé du terrain par la suite avant d'afficher vers 11 h 15 un léger gain. Aux alentours de 13 heures, *les valeurs françaises étaient* à nouveau en recul de 0,21 %. Le marché est actif avec un montant supérieur à 1 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Les grosses ventes qui s'étaient manifestées jeudi, quelques minutes après la décision de la Bundesbank d'abaisser ses deux taux directeurs, semblaient se tarir vendredi. Les Américains ont mis à profit le recul du dollar pour effectuer d'importants dégagements bénéficiaires. En effet, ces investisseurs qui ont été en grande partie les artisans de la hausse des marchés européens, et notamment français, pendant le mois d'août se retrouvent largement gagnants à la fois sur les actions et sur les monnaies. Les grands titres ont donc souffert, notamment ceux connus des Américains comme Axa, BSN ou Michelin. Pour les boursiers, *cette attitude* de la clientèle américaine signifie que le dollar risque encore de baisser, une perspective qui n'est pas trop favorable au franc.

Du coté des valeurs, à la mi-*séance*, Legris Industrie s'appréciait de 7,1 % et Pechiney International de 3,1 %. La Compagnie de navigation mixte, après que le tribunal de grande instance de Paris eut débouté ce groupe dans son différend avec le groupe d'assurances allemand Allianz, perdait 1,6 %.

NEW-YORK, 9 septembre = Immobilisme

Wall Street a terminé la séance pratiquement inchangée *jeudi 9 septembre*, la publication de statistiques encourageantes aux Etats-Unis et la réduction par la Bundesbank de ses taux directeurs permettant à la grande Bourse new-yorkaise de se stabiliser après deux *séances de prises de bénéfices*. Une nette remontée des taux d'intérêt à long terme, dans le sillage des statistiques publiées, semble avoir été ignorée par les investisseurs. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 589,49 points, en hausse de 0,56 point, soit une avance marginale de 0,02 %. L'activité a été relativement soutenue avec quelque 256 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 129 contre 870 alors que 605 titres sont restés inchangés.

Les investisseurs ont bien accueilli l'annonce que les demandes d'allocations chômage ont reculé de 10 000 unités et atteint le chiffre de 316 000 la semaine dernière, et que les entreprises *américaines* prévoient d'augmenter de 8,3 % leurs investissements en 1993, soit la progression la plus importante depuis 1989.

La réduction des taux directeurs allemands a encouragé des achats, car les *investisseurs* espèrent que des taux plus bas en Europe vont permettre d'y relancer l'activité économique. Selon des analystes, cela devrait se traduire par une augmentation des ventes des compagnies américaines exportatrices et de celles installées à l'étranger.

VALEURS	COURS DU 8 sept.	COURS DU 9 sept.
Alcoa	71 5/8	72 1/8
ATT	61 3/4	61
Boeing	39 1/2	39 3/4
Chase Manhattan Bank	35 5/8	38 1/2
Du Pont de Nemours	48 3/8	47 5/8
Eastman Kodak	59	59 3/4
Exxon	65 1/2	64 7/8
Ford	51 1/2	52 5/8
General Electric	98 1/4	95 7/8
General Motors	44 3/4	46
Goodyear	42	42 5/8
IBM	44 1/4	44 1/4
ITT	91 5/8	92 5/8
Mobil Oil	77 1/2	77 1/8
Pfizer	62	62 1/2
Schlumberger	65 3/8	64 3/8
Texaco	65 1/8	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	141	143
Union Carbide	18 1/4	18 1/4
United Tech.	55 1/8	55 3/4
Westinghouse	14 3/4	14 7/8
Xerox Corp.	73	72 1/8

LONDRES, 9 septembre ⬇ Léger repli

Les valeurs ont lâché un peu de terrain jeudi 9 septembre au Stock Exchange, le marché ayant été refroidi par la prudence des prévisions des entreprises annonçant leurs résultats après avoir brièvement applaudi la baisse des taux allemands. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 4,2 points, soit 0,1 % à 3 031,2 points.

D'un côté, le marché a été satisfait de *l'assouplissement monétaire allemand* et d'une hausse des ventes de détail en Grande-Bretagne en août pour le troisième mois consécutif, selon l'étude de conjoncture de la Confédération britannique de l'industrie (CBI). De l'autre, la *tendance a été affectée par les déclarations* du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, sur une possible hausse des impôts et par l'ouverture hésitante de Wall Street. Les opérateurs ont également été frappés par la prudence des prévisions des nombreuses sociétés ayant annoncé leurs résultats semestriels dans la matinée.

Parmi les plus fortes hausses, Glaxo Holdings, le numéro deux de la pharmacie mondiale, a bondi de 27 pence à 628 grâce à une amélioration de 17 % de son bénéfice annuel.

VALEURS	Cours du 8 sept.	Cours du 9 sept.
Allied Lyons	5,93	5,93
B.P.	3	3
B.T.R.	3,90	3,82
Cadbury	4,70	4,70
De Beers	11,18	11,13
Glaxo	5,99	6,28
G.U.S.	37,50	38,25
I.C.I.	7,11	7,08
Reuters	15,41	15,33
RTZ	7,16	7,22
Shell	6,87	6,83
Unilever	10,67	10,65

TOKYO, 10 septembre = Hésitante

Les valeurs ont terminé sur une note irrégulière vendredi 10 septembre. L'indice Nikkei est demeuré presque inchangé à 20 817,98 points *(–7,60 points ou –0,04 %)* avec environ 570 millions de titres échangés contre 250 millions jeudi. Pendant une grande partie de la journée, la tendance était hésitante, reflétant ainsi l'indécision des investisseurs. Ces derniers tablent sur *une réduction importante du taux d'escompte* pour relancer l'activité.

Les conclusions pessimistes du rapport trimestriel de la Banque du Japon sur les entreprises (le Tankan) ont ravivé leur espoir d'une détente du loyer de l'argent. Ce document montre que les perspectives des entreprises se sont un peu assombries en août par rapport au précédent rapport publié en mai, a déclaré Kagehide Kaku, directeur du département recherche et statistiques à la banque centrale.

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 10 sept.
Ajinomoto	1 430	1 420
Bridgestone	1 300	1 280
Canon	1 380	1 410
Fuji Bank	2 450	2 450
Honda Motors	1 490	1 500
Matsushita Electric	1 450	1 460
Mitsubishi Heavy	676	678
Sony Corp.	4 680	4 600
Toyota Motors	1 700	1 720

CHANGES

Dollar : 5,6525 F ⬆

Vendredi 10 septembre, le franc réduisait ses pertes à 3,5220 francs pour un deutschemark sur le marché des changes contre 3,5310 francs la veille, après la décision de la Bundesbank jeudi de baisser ses taux directeurs. A Paris, le dollar progressait légèrement face au franc vendredi matin à 5,6525 francs contre 5,6415 francs jeudi soir.

FRANCFORT	9 sept.	10 sept.
Dollar (en DM)	1,5980	1,6080
TOKYO	**9 sept.**	**10 sept.**
Dollar (en yens)	105,38	105,63

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 sept.) ...... 7 5/16 %-7 7/16 %
New-York (9 sept.) ...... 3 %

BOURSES

	8 sept.	9 sept.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	585,86	584,52
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 129,44	2 108,75
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	8 sept.	9 sept.
Industrielles	3 588,93	3 589,49
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	8 sept.	9 sept.
100 valeurs	3 035,40	3 031,20
30 valeurs	2 372,60	2 366,70
Mines d'or	149,30	155,10
Fonds d'Etat	102,69	102,54
FRANCFORT	8 sept.	9 sept.
Dax	1 885,29	1 880,81
TOKYO	9 sept.	10 sept.
Nikkei Dow Jones	20 825,58	20 817,98
Indice général	1 676,34	1 677,50

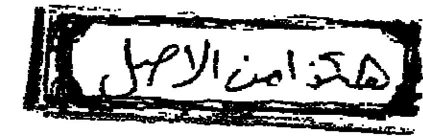
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6420	5,6450	5,6985	5,7045
Yen (100)	5,3396	5,3451	5,4000	5,4090
Ecu	6,6513	6,6578	6,6433	6,6545
Deutschemark	3,5205	3,5225	3,5253	3,5297
Franc suisse	4,0200	4,0236	4,0438	4,0500
Lire italienne (1000)	3,6547	3,6603	3,6380	3,6465
Livre sterling	8,7366	8,7470	8,7642	8,7810
Peseta (100)	4,3753	4,3845	4,3411	4,3552

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 5/8	2 3/4	2 1/2	2 5/8	2 1/2	2 5/8
Ecu	7 3/4	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 11/16	6 13/16	6 7/16	6 9/16	6 3/16	6 5/16
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	8 15/16	9 3/16	8 13/16	9 1/16	8 5/8	8 7/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	10 1/16	10 7/16	9 7/8	10 1/4	9 5/8	10
Franc français	7 1/8	7 3/8	7 1/16	7 1/4	6 9/16	6 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 10 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,12 % (2106,25)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	5610	5610	–
10	B.N.P. (T.P.)	1951	1951	–
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1049	1050	+0,10
10	Renault (T.P.)	2258	2260	+0,09
10	Rhone Poulenc(T.P.)	2400	2440	+1,67
50	Saint Gobain(T.P.)	1120	1124	+0,36
10	Thomson S.A (T.P.)	1014	1014	–
50	Accor 1	623	616	–1,12
10	Air Liquide 1	743	747	+0,54
10	Alcatel Alsthom 1	738	736	–0,27

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Damart 1	5000	4999	–0,02
10	Dassault-Aviation1	475,10	476	+0,19
25	Dassault Electro 1	333	330	–0,90
10	De Dietrich 1	1834	1850	+0,87
10	Degremont 1	552	552	–
50	Dev.R.N-P De Cal 2	41	41	–
25	Dev.R.Sud-Est.Ly2	81	–	–

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	LVMH Moet Vuitton1	4265	4262	–0,07
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	523	530	+1,34
50	Marine Wendel 1	377	375	–0,53
50	Matra-Hachette 1	151,90	152,20	+0,20
100	Metaleurop 1	75,50	75,60	+0,13
25	Metrologie Intl 1	15,80	15,80	–
50	Michelin 1	176	177,90	+1,08

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Sophia 1	539	540	+0,19
10	Sovac 1	1325	1309	–0,83
25	SPEP	387,70	385	–0,70
25	Spie Batignolles 1	395	398	+0,76
10	Strafor Facom 1	541	536	–0,92
25	Suez 1	339,50	339	–0,15
25	Synthelabo 1	248,50	253	+1,81

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Hoechst 1	934	932	–0,21
25	I.B.M 1	250,80	251,40	+0,24
100	I.C.I 1	63	61,90	–1,75
50	I.T.T 1	524	525	+0,19
100	Ito Yokado 1	272	273,60	+0,59
500	Matsushita 1	77,50	77,25	–0,32
100	Mc Donald's 1	305	304,80	–0,07
25	Merck and Co 1	184,50	183,10	–0,76
100	Minnesota Mining 1	602	607	+0,83
50	Mitsubishi Corp. 1	61,50	60	–2,44

Comptant (sélection)

Sicav (sélection) 9 septembre

	Émission Frais incl.	Rachat net		Émission Frais incl.	Rachat net		Émission Frais incl.	Rachat net
Eparcourt-Sicav	4389,56	4378,61	Oblicic-Mondial	3105,52	3059,63	Univers Actions	1539,25	1501,71
Epargne Associat.	28423,19	28122,33	Oblicic-Régions	1132,97	1118,23	Univers Obligations	2106,17	2060,90
Epargne-Unie	1540,58	1503	Obliduor	3422,30	3358,49	Valorg	2302,77	2308,47
Eurl Cash capi.	8958,46	8958,46 ◆	Oblig. tres cate.	218,48	207,37 ◆	Valrea1	59888,85	59858,92
Eurco Solidarité	1228,03	1215,87	Oblitern	1719,90	1702,87	Winterthur St-Honore	258,27	246,56
Eurocic Leaders	1242,54	1208,45	Oblisécurité Sicav	14555,38	14555,38		–	–
Eurodyn	1364,93	1331,64	Oblitys	–	– ●		–	–
Euro Gan	7490,68	7202,58	Orection	1474,52	1438,56		–	–
Fonsicav	16313,84	16281,28	Paribas Capitalisation	1864,90	1828,15		–	–
France-gan	12758,04	12265,42	Paribas Opportunites	144,62	140,41		–	–
France Garantie	285,28	284,71	Paribas Patrimoine	672,49	662,90		–	–
France Obligations	498,95	492,03	Patrimoine Retraite	258,25	251,23		–	–
Francic	538,85	522,16	Parvalor	671,69	658,52		–	–

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CEGEP	168	168	N.S.C Schlum.Ny	800	800
CFPI	174,90	170	Seribo	158	160
C.N.I.M 1	1268	1256	Sopra	305	305
Codetour	328	325,10	TF1-1	505	504
Creaks	143	149	Thermador Hold(Ly)	374	368
Dauphin OTA	245	–	Unilog	248	245
Devanlay 2	1145	1140	Viel et Compagnie	199	199
Labor.Dolisos	120	–		–	–
Editions Belfond	133	–		–	–
Europ Propulsion 2	299	295,10		–	–
Finacor	214	213,50		–	–
G.L.M. S.A.	700	700		–	–
Gravograph	139	–		–	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centenaire Blanzy	343,10	–	Sovabail	438	–
Ceragon Holding	30	–	Stemi	975	–
Champex (Ny)	13,20	–	Taittinger 1	2195	2175
CIC Un.Euro.CIP 1	270	271	Tour Eiffel	285	282
C.I.T.R.A.M. (B)	3030	–	Ufiner Cofrath	1563	1581
Cpt Lyon Alem.2	338,50	340	Vicat 2	440	450
Concorde-Ass Risq2	891	898	Virax	110	–
Constr.Met.Prov.	12,80	–		–	–
Credit Gen.Ind.	131,10	114,20		–	–
Darblay	810	–		–	–
Didot Bottin	540	540		–	–
Eaux Bassin Vichy	2781	2780		–	–
Ecia 1	389	391		–	–

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6855	5,6530	5,45	5,95
Ecu	6,6465	6,6520	–	–
Allemagne (100 dm)	351,8300	353,2000	339	362
Belgique (100 F)	18,2315	16,1975	15,65	16,65
Pays-Bas (100 fl)	313,4400	314,2900	302	323
Italie (1000 lires)	3,6350	3,6445	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	85,1200	85,0200	80	88
Irlande (1 iep)	8,1975	8,2030	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,7670	8,7735	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4715	2,4665	2,68	3,09
Suisse (100 f)	400,3900	402,4900	388	408
Suède (100 krs)	71,4000	71,5000	67	76
Norvège (100 k)	80,5400	80,6000	75	84
Autriche (100 sch)	49,9960	50,1910	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3220	4,3380	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4200	3,4250	3,05	3,60
Canada (1 $ can)	4,3072	4,2956	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,4225	5,3813	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/09
Or fin (kilo en barre)	64200	63900
Or fin (en lingot)	64200	64000
Napoléon (20f)	370	370
Pièce Fr (10 f)	396	394
Pièce Suisse (20 f)	368	380
Pièce Latine (20 f)	362	361
Souverain	483	481
Pièce 20 dollars	2540	2410
Pièce 10 dollars	1220	1217,50
Pièce 5 dollars	765	730
Pièce 50 pesos	2405	2325
Pièce 10 florins	370	385

Matif (Marché à terme international de France)

9 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 294 221

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,82	123,48	123,24
Précédent	126,88	123,58	123,36

CAC 40 A TERME
Volume : 32 917

Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2117	2134,50	....
Précédent	2141	2155	....

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

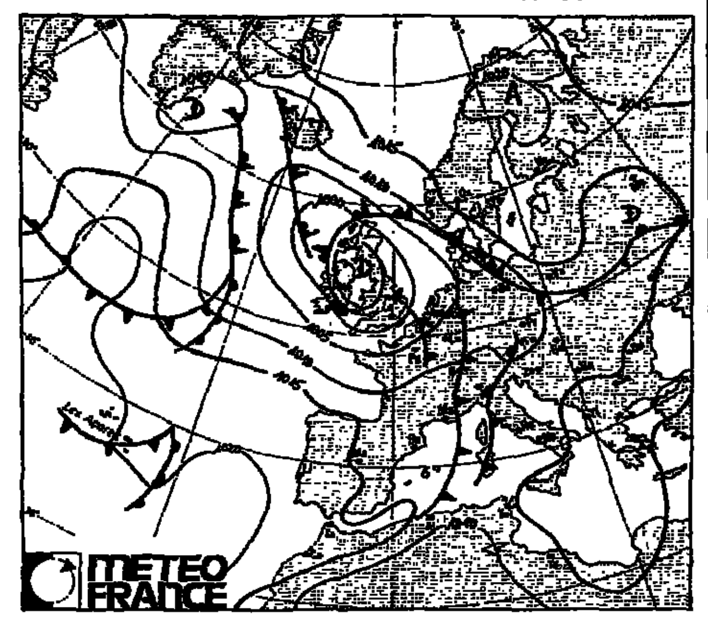
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

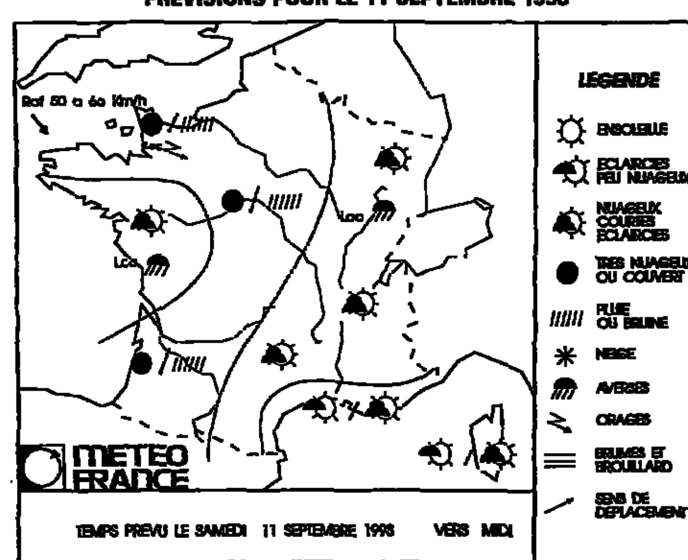
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
a = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE 1993



Samedi : pluies par l'Ouest. – Le matin, de la Normandie aux pays de Loire, jusqu'au Centre et à l'Aquitaine il pleuvra modérément. Sur la Bretagne, les nuages et les éclaircies alterneront avec des averses. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'à la Bourgogne les nuages deviendront abondants. Du Nord-Est aux Alpes du Nord jusqu'aux Pyrénées-Orientales, les nuages bas matinaux laisseront place à quelques éclaircies. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, il fera beau.

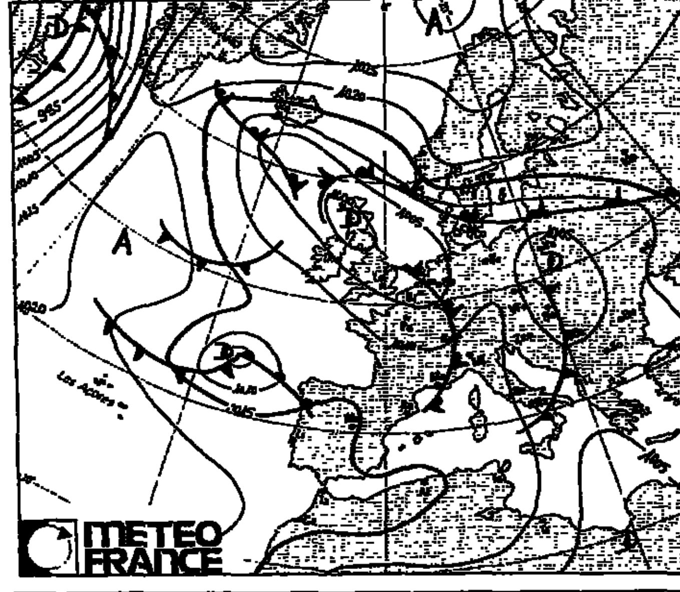
L'après-midi, de la Bretagne au Centre jusqu'à l'Aquitaine, les nuages et les éclaircies alterneront avec des averses. Des régions Nord à l'Ile-de-France jusqu'au massif Central il pleuvra modérément. Sur les côtes de la Manche et en Normandie, quelques orages sont possibles. Du Nord-Est jusqu'à Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, les nuages deviendront nombreux et la pluie gagnera ces régions en soirée.

Sur le pourtour méditerranéen et en Corse le ciel sera voilé. Sur les Pyrénées le ciel sera couvert avec de la pluie.

Le vent de sud-ouest soufflera dans l'intérieur à 80 km/h en rafales.

Les températures matinales seront encore douces, s'échelonnant entre 10 degrés et 12 degrés en moyenne, et 14 degrés à 16 degrés sur les régions du Sud-Est. Dans l'après-midi, il fera un peu plus frais que les jours précédents : entre 17 degrés et 19 degrés sur un tiers nord du pays, 19 degrés à 21 degrés plus au sud, mais tout de même 22 degrés à 24 degrés sur les régions du Midi méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-9-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-9-1993 à 18 heures TUC et le 10-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	22	19	N
BIARRITZ	24	14	N
BORDEAUX	24	14	A
BOURGES	23	13	D
BREST	18	12	C
CAEN	22	14	P
CHERBOURG	20	13	N
CLERMONT-FER.	24	13	N
DIJON	20	13	C
GRENOBLE	29	12	N
LILLE	21	14	N
LIMOGES	21	12	C
LYON	20	13	N
MARSEILLE	27	16	D
NANCY	21	13	C
NANTES	20	13	C
NICE	22	17	D
PARIS-MONTS.	20	15	C
PAU	25	14	N
PERPIGNAN	27	16	N
POINTE-A-PITRE	33	23	N
RENNES	22	14	C
ST-ETIENNE	24	13	N
STRASBOURG	18	14	C
TOULOUSE	24	14	C
TOURS	22	14	P

ÉTRANGER			
ALGER	31	19	N
AMSTERDAM	21	14	C
ATHÈNES	30	19	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	28	16	D
BELGRADE	31	16	C
BERLIN	23	14	B
BRUXELLES	21	15	C
LE CAIRE	30	19	D
COPENHAGUE	13	12	P
DAKAR	33	26	N
GENÈVE	16	12	N
ISTANBUL	26	16	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	24	16	D
LONDRES	21	14	P
LOS ANGELES	22	17	D
LUXEMBOURG	19	13	C
MADRID	24	10	D
MARRAKECH	30	19	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	18	16	P
MONTRÉAL	21	12	N
MOSCOU	13	3	C
NAIROBI	24	8	D
NEW-DELHI	26	23	P
NEW-YORK	26	19	O
PALMA-DE-MAJ.	28	15	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	27	14	C
RIO-DE-JANEIRO	23	18	C
ROME	30	23	C
HONGKONG	31	25	D
SÉVILLE	30	16	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	17	6	C
SYDNEY	17	10	D
TOKYO	22	20	N
TUNIS	39	24	N
VARSOVIE	20	10	C
VENISE	22	17	N
VIENNE	26	16	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été : heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Anniversaires de naissance

– Annie et Michel ont eu le bonheur de fêter *le 29 août 1993 la 1re année de*

Achille ISSENJOU

– Les noceurs souhaitent un heureux anniversaire à

René TORAL.

12-09-1930.

Mariages

Fabienne CORDONNIER
et
Frédéric BIDAUT

sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré le samedi *18 septembre 1993, à 15 h 30*, en la salle des mariages de l'hôtel Groslot, mairie d'Orléans.

Sylvie TORAL
et
Laurent VASSEUR

sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré samedi 11 septembre 1993.

Décès

– Marie-Chantal Joan
et ses enfants,
Despina Bratianu-Leitner
et son fils,
Charles Pidoux
et ses enfants,
La famille Aman,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie AMAN,
née Sarda,

survenu *le 6 septembre 1993.*

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Germaine de Cachan (Val-de-Marne), le lundi 13 septembre, à 10 h 30.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alain CABUZEL.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 11 septembre 1993, à 15 heures, en l'église de Saint-Thiébault (Haute-Marne).

– Mme Henri Cades,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée (CR)
Henri CADES,

le 31 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus *stricte intimité, le 3 septembre*, à Gouarec, Côtes-d'Armor.

[Né le 17 juin 1922 à Saint-Brieuc-sur-Mer (Ille-et-Vilaine), Henri Cades, ancien saint-cyrien, sert dans la 1re armée française du général de Lattre de Tassigny en 1944-1945, puis en Indochine, en Allemagne et en Algérie, où il deviendra, en 1961, chef du cabinet du général Charles Ailleret, commandant supérieur des forces françaises en Algérie. Après plusieurs postes d'état-major et notamment à l'état-major interarmées de la base de Mers-el-Kébir, en 1966-1967, lorsque la France évacue ses installations en Algérie, Henri Cades commande, *en 1974*, le train et les transports sur route des troupes françaises outre-Rhin. En 1977, il commande la 54e division militaire territoriale à Montpellier. Avec le grade de général de division, en 1979, il devient chef de la mission *militaire française auprès du commandement* suprême des forces alliées en Europe.]

– Les familles Ducret-Grenier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Denise DUCRET,
née Grenier,

survenu *le 7 septembre 1993, dans sa* soixante-dixième année, à la cité des Fleurs, Neuilly-sur-Seine (92).

L'incinération aura lieu le lundi 13 septembre, à 12 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, 75020 Paris.

Les cendres seront déposées à *15 heures dans le caveau de famille, au* cimetière d'Herblay (95).

– Mlle Janine Dumond,
Mme Roger Auzary,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean DUMOND,
née Jeanne Auzary,

survenu le 9 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, le lundi 13 septembre, à 14 h 15, suivie *de l'inhumation au cimetière des* Gonards.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Baillet-Reviron,
78000 Versailles.

– M. et Mme Maurice Rajaofetra,
Tasia, Zinara, Philippe et Nicolas,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Tsiry RAJAOFETRA,

leur fils et frère, survenu le 2 septembre 1993, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité à Antananarivo (Madagascar).

32, avenue Jean-Jaurès,
BP 3144 Dakar, Sénégal.

– Mme Marie-Thérèse Gueilhers,
née Mehrmann,
son épouse,

M. et Mme Alain Gueilhers,
M. Xavier Gueilhers,
M. et Mme Bruno Girard,
M. et Mme Jean-Luc Gueilhers,
M. et Mme Emmanuel Gueilhers,
M. et Mme Pierre Canard,
ses enfants,

Ses quinze petits-enfants,
Et ses deux arrière-petits-enfants,

Mlle Cécile Mehrmann,

ont la douleur de faire part du décès de

Didier GUEILHERS,
chevalier de l'ordre du Mérite,
commissaire lieutenant-colonel
de l'armée de terre (CR),
avocat honoraire,
ancien président de la chambre
des avoués de Versailles,

survenu le 8 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Il a rejoint dans la paix du Seigneur son fils,

Laurent.

La *cérémonie religieuse* sera célébrée le lundi 13 septembre, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, rue des Chantiers, à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marcel Guez,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Marcel GUEZ,

survenu le 7 septembre 1993, dans sa soixante et onzième année.

L'inhumation a eu lieu ce vendredi 10 septembre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

125, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

– M. et Mme Kamoun
M. et Mme Daniel Pottier
et leurs enfants,
Parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne KAMOUN
née Dufayet

Leur mère, belle-mère et grand-mère, dans sa quatre-vingt-douzième année, le 8 septembre 1993.
Les obsèques ont eu lieu le 9 septembre en l'église Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou.

Les Arentés,
88430 Corcieux.
6, rue *du Coudray*,
28630 Gellainville.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petites-filles,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Carteret, le 31 août 1993, dans sa *quatre-vingt-quinzième* année, de

Mme Alfred ROSSET,
née Claudine Rémon,

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Germain de Carteret *(Manche).*

106, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Jacqueline Donarinou-Sadoul,
Moussia Elissalt-Sadoul,
ses filles,
Leurs enfants,
Topic, Martine, Marion, Marie-Jeanne, Orphée,
Leurs petits-enfants,
Eric, Arne, Marie, François, Marie, Julie, Gaëlle, Bazil, Louise, Marion,
Leurs arrière-petits-enfants,
Zoé, Mélanie, Jeanne, Gwenoline, Zizou Sadoul,
sa belle-fille,
Albert Elissalt,
son gendre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire-part du décès de

Mme Jacques SADOUL,
née Yvonne Mezzara,

survenu en son domicile, le 7 septembre 1993, dans sa cent quatrième année.

La famille demande à cette occasion *une pensée pour son mari,*

Jacques Sadoul,

disparu en 1956.
et son fils,

Ary Sadoul,

disparu en 1936.

L'incinération aura lieu le mardi 14 septembre, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Selon son souhait, ses cendres seront rapportées dans son île natale de Bréhat, *dans la plus stricte intimité.*

Isa SARTIN,
artiste-peintre,

nous a quitté soudainement et sereinement le 25 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

A *tous ceux et celles qui l'ont* approchée et appréciée au fil de ses rencontres dans Paris, où elle s'est promenée jusqu'au bout, en autobus, coiffée de son béret rose, nous demandons une pensée affectueuse.

Ses enfants et petits-enfants.

14, quai de Béthune,
75004 Paris.
Washington DC.
Port-au-Prince, Haïti.

– Son épouse,
Michèle,
Ses enfants,
Patrick et Christine,
Les familles Sourd, Bosredon, Menut,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire savoir que, le 8 septembre 1993,

Pierre SOURD,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

a quitté ceux qu'il aimait.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 13 septembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne-Billancourt.

– Mme Harold Tykoczinski,
son épouse,
Mlles Catherine et Isabelle Tykoczinski,
ses enfants,
Mme Geneviève Dalmas
et ses enfants,
Mme Marcelle Segal,
Mme André Lanoux,
M. et Mme Alain Mopin,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Harold TYKOCZINSKI,

survenu *le 9 septembre 1993*, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 13 septembre, à 16 h 45, au cimetière nouveau de Boulogne (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

108, rue de Silly,
92100 Boulogne.

Henri Lachmann
Et toute l'équipe Strafor Facom,
ont le regret et la tristesse de faire part du décès de leur ami,

Harold TYKOCZINSKI,
directeur financier du groupe.

Les obsèques auront lieu lundi 13 septembre 1993, à 16 h 45, au nouveau cimetière de Boulogne-Billancourt.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Errata

– Dans l'avis de décès concernant

le vicomte
de BRETIZEL RAMBURES

il a été omis :

Mme de Brétizel Rambures.

(Le Monde du 08-09-1993.)

Remerciements

– Mme Béatrice Appia-Blacher
et ses enfants,
Les familles du pasteur de Billy et alliés
La famille Monod,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès du

doyen M. Georges APPIA,

aimé et vénéré.

Sa sœur Mme Béatrice Appia-Blacher.

– Mme Jeanne Boeuf,
sa mère,
Mme Rose Boeuf,
son épouse,
Mlle Ghislaine Boeuf,
sa fille,
très touchées par les marques d'amitié et de solidarité lors du décès de

Marc BOEUF,

adressent à tous ceux qui se sont associés à leur douleur l'expression de leurs sincères remerciements.

– La famille, ainsi que les collaborateurs du Cabinet Moutard, dans l'im*possibilité de répondre individuelle*ment aux nombreux témoignages de sympathie et hommages rendus à la mémoire de

Eugène Francis MARQUER,
conseil en propriété industrielle
PDG du Cabinet Moutard,

remercient les personnes qui se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude et de leur affection.

Messes anniversaires

– Le 17 septembre 1991,

Laure Emmanuelle CHERASSE

nous a quittés.

Elle avait vingt-huit ans.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le 17 septembre 1993, à 9 heures, en *l'église Saint-Roch*, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Anniversaires

– Le 11 septembre 1968,

le général René COGNY

disparaissait dans l'accident de la caravelle Ajaccio-Nice.

En ce 25e anniversaire, une pensée *toute particulière est demandée à tous* ceux qui, fidèlement, gardent vivant son souvenir.

En union de prière avec les messes qui seront dites pour lui et pour les siens.

ÉCHECS

Nulle dans la deuxième partie du championnat du monde

Kasparov, forteresse assiégée

Nigel Short, très irrité de sa défaite au temps mardi 7 septembre (*le Monde* du 8 septembre), alors même qu'il chahutait le champion du monde, s'était promis de continuer de bousculer Kasparov. Mais la première surprise de cette deuxième partie, disputée jeudi 9 septembre, est venue du Russe qui, au 6e coup, abandonnait la variante Najdorf de la défense sicilienne pour une Richter-Hauser (6... Cç6), avant de renoncer à roquer.

Son adversaire ne se démontait pas et innovait même au 16e coup (16. Tdf1), en tentant de passer par l'aile roi, puis en augmentant petit à petit sa domination, obligeant Kasparov à sacrifier la qualité pour éviter d'être étouffé. Les deux joueurs, en crise de temps aux environs du 30e coup, se livraient alors à une sarabande effrénée sur l'échiquier, alors qu'un silence de *mort régnait dans les salons du* Savoy Theatre. L'Anglais, confiant en sa supériorité matérielle, acceptait l'échange de dames et changeait d'aile en occupant la colonne «b».

Kasparov, assiégé, ne s'avouait pas vaincu et construisait une forteresse imprenable, grâce à une bonne structure de pions au centre et à sa paire de fous. Les deux hommes concluaient une nulle après le 51e coup de l'Anglais, mais Kasparov, qui mène au score (1,5-0,5), a eu chaud. Prochaine partie samedi 11 septembre.

Par ailleurs, dans le championnat du monde concurrent qui se tient aux Pays-Bas, Karpov et Timman ont fait nulle dans la troisième partie et sont à égalité au score 1,5 partout.

P. B.

Blancs : SHORT
Noirs : KASPAROV
Deuxième partie
Défense sicilienne

1. e4	ç5	27. Rb2	Rd7
2. Cf3	d6	28. Tf1	Dç4
3. d4	çxd4	29. Dxç4	bxç4
4. Cxd4	Cf6	30. Ra2	Fç6
5. Cç3	a6	31. Tb1	Fd8
6. Fg5	Cç6	32. Tb8	Te8
7. Dd2	e6	33. Ff2	Fa5
8. 0-0-0	Fd7	34. Txe8	Rxe8
9. f4	h6	35. Rb2	Rf7
10. Fh4	g5	36. Fa7	Re6
11. fxg5	Cg4	37. g4	Fd8
12. Cf3	hxg5	38. Rç1	Fe7
13. Fg3 (22)	Fe7 (7)	39. Te3	d5
14. Fe2	Cge5	40. exd5+	Rxd5
15. Rb1	b5	41. Rb2	Re6
16. Tdf1 (48)	Tç8 (58)	42. Fb6	Fd6
17. Cxe5	Cxe5	43. h4	gxh4
18. Tf2 (72)	f6 (74)	44. Th3	e4
19. Thf1	Fç6	45. Txh4 (131)	Ff4 (147)
20. a3	Fb7	46. Th3	Fg5
21. h3	Cç4	47. Fd4	a5
22. Fxç4	Txç4	48. Th2	a4
23. Dd3 (85)	e5 (100)	49. Th1	Fd7
24. Te2 (101)	Dç8 (104)	50. Th2	Rd5
25. Tf5	Txç3	51. Th5	Nulle
26. bxç3	De6		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

DU Monde

Sa SARTIN,
artiste-peintre,

nous a quittés soudainement et sereinement le 25 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

A tous ceux et celles qui l'ont approchée et appréciée au fil de ses rencontres dans Paris, où elle s'est promenée jusqu'au bout, en autobus, coiffée de son béret rose, nous demandons une pensée affectueuse.

Ses enfants et petits-enfants.

14, quai de Béthune,
75004 Paris.
Washington DC.
Port-au-Prince, Haïti.

– Son épouse,
Michèle,
Ses enfants,
Patrick et Christine,
Les familles Sourd, Bouredon, Menut,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire savoir que, le 8 septembre 1993,

Pierre SOURD,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

a quitté ceux qu'il aimait.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 13 septembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne-Billancourt.

– Mme Harold Tykoczinski,
son épouse,
Mlles Catherine et Isabelle Tykoczinski,
ses enfants,
Mme Geneviève Delmas
et ses enfants,
Mme Marcelle Segal,
Mme André Lanoux,
M. et Mme Alain Mopin,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Harold TYKOCZINSKI,

survenu le 9 septembre 1993, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 13 septembre, à 16 h 45, au cimetière nouveau de Boulogne (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

108, rue de Silly,
92100 Boulogne.

Henri Lachmann
Et toute l'équipe Strafor Facom,
ont le regret et la tristesse de faire part du décès de leur ami,

Harold TYKOCZINSKI,
directeur financier du groupe.

Les obsèques auront lieu lundi 13 septembre 1993, à 16 h 45, au nouveau cimetière de Boulogne-Billancourt.

Dans l'avis de décès cons…

le vicomte
de BRETIZEL RAMBU…

il a été omis.

Mme de Bretizel Rambu…

(Le Monde du 05-09-1993)

Remerciem…

Mme Béatrice Appia-…
et ses enfants,
Les familles du pasteur…
alliés,
La famille Monod,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès…

doyen M. Georges APPIA,

aimé et vénéré.

Sa sœur Mme Béatrice Appia…

– Mme Jeanne Boeuf,
sa mère,
Mme Rose Boeuf,
son épouse,
Mme Ghislaine Boeuf,
sa fille,
très touchées par les marques… et de solidarité lors du décès…

Marc BOEUF,

adressent à tous ceux qui se sont associés à leur douleur l'expression… sincères remerciements.

– La famille, ainsi que les… teurs du Cabinet Moutard, … possibilité de répondre … ment aux nombreux témoig… sympathie et hommages … mémoire de

Eugène Francis MARQ…
conseil en propriété …
PDG du Cabinet Mou…

remercient les personnes qui… associées à leur peine et les… trouver ici l'expression de… tude et de leur affection.

Messes anniversa…

– Le 17 septembre 19…

Laure Emmanuelle CHER…

nous a quittés.

Elle avait vingt-huit ans.

Une messe sera célébrée… mémoire le 17 septembre… 9 heures, en l'église… 296, rue Saint-Honoré, 75…

Anniversa…

– Le 11 septembre 19…

le général René COG…

disparaissait dans l'accident… velle Ajaccio-Nice.

En ce 25e anniversaire, … toute particulière est deman… ceux qui, fidèlement, garde… son souvenir.

En union de prière avec… qui seront dites pour lui e… siens.

ÉCHECS

Nulle dans la deuxième partie du championnat du…

Kasparov, forteresse assiég…

Nigel Short, très irrité de sa défaite au temps mardi 7 septembre (le Monde du 8 septembre), alors même qu'il chahutait le champion du monde, s'était promis de continuer de bousculer Kasparov. Mais la première surprise de cette deuxième partie, disputée jeudi 9 septembre, est venue du…

trent aux Pays-Bas, Kaspa… man ont fait nulle dans… sième partie et sont 1,5… score 1,5 partout.

Blancs : SHORT
Noirs : KASPAROV

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Vingt-trois minutes à seize

A la dernière minute, France 2 avait bricolé dans la fièvre et l'enthousiasme un triplex historique entre Tunis, Jérusalem et Paris. En ligne, rien de moins que François Mitterrand (présent dans le studio, écouteur de traduction à l'oreille), Shimon Pérès (son et image) et Yasser Arafat (son, mais pas d'image). De Tunis et de Jérusalem, plurent aussitôt sur le président français des remerciements convergents, merci pour tout ce que vous avez fait, mais je n'ai fait que mon devoir, etc. On sentait que Paul Amar brûlait de relier directement Tunis et Jérusalem et, avouons-le, on brûlait avec lui. Quel instant, quelle magie ! Un simple bouton à presser et la reconnaissance mutuelle allait nous être servie mieux qu'en direct : en prédirect, en très léger différé *en avance*, l'image de l'événement précédant l'événement lui-même, la télévision assouvissant son fantasme de courir enfin plus vite que l'Histoire elle-même, les ondes volant plus vite qu'un avion, eût-il à son bord un ministre norvégien et quelques grammes de papier.

Mais Arafat et Pérès avaient-ils été chacun prévenus de la présence de l'autre ? Tout d'un coup, Amar, sans perdre son sourire : *« Nous vivons vraiment l'Histoire en direct, on me dit que Shimon Pérès, à Jérusalem, est sorti du studio. »* Frisson. Sorti ? Comment cela, sorti ? Sorti en claquant la porte ? Le correspondant à Jérusalem se voulut rassurant : non, il était parti accueillir à l'aéroport le ministre norvégien et ses quelques grammes de papier. Mais enfin accessoirement, oui, il n'était pas exclu qu'il n'ait pas souhaité précéder l'événement. Bon. Il faudrait attendre une nuit encore. On se ferait une raison.

Pendant ce temps, sur TF 1 aussi, chaque minute charriait son drame. En duplex de Marseille – ou était-ce de Tiananmen ? –, Bernard Tapie se dressait héroïquement devant les chars de la FIFA, combattant de la liberté, arc-bouté sur les milliers de martyrs *« morts pour que la justice soit équitable »*. *« Toutes les dictatures s'arrêtent parce que quelqu'un reste debout »*, criait-il à un PPDA effarouché, qui n'avait jamais tant ressemblé à sa marionnette des « Guignols ». On aurait pu en rire. Les soirs précédents, on avait choisi de rire de la cannibalisation de l'univers par les clapotis du football. Mais ce soir-là, voir le journal le plus regardé du pays consacrer vingt-trois minutes au foot et aux délires tapiesques, contre seulement seize à la paix (on a compté) : ces sept minutes-là faisaient mal, tout simplement mal.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 10 septembre

TF 1

20.45 **Magazine : Extraordinaire.** Présenté par Laurent Cabrol. *Magazine bi-mensuel consacré à des histoires peu ordinaires...*
22.25 **Téléfilm : Neige à Capri.** De Gian Luigi Calderone. *Avec des dialogues signés Alphonse Boudard.*
23.55 **Série : Paire d'as.**
0.50 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Série : Nestor Burma.** Des kilomètres de linceuls. *Le célèbre détective se reveille dans un lit avec à ses côtés une mariée assassinée...*
22.17 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
22.20 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Spécial Jean-Luc Godard à l'occasion de la sortie de son film *Hélas pour moi*. *Avec une nouvelle rubrique : « Ma préférence à moi ».*
23.45 **Journal et Météo.**
0.05 **Cinéma : Jour de colère (Dies irae).** ■■■ Film danois de Carl Theodor Dreyer (1943) (v.o.).

FRANCE 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** Le Magot de tonton Cristobal. *Colon, à l'entrée du canal de Panama.*
21.40 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invité : Robert Charlebois. Indonésie : les hommes fleurs ; Etats-Unis : les X Men ; France : les colombophiles du Nord.
22.40 **Journal et Météo.**
23.05 **Théâtre : Après l'amour.** Pièce de Daniel Soulier. *Un vieux militant communiste en butte aux sarcasmes continuels de sa femme.*
0.40 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

20.15 **Sport : Football.** Le Havre-Caen. 8e journée du championnat de France de D1, en direct.
22.30 **Magazine : Les KO de Canal +.** Spécial Chavez-Whitaker.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : La Totale.** ■ Film français de Claude Zidi (1991).
0.40 **Sport : Tennis.** Internationaux des Etats-Unis, en direct.

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. A quoi servent les rois ? Invités : Chantal d'Orléans, Nicolas de Monténégro.
21.50 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier. Spécial George Clinton.
22.45 **Documentaire : La Maison de Jean-Pierre Raynaud.** De Michelle Porte. *Destruction, par l'artiste, de la célèbre maison carrelée qu'il avait construite en 1970.*
23.15 **Documentaire : L'Habitat du vieux chat.** De Frank Joseph. *Le peintre Carlos Alberto Regazzoni vit dans une gare...*
23.40 **Magazine : Inédits.** Les Aspects du milieu scolaire (1). *Un magazine belge constitué de films d'amateurs.*

M 6

20.45 **Téléfilm : Meurtre en mémoire.** De Robert Lewis. *Les aventures bizarres d'une femme amnésique.*
22.30 **Série : Mission impossible.**
23.30 **Magazine : Emotions.**
0.00 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** A qui profite le TGV ?

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Samy Simon et la fée électricité.
21.32 **Musique : Black and Blue.** Albert King. Invité : Gérard Herzhaft.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La Banlieue (5).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 21 août lors du Festival du Périgord noir) : La Canterina, l'Isola disabitata, de Haydn, par l'Orchestre philharmonique de Nice, dir. Errol Girdlestone ; sol. : Isabelle Sabrie, Ludmila Klein, sopranos, Nathalie Chery, mezzo-soprano, Leonardo de Lisi, ténor, Christophe Bel, baryton-basse.
23.09 **Jazz club** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris. Invités : Vincent Herring, saxophoniste, et le trio d'Alain Jean-Marie.

Samedi 11 septembre

TF 1

14.20 **La Une est à vous.**
17.30 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.05 **Divertissement : Les Roucasseries.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Essais de formule 1, Tiercé et Météo.**
20.40 **Variétés : Garçon, la suite !** Emission présentée par Patrick Sébastien.
22.25 **Téléfilm : Objectif top model.** De John Quinn. *Mannequins, drogue et chantage.*
0.00 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France : Bordeaux-Metz, PSG-Montpellier, Le Havre-Caen, Lens-Lyon, Toulouse-Marseille.
0.40 **F1 Magazine.** Grand Prix d'Italie.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H25 — France 2
Géopolis
CHILI : Vingt ans après

15.10 **Magazine : Samedi sport.** Athlétisme.
18.05 **Série : Matt Huston.**
18.50 **INC.**
18.55 **Magazine : Frou-frou.** Invité : Patrick Timsit.
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Divertissement : Surprise sur prise.** Avec Pierre Palmade, Indra, Sophie Forte, Guy Forget, Estelle Hallyday.
22.25 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
22.30 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Iggy Pop.
23.50 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine : La 25e Heure.** Le Chili en transition, documentaire de Gaston Ancelovici et Franck Diamand.

FRANCE 3

15.55 **Série : Matlock.**
17.40 **Magazine : Montagne.** Présenté par Pierre Ostian. Invité : Laurent Bourgnon. Reportage : Les Aurès.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Grand Amour*, d'Erik Orsenna.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.40 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
20.45 **Théâtre : Célimène et le cardinal.** Pièce de Jacques Rampal. Mise en scène : Bernard Murat. *Au dix-septième siècle, un prélat tout-puissant rend visite à son ancienne maîtresse.*
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Téléfilm : L'assassin habite au 402.** De Colin Bucksey. *Crimes pour récupérer un loft à Los Angeles.*

CANAL PLUS

15.35 **Documentaire : Les Allumés...** Le maître de Shaolin, de Raymond Adam.
16.05 **Sport : Tennis.** Résumé de la 12e journée des Internationaux des Etats-Unis.
17.00 **Sport : Football américain.**
17.54 **Surprises.**

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 **Décode pas Bunny.**
18.55 **Série animée : Chipie & Clyde.** Il était une fois...
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Le Plein de super.**
20.30 **Téléfilm : La Loi des Rangers.** De Bill Bixby. *Deux incorruptibles aux prises avec des extrémistes masqués.*
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Surprises.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.** Extraits des matches de la 8e journée du championnat de France de D1.
23.00 **Cinéma : Darkman.** ■ Film américain de Sam Raimi (1990).
0.30 **Sport : Tennis.** Finale dames des Internationaux des Etats-Unis, en différé.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Magazine : Transit** (rediff.).
18.10 **Série : TV Squash** (rediff.).
19.00 **Magazine : Via Regio.** Visages de villes. Anvers, Bilbao, Dantzig.
19.25 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et soviétiques de la semaine du 11 septembre 1943.
20.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** Mer noire (rediff.).
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Le Voyage des innocents.** Ou l'Europe en quinze jours, de Les Blank, Chris Simon et Vikram Jayanti. *Un groupe de touristes américains « typiques » entreprend en Europe un « Tour by bus ». Caustique.*
22.00 **Téléfilm : Bonjour, camarade.** De Manfred Stelzer. *Un enseignant est-allemand, fidèle au système, part s'installer en Bavière. Tout va bien jusqu'au jour où un ancien élève de RDA arrive dans sa classe...*
23.30 **Documentaire : Jazz in the Night.** Robin Eubanks et Christoph Stiefel.
0.00 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

M 6

15.35 **Série : Amicalement vôtre.**
16.40 **Série : Le Saint.**
17.35 **Série : Les Incorruptibles, le retour.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Spécial Salon de Francfort.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes.**
20.50 **Feuilleton : La Fureur des anges.** De Nuzz Kulik, avec Jaclyn Smith, Ken Howard (1er et 2e épisodes). *Aventures et mésaventures d'une jeune avocate ambitieuse partagée entre deux hommes.*
0.05 **Documentaire : Hollywood System.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Daniel Knoderer, relieur.
20.45 **Dramatique.** Les modernes sont fatigués, d'Yves Reynaud.
22.35 **Musique : Opus.** Eddy Louiss, un musicien de toutes les couleurs.
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Pierre Daquin (tapisserie contemporaine).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Radio-France) : Totentanz, Fantaisie hongroise pour piano et orchestre, de Liszt ; Symphonie n° 3 en ut mineur avec orgue op. 78, de Saint-Saëns, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.15 **Récital de piano** (enregistré à Radio-France) : Œuvres de Liszt, par Jean-Efflam Bavouzet, Michel Bourdoncle, pianos.
23.00 **Maestro.** Charles Dutoit, par Georges Boyer.
0.05 **Carrefour de la guitare.** Par Robert Vidal.

Dimanche 12 septembre

TF 1

13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Sport : Formule 1 à la Une.** Grand Prix d'Italie, en direct de Monza.
16.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
16.55 **Disney Parade.**
18.00 **Des millions de copains.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Cinéma : Flic ou voyou.** ■ Film français de Georges Lautner (1978).
22.35 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : Les Poulets.** ■ Film américain de Richard Colla (1972).
0.25 **Journal et Météo.**
0.35 **Magazine : Le Vidéo Club.**
0.50 **Concert : Le London Symphony Orchestra.** Dirigé par Sir Georg Solti. Œuvres de Beethoven.

FRANCE 2



13.20 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Frédéric François.
14.50 **Série : ENG.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite).
17.20 **Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde.** Le testament de l'île de Pâques.
18.20 **Magazine : Stade 2.**
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Always.** ■ Film américain de Steven Spielberg (1989).
22.53 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
23.00 **Cinéma : Barfly.** ■■ Film américain de Barbet Schroeder (1987).
0.25 **Journal et Météo.**
0.45 **Magazine : Musiques au cœur.** Hommage à Dominique Bagouet.

FRANCE 3

13.30 **Théâtre : Les Fausses Confidences.** Pièce de Marivaux, avec Jean Piat, Jacques Eyser, Simon Eine. Mise en scène : Jean Piat. *Un spectacle de la Comédie-Française enregistré en 1971.*
15.15 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Cyclisme ; à 15 h 20, Tiercé ; à 15.45, Basket.
17.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.00 **Série : Hôtel de police.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.40 **Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**
20.45 **Série : L'Heure Simenon.** Le Temps d'Anaïs, de Jacques Ertaud. *Une drôle de jalousie...*
21.45 **Planète chaude.** L'Enfance sous les verrous, documentaire de Gilles de Maistre et Marcia de Sanctis.
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Le Divan.** Invité : Richard Bohringer.
23.40 **Cinéma : L'Affaire Cicéron.** ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1952) (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : Le Linceul de glace.** De Richard Colla, avec Lori Singer, Todd Allen.
15.40 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.00 **Sport : Tennis.** Résumé de la finale dames des Internationaux des Etats-Unis.
18.00 **Cinéma : The Commitments.** ■ Film américain d'Alan Parker (1991).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Ça cartoon.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Scènes de ménage dans un centre commercial.** ■■ Film américain de Paul Mazursky (1991).
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Tennis ; Football.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Téléfilm : Bonjour, camarade** (rediff.).
18.30 **Cinéma d'animation : Snark** (rediff.).
19.00 ▶ **Série : TV Squash.** D'Angelo Abela.
19.35 **Magazine : Mégamix.** Vinx, Aerosmith, Linton K. Johnson, Lounge Lizards, le National Orchestra, l'île de Bahrein, Bjork.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Chili.** 20e anniversaire du putsch.
20.45 **Cinéma : Il pleut sur Santiago.** ■ Film franco-bulgare de Helvio Soto (1975).
22.30 **Interview** (et à 23.25, 0.00).
22.40 **Documentaire : Brûlée vive.** Carmen Gloria et la justice du général Pinochet, de Nikolaus Brander.
23.35 **Documentaire : La Mémoire et l'oubli.** De Thierry Kübler et O. Hennegrave. *L'ancien prisonnier et l'ancien gardien se rencontrent.*
0.10 **Documentaire : Le Chili aujourd'hui.** De Christine Kruchen et Jochen Nuhn.

M 6

13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.40 **Documentaire : Hollywood System.**
15.40 **Magazine : Fréquenstar.** France Gall.
16.35 **Magazine : Flashback.**
17.10 **Série : Airport unité spéciale.**
18.05 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Flash.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Sport 6** (et à 0.50).
20.45 **Magazine : Zone interdite.** Sœur Emmanuelle : l'adieu au Caire ; Etats-Unis : la guérilla anti-avortement ; Moi, lieutenant-colonel Ossipovitch, j'ai abattu le Boeing de la KAL ; Cet homme qu'on déshabille.
22.20 **Magazine : Culture pub.** Spécial « Votre argent m'intéresse ».
22.50 **Cinéma : Clarisse.** □ Film français de Burd Transbaree (1979).
0.10 **Six minutes première heure.**
0.20 **Magazine : Métal express.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** La ré-écoute, par Miroslav Sebestik et Patrick Roudier.
22.25 **Poésie sur parole.**
22.35 **Musique : Concert** (donné le 1er avril à Lyon) : Le GRAME de Lyon. Avec le Quatuor Ravel, les solistes des chœurs de l'Orchestre de Lyon et les musiciens du Conservatoire national supérieur de Lyon, dir. Bernard Tetu. Œuvres de Bartok, Jaffrenou, Morel.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Opéra** (en direct du Festival de Francfort) : I Medici, de Leoncavallo, par le Chœur de garçons de la cathédrale de Mayence, le Chœur de la Radio hongroise, l'Orchestre symphonique de Francfort, dir. Marcello Viotti.
23.30 **Autoportrait.** Par Maguy Lovano. André Bon, compositeur.
0.05 **Atelier de création musicale.**

Le Monde

Rébellion militaire serbe en Bosnie selon l'agence Tanjug

Des chars ont bloqué, vendredi matin 10 septembre, le centre de Banja Luka, fief serbe de Bosnie-Herzégovine (dans le nord de la République), et des soldats armés ont pris position devant les principaux bâtiments, dont le siège des services de sécurité et Radio Banja Luka, a annoncé l'agence Tanjug de Belgrade.

Il semble qu'il s'agisse d'une rébellion de soldats serbes de Bosnie de retour du front contre les *« profiteurs de guerre »*, selon un communiqué de « l'état-major de crise », diffusé par Radio Banja Luka. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CHILI : quatre blessés dans deux attentats à la bombe à Santiago.** – Quatre personnes ont été blessées jeudi 9 septembre à Santiago, lors de l'explosion de deux bombes dans des magasins appartenant à une chaîne américaine, a annoncé la police. Les blessés, qui ont reçu des éclats de verre et souffrent de troubles auditifs, sont trois employés d'un restaurant MacDonald's, dont deux adolescents, et un client du restaurant. Ces attentats, qui ont eu lieu deux jours avant le vingtième anniversaire du coup d'Etat du général Pinochet, le 11 septembre 1973, n'ont pas été revendiqués. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : Hanoï réfute un nouveau document russe.** – Les autorités vietnamiennes ont réfuté, jeudi 9 septembre, un document russe diffusé par le Pentagone, selon lequel Hanoï aurait caché les noms de plusieurs centaines d'aviateurs faits prisonniers pendant la guerre du Vietnam (*le Monde* du 10 septembre). *« Je pense que ce document est faux, ou du moins inexact sur les prisonniers »*, a indiqué une personne proche du gouvernement. *« Chaque fois que le processus de normalisation entre nos deux pays progresse, quelqu'un jette un bâton dans les roues »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

A la suite d'une série de défections et de démissions des députés

Des élections législatives anticipées auront lieu en Grèce le 10 octobre

Le président de la République grecque, Constantin Caramanlis, a accepté jeudi 9 septembre la proposition du chef du gouvernement Constantin Mitsotakis de recourir à des élections anticipées, qui doivent se tenir le 10 octobre au lieu de l'échéance normale du printemps prochain, à la suite d'une série de défections et de démissions de députés de la majorité conservatrice. L'opposition emmenée par le PASOK de l'ancien premier ministre Andréas Papandréou aborde cette échéance en position favorable.

ATHÈNES

de notre correspondant

La crise dans le camp conservateur a éclaté lundi dernier quand l'ancien poulain du premier ministre, Antonis Samaras, a invité les députés conservateurs qui le soutiennent à renverser le gouvernement. Limogé en avril 1992 par M. Mitsotakis de son poste de ministre des affaires étrangères pour ses positions maximalistes dans l'affaire macédonienne, M. Samaras a créé en juin dernier son propre mouvement, Printemps politique (POLA).

Contrairement à sa promesse donnée à l'époque de pas faire tomber le gouvernement, il a estimé que, devant les problèmes accumulés *« dans tous les domaines »* de la vie nationale, les scandales, le népotisme et *« la trahison nationale »* sur le dossier de la Macédoine, il n'était plus possible de transiger avec le parti au pouvoir de la Nouvelle Démocratie (ND).

A la suite de cet appel, un député de la ND a fait défection mardi soir, rejoignant le banc des indépendants. Le lendemain deux autres députés proches de M. Samaras démissionnaient de leurs charges de parlementaire. Jeudi matin, avant que M. Mitsotakis ne se rende comme convenu chez le chef de l'Etat pour discuter de la situation politique, un obscur député conservateur de Macédoine, Georges Sibilidis, faisait défection à son tour. La ND ne disposait plus dès lors à la Vouli, le parlement monocaméral grec, que d'une majorité simple de 150 sièges sur un total de 300. M. Mitsotakis n'avait plus d'autre choix que de demander la dissolution de l'Assemblée, ce que M. Caramanlis, fondateur en 1974 du parti conservateur, a accepté.

« La Grèce ne peut avancer dans un climat de vil marchandage, c'est le peuple qui la gouverne et non les grands intérêts économiques », a déclaré dans un bref message le premier ministre. Les élections anticipées n'arrangent pas le chef de la droite qui, contesté par plusieurs ténors conservateurs, joue sa place à la tête du parti.

Le « traître Samaras »

Après trois ans et demi de rigueur et d'austérité, M. Mitsotakis comptait sur l'amélioration de l'économie et le renflouement des caisses par des privatisations avant la fin de l'année pour pouvoir enfin distribuer des subsides.

La présidence de la CEE à partir du premier janvier aurait pu également lui permettre de redorer son blason. Au siège de la Nouvelle Démocratie, jeudi soir, M. Mitsotakis a fustigé M. Samaras et ceux qui *« ont trahi 47 % des électeurs grecs »*, qui avaient porté au pouvoir les conservateurs en avril 1990. *« Le peuple n'oubliera pas le traître Samaras »*, lançaient les militants de la droite. Des inscriptions ont déjà recouvert les murs de la capitale vilipendant « les traîtres ». Dans la journée, des militants conservateurs ont frappé devant les caméras de la télévision un député de la ND qui venait de démissionner de son poste, augurant mal du climat électoral.

Pour les commentateurs, M. Mitsotakis *« a récolté ce qu'il avait semé »* en renversant, en juillet 1965, le gouvernement de Georges Papandréou (le père de l'actuel chef de l'opposition socialiste) après avoir quitté l'Union du centre à la tête de plusieurs députés. Une époque troublée s'en était suivie, débouchant sur la dictature *« des colonels »* (1967-1974). Dans la mémoire de la gauche, Mitsotakis reste, depuis, *« l'apostat »*.

« Enfin des élections, enfin le peuple souverain va parler », a déclaré, pleinement satisfait, le président du Mouvement socialiste panhellénique (PASOK), Andréas Papandréou, qui ne cessait depuis des mois de réclamer le verdict populaire. Le gouvernement, a-t-il dit, a conduit le pays dans *« de multiples impasses »*, les questions nationales *« sont au bord du gouffre »*, l'économie *« souffre d'une grave récession »*, les inégalités sociales *« ont augmenté dramatiquement »*, les institutions *« sont corrodées »*.

Ecarté du pouvoir en juin 1989 à la suite du scandale politico-financier provoqué par le banquier escroc Georges Koskotas, le PASOK a aujourd'hui le vent en poupe. Il est crédité par les derniers sondages de 177 sièges au Parlement (contre seulement 80 à la ND, 27 à M. Samaras, et 16 aux autres partis de gauche).

Marqué par la façon peu glorieuse dont il avait perdu le pouvoir, le PASOK a voulu faire peau neuve en adoptant le week-end dernier un nouveau manifeste remplaçant celui de sa création, le 3 septembre 1974, empreint d'accents populistes et tiers-mondistes. Le PASOK appelle maintenant à *« la renaissance nationale »*.

Il ne remet plus en cause les alliances du pays et son orientation européenne, mais reste provocateur en refusant *« le rôle du gentil petit pays »*, et nationaliste en affirmant *« la défense de l'hellénisme »* face à *« la menace turque »*. Le texte affirme *« la mise en valeur de l'identité orthodoxe du pays »*, la protection des droits de la minorité grecque d'Albanie, et le refus absolu de reconnaître un Etat qui comporterait le terme de Macédoine ou ses dérivés.

Il donne la priorité à la convergence européenne *« réelle »*, et non aux critères fixés par le traité de Maastricht, pour la réalisation de l'Union économique et monétaire. La nouvelle charte se prononce par ailleurs pour la poursuite de l'assainissement dans le cadre *« d'une stratégie de développement »* et le rétablissement de l'Etat-Providence.

Arrivé au pouvoir le 18 octobre 1981 sous le maître mot du *« changement »*, il faut maintenant, ont insisté plusieurs éditorialistes, que le PASOK *« change lui-même »*. Principal obstacle : Andréas Papandréou (soixante-quatrorze ans) qui continue de mener d'une main de fer son parti.

DIDIER KUNZ

□ **François Bayrou jeté à terre par des manifestants.** – François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président (CDS) du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, a été jeté à terre et frappé par des manifestants qui participaient, vendredi 10 septembre à Pau, à une marche pour protester contre le projet de privatisation de l'entreprise Elf. M. Bayrou inaugurait la foire-exposition de Pau, en compagnie d'autres élus locaux.

Faisant plus de 150 morts selon l'Alliance somalienne

Un hélicoptère américain ouvre le feu sur des civils à Mogadiscio

Un soldat pakistanais a été tué et huit autres « casques bleus » ont été blessés, jeudi 9 septembre, lors de violents affrontements à Mogadiscio entre des unités des Nations unies et des miliciens somaliens, qui ont subi de lourdes pertes.

Des combats ont éclaté lorsqu'un détachement important de soldats américains et pakistanais a tenté de retirer des barricades sur la route du 21-octobre, bastion des fidèles du chef de clan de Mohamed Farah Aïdid.

« Les soldats de l'ONU ont été pris sous le feu d'une force importante », a déclaré le major David Stockwell, porte-parole de l'ONUSOM II (Opération de l'ONU en Somalie). Il a ajouté qu'un char de l'ONU avait été détruit par un canon antichar servi par des miliciens partisans présumés de Mohamed Aïdid.

Deux hélicoptères américains Cobra, appelés en renfort par les Pakistanais, ont riposté, tirant au *canon 20 mm sur des objectifs* se trouvant dans le voisinage d'une vieille fabrique de cigarettes, théâtre elle-même de heurts répétés au cours des trois derniers mois.

Le major Stockwell a ajouté que trois Américains et cinq Pakistanais de l'ONUSOM figuraient parmi les blessés. Il a affirmé ne disposer d'aucune information précise sur les morts et blessés somaliens, signalant *toutefois que les pertes devraient* être lourdes. Le porte-parole a déclaré par la suite que des femmes et des enfants figuraient certainement parmi les victimes, suggérant qu'il s'agissait de *« combattants constituant une menace immédiate pour nos soldats »*.

Selon l'Alliance somalienne (SNA) du général Aïdid, les combats auraient fait plus de cent cinquante morts et trois cents blessés parmi la population civile. Les *médecins de l'hôpital de Benadir*, au sud de Mogadiscio ont indiqué que vingt-quatre somaliens étaient morts dans leurs services et qu'ils avaient accueilli soixante-deux blessés dont dix-huit enfants en bas âge et trente-cinq femmes.

Quelques heures après ces affrontements, au cours desquels au moins l'un des deux hélicoptères américains a ouvert le feu sur des civils, le Conseil de sécurité de l'ONU a réaffirmé jeudi soir *« la détermination de la communauté internationale à créer un environnement de sécurité en Somalie »*.

De son côté, le général Colin Powell, a estimé jeudi devant le Congrès que *« retirer nos troupes de Somalie mettrait en danger les efforts qu'y déploie l'ONU et porterait atteinte à la crédibilité des Etats-Unis »*. *« Je ne crois pas que nous devrions prendre la fuite simplement parce que les choses deviennent difficiles »*, a-t-il dit aux congressistes, qui s'apprêtaient à débattre de la question somalienne. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Martine Aubry invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

Martine Aubry, ancien ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans les gouvernements d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy, sera l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 12 septembre à partir de 18 h 30. Mme Aubry, qui a annoncé son intention de déposer des amendements à la motion présentée par Michel Rocard au prochain congrès du PS, sera interrogée par Alain Lebaube pour *le Monde* et Richard Arzt pour RTL sur deux thèmes : les objectifs de la gauche et l'emploi. Le débat sera animé par Olivier Mazerolle.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 19 à 24

Le numéro du « Monde » daté 10 septembre 1993 a été tiré à 494 759 exemplaires.

Demain dans « le Monde »
« Heures locales » : coopération triangulaire

Le département des Côtes-d'Armor n'a pas oublié les liens anciens qui l'unissait à un gouvernorat de Tunisie lorsqu'il a signé des accords de coopération avec une province de Pologne. Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur les parkings et une enquête à Pau.





